



## Über dieses Buch

Dies ist ein digitales Exemplar eines Buches, das seit Generationen in den Regalen der Bibliotheken aufbewahrt wurde, bevor es von Google im Rahmen eines Projekts, mit dem die Bücher dieser Welt online verfügbar gemacht werden sollen, sorgfältig gescannt wurde.

Das Buch hat das Urheberrecht überdauert und kann nun öffentlich zugänglich gemacht werden. Ein öffentlich zugängliches Buch ist ein Buch, das niemals Urheberrechten unterlag oder bei dem die Schutzfrist des Urheberrechts abgelaufen ist. Ob ein Buch öffentlich zugänglich ist, kann von Land zu Land unterschiedlich sein. Öffentlich zugängliche Bücher sind unser Tor zur Vergangenheit und stellen ein geschichtliches, kulturelles und wissenschaftliches Vermögen dar, das häufig nur schwierig zu entdecken ist.

Gebrauchsspuren, Anmerkungen und andere Randbemerkungen, die im Originalband enthalten sind, finden sich auch in dieser Datei – eine Erinnerung an die lange Reise, die das Buch vom Verleger zu einer Bibliothek und weiter zu Ihnen hinter sich gebracht hat.

## Nutzungsrichtlinien

Google ist stolz, mit Bibliotheken in partnerschaftlicher Zusammenarbeit öffentlich zugängliches Material zu digitalisieren und einer breiten Masse zugänglich zu machen. Öffentlich zugängliche Bücher gehören der Öffentlichkeit, und wir sind nur ihre Hüter. Nichtsdestotrotz ist diese Arbeit kostspielig. Um diese Ressource weiterhin zur Verfügung stellen zu können, haben wir Schritte unternommen, um den Missbrauch durch kommerzielle Parteien zu verhindern. Dazu gehören technische Einschränkungen für automatisierte Abfragen.

Wir bitten Sie um Einhaltung folgender Richtlinien:

- + *Nutzung der Dateien zu nichtkommerziellen Zwecken* Wir haben Google Buchsuche für Endanwender konzipiert und möchten, dass Sie diese Dateien nur für persönliche, nichtkommerzielle Zwecke verwenden.
- + *Keine automatisierten Abfragen* Senden Sie keine automatisierten Abfragen irgendwelcher Art an das Google-System. Wenn Sie Recherchen über maschinelle Übersetzung, optische Zeichenerkennung oder andere Bereiche durchführen, in denen der Zugang zu Text in großen Mengen nützlich ist, wenden Sie sich bitte an uns. Wir fördern die Nutzung des öffentlich zugänglichen Materials für diese Zwecke und können Ihnen unter Umständen helfen.
- + *Beibehaltung von Google-Markenelementen* Das "Wasserzeichen" von Google, das Sie in jeder Datei finden, ist wichtig zur Information über dieses Projekt und hilft den Anwendern weiteres Material über Google Buchsuche zu finden. Bitte entfernen Sie das Wasserzeichen nicht.
- + *Bewegen Sie sich innerhalb der Legalität* Unabhängig von Ihrem Verwendungszweck müssen Sie sich Ihrer Verantwortung bewusst sein, sicherzustellen, dass Ihre Nutzung legal ist. Gehen Sie nicht davon aus, dass ein Buch, das nach unserem Dafürhalten für Nutzer in den USA öffentlich zugänglich ist, auch für Nutzer in anderen Ländern öffentlich zugänglich ist. Ob ein Buch noch dem Urheberrecht unterliegt, ist von Land zu Land verschieden. Wir können keine Beratung leisten, ob eine bestimmte Nutzung eines bestimmten Buches gesetzlich zulässig ist. Gehen Sie nicht davon aus, dass das Erscheinen eines Buchs in Google Buchsuche bedeutet, dass es in jeder Form und überall auf der Welt verwendet werden kann. Eine Urheberrechtsverletzung kann schwerwiegende Folgen haben.

## Über Google Buchsuche

Das Ziel von Google besteht darin, die weltweiten Informationen zu organisieren und allgemein nutzbar und zugänglich zu machen. Google Buchsuche hilft Lesern dabei, die Bücher dieser Welt zu entdecken, und unterstützt Autoren und Verleger dabei, neue Zielgruppen zu erreichen. Den gesamten Buchtext können Sie im Internet unter <http://books.google.com> durchsuchen.



## A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

## Consignes d'utilisation

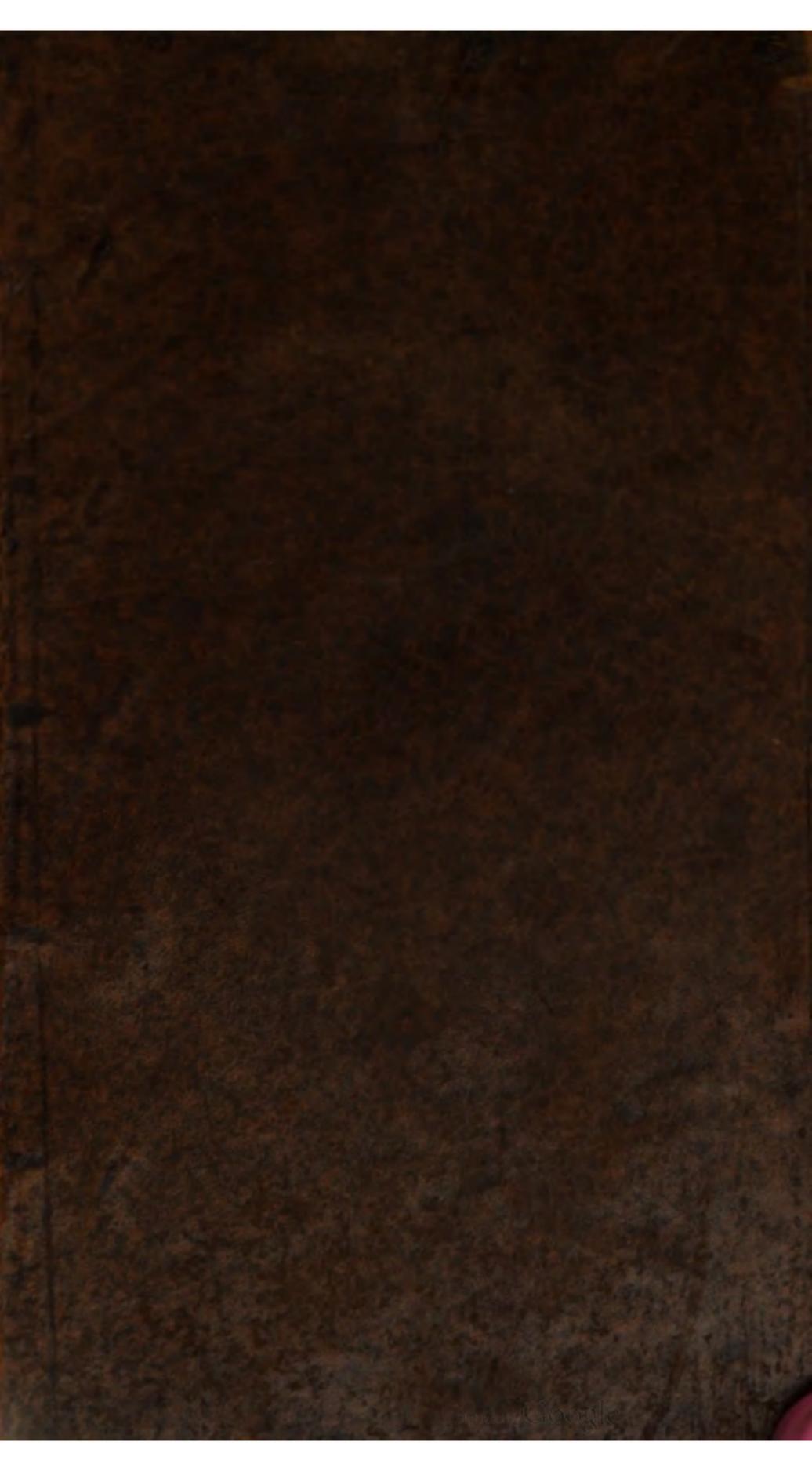
Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

## À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>



BIB. DOM.  
LAVAL.S.J.





474521  
BY 20/1/13







BIBLIOTHEQUE  
CHOISIE,  
POUR SERVIR DE SUITE  
A LA  
BIBLIOTHEQUE  
UNIVERSELLE.

Par JEAN LE CLERC.

ANNÉE MDCCVII.

TOME XIII.



A AMSTERDAM

J<sup>r</sup> Chez HENRI SCHELTE,  
MDCCVII.



# I N D I C E

## D E S

# L I V R E S

Contenus au XIII. Tome.

- |       |  |                 |
|-------|--|-----------------|
| I.    | <i>O</i> <i>Nomasticon</i> d'EUSEBE & de<br>S. JEROME, avec les notes de<br>J. BONFRERIUS & de J. LE<br>CLERC. . . . . | Pag. 1          |
| II.   | <i>Essai pour entendre S. Paul</i> , par<br>Mr. LOCKE. . . . .   | 38              |
| III.  | <i>Sa Paraphrase &amp; ses remarques</i><br><i>sur l'Épître aux Galates.</i> . . . .                                   | 74              |
| IV.   | — <i>Sur la I. Épître aux Corin-</i><br><i>thiens.</i> . . . .   | 84              |
| V.    | — <i>Sur la II. aux Corinthiens.</i><br>. . . . .  | 99              |
| VI.   | — <i>Sur l'Épître aux Romains.</i><br>. . . . .  | 106             |
| VII.  | — <i>Sur l'Épître aux Ephe-</i><br><i>siens.</i> . . . .   | 155             |
| VIII. | <i>Remarques sur la Réponse à</i><br><i>l'Histoire des Oracles</i> . . . .   | 179             |
| IX.   | <i>Remarques de Mr. CAPPEL,</i><br><i>sur le Pseaume CXLV.</i> . . . .   | 282             |
| X.    | <i>Bibliothèque Greque de Mr. FA-</i><br><i>BRICIUS, Tome I.</i> . . . .   | 327             |
| JXI.  | — <i>Tome II.</i> . . . .  | 337             |
|       | * 2  | XII. <i>Bi-</i> |

## INDICE DES LIVRES.

- XII. *Bibliothèque des Historiens*, par  
Mr. DU PIN. 348
- XIII. *Remarques sur le Bois Incom-  
bustible.* 351
- XIV. — *Sur le Bois Fossile*, par  
STELLUTI. 354
- XV. *Vie de Pythagore* par JAMBLI-  
QUE, publiée par Mr. Kuster. 363
- XVI. *Conjectures Physiques* de Mr.  
HARTSOEKER Livre III, & IV.  
376
- XVII. *Lettre de Mr. GRABE sur  
son Edition des LXX. Interprètes.*  
388
- XVIII. *Dissertations de Mr. RE-  
LAND. Tom. II.* 396
- XIX. *Histoire des Juifs*, par Mr.  
BASNAGE. 401
- XX. *La Foi & la Raison comparées,  
&c.* 412
- XXI. *Entretiens sur les Cocceiens  
& Voetiens.* 414
- XXII. *Réponse à Mr. Bayle*, par Mr.  
DE LA PLACETTE. 415
- XXIII. *Réponse au même*, par  
Mr. JAQUELOT. 416

# BIBLIOTHEQUE CHOISIE.

---

## ARTICLE I.

ONOMASTICON *Urbium & Locorum Sacrae Scripturae, seu Liber de Locis Hebraicis, Græcè primùm ab EUSEBIO CÆSARIENSI, deinde Latinè scriptus ab HIERONYMO; in commodiorem verò ordinem redactus, variis additamentis auctus, notisque & tabulâ Geographicâ Judææ illustratus, operâ JACOBI BONFRERII S. J. Recensuit & animadversionibus suis auxit JOANES CLERICUS. Accessit huic Editioni BROCARDI, Monachi ex Ordine Prædicatorum, Descriptio Terræ Sanctæ. A Amsterdam, chez Fr. Halma 1707. in fol. pagg. 200.*



**E**UX qui se sont servis des Commentaires de JAQUES BONFRERIUS sur le Pentateuque, sur Josué, sur les Juges & sur le livre de Ruth, savent  
Tome XIII.                    A                    assez

## 2 BIBLIOTHEQUE

assez que c'est l'un des meilleurs Commentateurs Catholiques , que l'on ait sur l'Ancien Testament. Un Auteur , \* qui a jugé des principaux Commentaires , que l'on a faits sur l'Écriture Sainte , en a à la vérité parlé assez froidement , en comparaison d'autres Ouvrages semblables , qu'il a beaucoup loués , & qui ne valent pas *Bonfrerius*. Mais il y a de l'apparence qu'il n'avoit pas beaucoup feuilleté les Ecrits de ce Savant Jésuite , lors qu'il en a publié le jugement , dont je viens de parler ; outre que l'on ne peut pas se fier à des décisions , qui sont souvent fondées sur je ne sai quelles vuës , qui n'ont point de rapport à la Vérité. Sans cela , il n'auroit pas manqué d'en parler autrement & de recommander la lecture de son *Onomasticon* , qui est le meilleur Ouvrage que l'on ait sur la Géographie de l'Écriture Sainte , & qui est comme un Commentaire sur tous les endroits des Livres Sacrez , où il est parlé d'un país , d'une ville , d'un bourg , d'une riviere , d'une montagne , d'un lac , d'un desert , d'une vallée , & en général d'un lieu dont le nom se trouve dans l'Écriture Sainte.

J'ai

\* *Rich. Simon* *Histoir. Crit. de l'A. T.*  
l. iv. III. ch. 12.

J'ai été souvent surpris qu'on ne l'eût pas rimprimé depuis, car il est certain que ceux qui étudient, avec quelque soin, l'Écriture Sainte, & qui veulent remonter jusqu'aux sources, ne sauroient s'en passer; puis qu'il n'y a aucun autre Ouvrage, qui puisse suppléer à l'usage de celui-ci, comme on le verra, par l'Extrait, que l'on en va lire.

Pour en donner une juste idée, il faut d'abord que nous parlions de l'Édition, qui en fut faite à Paris, en M DC XXXI. & que nous disions ce que l'Auteur s'y proposoit; après quoi, nous parlerons de cette seconde Édition, qui est infiniment plus belle, plus exacte, plus commode & plus correcte, que la première.

Il faut savoir, avant toutes choses, qu'*Eusebe* de Césarée, qui a été l'un des plus laborieux hommes de son tems, ayant remarqué que la plupart des Lecteurs de l'Écriture Sainte ne s'étoient point appliquez à la Géographie, & ne savoient pas où étoient les lieux, dont ils trouvoient les noms, avoit crû en devoir faire une espece de Dictionnaire Alphabethique. Il l'avoit disposé, selon l'ordre des livres de l'Écriture Sainte, en mettant ensemble

#### 4 BIBLIOTHEQUE

ble sur la lettre de l'Alphabeth, par laquelle ces mots commencent, dans la Version des Septante, tous ceux qui se trouvent dans chaque livre; sans néanmoins répéter, dans la suite, ceux dont il avoit parlé une fois. Cet Ouvrage fut traduit, corrigé & augmenté par S. *Jerôme*, dont on a eu le livre de *Locis Hebraicis*, pendant plusieurs siècles; sans savoir si l'Original d'*Eusebe* se trouvoit encore, jusqu'à ce que *Bonfrerius* l'ayant trouvé dans la Bibliotheque du Roi de France, le publia en M DC XXXI. D'abord il n'avoit lui même travaillé que sur la version de S. *Jerôme*, à laquelle seule ses notes se rapportent; mais ayant trouvé ensuite le texte Grec d'*Eusebe*, il l'y joignit, avec une version plus litterale, que n'étoit celle de S. *Jerôme*, & de petites notes marginales.

Pour rendre cet Ouvrage plus commode & plus utile, il ne se contenta pas de l'ordre des noms, comme ils étoient auparavant, rangez selon celui des livres de l'Écriture, & même en sorte que l'on n'avoit eu égard qu'à la seule premiere lettre du mot, sans prendre garde aux suivantes, comme nous le faisons à present dans nos *Dictionnaires*. *Bonfrerius* mit le tout en for-

C H O I S I E. 5

forme de *Dictionnaire* méthodique, afin qu'on pût trouver sans peine ce qu'on y chercheroit.

Comme l'Original avoit été fait sur la version des Septante, où les noms sont écrits autrement qu'ils ne le sont, non seulement dans nos versions modernes, mais même dans la Vulgate; l'Auteur a mis ces mêmes noms selon la maniere d'écrire de la Version Latine, dans leur ordre, en renvoyant aux endroits, où ils sont écrits autrement. La diversité que l'on voit dans ces noms vient ou de l'addition, ou du retranchement de quelques lettres, de leur transposition, ou de la corruption, qui s'y est glissée, par la faute des Copistes Grecs; qui ont estropié un infinité des noms, qu'ils ne savoient ni lire, ni prononcer, faute de savoir la Langue Hebraïque. Pour remedier encore mieux à ce défaut, *Bonfrerius* a marqué, dans ses Commentaires, les passages de l'Écriture, où ces noms se trouvent, & sur lesquels il en avoit parlé, dans les Commentaires qu'il a publiez, ou dont il esperoit de traiter, dans les autres, qu'il préparoit sur les livres suivans de l'Ancien Testament, & qui n'ont pas vû le jour.

## 6 BIBLIOTHEQUE

Lors qu'*Eusebe* & *S. Jérôme* avoient traité d'un lieu, en trop peu de mots, & qu'il lui sembloit qu'il y avoit quelque chose à ajoûter, il n'a pas manqué de le faire. Il ne fait pas même scrupule de s'éloigner de leurs sentimens & de les réfuter, lors qu'il croit qu'ils ont tort, comme il arrive assez souvent; mais il ménage beaucoup plus *S. Jérôme*, qu'*Eusebe*, parce que le premier, comme Auteur de la Vulgate, est plus respecté que l'Evêque de Cesarée, qui a été dans le parti des Ariens. *Bonfrerius* croit même que plusieurs fautes, que l'on trouve dans ce livre, sont plutôt du dernier; parce que quelquefois *S. Jérôme* a mieux parlé de quelques lieux, en d'autres endroits de ses Ouvrages.

Pour donner des exemples de cela; sur le mot *Garizim*, quoi qu'*Eusebe* dise fort bien, que ce fut de dessus cette montagne, que les bénédictions furent prononcées, (ἐνθα ἔσησαν οἱ τὲς εὐλογίας κατὰ λέξιν) *S. Jérôme* traduit: *maledicta resonabant*. S'il s'est exprimé ainsi, c'est sans doute par inadvertence, car il savoit bien que le mot εὐλογία signifie *bénédiction*; mais ce pourroit être une faute des Copistes. *Bonfrerius* a fait voir par Deut. XI,

29, 30. XVII, 12. & suiv. Jos. VIII, 30. & suiv. que S. *Ferôme*, ou les Copistes se sont trompez à cet égard.

Mais il marque une autre faute, qui ne peut être attribuée qu'à *Ensebe*, & qu'à S. *Ferôme*; & qui regarde la situation de cette Montagne, & de celle d'*Hebal*, qui lui est opposée. Ils disent tous deux, sur ce dernier nom, „ que c'est une montagne, dans la „ terre promise, où Moïse avoit ordonné que l'on dressât un Autel; „ & que l'on dit qu'il y a deux montagnes près de Jericho, vis à vis & „ voisines l'une de l'autre, dont l'une est la montagne de *Garizim*, „ & l'autre celle d'*Hebal*. Mais les „ Samaritains, *ajoutent-il*, montrent deux autres montagnes, voisines de „ Napoulouse; mais ils se trompent, „ car celles qu'ils montrent sont très-„ éloignées l'une de l'autre, en sorte qu'on ne peut pas entendre d'un „ côté ce que l'on dit de l'autre, „ comme l'Écriture le témoigne. Ils disent encore, sur le mot *Golgol* (autrement *Galgal*) qui étoit un lieu près de Jericho, & soutiennent l'un & l'autre, que l'Écriture nous apprend que *Garizin* & *Hebal* étoient proche de *Golgol*, ou *Galgal*; de sorte que les

## 8 BIBLIOTHEQUE

Samaritains se trompent, lors qu'ils les placent ailleurs. Au contraire, il paroît très-clairement, selon la remarque de *Bonfrerius*, par l'Écriture Sainte, que la montagne de *Garizim* étoit fort proche de *Sichem*; puis qu'on pouvoit entendre, depuis cette ville, un homme qui parloit au haut de cette montagne, comme il paroît par Jug. IX, 7. & suiv. C'est aussi ce que *Joséph* témoigne, en divers endroits de ses Ouvrages, comme en ses Antiquitez Judaïques Liv. IV. ch. dernier & Liv. XI. ch. dernier. S. *Jerôme* lui même place la montagne de *Garizim* près de *Sichem*, dans le discours qu'il a fait sur la mort de Ste. Paule.

Il y a divers autres endroits, où *Bonfrerius* montre, en gardant tous les ménagemens possibles pour les Auteurs qu'il commente, qu'ils ont avancé plusieurs choses contre l'Écriture Sainte.

Mais pour venir aux autres choses, qu'il a faites dans cet Ouvrage, s'étant apperçu qu'il y manquoit plusieurs noms de lieux, qui se trouvent néanmoins dans l'Écriture Sainte, il les a ajoûtez. Il y a même joint les noms de quelques villes, dont il n'est pas fait mention dans l'Écriture Sainte, mais

mais dont *Eusebe* & *S. Jérôme* parlent souvent, pour marquer la distance des lieux; comme le nom d'*Eleutheropolis*, ville bâtie après la ruine de Jérusalem, & celui de *Legion*; dont la première étoit dans le territoire de la Tribu de Juda & l'autre dans celui de la Tribu de Zabulon.

Pour n'être pas surpris des noms étranges, que l'on trouve dans cet Ouvrage, & que l'on ne se souvient pas d'avoir jamais lû dans l'Écriture; il faut savoir, comme on l'a déjà dit, que les noms propres ont été étrangement défigurés, dans la version des LXX. Intt. & l'on ne peut pas douter que cette dépravation ne soit très-ancienne, puisqu'*Eusebe* les produit ici très-souvent tout-estropiez. S'ils n'étoient pas le plus souvent redressés, dans la version de *S. Jérôme*, on auroit bien de la peine à deviner comment on doit les écrire en Hébreu. Le célèbre MS. de Vatican est étrangement corrompu à cet égard, comme *Bonfrerius* le remarque; celui d'Alexandrie est quelquefois plus correct, aussi bien que celui dont *Alde Manuce* s'est servi, pour faire son Edition. Je ne sai s'ils n'ont point été copiez sur des exemplaires retouchez sur les

versions d'*Aquila* & de *Symmachus*, qui avoient sans doute mieux écrit les noms propres Hebreux. Je ne parle pas de la Version, qui se trouve dans l'Édition d'Alcala de Henarès, qui a été corrigée sur l'Hebreu, par ceux qui l'ont publiée. Du tems d'*Ensebe*, les noms étoient déjà si corrompus, que l'on voit quelquefois le nom du même lieu, en differens endroits, écrit de differentes manieres, dont il n'y a qu'une qui soit bonne, & conforme à l'Original Hebreu; & même quelquefois corrompu, dans tous les endroits où il se trouve. La version de *S. Jérôme* les redresse en partie, & fait, comme je l'ai dit, qu'on peut les reconnoître; mais s'il y avoit apporté autant de soin que *Bonfrerius*, il auroit tout racommodé, & n'auroit pas redit sous differents mots corrompus la même chose. Tout ce qu'il auroit pu faire, en faveur de ceux qui avoient des exemplaires Latins, aussi gâtez que les Grecs, comme il y en avoit sans doute beaucoup, auroit été de mettre ces noms corrompus, dans leur ordre & de renvoyer les Lecteurs au véritable nom. Mais en ce tems-là l'ordre & la méthode étoient des choses peu connues; quoi que, faute de cela,

la, on tombe en mille erreurs & en mille contradictions.

Une preuve de cela, c'est que, dans ce même Ouvrage, S. *Jerôme* ayant voulu accommoder le livre d'*Eusebe* à l'Alphabet Latin, & ne l'ayant fait, qu'à demi, il y a causé une grande confusion. Non seulement il a rapporté au C les mots, qui commencent dans *Eusebe*, par un *Chi* Grec, comme il le devoit faire; mais il a mis à l'F les mots, qui commencent par un *Phi*, au lieu de les mettre au PH; & comme les Grecs n'ont point d'H ou de lettre, qui marque une aspiration devant les voyelles, mais qu'ils se servent pour cela de leur *Esprit âpre*; il n'y a dans le Latin de S. *Jerôme* aucun mot, qui commence par une H. Il a mis tous les noms, qui commencent par une voyelle, sur laquelle il a un *Esprit âpre*, sous cette voyelle, sans avoir aucun égard à l'aspiration. *Bonfrerius* a redressé tout ce désordre, & par-là a rendu très-utile & très-commode un Ouvrage, dont on avoit de la peine à se servir.

Il avoit d'abord, comme je l'ai dit, travaillé sur le seul S. *Jerôme*, mais ayant trouvé l'original Grec, il le mit à côté de la version. Cet Original étoit

plein de fautes, mais comme il ne s'en est trouvé qu'une seule Copie, jusqu'à présent, & que pour les noms, ils sont aussi corrompus dans nos MSS. de la Version des LXX, *Bonfrerius* a laissé la plupart de ces fautes, & n'a corrigé que celles, qui paroissent visiblement n'être que des bévuës des Copistes. Il a eu assez de peine à bien placer chaque article Grec, vis à vis du Latin auquel il répond; mais l'ordre & les choses mêmes l'ont conduit. Quoique les mots fussent ordinairement plus corrects, dans *S. Jérôme*, que dans le Grec; ce dernier peut néanmoins servir quelquefois à redresser le Latin. Au reste, comme il y a quelques noms dans le Latin, qui ne sont pas dans le Grec, il y en a aussi quelques uns dans *Eusebe*, qui ne sont pas dans *S. Jérôme*. On le verra d'abord en feuilletant le livre, où la première colonne contient la version de *S. Jérôme*, la seconde le texte Grec, & la troisième la version de *Bonfrerius*. Les vuides que l'on verra, tantôt dans la première & tantôt dans la seconde colonne, le feront connoître. Ce qui est entre deux en longues lignes, qui tiennent toute la largeur de la page, sont les additions de *Bonfrerius*.

Dans

Dans son Edition, les remarques étoient entremêlées au texte, & faisoient un effet defagreable à la vuë, outre qu'elles causoient quelque confusion. Mais dans cette Edition, on les a mises au bas de châque page, avec des chiffres, qui font voir les endroits auxquels elles se rapportent.

On y a fait encore diverses autres choses, qui la rendent préférable à la précédente. Premièrement, on a revû avec soin l'Edition de *Bonfrerius*, & on l'a comparée avec celle du P. *Martianay*, qui ayant eu des MSS. de S. *Ferôme*, que ce Jesuite n'avoit pas, a corrigé divers endroits de sa version; & outre cela a comparé de nouveau le texte Grec, avec le MS. de Paris, & a remarqué quelques endroits, où *Bonfrerius* s'en étoit éloigné sans nécessité. Par ce moyen-là, on a corrigé quantité de fautes qui étoient dans l'Edition du Jesuite, en partie, comme il semble, par sa faute & en partie par la négligence des Imprimeurs, & des Correcteurs. Par exemple, sur les mots *Fericho*, *Magdolus*, *Petra*, *Rama*, *Saalim* & sur quelques autres, on a ajoûté des lignes entieres, qui y manquoient; pour ne pas parler d'un grand nombre d'autres menues fautes

d'impression, qui étoient dans les remarques de *Bonfrerius*, & que l'on a corrigées.

On auroit pû joindre à ces remarques bien des choses, qui concernent la matiere même ; mais le Libraire s'adressa à moi, comme je le dis dans la préface, dans un tems, où j'étois tout occupé à la composition de mes Commentaires, sur les Livres Historiques du Vieux Testament ; & je ne pouvois faire autre chose, que donner quelques petites remarques Critiques, sur le Texte d'*Eusebe*, qu'il sembloit que *Bonfrerius* avoit un peu négligé ; parce qu'il ne s'étoit proposé d'abord, que de commenter & de suppléer S. *Jerôme*. On les trouvera ordinairement à la fin des notes de châque page, & l'on verra, par mon nom, qui est à la fin, ce que j'ai ajoûté ici.

J'en rapporterai quelques exemples, parce qu'ils peuvent servir ou à faire comprendre diverses regles de Critique, qui sont importantes ; ou à confirmer le jugement que j'ai fait de la Version de S. *Jerôme*, dans mes *Questions Hieronymiennes* ; ou à rétablir quelques passages, qui n'ont pas été corrigez par *Bonfrerius*, ni par le Moine

ne Bénédictin, qui a publié cet Ouvrage après lui.

Sur le mot *Abarim*, il y a *Na'ar*, nom de montagne, pour *Na'ar*, comme on trouve ce mot écrit, non seulement dans la version de *S. Jérôme*, mais encore dans les MSS. du Vatican, & de la Bibliothèque de *S. James* à Londres.

Pour *A'p'dim*, il faut lire *A'edim*, comme il y a dans le second de ces MSS. aussi bien que dans *S. Jérôme*. C'est que le P & le B se confondent facilement, dans un MS. où le bas du B est un peu effacé.

Il est dit Nomb. XXI, 1. que le Roi d'Arad ayant sù que les Israélites étoient venus *par le chemin des Espions*, il les attaqua. Il y a en Hebreu *derech haatharim* דרך האתרים. Les Septante ont traduit *o'don A'p'pein*, comme si ce dernier mot étoit un nom propre. Ainsi *Eusebe* avoit crû être obligé de mettre ce mot, dans son livre. Mais il a été étrangement corrompu aussi bien que deux mots suivans. *Bonfrenius*, ni le P. *Martianay* n'y ont pas touché, & comme je n'ai point vû le MSS. de Paris, je n'osai pas dire ce que j'en pensois dans mes notes, lorsque ceci s'imprima; mais après avoir  
con-

confidéré cet endroit, avec soin, & l'avoir comparé avec d'autres, je ne doute plus qu'on ne le puisse très-bien corriger. Il y a dans *Eusebe* : Ἀκθαρίμοις, σύνοδος τῶν κηταισκόπων, & dans S. *Jerôme* : *Abatharim*, pro quo *Aquila* & *Symmachus* exploratorum viam interpretati sunt. Il falloit lire, dans le Grec, Ἀεθαρίμ, Ἀκ. Σύμ. ὁδὸς τῶν κηταισκόπων. Souvent dans ce même Manuscrit & ailleurs dans les Peres Grecs, les noms de ces deux Interpretes sont marquez ainsi par des Abreviations. Aulieu d'*Abatharim* dans S. *Jerôme*, il falloit mettre *Atharim*, ou *Aetharim*; parce qu'il a accoûtumé d'écrire mieux les mots Hebreux, qu'ils ne le font dans *Eusebe*.

Dans l'article d'*Adama*, cette ville est nommée μία τῶν πέμπτης πενταπόλεως, ce qui ne signifie rien. Il faut ôter ce πέμπτης & traduire, avec S. *Jerôme*, una de quinque civitatibus. Le Copiste ayant mal entendu, ou mal lû d'abord, écrivit πέμπτης, au lieu de πενταπόλεως, & pour ne pas gâter son MS. ne voulut pas l'effacer.

Sur le mot *Aërmon* (Hermon, nom de montagne) il est dit que les Phéniciens le nomment Ἀνιὼς, au lieu qu'ils l'appelloient *Sirjon*, ou, si l'on veut, *Sar-*

*Sarjon.* Mais il faut lire ici, avec S. *Jérôme*, & les plus anciens MSS. des LXX. Σασιώε, qui est la même chose que Σασιών, en transposant deux lettres. Plus bas au lieu d'Ανέε, il faut lire Σασίε, avec S. *Jérôme*.

Il est parlé dans 2. Sam. XXIV, 6. d'un país nommé en Hebreu *Thabthim Hhodshi* תחתים חרשי. Les Exemplaires de la Version de Septante ont étrangement défiguré ces mots, que l'on trouve écrits ainsi dans le MS. du Vatican: Θαβασών ἢ ἱσιν Αδασσῶ, dans celui d'Alexandrie, Ε'δασών Αδασσῶ, & dans l'Edition d'Alde: Αιδών κ; Δασσι. Dans le Grec d'*Eusebe*, il y a: Αμειθρα ἢ Αδασσι σημαίνε κατωτέρων ὁδόν. Mais S. *Jérôme* a lû autrement, puis qu'il traduit: *Æthon Adasai, pro quo Symmachus posuit inferiorem viam.* Ainsi au lieu de σημαίνε, il faut lire Συμ. *Symmaque*, dont les Copistes ont fait mal à propos σημαίνε, & *Bonfrenius* σημαίνε. On peut voir par cette remarque, & par les précédentes, qu'on peut souvent corriger heureusement & sûrement les Originaux corrompus, par le moyen des anciennes Versions; quoi que cela puisse paroître étrange à ceux qui n'entendent pas la Critique, & que l'on ait extrêmement  
crié

crié contre *Louis Cappel*, pour l'avoir dit. J'avoué qu'il faut aller bride en main, en cette occasion, & être bien assuré, avant que de toucher au Texte, que l'Interprete n'a point traduit d'une certaine maniere par conjecture, ou n'a point employé de periphrase trop hardie; mais à cela près, on peut assez se fier aux anciennes Versions, & corriger par leur moyen les Originaux; sur tout lors que l'on voit clairement de quelle maniere l'Original a pû être corrompu.

Dans l'article d'Agai (c'est à dire, *Hai*, y) *Eusebe* & *S. Jérôme* disent que cette ville étoit à l'Occident de *Bethel*, ce qui est directement contraire à divers passages de l'Écriture, qui, selon la remarque de *Bonfrerius*, mettent clairement *Bethel* à l'occident de *Hai*. Voyez Gen. XII, 8. Jos. VII, 2. VIII, 9. Le plus court est sans doute de dire qu'*Eusebe* a mis l'occident pour l'orient, par inadvertence, ou par manque de mémoire; & que *S. Jérôme* l'a suivi, sans y prendre garde. Mais le P. *Martianay* tord entièrement leurs paroles, pour y trouver un sens, qui ne contredise pas l'Écriture; comme si être à l'occident de *Bethel* signifioit être vers les parties occidentales de *Bethel*.

Il ne faut pas s'imaginer qu'*Eusebe* & *S. Jérôme* ayant demeuré dans la Palestine, ils ne pouvoient pas commettre de semblables fautes; puis qu'il est certain qu'ils en ont commis plusieurs autres, comme on le peut voir dans l'Article d'*Hebal*, ainsi qu'on l'a déjà remarqué. Outre cela, il se peut faire fort facilement que ceux, qui ont demeuré dans une Province, n'aient pas été par tout, & ne la connoissent pas parfaitement. Il y a même très-peu de gens, qui connoissent exactement la situation de tous les lieux de la Province dont ils sont nez, à vint lieuës à la ronde. Ajoûtez à cela, qu'il s'agit d'anciennes villes, qui ne subsistoient que dans quelques mesures, où dans quelques villages, où l'on n'alloit pas beaucoup.

On a vû quelques passages, où les exemplaires de la Version des Septante, qui sont venus jusqu'à nous, sont plus corrects que celui du livre d'*Eusebe*; mais il y en a d'autres, où ce dernier est plus correct, à son tour, que les exemplaires de cette ancienne Version. Par exemple, il est dit 1. Sam. XXIV, 3. que Saül poursuivit David, avec trois mille hommes choisis, *par les rochers des chevreuils*, en Hebreu,

breu, היעלים, que nous prononçons aujourd'hui *hajjebelim*. Mais les LXX. prenant cela pour un nom propre, & prononçant autrement que nous, avoient mis Αιαλιμ, comme il paroît par *Eusebe*, qui dit qu'*Aquila* avoit traduit ce mot *des cerfs*, & Théodotion *les pierres des cerfs*. On ne peut pas douter qu'il ne s'agisse de l'endroit, que je viens de marquer; mais comme nos MSS. de la Version des LXX. ont, en cet endroit, ou Σαδδαιμ, comme il y a dans les MSS. du Vatican & d'Alde; ou Αειαμειν, comme l'on trouve dans le MS. d'Alexandrie; *Bonfrerius* n'a pas pû trouver l'endroit, auquel *Eusebe* avoit eu égard; & le P. *Niartianay* a mis ridiculement *Achia-lim* dans S. *Jerôme*, pour *Aialim*, comme il y a, dans l'Édition d'*Erasme*. Ce Bénédictin a préféré ici un MS. à d'autres, sans aucune raison, & je ne doute pas qu'il ne l'ait fait, en beaucoup d'autres occasions. Quand on se conduit de la sorte, on est en danger de commettre quantité de fautes grossières.

Dans l'article *Ailath*, nom d'une ville, qui étoit sur la mer rouge, *Eusebe* avoit dit que cette ville étoit εν ισάπιδ, ce qui veut dire, que c'étoit

toit une ville maritime, car τὰ ἔχματα, ou ἔχματα γῆς les extremitex de la terre signifie souvent les bords de la mer. Ainsi S. Jerôme n'avoit que faire d'ajouter *Palæstina*, comme si Eusebe avoit voulu dire que cette ville étoit à l'extremité de la Palestine, qui ne s'étendoit pas jusqu'à la Mer Rouge; quoi que les Rois de Juda aient été, pendant quelque tems, maîtres d'Etsjongeber & d'Ela. Il traduit encore, à la fin de cet Article, Αἰλὰμ ἢ ἀλλοφύλων, *urbs quædam Palæstina Ælam*. Mais outre que c'est la même ville, οἱ ἀλλόφυλοι ne signifie pas la Palestine, & si les Septante nomment souvent ainsi les *Philistins*, il ne s'ensuit pas que ce mot signifie toujours ces peuples, dans Eusebe, qui nomme quelquefois ainsi en général ceux qui n'étoient pas Israélites. Cependant S. Jerôme s'y est plus d'une fois trompé.

Il y a Ἀμαληκίτης & en Latin *Amalecites*, pour le nom d'un país, mais il faut écrire en Grec, comme on le fait, Ἀμαληκίτης, en sousentendant γῆ, *terra*, car Ἀμαληκίτης est le nom de l'habitant de ce país-là. Cette faute ne seroit pas considerable, si elle n'étoit qu'en cet endroit; mais comme elle se trouve plus d'une fois, en

ce

ce livre, il est bon de la remarquer. On peut connoître à cela que S. Jérôme, qui l'a commise, n'étoit pas si extraordinairement savant en Grec; que le P. *Martianay*, qui n'y entend rien, se l'imagine. C'est de même que si l'on disoit qu'*Italus* est le nom d'un pais, en le confondant avec *Italia*, & qu'on voulût passer pour un savant homme en Latin. On peut faire des fautes par inadvertence, & on en trouve dans les Ecrits des plus savans hommes; mais on n'en peut pas faire de cette espece, & y retomber plus d'une fois, supposé qu'on entende une Langue à fonds.

Sur le mot *Arnon*, qui est le nom d'une riviere à l'orient du Jourdain, sur les frontieres des Moabites, *Eusebe* dit τὸ ἐξίχεν ἀπὸ τῶν ὀρείων τῶν Ἀμωρραίων, ce qui veut dire : *qui sort du pais des Amorrhéens*. Mais S. Jérôme en a fait une montagne, dont il n'est fait mention en aucun passage de l'Écriture Sainte; parce qu'il a traduit, *rupes in sublime porrecta*, ne sachant pas que le verbe ἐξίχεν, quand il s'agit d'une riviere, signifie *sortir*. Voyez Nom. XXI, 13. & ce que j'ai remarqué sur le mot *Arnon*, dans mes remarques sur l'Indice Géographique de *Sanson*.

A

A l'article *Afor*, qui étoit une ville de la Tribu de Nephthali, *Eusebe* dit que c'étoit la *Metropole* de tous les *Royaumes* des nations étrangères, ἀλοφύλων, que *S. Jérôme* a traduit *Philisthiim*. Cependant on fait que les *Philisthins* avoient leurs terres, dans un coin du pais de *Chanaan* tout opposé. J'ai déjà dit la raison, qui a trompé *S. Jérôme*.

Sur *Astaroth Carnaim*, on a laissé πῶ Σοδομίτῳ, qui est un solecisme, pour πῶ Σοδομίτιν le pais de *Sodome*. *S. Jérôme* a mal traduit ἐπὶ πῶ Σοδομίτιν, in *supercilio Sodomorum*, au lieu de traduire *supra tractum Sodomiticum*, ou au Nord du pais de *Sodome*, comme je l'ai déjà remarqué dans mes *Questions Hieronymiennes*.

Sur le mot Ἀὐλὼν, il faut lire non ἐπίμηκον, qui n'est pas un nom Grec, mais ἐπιμήκης. *S. Jérôme* & *Eusebe* parlent de la grande *Campagne*.

Au mot *Balanus*, *Eusebe* & *S. Jérôme* disent que l'on voyoit encore un chêne près de *Napoulouse*, qui y avoit été du tems d'*Abimelech*. *Bonfrerius* ne pouvoit le croire, & il avoit raison. Je m'en suis aussi moqué, en apportant là-dessus un passage de *Cicéron*, où l'on augure qu'on appelleroit le

*Chêne*

*Chêne de Marius* quelque Chêne, qui feroit planté à peu près vers le même lieu, où *Ciceron* avoit dit qu'il étoit parti une Aigle de dessus un Chêne, qui avoit donné un bon Augure à *Marius*. Celui qui parle en cet endroit de *Ciceron*, qui est au I. Liv. des Lois ch. I. dit qu'il y a bien d'autres choses, que l'on a perpetuées de cette maniere. On en peut voir un autre exemple, sur le mot *Arbo*.

Dans l'article de *Bethlehem*, il est dit que l'on y montrait le *sepulcre de Jesse & de David*, quoi que l'Écriture nous apprenne que *David* fut enseveli dans la cité de *David*. Le P. *Martianay* rejette cette faute sur *Eusebe*, que *S. Jérôme* n'a fait que suivre, sans l'approuver. Mais puis qu'il prenoit bien la peine d'augmenter ce livre d'*Eusebe*, & qu'il a même augmenté cet article, il l'auroit bien dû corriger; & je croi qu'il l'auroit fait, s'il y eût pensé. Du reste, à l'égard de l'érudition, *S. Jérôme* ne pouvoit surpasser *Eusebe*, que dans la connoissance de la Langue Hébraïque, & de la Latine; mais *Eusebe* en savoit autant que lui, pour ce qui regarde l'Histoire Sacrée & profane, & avoit plus lû d'Auteurs Grecs, que *S. Jérôme* n'en pouvoit en-

entendre. Ainsi si *Eusebe* a pu se tromper, en ceci; je ne vois pas pourquoi *S. Jérôme* n'auroit pas pû tomber dans la même faute, ou par inadvertence, ou par défaut de mémoire.

Il semble qu'il ait voulu corriger *Eusebe*, sur le mot *Cades Barne*, où cet Auteur dit que *Petra* étoit une ville de Palestine, & où *S. Jérôme* met, dans sa version qu'elle étoit *en Arabie*; en quoi il a sans doute raison.

Mais il y a un autre endroit, où si ses paroles ne sont pas corrompues, il a suppléé mal à propos ce qu'il croyoit manquer à *Eusebe*. *Cana*, dit-il, *jusqu'à Sidon la grande, de la tribu d'Aser*. Ces mots *jusqu'à Sidon la Grande* sont tirez de *Jos. XIX, 28.* où ils suivent immédiatement le mot *Cana*. *Eusebe* auroit mieux fait de les omettre, car il n'ont point de liaison nécessaire avec ce mot, que pour marquer les limites de la tribu d'Aser, qui s'étendoient depuis *Cana*, jusqu'aux terres des Sidoniens. Ces mots ont embarrassé *S. Jérôme*, qui a ainsi suppléé ce qu'il croyoit manquer: *Canā, usque ad Sidonem majorem. Est quippe & altera minor, ad cujus distinctionem major hæc dicitur. Fuit autem Cana in Tribu Aser &c.* S'il n'y a point de

Tome XIII. B faute

faute de Copiste, dans ces mots, on ne peut comprendre où S. Jérôme a trouvé une petite Sidon. Car l'Écriture nomme cette ville Sidon *la grande*, parce que c'étoit la plus grande ville de la Palestine, en ces tems-là. On croit donc qu'il a voulu distinguer une petite & une grande Cana. Mais il faut avouer que cette conjecture n'a été inventée, que pour le tirer d'affaires.

Sur les mots *cata ta Chrysea*, dont on se servoit pour marquer certaines montagnes, où il y avoit des mines d'or, dans l'Arabie deserte; *Eusebe* avoit dit, que l'on disoit aussi qu'il y avoit eu autrefois des montagnes, avec des mines d'or, près des mines de cuivre qui sont en *Pheno*, *en Phœni*. C'est ce qui paroît par la version de S. Jérôme, de l'édition du P. *Martianay*, où il y a, *metalli æris Phæno*. Les Copistes qui ne savoient pas ce que vouloit dire *en Phœni*, avoient fait de ces deux mots *ἐμφαίνεν*, & *Bonfrerius* avoit traduit *λίγεται ἐμφαίνεν fertur verisimile*. Le Moine *Bénédictin* dit, dans sa remarque, qu'il n'a pas pû trouver, dans les *Geographes*, où étoient ces mines de *Phenum*. Cependant *Eusebe* & S. Jérôme le disent très-clairement sur le mot

mot *Fenon*, ou *Phinon*, où ils affu-  
rent que c'est une ville d'Idumée, entre  
Petra & Zoara. Ces mines sont assez cé-  
lebres, dans l'histoire Ecclesiastique;  
parce que, sous les Empereurs Payens,  
les Chrétiens ont souvent été condam-  
nez à y aller travailler. *Bochart* avoit  
recueilli plusieurs passages des Peres  
là-dessus, dans son *Hierozyicon* P. 2.  
Liv. III. c. 13. & *Holstenius* en avoit  
parlé, dans ses notes sur *Carolus à S.  
Paulo*, sur le Patriarchat d'Antioche.  
C'est ce que j'ai remarqué dans la no-  
te sur ce passage, où j'ai dit qu'il fal-  
loit pardonner au P. *Martianay* de n'a-  
voir sù trouver où étoient ces mines;  
parce qu'en publiant la Version de S.  
*Jerôme* plus correctement, il nous a-  
voit donné le moyen de rétablir en  
divers endroits le texte d'*Eusebe*. Mais  
comme c'est un homme incorrigible  
& aussi violent dans ses Ecrits, qu'il  
paroît doux dans la conversation; il  
mérite qu'on le lui reproche, comme  
une marque de négligence, & d'igno-  
rance dans l'Histoire & dans la Géo-  
graphie Ecclesiastique. Il auroit pû ap-  
prendre ce qu'il ignoroit du P. de  
*Montfaucon*, son Confrere, qui est  
infinitement plus habile que lui; car ce  
savant homme parle de cet endroit

sur le livre de de S. *Athanase*, intitulé *l'histoire des Ariens, aux Moines*, nomb. 60. ou pag. 380. du 1. Tome de l'Édition de Paris, publiée en M DC XCVIII.

Sur le mot *Dedan*, qui est le nom d'une ville d'Idumée, *Eusebe* avoit remarqué qu'elle étoit proche de *Phæno*, car il faut lire ici τῆ Φαινοί, & non Φαινα, & dans le Latin, *Metallo Phæno*. J'ai déjà parlé de ce lieu.

Il y avoit une ville, dans la Tribu de Juda, qui s'appelloit *Thekoa*, & c'étoit la patrie du Prophete *Amos*, comme il paroît par Am. I, 1. Il y a dans l'Hebreu; qu'il étoit d'entre les marchands de bétail de *Thekoa*. Les LXX. Intt. avoient mis ΕΚΘΕΚΟΥΕ, qui devoit être partagé en deux mots, ἐκ Θεκῆ. Aulieu de cela, *Eusebe* n'en fait qu'un seul mot *Ecthecue*, quoi qu'il n'ignorât pas, qu'il y avoit une ville nommée *Thecua*. S. *Jérôme* auroit dû le corriger.

Sur le nom d'*Emath*, ville de Syrie, du côté de Damas, il dit ἡ διήλθον οἱ ἀεὶ τὸν Ἰησοῦν καπίσκοποι, ce qui veut dire, par où *Josué* & les espions, qui étoient avec lui, passèrent. Il fait allusion à Nom. XIII, 22. où il est dit que *Josué* & les autres espions s'a-

s'avancèrent jusque-là. S. *Ferôme* a traduit : *quam transierunt exploratores, qui ab Josue missi sunt* ; ce qui est faux , car les Espions que Josué envoya n'allerent qu'à Jericho. S. *Ferôme* croyoit peut-être lire *σι εἰς τὴν Ἰερουσαλὴμ*, mais cette expression ne quadre point à l'histoire, qui est racontée dans le livre des Nombres. La mémoire ne fournit pas à S. *Ferôme* l'histoire, dont il s'agit ici, & il n'entendoit pas bien l'expression d'*Eusebe*.

Dans l'article d'*Evila*, *Eusebe* cite un passage de *Joséph*, où il est fait mention d'un país des Indes, près du fleuve *Cephen*, ou *Cophen*, país que cet Historien nomme *ισεΐα*. Il y a dans les Editions & dans les MSS. de *Joséph*, que nous avons, *Συεΐα*. Mais feu Mr. *Bernard*, Théologien d'Oxford, dans les notes qu'il avoit commencé à faire sur *Joséph*, cite un Exemplaire MS. de ce livre d'*Eusebe*, où il y a *Οΐεΐα*. Je me suis informé, avec soin, de ce MS. mais on m'a répondu que ce n'étoit qu'une copie moderne du MS. de la Bibliothèque du Roi de France. Si celui, qui l'a faite, a mal copié cet endroit, il ne faut pas prendre cela pour une diversité de leçon ; & s'il a prétendu le corriger, il devoit être en

état de rendre raison de sa correction. Il n'y a aucun pays, que l'on sâche, dans les Indes, près du fleuve *Cephen*, ou *Cophen*, qui ait été nommé *Ieria*, ou *Syria*, ou *Oria*. Les Géographes ne nous fournissent aucun nom semblable.

J'ai déjà dit que nos Auteurs nous apprennent, dans l'article de *Phinon*, la situation des mines de *Phæno*. Ce mot est écrit *Φαινῶν* au nominatif, mais il y a de l'apparence, qu'il faut lire *Φαινῶ*, car c'est ainsi qu'on nomme communément le lieu, où se trouvoient ces mines. Je m'étonne que ce nom soit encore ici omis, dans la Version de *S. Jérôme*. Je ne sai si l'on a bien consulté les MSS. en cet endroit.

Sur le mot *Lasa*, *Bonfrerius* & le P. *Martianay* ont laissé *τῷ Σοδομίτῳ*, pour *τῆν Σοδομίτην*, ce qui est la même chose que si l'on disoit: *illam Italum*, pour, *illam Italiam*. J'ai déjà relevé cette faute, que l'on trouve encore ailleurs, dans l'Édition du P. *Martianay*, dans mes *Questions Hieronymiennes*.

Sur les mots *Mabfar Tyri*, au lieu de ces mots: *Ἀκύλας ἄρμα Τύρα*, il faut lire: *Ἀκύλας καὶ Σύμμαχος, ὀχύρωμα Τύρα*, comme on le peut comprendre  
par

par la Version Latine, qui est ici plus entiere que le Texte.

Mais il y a un endroit, où l'Interprete Latin a entierement gâté la pensée d'Ensebe, qui, après avoir parlé de *Madian*, pais près de la mer Rouge, d'où étoit le Beau-pere du Moïse, ajoûte que l'Écriture appelle aussi des filles Moabites les filles de *Madian*, qui appartiennent à une autre ville, que l'on montre & qui est deserte. Il entend une ville, qui étoit à l'orient de la Mer Morte, & il fait visiblement allusion à Nomb. XXV, 1. Aulieu de cela, S. Jérôme met: *legimus & filias Obab* (comme si aulieu de *Ἰζααρίπας Μωάβ*, il eût lû, ou crû qu'il falloit lire *Ἰζααρίπας Ω'βάβ*) *soceri Moysi filias Madian*. Il n'y avoit aucune raison de changer l'Original, & il n'est pas même vrai que les filles du Beau-pere de Moïse soient nommées dans l'Écriture, *filles de Madian*. Ce qu'il ajoûte est encore plus faux, par rapport aux filles de Jethro: *sed hæc alia civitas est ὀμάνουρος ejus, juxta Arnonem, & Areopolin, cujus nunc ruinae tantummodò demonstrantur*. Il est certain que Jethro étoit du pais de *Madian*, situé à l'entrée de l'Arabie, & non de celui qui touchoit celui des Moabites. Pour

moi, je pardonne sans peine cette faute & toutes les autres semblables à *S. Jérôme*; mais je ne saurois entreprendre de les défendre. Je sai qu'un homme, qui travaille beaucoup, se trompe souvent par inadvertence, ou par une espece de foiblesse, qui nait ordinairement d'une attention lassée, par trop de travail. J'avouë que cela m'est arrivé à moi même, plus d'une fois. Mais si je pardonne aux Anciens cette espece de fautes, je prétends qu'on ait aussi la même indulgence pour les Modernes, & qu'on ne les meprise pas, en comparaison des Anciens; comme si le privilege de commettre des fautes & d'être pardonné ne se donnoit point pendant la vie de ceux qui écrivent; mais seulement quelques siecles, après la mort des Auteurs.

*Eusebe* met *Milet*, entre les noms propres, qui se trouvent dans *Ezechiel*. *Bonfrerius* cependant ne l'a pû trouver dans ce Prophete, mais il se trouve Ch. XXVII, 18. Le P. *Martianay* n'a apparemment pas pris la peine de le chercher, ou ne l'a pas sù trouver. C'étoit néanmoins une chose digne de son loisir, puis qu'il publioit *S. Jérôme*.

Je croi que, sur le mot *Misor*, *Eusebe* & *S. Jérôme* ont mis par inadvertence

tence *Gabalene*, pour *Galaaditidi*; car c'est d'une ville du pais de Galaad, dont il s'agit; à moins qu'on n'aime mieux dire que la fin du mot étant effacée, les Copistes l'ont mal suppléée. Mais il est difficile de croire que cela soit arrivé dans le Latin, aussi bien que dans le Grec, & il y a beaucoup plus d'apparence qu'*Eusebe* ayant fait cette faute, *S. Jérôme* ne l'a point corrigée.

Il seroit étonnant que les *LXX* & *S. Jérôme* après eux, aient crû que *Morasthi* est le nom de la patrie du Prophete Michée, qui se nommoit *Maresa*, ou *Moresa*; si l'on ne savoit pas qu'ils n'avoient que très-peu de connoissance de l'Analogie de la Langue Hebraïque. *Morasthi* est un nom que les Grammairiens Grecs nomment *Ethnique*, ou *de nation*, & non de lieu. C'est comme si l'on disoit que *Romanus* est le nom de la patrie de Cesar, & qu'il étoit de *Romanus*. J'ai fait voir, dans mes *Questions Hieronymiennes*, que *S. Jérôme* n'avoit aucune Grammaire Hebraïque exacte; ce qui fait qu'il se trompe souvent, faute de savoir l'Analogie de cette Langue.

Quelquefois nos deux Auteurs se contredisent & l'un met à l'Orient ce

que l'autre place à l'Occident. *Eusebe* dit que l'on montroit la montagne de *Nebo* à six mille d'*Esbu* vers l'Occident; ce qu'il faut assurément entendre par rapport à cette ville, qui étoit plus à l'Orient, que le mont *Nebo*. Néanmoins *S. Jérôme* le met à l'Orient. De même, sur le nom d'une ville du pais de Galaad, nommée *Ramoth*, *Eusebe* la place à quinze milles de *Philadelphie* à l'Occident; mais son Interprete la met à l'Orient, en quoi il se trompe. Mais il est facile & pour celui, qui dicte à un Copiste, & au Copiste même de mettre l'un pour l'autre.

Au mot *Sennaar*, il y a un fragment d'*Hestius*, qui donne à Jupiter le surnom d'*Enyalis*, qui se donne ordinairement à Mars. Le *P. Martianay* nous dit qu'il a lû plusieurs choses, dans les bons Auteurs, de *Jupiter Enyalien*. Il en devoit citer quelcun, car il auroit appris au Public une chose, que bien des gens ignorent; quoi qu'ils aient lû les bons Auteurs, avec plus soin que lui.

Je ne m'arrêterai pas davantage à remarquer ce qu'il y a de particulier dans les nouvelles notes. Ce que j'en ai dit suffit pour faire voir qu'elles étoient

étoient nécessaires, & l'on s'en convaincra encore plus, si on les parcourt. On le peut faire, en peu de tems, parce qu'elles sont extrêmement courtes.

On trouve ensuite la Carte de la Judée, par *Bonfrerius*, avec quelques remarques du même Auteur; où il fait voir de grosses fautes qu'*Adrichomius* avoit commises, dans la sienne. Cet *Adrichomius* a passé long-tems pour l'Auteur le plus exact, que l'on eût pour la description de la Palestine, parmi ceux qui ne l'avoient pas examiné. Mais ceux qui ont comparé sa Carte, avec celle de *Bonfrerius*, y ont découvert de grandes fautes; & en effet, il étoit impossible de réüssir en cela, sans entendre l'Hebreu.

A la fin, on a mis la description de la Terre Sainte, par le Moine *Brocard*, qui vivoit sur la fin du XIII. siècle, & qui décrit assez bien la situation des lieux, par rapport aux vents. Il marque, par exemple, tous les environs de la ville d'*Acco*, 1. au Septentrion; 2. au Nord-est; 3. à l'Est; 4. au Sud-est; 5. au Sud. Il décrit aussi divers autres lieux, en particulier, & il n'est point à mépriser. Son livre étoit devenu rare, & on l'a tiré d'un recueil de *Simon Gryneus*, imprimé

à Bâle en 1555. & intitulé: *Novus Orbis* &c.

Au reste , quoi qu'on ait marqué diverses fautes d'*Eusebe* & de *S. Jérôme* & quelques défauts de leur Commentateur ; cela n'empêche pas qu'*Eusebe* & *S. Jérôme* ne disent ordinairement la Verité , aussi bien que leur Interprete ; & qu'en les joignant tous ensemble , on ne doive regarder cet Ouvrage , comme le meilleur , qui ait été fait , sur la Géographie Sacrée. On ne peut apprendre , que d'*Eusebe* & de *S. Jérôme* , ce que l'on croyoit de leurs tems touchant la situation des lieux de la Palestine , & ce qui restoit encore alors des anciennes villes , qui avoient été en ce pais-là. *Bonfrerius* a d'ailleurs travaillé sur cette Geographie , avec tant de peines & de soins , qu'à tout prendre , on ne peut rien trouver de meilleur , & qu'on n'ajoutera même desormais que peu de chose à son travail.

## ARTICLE II.

*A Paraphrase and Notes on the Epistles of S. PAUL to the GALATIANS, I. and II. to the CORINTHIANS, to the ROMANS, to the EPHESIANS; to which is prefixed an Essay for the understanding of S. PAULS Epistles, by consulting S. PAUL himself. A Londres 1707. chez A. & J. Churchill, in 4°.*

**C**E sont ici les Remarques postumes de Mr. *Locke*, sur cinq Epîtres de S. Paul, desquelles nous avons dit un mot, dans le Tom. VI. en faisant l'Eloge de l'Auteur. Il avoit trouvé à propos de publier les Epîtres, qu'il avoit expliquées, selon l'ordre que l'on voit dans le titre général de son Ouvrage; & nous avons differé à en parler, jusqu'à ce qu'il fût complet. Nous pourrons le faire à présent plus exactement, & d'une maniere plus instructive, que nous ne l'aurions fait d'abord; parce que l'on a publié, pour mettre au devant de ces cinq Epîtres, une longue Préface, où Mr. *Locke* marque les regles & la methode,

de, qu'il a suivies, pour expliquer S. Paul, & qui méritent d'être examinées avec soin, par tous ceux qui lisent les Ecrits de cet Apôtre, avec quelque attention.

I. *An Essay for the understanding of St. Pauls Epistles, by consulting St. Paul himself.* Pagg. 24. C'est là le titre de la Préface générale, qu'il est tout à fait nécessaire de bien entendre, pour juger solidement de l'explication des cinq Epîtres de S. Paul, que Mr. *Locke* a donnée au Public.

1. Il y a deux sortes de choses, qui rendent les Ecrits de S. Paul difficiles à entendre. Les unes lui sont communes, avec les autres Auteurs des livres du Nouveau Testament; & les autres lui sont particulieres. Pour commencer par les premières, il a écrit dans une Langue qui est à présent morte, & outre que les mots, dont il se sert, sont Grecs, le tour de l'expression est Hebreu, ou Syriaque. On trouve, dans ses Epîtres, quantité d'Hebraïsmes; comme, par exemple, lors qu'il donne aux verbes Grecs la signification de la conjugaison Hebraïque *Hiphil*, qui étoit inconnue aux Grecs. Outre cela, les sujets qu'il traite étoient si nouveaux & les doctrines, qu'il enseigne,

seigne, étoient si éloignées des notions, qui étoient alors établies dans le monde; que les termes les plus remarquables, qu'il employe, signifient dans ses Ecrits toute autre chose, que ce qu'ils signifioient dans le langage ordinaire. Ainsi si l'on joint tout cela ensemble, on peut dire que le Nouveau Testament est écrit dans un Langage, qui lui est particulier.

\* Il est certain que les Payens, ou ceux qui ne savoient que la Langue Greque, & qui n'avoient d'autres connoissances, que celles que l'on auroit parmi les Grecs, ou par l'étude des Sciences, ou par l'usage ordinaire de la vie, n'étoient pas en état d'entendre tous les raisonnemens de S. Paul, & les endroits où il y a des Hebraïsmes trop obscurs; mais on ne peut guere nier, que tout le monde ne pût assez entendre ce qu'il y a d'historique & de moral & même toutes les doctrines importantes, qu'il y a dans le Nouveau Testament, à quelques endroits près. Outre cela, Mr. *Locke* a fort bien remarqué, dans son † *Christianisme Raisonnable*, que les Epîtres  
n'é-

\* *Remarques de l'Auteur de la B. C.*

† *Pag. 295. & suiv. de la 2. Edition Angloise.*

n'étoient pas écrites pour instruire de la Religion Chrétienne, ceux à qui elle étoit inconnüe, mais pour affermir les fideles dans le Christianisme. Ainsi la matiere ne leur étoit pas si nouvelle, qu'elle l'auroit été à des Payens.

Ce que je viens de dire regarde les Grecs, mais il est certain que ceux qui étoient nez Juifs, & les Profelytes Grecs accoûtumés à la lecture de l'Ancien Testament, en Grec, pouvoient assez facilement entendre le Nouveau; parce qu'ils entendoient un Grec mêlé d'Hebraïsmes, & que les matieres, dont il est parlé dans le Nouveau Testament, ne leur étoient pas tout à fait inconnues. Il y a bien plus de peine pour les hommes, qui vivent aujourd'hui, à l'entendre, quoi qu'ils en aient des versions en leurs Langues; parce que ces Versions ne représentent pas parfaitement l'Original, & sont même nécessairement obscures, où il est obscur. Mais aussi on a divers secours, pour surmonter les difficultez qu'on y trouve.

2. Outre cela, continue Mr. *Locke*, il y a des raisons d'obscurité, qui sont particulieres à S. Paul, & qui concernent sa maniere d'écrire & son temperament. C'étoit un homme, comme

me il paroît, d'un esprit vif & prompt & d'un temperament ardent, très-versé dans la lecture de l'Ancien Testament, & tout rempli des doctrines du Nouveau. Cette disposition d'esprit lui suggeroit une grande quantité de pensées, sur tout ce qui se présentoit à lui; de sorte que quand il étoit occupé à écrire, cette foule de pensées faisoit, pour ainsi dire, effort pour sortir en même tems de son esprit & pour être mise sur le papier. Ainsi disposé, il ne pouvoit pas demeurer dans un état de calme, qui lui donnât moyen d'observer l'ordre & la méthode, d'où nait la clarté du discours. C'est à cette véhémence & à cette abondance de pensées, que l'on doit attribuer les longues Parentheses, qu'un Lecteur attentif peut remarquer dans ses Epîtres. C'est ce qui fait que, dans le milieu d'un raisonnement, il en interrompt quelquefois la suite, pour se jeter sur quelques pensées, que ses propres paroles lui faisoient naître; & qu'après avoir dit, par forme de digression, ce qu'il trouvoit à propos, il revient à sa matiere, sans en avertir son Lecteur, qui peut facilement perdre le fil de son discours. Il faut apporter beaucoup d'at-

ten-

tention, pour en joindre ensemble les parties, écartées l'une de l'autre, & en faire un tout bien lié & bien suivi.

3. Le fréquent changement des personnes, qu'il fait parler, rend le sens de ses discours fort incertain, & demande que l'on ait un fil assuré, pour sortir de ce labyrinthe. Souvent le pronom *Je* marque lui même, quelquefois quelque Chrétien que ce soit, quelquefois un Juif, quelquefois un homme en général. Si la première personne du Singulier est si équivoque, la première personne du Plurier l'est encore davantage. Elle marque lui même; ceux qui écrivoient, en commun avec lui, la même Epître, joints avec lui; les autres Apôtres, ou Prédicateurs de l'Évangile; ou en général tous les Chrétiens. Ailleurs il se joint par là, avec les Juifs convertis, ou avec les Gentils fideles, & quelquefois avec d'autres, dans un sens plus, ou moins étendu, selon les circonstances des lieux. Châcun peut avoir trouvé des exemples de tout cela, dans sa propre lecture; mais on en verra au moins un bon nombre, dans les remarques que l'Auteur a faites sur les cinq Épitres, dont j'ai parlé.

4. Dans

4. Dans la suite du discours, S. Paul fait entrer les objections qu'on lui faisoit & ses réponses ; sans changer de tour d'expression, pour le faire connoître au Lecteur. Il faut apporter beaucoup d'attention, pour distinguer ces parties du discours de S. Paul ; sans quoi, on ne sauroit comprendre sa pensée. On peut encore ajouter à tout cela, qu'il n'est pas toujours clair à quelles personnes S. Paul s'adresse, ni à quelles pratiques, ou à quelles opinions, il fait allusion. Mais les principales difficultez viennent de ce qu'on a dit auparavant.

5. Outre ces raisons d'obscurité, qui naissent des Ecrits mêmes des Auteurs Sacrez, il y en a d'autres, qu'on peut nommer externes, & qui contribuent aussi beaucoup à nous faire paroître obscurs les Ecrits de S. Paul. La première est la manière de les diviser, comme nous faisons, par chapitres & par versets. Ce n'est pas seulement le commun du monde, qui prend chaque verset pour un Aphorisme, ou pour une Maxime séparée. Les personnes mêmes les plus éclairées perdent par là de vuë la suite du discours, & n'en sentent pas la force, qui dépend uniquement de la liaison

son des pensées. Nôtre esprit est si foible, qu'il a besoin de tous les secours possibles, pour bien voir la suite des raisonnemens, qu'on lui présente. Il faut les lui présenter, sans confusion, afin qu'il s'apperçoive du fil & de la suite du discours. Quand l'œil est troublé, par ces Sentences détachées, qui, par leur distinction, paroissent des fragmens differents; l'Esprit a de la peine à en retenir la liaison, & à les regarder, comme les parties d'un seul discours. On tombe d'autant plus facilement dans cet inconvenient, que l'on est d'ailleurs accoutumé à entendre citer ces versets, comme des Maximes générales; qui ne sont point limitées, ni réduites à un certain sens, par ce qui précède, ou ce qui suit.

Ces divisions de Chapitres & de Versets ont aussi donné occasion de lire ces Epîtres par morceaux, ce qui en a augmenté l'obscurité. Il n'y a personne, qui ne doive avouër, que ce ne seroit pas une bonne méthode, pour bien comprendre une Lettre, que de la lire par parties & par intervalles; sur tout si l'on s'arrêtoit à des divisions, qui sont au milieu d'un raisonnement, tels que sont les Chapitres, qui divi-  
sent

sent les Epîtres de S. Paul. Si on coupoit de même les Epîtres de Cicéron, & qu'on les lût à diverses reprises, elles en deviendroient beaucoup plus obscures & moins agréables à lire.

Néanmoins si l'on imprimoit une Bible, sans ces divisions, ignorées des Auteurs des Livres Sacrez, je ne doute pas qu'il n'y eût bien des gens, qui s'en plaindroient. Ceux qui appuyent leurs Systèmes plutôt sur le son des paroles, qu'ils détachent du discours, que sur le sens qu'elles ont, dans la suite du raisonnement, n'y trouveroient pas assurément leur compte. Ils se trouveroient tout d'un coup defarmez, & privés des moyens de se défendre & d'attaquer les autres; si l'on mettoit l'Écriture devant les yeux des Chrétiens, dans l'état où elle est en elle même, liée & suivie, comme elle l'est. On n'en pourroit pas séparer quelque peu de paroles, pour les employer en un sens, qu'elles n'ont point. Mais à présent, on peut facilement passer pour un grand défenseur de l'Orthodoxie; c'est à dire, des doctrines que l'on a embrassées, par hazard, ou par intérêt. Il ne faut que charger sa mémoire de quelques versets, dont on puisse détourner les paroles

roles de la maniere, dont les Systèmes les ont expliquées, pour en faire des preuves invincibles de l'opinion, que l'on défend.

Le savant *Selden* avoit accoutumé de dire „ qu'en explicant l'Écriture, „ on faisoit souvent, comme si un „ homme ayant dix pieces de monnaie „ de la même valeur, marquées, 1, 2, „ 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10. qui dans le „ fonds ne feroient que dix livres „ Sterling, & qu'un autre, qui les „ verroit ainsi marquées par des chiffres, ne considerant point que ces „ chiffres se suivroient, mît les unes „ dans une bourse & les autres dans „ une autre, & ainsi du reste, & s'imagineroit qu'il auroit cinq livres „ Sterling, dans une bourse, six dans „ une autre, & neuf dans une autre &c. quoique dans le fonds, il „ n'eût que dix livres Sterling. Ainsi si on prend un passage ici & un autre là, pour s'en servir dans une certaine vue; au lieu que si on les considère, dans la liaison du discours, où ils se trouvent, on n'y voit rien de semblable à ce qui paroît y être, lorsqu'ils sont séparés.

On a sujet d'être surpris que des personnes sans lettres semblent être plus

plus versées dans les Ecrits de S. Paul; que dans les endroits les plus clairs & les plus intelligibles du Nouveau Testament. Il y a bien des gens d'esprit, qui, après avoir lû les Epîtres de cet Apôtre, ont avoué qu'ils n'avoient pas pû en comprendre la liaison par tout, & qu'ils ne sortoient pas de cette lecture, avec la même satisfaction que l'on a, lors qu'on est persuadé que l'on a bien entendu tout ce qu'on a lû. Quelle apparence que d'autres, qui ont moins de lumieres & de pénétration qu'eux, les puissent mieux entendre? Mais la verité est que des Lecteurs intelligens ne veulent trouver dans S. Paul, que ce qu'il y a; au lieu que les autres y trouvent tout ce qu'ils veulent. Il n'y a rien de plus commode à l'imagination que des termes, qui soient, pour ainsi dire, souples & pliants, où l'on trouve son compte avec facilité; en sorte que l'on s'apperçoive, en les tournant, comme on veut, que l'on est orthodoxe & infallible, dans sa maniere de raisonner. Mais quand les expressions sont inflexibles & déterminées à un seul sens, par la suite du raisonnement; les Orthodoxes n'en sont pas si satisfaits.

Ce

Ce n'est peut être pas un si extravagant paradoxe, que l'on pourroit le croire, que de dire qu'il y a moins de Lecteurs, qui apportent leurs opinions, pour être examinées par la regle infallible de l'Écriture Sainte; qu'il n'y en a, qui tâchent de la tor dre, pour soutenir leurs sentimens, par son moyen. C'est à quoi la division des Epîtres de S. Paul, par versets & par Chapitres, sert beaucoup.

6. Les Ecrits de cet Apôtre, comme ils sont traduits présentement en Langues vulgaires, sont devenus par l'usage, que l'on en fait tous les jours, une partie du Langage commun, sur tout lors que l'on parle de Religion. Châcun s'imagine qu'il entend les termes de S. Paul, qu'il employe de la sorte; & si l'on entend en effet ce que l'on veut dire, c'est toujours conformément au Systême de la Société, dans laquelle on est. Ainsi toute la connoissance, que châcun a des expressions de l'Écriture, se termine à savoir ce qu'il entend lui même, par ces expressions, & nullement ce que S. Paul a voulu dire.

Cela étant la maniere ordinaire d'entendre S. Paul, & châque secte étant, comme elle le croit, parfaitement

ment orthodoxe, il est impossible que dans les lieux, où l'on a des principes opposez à ceux de cet Apôtre, on puisse entendre ce qu'il veut dire. Ainsi l'on a sujet de se défier de tous les Commentateurs, qui ne font que chercher dans l'Écriture les sens, qui sont approuvez dans leur Parti. S. Paul ne peut pas avoir deux sens opposez, & néanmoins nous voyons que les différentes Societez Chrétiennes lui en attribuent de tout contraires. Ceux qui estiment les Commentaires de *Theodore de Beze* sont opposez à ceux qui font cas des Commentaires de *Henri Hammond*, & chacun regarde néanmoins celui qu'il estime, comme un habile homme dans l'Écriture Sainte.

On peut concevoir par là, qu'il n'y a pas tant de secours à attendre des Commentateurs, qu'on le croit communément; pendant que les choses demeureront dans l'état, où elles sont à présent. Ceux qui ne veulent que consulter les Commentateurs, qui ont le bonheur de passer pour Orthodoxes, ne feront que se confirmer dans les sentimens qu'ils ont déjà; ce qui n'est pas un bon moyen de découvrir quels ont été ceux de S. Paul.

Ceux qui regarderont indifferemment ce que disent toutes sortes d'Interpretes n'avanceront guere plus; parce qu'aulieu de tirer du secours d'eux, pour entendre cet unique sens, qui est dans S. Paul, ils leur en présentent divers, qu'ils appuyent du mieux qu'ils peuvent.

7. Ce qu'on vient de dire peut sembler propre à faire desesperer de trouver le sens de S. Paul; car enfin si l'on ne peut se fier aux Commentaires des Auteurs les plus pieux & les plus savans, où aller chercher du secours? On répond à cela, que les travaux des Interpretes, sur S. Paul, ne sont néanmoins pas inutiles; dès que l'on a une fois une regle, par laquelle on distingue laquelle de tant d'explications est la meilleure. On demandera ici, comment on peut parvenir à la connoissance de cette regle; & où l'on peut trouver cette pierre de touche, qui fait distinguer les bonnes explications des mauvaises. Mr. *Locke* ne prétend pas que la méthode, dont il s'est servi, rende infallible dans l'interpretation des Ecrits de S. Paul ceux qui la suivront. Mais il avouë que, pendant qu'il ne s'est servi que des moyens ordinaires, pour entendre  
les

les Epîtres de S. Paul, il ne pouvoit que les regarder, comme l'une des plus obscures parties de l'Ecriture Sainte, & qu'il ne favoit à quelle explication s'attacher. Il laisse au reste au jugement du Lecteur de savoir s'il a rendu à présent la chose plus claire & plus sensible, qu'elle ne l'étoit auparavant. Quelques uns de ses Amis l'ont crû & l'ont prié de publier ce qu'il avoit fait sur les Epîtres de S. Paul; sans quoi il ne se seroit pas résolu à le faire.

8. Si on demande à Mr. *Locke* de quelle maniere il est venu à la connoissance, qu'il croit être la seule véritable, des sentimens de S. Paul; il ne refuse pas de conduire son Lecteur, par le même chemin, par lequel il y est parvenu. Je traduirai ici ses paroles. , Après avoir éprouvé, dit-il, par  
 „ une longue experience, que la mé-  
 „ thode de lire le Texte & les Com-  
 „ mentaires, n'avoit pas le succès que  
 „ je m'étois proposé; je commen-  
 „ çai à soupçonner qu'en lisant un  
 „ Chapitre, comme c'est la coûtume,  
 „ & en consultant quelquefois les In-  
 „ terpretes sur les endroits les plus  
 „ obscurs, qui m'avoient alors le plus  
 „ frappé, & qui avoient du rapport à

„ des confiderations que je faisois en  
 „ moi même, ou à des points con-  
 „ testez ; je soupçonnai, dis-je, que  
 „ ce n'étoit pas là la véritable mé-  
 „ thode, pour entrer dans le sens des  
 „ Epîtres de S. Paul. Je m'apperçus  
 „ clairement, après avoir commencé  
 „ à faire quelque réflexion là-dessus,  
 „ que si quelcun m'écrivoit à présent  
 „ une Lettre aussi longue, que celle  
 „ que S. Paul écrivit aux Romains,  
 „ touchant une semblable matiere, en  
 „ un stile aussi éloigné du nôtre, &  
 „ avec des expressions aussi douteu-  
 „ ses, que les siennes me paroissoient,  
 „ & que je la partageasse en quinze,  
 „ ou seize Chapitres, pour en lire un  
 „ tous les jours ; ce seroit dix contre  
 „ un, si je venois jamais à compren-  
 „ dre clairement & pleinement ce  
 „ qu'elle contient. La meilleure voie  
 „ pour entendre le sens de celui qui  
 „ l'a écrite, comme tout le monde  
 „ en conviendra, est de lire toute la  
 „ Lettre d'un bout à l'autre, pour voir  
 „ quel est son principal sujet, & à  
 „ quoi elle tend ; ou s'il y a plusieurs  
 „ desseins, & plus d'une vuë, dont  
 „ les unes ne dépendent point des au-  
 „ tre, & ne sont pas subordonnées  
 „ pour parvenir à un but principal,  
 „ pour

„ pour découvrir ces différentes ma-  
 „ tières & où l'Auteur finit l'une &  
 „ commence l'autre. S'il est néces-  
 „ saire de diviser l'Epître en parties,  
 „ il la faudra partager, selon ces ma-  
 „ tières.

„ Dans cette pensée, je conclus  
 „ qu'il étoit nécessaire de lire toute  
 „ une Epître, en une seule séance,  
 „ & d'observer, autant qu'il me seroit  
 „ possible, le but & le dessein de cet-  
 „ te Epître. Si la première lecture me  
 „ donna quelque lumière, la seconde  
 „ m'en donna encore davantage ; &  
 „ ainsi je continuai constamment à li-  
 „ re toute l'Epître, en une fois, jus-  
 „ qu'à ce que j'eusse une vue géné-  
 „ rale du dessein de l'Apôtre, en l'é-  
 „ crivant, des principales parties de  
 „ son discours, dans lesquelles il l'exé-  
 „ cute, des argumens dont il se sert  
 „ & de la disposition du tout.

„ J'avouë qu'on ne peut pas en ve-  
 „ nir là, par une, ou deux lectures,  
 „ faites à la hâte. Il faut lire une Epî-  
 „ tre plusieurs fois, avec une grande  
 „ attention à tout ce qui est dit & en  
 „ négligeant entièrement la division  
 „ de cette Epître, en Chapitres & en  
 „ versets. Le plus sûr est de suppo-  
 „ ser qu'une Epître ne contient qu'une

„ ne seule matiere, & ne va qu'à une  
 „ seule fin, jusqu'à ce que l'on voye,  
 „ malgré soi, qu'il y a diverses matie-  
 „ res indépendantes l'une de l'autre ;  
 „ qui se présentent assez d'elles mê-  
 „ mes à l'esprit.

„ Il faut tant de peine, de jugement  
 „ & d'application pour trouver la liai-  
 „ son de ces Ecrits obscurs, & quand  
 „ on l'a trouvée, ils deviennent si peu  
 „ propres à soutenir nos préjugés ;  
 „ qu'il n'y a pas sujet d'être surpris,  
 „ si bien des gens ont crû que les E-  
 „ pîtres de S. Paul sont plutôt des dis-  
 „ cours pieux & sans liaison, pleins  
 „ de zele & de lumiere ; que des rai-  
 „ sonnemens calmes & suivis, qui dé-  
 „ pendent d'un seul & même fil, en  
 „ chaque Epître.

„ 9. Mais cela ne m'empêcha point  
 „ de les lire, selon la méthode que  
 „ j'ai marquée. Je me souvenois que  
 „ S. Paul avoit été miraculeusement  
 „ appelé aux fonctions du Ministère  
 „ Evangelique, que Dieu lui avoit  
 „ révelé immédiatement toute la doc-  
 „ trine de l'Évangile, & qu'il avoit  
 „ été établi Apôtre des Gentils, pour  
 „ la répandre dans le monde Payen.  
 „ Cela me persuadoit que ce n'étoit  
 „ pas un homme, dont les talens suf-  
 „ sent

„ sent si médiocres, qu'il ne fut pas  
 „ en état de former un argument, ni  
 „ de convaincre en raisonnant ceux à  
 „ qui il avoit affaire. Il avoit aquis un  
 „ grand fonds d'érudition Judaique,  
 „ aux pieds de Gamaliel, Dieu lui  
 „ même l'avoit instruit des mysteres  
 „ de l'Economie de la Grace, par Je-  
 „ sus-Christ. Dieu ne lui auroit pas  
 „ donné tant de lumieres; si tout cela  
 „ avoit couru risque de se perdre, ou  
 „ de devenir inutile, dans une cer-  
 „ veau confus & brouillé. Il n'auroit  
 „ pas mis tant de connoissances avan-  
 „ tageuses & admirables, dans un  
 „ homme, qui faute d'ordre, de con-  
 „ cevoir les choses clairement, & de  
 „ ne rien dire qui ne fût à propos,  
 „ dans ses discours, ne pourroit pas  
 „ se servir de ses connoissances, de  
 „ la maniere du monde la plus avan-  
 „ tageuse, en ne produisant rien que  
 „ de fort & de suivi. Il me paroît  
 „ clair qu'il étoit capable de pousser  
 „ son dessein, par des raisonnemens  
 „ suivis & concluans, sans faillies hors  
 „ de propos, & sans mêler des cho-  
 „ ses, qui ne font rien au sujet; si  
 „ l'on considere divers discours de lui,  
 „ qui se trouvent dans les Actes. Il  
 „ est difficile de s'imaginer qu'un

## 56 BIBLIOTHEQUE

„ homme, qui pouvoit parler avec  
 „ tant de liaison, de clarté & de for-  
 „ ce, n'étoit pas capable d'écrire sans  
 „ confusion, sans obscurité & sans  
 „ s'écarter de son sujet. La force,  
 „ l'ordre & la clarté de ces discours  
 „ sont visibles. Pourquoi a-t-on donc  
 „ cru que tout cela manque, dans ses  
 „ Epîtres? La raison de cela me pa-  
 „ roit claire. C'est que les circonstan-  
 „ ces de l'Histoire, dans laquelle ces  
 „ discours sont rapportez, montrent  
 „ le dessein que S. Paul avoit, en par-  
 „ lant de la sorte; ce qui étant con-  
 „ nu, répand une grande lumière sur  
 „ tous ses discours, & fait compren-  
 „ dre qu'il ne dit rien, qui ne soit très-  
 „ à-propos. Il n'en est pas de même  
 „ de ses Epîtres, puis que nous n'a-  
 „ vons point d'histoire, qui nous ap-  
 „ prenne la disposition dans laquelle  
 „ S. Paul étoit alors, ce que ceux à  
 „ qui il écrit avoient fait, ce à quoi  
 „ ils s'attendoient, & les questions  
 „ qu'ils pouvoient lui avoir proposées.  
 „ Tout cela, & une grande partie de  
 „ tout ce qui est le plus nécessaire  
 „ pour entendre ce qu'il veut dire,  
 „ dans ses Epîtres, doit être tiré de  
 „ ces Epîtres mêmes, par une atten-  
 „ tion & une application extraordinai-  
 „ res.

10. C'est

10. C'est-là la méthode, dont Mr. *Locke* s'est servi, pour pénétrer le stile de S. Paul. Mais quoi qu'il fût persuadé que cet Apôtre se proposoit un certain but, dans ses Epîtres, qu'il ne perdoit point de vuë, & que tout ce qu'il dit s'y rapporte; il ne prétendoit néanmoins pas que S. Paul dispose ses discours, selon une méthode artificielle, ou qu'il conduise son Lecteur à distinguer facilement ses differens raisonnemens, ou lui marque, par des transitions étudiées, lors qu'il passe à une autre matiere. Il n'avoit aucuns ornemens empruntez de l'éloquence Greque, ni aucune connoissance de la Philosophie, pour la mêler parmi sa doctrine, afin de la soutenir par là. *Les paroles artificieuses de la sagesse humaine*, mots par lesquels S. Paul marque toutes les regles étudiées des Ecoles de la Grece, & qui rendoient les Grecs si éloquens, étoient une chose, qu'il avoit entierement négligée, comme il le dit lui même 1. Cor. II, 4. Il en rend la raison, dans le verset suivant & ailleurs. Mais quoi que la politesse du langage, la délicatesse du stile, la finesse des expressions, les périodes travaillées, les transitions artificieuses, & la méthode de ranger

les parties du discours ; choses qui le font entrer agréablement dans l'esprit , & frapper l'imagination , dès qu'on l'entend ; soient inconnues , dans les Ecrits de S. Paul ; néanmoins on y trouve de la liaison dans les pensées , qui tendent toutes à une même fin. C'est là , selon Mr. *Locke* , le caractère de S. Paul , & il ne doute pas qu'on ne le reconnoisse dans ses Ecrits , si on les examine avec soin.

II. Au reste il n'étoit pas si fort entêté de sa maniere d'étudier les Ecrits de S. Paul , aussi bien que le reste de l'Écriture Sainte , qu'il crût qu'elle suffisoit pour éclaircir tous les passages obscurs , & pour résoudre tous les doutes. Il savoit que plusieurs expressions , qui sont hors d'usage , des Opinions dont nous n'avons pas ouï parler , des allusions à des coutumes inconnues , & quantité de circonstances & de particularitez , que nous ne pouvons pas savoir , sont nécessairement cause qu'il y a des passages obscurs , qui étoient clairs pour ceux à qui les Épîtres étoient adressées. Mais cela n'empêche pas que , par la méthode proposée , on ne puisse aller fort loin , & que l'on n'ait sujet de se réjouir , lors qu'on peut se persuader que

que l'on ne se trompe point, lors que l'on voit la liaison des raisonnemens de S. Paul & le rapport que leurs parties ont avec le but, qu'il se propose. Mr. *Locke* espere au moins que cela pourra le rendre excusable d'avoir tâché de consulter S. Paul lui même, comme le meilleur Interprete de ses propres pensées.

12. Ceux qui lisent les Epîtres de S. Paul, avec la même attention qu'il y a apportée, y peuvent remarquer que, comme il étoit plein des doctrines Evangeliques: il les exprimoit toutes assez clairement, & dans un bon ordre, par rapport à son dessein. Quand S. Paul s'explique sur quelque sujet, ses pensées sortent de son esprit, comme un torrent; mais il est clair qu'il étoit parfaitement maître de sa matiere. Il possédoit & il avoit bien digéré la Révelation, qu'il avoit reçue de Dieu, & toutes ses parties formoient dans son esprit un corps qui n'avoit rien que de régulier. Il n'hésitoit sur aucune partie de sa doctrine, quelle qu'elle fût. Ses pensées sont parfaitement conformes les unes aux autres, dans toutes ses Lettres, quoi que ses expressions soient fort variées. Il prend une grande liberté à cet égard & il n'y

a guere d'Auteur, qui soit moins attaché que lui à une seule maniere de parler.

13. Il est vrai qu'il est assez ordinaire de voir une grande quantité de citations de S. Paul rassemblées, pour soutenir une proposition théologique, que l'on a embrassée; mais prises dans un sens si éloigné de celui, qu'elles ont dans S. Paul, que ceux qui les rapportent ne semblent jamais avoir pensé à ce qu'elles signifient, & se contenter seulement du son des paroles, qui leur paroît être favorable. Mais il faut comparer ensemble les textes differens, où il est parlé de la même chose; & l'on en pourra tirer assez de lumieres.

Comme S. Paul a écrit plusieurs Epîtres, & qu'il traite en toutes de matieres, qui concernent la Religion, si nous nous défaisions de nôtre propre infaillibilité, dans l'analogie de la Foi, que nous nous sommes faite à nous mêmes, & que nous ramassassions ce que S. Paul a enseigné sur chaque article; nous pourrions avoir un systême de la doctrine de S. Paul assez clair & assez indisputable, pour servir de regle à expliquer les passages obscurs, qui s'y trouvent. Cela seroit in-

fini-

finiment meilleur, qu'aucun **Système**, ou Confession de Foi, que nous ayons; qui sont des Ouvrages composés par des hommes sujets à se tromper & dans leurs Opinions, & dans leurs explications, & faits dans des vuës toutes partiales; selon les circonstances, dans lesquelles les Auteurs de ces pieces se sont trouvez.

14. La Philosophie a eu aussi beaucoup de part à éloigner les hommes du véritable sens de l'Écriture Sainte. Ceux qui liront avec attention les écrits des Chrétiens, depuis le siècle des Apôtres, y remarqueront facilement que la Philosophie, dont ils ont été imbus, a eu beaucoup d'influence dans les explications qu'ils donnent à l'Ancien & au Nouveau Testament. Pendant que le Platonisme étoit en vogue, ceux de cette secte, qui embrassoient la Religion Chrétienne, expliquoient à toute occasion l'Écriture Sainte à la Platonicienne. Il arriva la même chose, à l'égard de la Philosophie d'*Aristote*, lors qu'elle eut le dessus. Nous voyons encore à présent combien la Philosophie, que l'on suit, sert à régler les explications que l'on donne à l'Écriture Sainte. Il est néanmoins certain que le dessein de la Ré-

velation n'est pas de nous apprendre la Philosophie, mais que les expressions de l'Écriture sont accommodées aux manières de concevoir des lieux & des peuples, auxquels elle a été adressée. A l'égard de la doctrine, que les Apôtres y enseignent directement & qui tend uniquement à l'établissement du Royaume de Jesus-Christ, & au salut des Ames; leurs expressions sont conformes aux idées & aux notions qu'ils avoient reçues par la Révélation, ou en font des suites. Ce seroit donc en vain, que nous voudrions expliquer leurs expressions, par des notions de nôtre Philosophie. Ce seroit expliquer la doctrine des Apôtres, par des choses, auxquelles ils n'ont jamais pensé; ce qui n'est pas le moyen de découvrir le sens qu'ils donnoient à leurs paroles, mais d'y trouver nos sentimens. Il faut donc entendre les termes de S. Paul, comme il les entendoit lui même, & non conformément à nôtre propre Philosophie.

15. Dans les Divisions, que Mr. *Locke* a faites des Epîtres de S. Paul, il a eu égard à la diversité des matières; car d'ailleurs cet Apôtre n'emploie ni divisions, ni transitions, qui puissent servir à couper ses discours,

en

en certaines parties. C'est pourquoi on est obligé de rompre en quelque forte la liaison de son discours, pour faire distinguer les divers raisonnemens qu'il employe.

16. Mr. *Locke* déclare d'ailleurs, après toute la peine qu'il a prise, qu'il est bien éloigné de se croire infailible, dans les explications qu'il a données. Ce seroit s'ériger soi même en Apôtre, & avoir une présomption, qui ne convient pas à un homme, qui ne peut pas confirmer ce qu'il dit par des miracles. „ J'ai embracé, dit-il, „ sans biaiser, ce qui m'a paru vrai, „ après l'avoir examiné du mieux que „ j'ai pû. C'est ce que j'ai crû être de „ mon devoir & de mon intérêt, dans „ une chose de si grande conséquence. S'il faut que je croye pour moi même, c'est une chose inévitable que je dois entendre pour moi même. Si je crois aveuglément & avec une foi implicite, l'explication que le Pape donne à l'Écriture Sainte, sans savoir si c'est là le sens de Jesus-Christ; c'est au Pape, que je crois & non pas à Jesus-Christ. Aussi ne veut-il pas lui même qu'on embrasse ses sentimens, qu'après les avoir examiniez avec soin, & en avoir été

été convaincu par l'évidence que l'on aura cru y avoir remarquée.

C'EST là le contenu de la Préface générale de Mr. *Locke*, sur ses explications de quelques Epîtres de S. Paul. Je n'ai rien omis d'essentiel, pour donner une juste idée au Lecteur de la méthode de ce grand homme. Je ne m'arrête pas à parler de son stile, qui n'est pas des plus châtiez & qui est un peu chargé de redites; parce qu'il ne s'agit pas ici d'une piece d'éloquence, mais d'un Ouvrage de pieté & de Théologie. Je ferai seulement quelques remarques sur la matiere. La consideration que j'ai toujours eüe pour lui, & les justes loüanges, que je lui ai données, ne m'empêcheront pas d'en dire ce que j'en pense, avec les égards qui lui sont dûs.

I. On ne peut pas nier qu'il n'ait raison, dans ce qu'il dit des causes *internes* & *externes* de l'obscurité des Ecrits de S. Paul. J'avois déjà pensé ce qu'il dit, de la distinction des Livres Sacrez, par Chapitres & par Versets, comme je l'ai remarqué dans la Préface de ma Version du Nouveau Testament. Je me souviens aussi très-bien de lui avoir communiqué cette pensée, long-tems avant que je publiasse

ses

tes cet Ouvrage. Ce que Mr. *Locke* dit des Interpretes est auffi vrai, en grande partie. Pour juger lesquels expliquent mieux un passage, il faut être capable de juger des expressions de l'Original & de peser leurs raisons; ce qu'on ne peut faire, sans avoir lû plusieurs fois le Texte, avec beaucoup de soin, & s'être accoutumé, par une longue lecture, au stile de l'Écriture Sainte. Je suis surpris que Mr. *Locke*, qui a répété plus d'une fois presque tous les avertissemens, qu'il donne ici aux Lecteurs, n'ait pas un peu appuyé là-dessus. Avant que de s'ériger en Interprete Critique, ou literal de l'Écriture Sainte, il faut avoir lû les Originaux avec application; & pour entendre bien leurs expressions particulieres, avoir consulté les meilleurs Interpretes Critiques, sans se reposer néanmoins sur leur seule autorité. On doit examiner leurs raisons, & ne s'y rendre qu'à proportion de leur clarté. Par là on s'acquiert peu à peu l'habitude de juger du veritable sens de chaque expression prise à part, & après cela de toute la suite du discours. Il est même très-bon, pour ne pas dire nécessaire, de faire une sorte d'apprentissage, en matiere de Critique, en li-

fant

fant avec soin les Auteurs profanes, avec leurs meilleurs Commentateurs. On se forme le goût, par cette lecture, & l'on se rend peu à peu capable de juger de ce qu'il faut savoir, pour pénétrer le sens d'un Auteur. C'est ce qui n'a pas peu servi à *Grotius*, qui est le meilleur Interprete Critique du Nouveau Testament, que nous ayons jusqu'à present. Autrement que l'on prenne un homme, qui n'ait jamais fait cet apprentissage, dans les Belles-lettres; ni ne sâche que très-peu d'Hebreu & de Grec; qui ne jette les yeux sur aucun Interprete, de peur d'être trompé; & qu'on lui fasse lire cent fois, si l'on veut, les Epîtres de S. Paul, en sorte qu'il en lise toujours une toute entiere à la fois, pour expliquer S. Paul, par lui même; il verra bien le gros des choses, le but général de ses Epîtres, & même la suite de plusieurs raisonnemens particuliers; mais il hésitera à tous momens pour trouver le sens de diverses expressions, & se trompera très-souvent, s'il ne consulte des Interpretes plus habiles dans les Langues que lui.

Aussi ne faut-il pas s'imaginer que Mr. *Locke* n'ait consulté aucun Interpre-

pre-

prete; il avouë au contraire qu'il en avoit consulté plusieurs, quoi qu'il dise l'avoir fait avec assez peu de succès. Mais j'oserois bien dire que, s'il ne ne les avoit pas lûs, ou avant que de travailler, ou en faisant sa Paraphrase & ses Notes, il n'auroit pas si bien réüssi, dans quantité d'endroits, que d'habiles gens avoient expliqué auparavant comme lui, & qu'il se seroit beaucoup plus souvent trompé. Il n'y a point d'apparence qu'avant que de se mettre à lire S. Paul, comme il l'a fait, ou de travailler sur cet Apôtre, il eût bû de l'eau du fleuve Lethé, pour oublier tout ce qu'il avoit appris des autres. Il ne se rencontreroit pas si souvent, avec nos meilleurs Auteurs. On voit bien aussi, en quelques endroits, que s'il avoit eu plus de connoissance des Langues, ou plus d'habitude de juger *critiquement*, s'il m'est permis de parler ainsi, des expressions de S. Paul, il auroit beaucoup mieux réüssi. On en donnera quelques exemples, dans la suite. Mais on peut dire en général, qu'il n'y a pas beaucoup d'Interpretes, qui aient mieux réüssi que lui, à l'égard de la suite du raisonnement, & du but que S. Paul se propose. Ses plus grands en-

ennemis seroient contraints de le louer, s'il avoit renvoyé son Lecteur à ceux qui avoient prouvé avant lui les mêmes choses qu'il avance, en divers endroits ; dont on marquera quelques uns, dans la suite de ces Extraits.

Ainsi quoi que sa méthode soit très-bonne, elle n'est pas incompatible avec la lecture des meilleurs Interpretes ; quand ce ne seroit que pour s'assurer si l'on a bien rencontré, ou non, par sa propre méditation.

II. Mr. *Locke* essaye de prouver *à priori*, que le stile de S. Paul doit être fort lié ; comme s'il n'étoit pas possible qu'un Apôtre, instruit de Dieu lui même, ne fût pas capable de faire un long raisonnement bien suivi. Sa preuve seroit bonne, si la conversion des Gentils avoit dépendu des raisonnemens liez de cet Apôtre. Mais elle ne dépendoit, à proprement parler, que de sa déposition, & des miracles qu'il faisoit. Il n'avoit qu'à raconter sa propre histoire & qu'à faire voir quelques uns des miracles, que Dieu lui avoit donné le pouvoir de faire ; qui étoient des preuves de sa mission divine & de la vérité de ses discours. Si l'on vouloit savoir de lui ce que  
c'é-

toit que le Christianisme , il n'étoit nullement besoin de raisonnemens , & de conséquences tirées de loin. Il n'y avoit qu'à raconter ce qu'il favoit de la personne & des discours de Jesus-Christ , & qu'à dire ce qui lui avoit été révéle à lui même. Les mêmes miracles , dont j'ai parlé , étoient encore des preuves incontestables de la vérité de ce qu'il disoit. En effet , les Juifs & les Gentils , pour se convertir , devoient , avant toutes choses , être instruits des faits de l'histoire de Jesus-Christ & de la doctrine Chrétienne ; de la vérité de laquelle ils étoient convaincus , par des miracles. \* *Les discours & la prédication de S. Paul ne consistoient point en des harangues de la sagesse humaine , propres à persuader ; mais en une démonstration d'esprit & de puissance ; afin que ce ne fût pas à la sagesse des hommes , mais à la puissance de Dieu que l'on ajoutât foi.*

Mr. Locke cite ici les discours de S. Paul , qui sont dans les Actes , mais il faut remarquer 1. que ce n'est pas S. Paul , qui les a écrits , mais S. Luc , qui écrivoit mieux en Grec , que lui , & qui s'est contenté d'en rapporter le sens ; car il ne faut pas s'imaginer que

par-

\* 1. Cor. II , 4.

parce que les Harangues de S. Paul sont directes, S. Luc rapporte les mêmes mots dont il s'étoit servi : 2. Que ces discours sont extrêmement courts & ne traitent pas de matieres difficiles.

Ce n'est pas au reste que je veuille dire que S. Paul ne raisonne pas conséquemment. Je suis persuadé du contraire, & Mr. *Locke* l'a bien prouvé. Mais il pouvoit être très-capable de faire toutes les fonctions de l'Apostolat, sans faire de longs raisonnemens ; & ce n'étoit pas en effet là-dessus, que la foi des Chrétiens étoit fondée, & cela pour une raison très-solide, que j'ai rapportée dans les termes mêmes de S. Paul. Je ne nie pas qu'il ne se soit engagé dans d'assez longs raisonnemens, sur tout dans l'Épître aux Romains ; mais si l'on y prend garde, il ne traite pas là proprement du fonds de l'Évangile, & des fondemens de la foi Chrétienne ; mais des controverses, que les Chrétiens Gentils avoient avec les Juifs, & il réfute ces derniers. Il suffit que ses raisonnemens fussent proportionnez à la maniere de disputer des Juifs, qui étoit très-différente de la maniere de raisonner des Grecs & des Latins, ou de celle, que nous sui-

suivons présentement. Quand ils ne seroient pas toujours concluans, pris à la rigueur ; il suffit qu'ils frappassent les Juifs, à qui ils s'accommodoit. Par exemple, l'explication allegorique de l'histoire de *Sara* & d'*Hagar*, qui est au Ch. IV. de l'Épître aux Galates, ne sauroit passer pour une démonstration de ce que S. Paul veut dire ; ou pour une preuve, qui pût convaincre un homme, qui ne suppose- roit pas une explication allegorique connue en ce tems-là. C'est seulement une maniere d'éclaircissement allegorique, selon l'usage du siecle, & de la nation Juive ; comme ceux qui connoissent les manieres des anciens Juifs le savent assez. Des raisonnemens *ad hominem*, fondez sur les opinions & les usages de ceux à qui l'on écrit, font quelquefois plus d'effet sur ces gens-là, que d'autres plus concluans ; & pourvu qu'on ait d'ailleurs des preuves claires & solides de la doctrine que l'on enseigne, rien n'empêche qu'on se serve quelquefois de ces raisonnemens, selon la disposition des esprits.

Mr. *Locke* a raison de dire, après S. Paul, qu'il ne s'est pas servi de discours faits, selon les regles de la Rhétori-

torique des Grecs. Mais il falloit ajouter la raison, pour laquelle S. Paul le dit. Ce n'est pas qu'un discours conçu à la maniere des Grecs ne pût être très-pieux, très-bon & très-solide; & que cette Rhétorique fût à mépriser, en ce qu'elle a de conforme au Bon-Sens; mais c'est que Dieu ne vouloit pas que la conversion des Gentils fût due à des discours de cette espece, de peur qu'on ne prît la doctrine Chrétienne pour une nouvelle sorte de Philosophie, inventée par des gens d'esprit. Autrement on ne sauroit dire que la clarté des expressions, le bon ordre du discours & une méthode exacte soient des choses blâmables & indignes d'elles mêmes d'être jointes à la prédication de l'Evangile.

Ainsi quoi que je ne disconviennè nullement de la bonté des raisonnemens de S. Paul; je ne voudrois pas employer trop de subtilité à montrer qu'il sont parfaitement suivis par tout, & qu'il ne perdoit point de vuë certain but, qu'il se proposoit dans chaque Epitre; comme s'il s'étoit piqué de garder l'unité du sujet. Cela n'est pas plus nécessaire que le choix des mots & la clarté, qui sont deux choses, que S. Paul a négligées, dans ses  
rai-

raisonnemens. Il fuffit que tout ce qu'il dit foit vrai, & qu'il fût à propos de le dire, dans le tems qu'il écrivoit. On fait même que, dans les Lettres, on ne fe propofe pas ordinairement de faire des Differtations fuivies; mais feulement de dire ce qu'il eft à propos que ceux, à qui l'on écrit, fâchent.

III. Au refte, il eft certain que ceux qui veulent s'affurer d'avoir bien entendu fous les raifonnemens de S. Paul, & en faire quelque ufage, pour foutenir leurs fentimens, ou pour attaquer ceux qu'ils croyent être dans l'erreur; doivent lire cet Apôtre en lui même & comparer avec foin fes Epîtres & toutes les parties de fa doctrine les unes avec les autres, afin d'en avoir une idée juftè & exacte. Suivre le commun des Interpretes eftimez, dans le Parti dans lequel on eft né, fans rien examiner par foi même; c'eft chercher la Verité par un chemin, qui peut conduire également à l'Erreur.

II. *A Paraphrase and Notes on the Epistle of St. Paul to the GALATIANS.* A Londres 1705. pagg. 46.

**M**R. *Locke* voulut que l'on commençât à imprimer ce qu'il avoit fait sur S. Paul, par la Paraphrase & les Remarques sur l'Epître aux Galates. Il en vit même quelques feuilles d'imprimées, avant que de mourir. Il importe peu de savoir pourquoi il voulut qu'on imprimât les Epîtres de S. Paul, dans l'ordre que l'on a vû dans le titre; puis qu'il les croyoit toutes écrites la même année, qui étoit la LVII. de l'Ere Vulgaire & la III. de Neron. Je me contenterai de donner ici l'Abregé général de chacune, selon nôtre Auteur, & de rapporter ce qu'il dit sur quelques endroits remarquables.

Le dessein de l'Epître de S. Paul aux Galates est à peu près le même, que celui de l'Epître aux Romains; quoi que S. Paul y traite la matiere un peu differemment. Son dessein est de détourner les Galates de se soumettre au joug de la Loi Mosaique.

S. Paul ayant fondé lui même les Eglises de Galatie, les renvoye (Ch. I, 8, 9.)

8, 9.) à ce qu'il leur avoit enseigné auparavant. Il ne les instruit pas au long de la doctrine de l'Évangile, comme il fait les Romains, dans l'Épître qu'il leur écrit; parce que ces derniers ayant été convertis à la foi, par d'autres, il ne savoit pas jusqu'où s'étendoient leurs lumieres; dans les choses, qu'il étoit nécessaire qu'ils entendissent, dans la conjoncture où ils étoient. C'est pourquoi dans l'Épître aux Romains, S. Paul les instruit des principaux chefs de la Religion Chrétienne.

Il parle aussi plus ouvertement à ses disciples de Galatie, qu'il ne fait à l'égard des Romains, de qui il n'étoit pas encore connu. Il ne leur écrit pas si familièrement, & dans ses censures & dans ses exhortations, il ne prend pas si fort le ton de maître; qu'il le fait, en parlant aux Galates.

S. Paul avoit converti les Chrétiens de Galatie à la foi, l'an LI. de Nôtre Seigneur, & depuis cette année, jusqu'à la LVII. dans laquelle cette Épître fut écrite, il s'étoit glissé divers desordres dans ces Eglises.

Premièrement, quelques zelez défenseurs des observances Judaïques avoient presque dépouillé les Galates

de leur liberté Chrétienne, & les avoient portez à se soumettre à la circoncision, & aux autres cérémonies Juives, comme étant nécessaires sous l'Évangile Ch. I, 7. III, 3. IV, 9, 10, 21. V, 1, 2, 6, 9, 10.

Secondement, les disputes, qu'ils avoient sur cette matiere, avoient causé de si grandes animositez entre eux, que la paix des Eglises en étoit tout à fait troublée. Ch. V, 6, 13. & *suiv.*

Le principal but de cette Epître est de remedier à ces deux inconveniens. S. Paul exhorte les Galates à demeurer fermes, dans la liberté Evangelique, par laquelle ils avoient été délivrez du joug de la Loi de Moïse. Il travaille ensuite à les ramener à avoir une charité sincere les uns pour les autres, & finit par les exhorte à la liberalité, & à la bñeficence; particulièrement envers ceux, de qui ils avoient reçu la doctrine Evangelique. Ch. VI, 6, 10. Cela étant la matiere, sur laquelle S. Paul s'étoit proposé d'écrire aux Galates, il sembloit qu'il n'avoit plus rien à leur dire. Mais en parlant au vs. 11. d'une si grande Lettre, qu'il leur avoit écrite de sa propre main, le premier sujet, qui re-  
garde

garde la circoncision & qui avoit échauffé son esprit, lui revint en pensée, & il ne put s'empêcher d'en dire encore quelque chose, dans la suite.

Mr. *Locke* divise cette Epître en XIV. petites Sections, dont il met l'argument au commencement de chacune; après quoi suivent sa Paraphrase, le texte à côté, & ses notes au dessous. Je ne puis pas faire d'extrait de tout cela, mais je ferai quelques remarques sur un petit nombre d'endroits particuliers.

Il est certain que Mr. *Locke* a bien vu quel étoit le but de cette Epître, mais aussi c'est une chose visible, & je ne croi pas que personne s'y soit trompé. Notre Auteur un peu trop plein de cette vuë, s'imaginait que S. Paul devoit y avoir égard, en quelque période, & explique par-là ces paroles du Ch. I, 4. où il est dit que *Jesus-Christ est mort pour nous retirer du siecle présent, qui est adonné au mal.* Il dit avec raison que cela ne veut pas dire, pour nous retirer de cette vie, & qu'il faut chercher une autre signification dans ces mots. Il croit donc que *le siecle présent* signifie ici l'économie Mosaïque, ou la constitution de

l'Eglise Juive, par opposition à l'Eglise Chrétienne, qui est nommée *le siecle à venir*. Pour prouver cela, il ne produit aucun passage, où l'état de l'Eglise Chrétienne soit nommé *le siecle à venir*, & en effet il n'y en a point. Mr. *Locke* avoit pris cela dans quelque Interprete, tel qu'est *Hammond* qui le dit sur Luc. I, 70. Il cite néanmoins 1. Cor. II, 6, 8. où il croit, après le même *Hammond*, que les *Magistrats de ce monde*, ou de *ce siecle*, ἀρχοντες αἰῶνος τῆτης, sont les conducteurs de la nation Judaïque. Je ne voudrois pas dire que les Magistrats des Juifs ne sont pas compris sous cette expression; mais je soutiens, qu'il s'agit de tous les Magistrats *de ce monde*, c'est à dire, de tous ceux qui gouvernoient pendant cette vie (car c'est ce que veut dire *ce siecle*) les Juifs & les Payens du tems de S. Paul. Il sont appellez *Magistrats de ce monde*, non parce que les Juifs sont appellez *ce monde*, par opposition aux Chrétiens; mais parce que leur autorité étoit toute renfermée dans cette vie, & ne s'étendoit que sur le monde présent, ou sur les hommes, qui étoient encore sur la terre.

Mr.

Mr. *Locke* dit que l'on peut joindre à la constitution de l'Eglise Judaïque la nation Juive, que l'on pouvoit bien appeller *ce monde méchant*. Mais il est indubitable que *ce siecle* signifie proprement cette vie, & ensuite les hommes qui n'ont égard qu'aux choses de cette vie, ou les mondains. Voyez Ephes. I, 21. 2. Tim. IV, 10. Tit. II, 12. Ainsi ces mots ne marquent pas plutôt la nation Juive, qu'une autre; & S. Paul veut dire seulement que Jesus-Christ est mort, pour nous séparer de ce monde corrompu, & nous porter à mieux vivre, que ne font les enfans de ce siecle.

Il y a endroit difficile au Ch. III, 20. où il y a mot pour mot : *car le médiateur n'est pas d'un (ivòs) mais Dieu est un*. Mr. *Locke* croyoit avoir trouvé le sens de ce passage, & voici comme il le paraphrase : *La Loi a été ordonnée par les Anges, dans la main d'un Médiateur, par où il est manifeste que la Loi ne peut pas détruire la promesse; parce qu'un Médiateur est Médiateur entre deux parties interessées dans la promesse; mais Dieu n'est que l'un de ceux, qui sont interessez dans la promesse*. Qu'on lise & relise le texte Grec; je suis sûr qu'on trouvera l'ex-

sion de S. Paul très-dure, & très-obscure prise au sens, auquel Mr. *Locke* la prend. Il faudroit que S. Paul eût dit : *parce qu'une des parties n'étoit point présente, quand la loi fut donnée, mais Dieu seul avec Moïse, qui n'étoit pas le Médiateur de la posterité spirituelle d'Abraham, mais seulement des Juifs.* Voici la remarque de Mr. *Locke* là-dessus : „ Pour entendre ce ver-  
 „ set, il faut nous représenter ce que  
 „ S. Paul entreprend de faire ici, &  
 „ cela depuis le vs. 17. Il est clair,  
 „ qu'il veut prouver que la Loi ne  
 „ peut pas anéantir la Promesse, & il  
 „ le fait, par cette regle connue, qu'une  
 „ Alliance, ou une promesse rati-  
 „ fiée ne peut être rendue nulle,  
 „ que par les deux parties interessées  
 „ ensemble. Mais Dieu, dit S. Paul,  
 „ n'est qu'une des deux parties inte-  
 „ ressées dans la Promesse; les Gen-  
 „ tils & les Israélites ensemble font  
 „ l'autre partie vs. 14. Moïse en don-  
 „ nant la Loi étoit Médiateur seule-  
 „ ment entre les Israélites & Dieu & ne  
 „ pouvoit transiger d'aucune chose, qui  
 „ allât à annuller la Promesse, qui étoit  
 „ entre Dieu, les Israélites & les Gen-  
 „ tils ensemble; parce que Dieu n'é-  
 „ toit qu'une des parties interessées en  
 „ cet-

„ cette Alliance, & que Moïse ne  
 „ pouvoit pas transiger pour l'autre  
 „ partie. Ainsi ce qui avoit été fait à  
 „ la montagne de Sinai, par la mé-  
 „ diation de Moïse, ne pouvoit rien  
 „ changer dans une Alliance faite en-  
 „ tre parties ; dont il n'y avoit qu'une  
 „ seule, qui fût présente.

„ Nous verrons combien il étoit  
 „ nécessaire que S. Paul ajoutât cela ;  
 „ si nous considérons que, sans cela,  
 „ son raisonnement tiré des 430 ans  
 „ qui s'étoient écoulés, auroit été  
 „ défectueux & n'auroit qu'à peine pû  
 „ être concluant. Car si les deux par-  
 „ ties, intéressées dans la Promesse,  
 „ avoient transigé par la médiation de  
 „ Moïse, comme cela auroit pû se  
 „ faire, si les seuls Israélites y avoient  
 „ été intéressés ; elles auroient pû  
 „ d'un commun consentement an-  
 „ nuler la Promesse, aussi bien qua-  
 „ tre cents ans, comme quatre jours  
 „ après. Mais ce qui l'empêchoit,  
 „ c'est que Dieu seul, d'entre les par-  
 „ ties intéressées, étoit présent &c.

On entend bien le raisonnement  
 de Mr. *Locke*, mais je ne sai si on peut  
 le trouver dans S. Paul. Pour moi  
 j'avouë que je ne l'y vois pas. Dans  
 le fonds tout ce qu'il dit n'est qu'une

pure subtilité, pour rendre raison de quelques mots de S. Paul, qu'il ne font pas si essentiels au discours, qu'il faille y chercher tant de mystere. Si le raisonnement de Mr. *Locke* étoit bon, il s'en suivroit que Dieu ne pourroit pas révoquer une promesse (qu'il confond avec *une alliance*) pour de bonnes raisons. Mais j'ai dit ce que je pensois sur ce passage, dans mes additions Latines à *Hammond* & dans mes remarques Françoises sur le Nouveau-Testament. En général, il y a souvent trop de raffinement dans la Paraphrase & dans les remarques de notre Auteur. Il ne pensoit pas que le stile simple & nullement recherché de S. Paul ne demande pas tant de subtilité. Mais à force d'y penser, il y voyoit ce que les autres n'y sauroient découvrir; & c'est ce qui arrive presque toujours, lors qu'on s'échauffe trop la tête de quelque chose.

Sur le Ch. IV, 3. il reconnoît véritablement que S. Paul appelle la Loi *les élémens du monde*, & il en rend cette raison; c'est qu'il y avoit beaucoup de contrainte & d'esclavage dans les observances de la Loi, & qu'elle ne conduisoit pas les Juifs au delà des choses de ce monde, à la possession de leur

leur héritage spirituel & céleste. Mais le mot de *monde* signifie ici, comme en une infinité d'endroits, les hommes, & le mot d'*élément* signifie un commencement. S. Paul veut \* donc dire que la Loi n'étoit qu'un commencement de Religion; ou que les élémens de la piété, que Dieu avoit autrefois donnez aux hommes. Il semble que S. Paul comprenne aussi sous ce nom la Philosophie Colof. II, 8. qui ne renfermoit que les élémens de la Vertu, en comparaison de la Morale Chrétienne.

Au v. 18. Mr. *Locke* prétend que *ζηλοῦς ἐν καλῷ* signifie être affectonné pour un homme de bien. Mais cette expression n'est pas Greque, & S. Paul auroit dit *ζηλοῦν καλὸν ἄνδρα*, selon la construction qu'il employe auparavant. Il est dangereux de déterminer le sens d'une expression, par la seule suite du discours, qui est souvent très-douteuse. Il faut joindre à cela l'usage de la Langue, & c'est ce que nôtre Auteur n'a pas toujours fait.

D 6 III. A

\* *Vide addit. ad Hammond ad Gal. IV, 3-9.*

III. *A Paraphrase and notes on the first Epistle to the CORINTHIANS.*  
A Londres 1706. p. 108.

**L**A premiere arrivée de S. Paul, à Corinthe, fut l'année LII. de Jesus-Christ. Il s'adressa d'abord à la Synagogue (Aët. XVIII, 4.) mais ayant éprouvé l'opiniâtreté des Juifs, il se tourna du côté des Gentils; desquels il semble que cette Eglise étoit alors principalement composée.

Le séjour que S. Paul y fit fut d'environ deux ans, comme il paroît par Aët. XVIII, 11, 18. Pendant ce tems-là, il y a apparence qu'il convertit plusieurs personnes; car il ne demeureroit pas là, sans exercer son Apostolat, & ce ne pouvoit être que le succès, qu'il y avoit, qui l'engageât à y faire un si long séjour. Aussi S. Luc marque-t-il assez Aët. XVIII, 10. qu'il y avoit beaucoup de Chrétiens à Corinthe.

C'étoit une ville riche & marchande, dont les habitans étoient Grecs, peuple vif & curieux, 1. Cor. I, 22. mais naturellement vain & entêté de lui même.

Tout cela étant bien considéré nous  
peut

peut, à quelque égard, aider à mieux entendre les Epîtres que S. Paul a écrites aux Chrétiens de cette ville; dont l'Eglise semble avoir été dans un plus grand desordre, qu'aucune autre de celles à qui S. Paul ait écrit.

S. Paul leur écrivit l'an LVII. de Jesus-Christ, deux, ou trois ans après les avoir quittez. Dans cet intervalle, il s'étoit glissé parmi eux un nouveau Docteur, Juif de nation, qui y forma une faction contre S. Paul. Ce faux Apôtre avoit une très-grande autorité, dans le Parti dont il étoit le Chef; de sorte que ce Parti l'admiroit & se vantoit d'avoir un semblable Chef, pendant qu'il paroissoit estimer peu S. Paul.

Mr. *Locke* dans ses notes, sur les deux Epîtres aux Corinthiens, rapporte les raisons qu'il avoit de croire que les ennemis de S. Paul étoient soumis à un seul Docteur; & c'est pourquoi il parle quelquefois au singulier & quelquefois au pluriel, de ceux qui s'opposoient à S. Paul, dans Corinthe.

Il est au moins assuré que le principal dessein de S. Paul, dans cette Epître, est de soutenir son autorité dans cette partie de l'Eglise de Co-

rinthe, qui demouroit attachée à lui, de se défendre contre les médisances & les calomnies du Parti opposé, & de diminuer le credit de ceux qui le conduisoient, en montrant leur mauvaise conduite & le peu de sujet qu'ils avoient de se glorifier; afin qu'en détachant de ces gens-là ceux qui les admiroient, il aneantît leur faction & réunît l'Eglise de Corinthe à reconnoître son Apostolat, & à retenir la doctrine, qu'il lui avoit enseignée.

C'est là le sujet de la 1. Epître aux Corinthiens depuis Ch. I, 10. jusqu'à la fin du Ch. VI. Dans le reste, il répond à quelques questions qu'on lui avoit proposées, & résout divers doutes. Il fait en même tems à toute occasion allusion à ses adversaires, & dit plusieurs choses propres à détruire la faction contraire.

Sur le Ch. II, 6. Mr. *Locke*, comme je l'ai déjà dit, explique; après *Hammond*, ces mots *les Magistrats de ce siecle* des principaux d'entre les Juifs, & dit que ces mots *αἱὼν ἔρως*, *ce siecle*, signifie communément, & peut-être constamment, dans le Nouveau Testament, l'état dans lequel étoient les hommes, soit Juifs, soit Gentils, pendant que l'Economie Mo-  
fai-

faïque duroit : comme au contraire l'état Evangelique se nomme αἰὼν μέλλων, ou ἐρχόμενος, le *siecle à venir*. Cependant je ne vois point que l'on cite aucun passage décisif là dessus. Il me semble au contraire que cette dernière expression signifie constamment l'autre vie, & que *ce siecle* signifie celle-ci. Ce sont quelques Rabbins & quelques Chrétiens des derniers siècles, qui ont introduit cette opinion; mais sans aucune preuve solide, au moins que j'aye vuë. On peut consulter là-dessus les deux Dissertations, que Mr. *Rhenferd* a publiées, à la fin du recueil qu'il a donné des Auteurs, qui ont parlé du stile du Nouveau Testament. Il a été imprimé à Franeker en 1702. in 4<sup>o</sup>.

Le même mot αἰὼν a embarrassé Mr. *Locke* au Ch. II, 7. où S. Paul dit, *qu'il annonçoit la sagesse de Dieu, qui étoit auparavant un mystère & cachée, mais que Dieu avoit résolu, avant les siècles (αὐτὸ ἔτι αἰώνων) de révéler, pour nôtre gloire.* Nôtre Auteur doute si l'on peut traduire ces mots, *avant le monde*, comme la version Angloise les a traduits. Il donne ensuite un exemple, qu'il croit convaincant, où αἰῶνες ne signifie pas *le monde*. C'est Ephes.

Ephes. III, 9. comparé avec Coloff. I, 26. Dans ce second passage, l'Évangile est nommé *un mystere caché depuis les siecles*, en Anglois: *from the ages*; mais dans le passage parallele de l'Épître aux Ephesiens, cette même version Angloise traduit la même expression, *depuis le commencement du monde*, (*from the beginning of the world*) aulieu que, selon Mr. *Locke*, dans le passage aux Coloffiens, cette expression *depuis les siecles* ne marque pas une époque, ou le commencement du tems, auquel l'Évangile avoit été caché, mais ceux à qui il n'avoit pas été connu.

\* Il est certain que quoi que le mot *αιῶνες*, ou *les siecles* signifie quelquefois *le monde*, comme Heb. I, 2. XI, 3. il ne le signifie pas toujours. Mais *ἀπ' αιῶνων* signifie *depuis long-tems*, dans ces deux passages, & S. Paul ne veut dire autre chose, sinon qu'il s'étoit écoulé plusieurs siecles, avant que Dieu revelât l'économie Evangelique. Quand il dit qu'elle avoit été cachée depuis long-tems, c'est la même chose que s'il disoit que les siecles passez l'ont ignorée. On trouve dans le même sens au singulier, *ἀπ' αιῶνος*, à

\* *Remarques de l'Auteur de la B. C.*

*saeculo* Act. III, 21. XV, 18. C'est ainsi que *eis aiōna* & *eis aiōnas* sont la même chose. Il n'y faut pas chercher d'autre finesse, comme tous ceux, qui sont un peu versez dans le stile du Nouveau Testament, en conviendront.

Cependant Mr. *Locke*, qui avoit commencé un peu tard cette sorte d'étude, cherche ici un sens, dont assurément on ne se seroit pas avisé. Il est clair, dit-il, que l'Apôtre dans le verset précédent & dans le suivant parle des Juifs; c'est pourquoi *πρὸ τῶν αἰώνων* peut bien signifier ici *avant les siècles des Juifs*, & *ἀπὸ αἰώνων* dans les textes, que l'on a citez, *depuis des siècles des Juifs*. Il nous renvoye ensuite à un Théologien Anglois, nommé le Docteur *Burthogge*, dans son Traité intitulé *Christianity a reveled Mystery*, pour apprendre qu'*αἰῶνες*, dans ces passages & dans d'autres, comme Luc. I, 70. Act. III, 21. peut être appliqué aux Juifs, parce qu'ils comptoient par *Ages*, ou *Jubilez*. Je n'ai pas vû ce traité, & je n'ai garde d'en juger; mais j'ose bien dire qu'il est très-assuré que *ἀπ' αἰῶνος* signifie, dans le Grec des LXX. & du Nouveau Testament, la même chose que *מְהוֹלָם* *meholam*, en He-

Hebreu ; qui assurément ne signifie point, *depuis le tems des Juifs*, mais, *depuis long-tems*. Voyez *Jof. XXIV*, 2. *Esaie LXV*, 16, 19. C'est une chose qui n'a pas besoin de preuve, pour ceux qui sont un peu versez dans cette sorte de choses, & que je n'aurois pas aussi entrepris de prouver ; si je n'aurois crainit que l'autorité & la réputation de nôtre Auteur ne jettât dans l'erreur ceux, qui n'y sont pas assez versez.

Sur le *Ch. VII*, 37. *Mr. Locke* fait une semblable faute, contre l'usage perpetuel de la langue Greque, en traduisant *πῦν ἰαυτῆ παρθένου* *sa virginité*, aulieu de *sa vierge*, comme s'il y avoit *παρθένισον*, sous prétexte que la suite le demande ainsi. Mais il se trompe visiblement & fait violence aux paroles de *S. Paul*. Voici comme parle cet Apôtre : *36* *Que si quelqu'un croit qu'il n'en use pas honêtement envers sa fille (παρθένου, sa vierge) si ayant passé la fleur de sa jeunesse, il ne la marie pas, & qu'il faut que cela soit ; qu'il fasse ce qu'il voudra, il ne commet point de peché ; que les filles se marient.* *37* *Mais celui, qui n'étant point contraint, mais étant le maître de sa volonté, a pris une ferme résolution en lui même & a jugé en son esprit devoir garder sa fille* (*πῦν*)

(τὴν ἰαυτὴν παρθένον, la vierge) fait bien.  
 38. Ainsi celui qui la marie fait bien,  
 mais celui qui ne la marie pas fait  
 mieux. Il paroît clairement, par les vs.  
 36 & 37. qu'on ne peut entendre le  
 mot παρθένον, que dans le sens qu'il  
 a toujours, c'est à dire, qu'il signifie  
 ici une vierge. Mais voici comme Mr.  
*Locke* paraphrase le 37. verset : „ qui-  
 „ conque est fortement résolu, dans  
 „ son esprit, & ne se sent lui même  
 „ dans aucune nécessité de se marier ;  
 „ ou qui peut disposer de lui même,  
 „ & qui a résolu de garder la virgini-  
 „ té ; il choisit le meilleur parti. Il  
 paraphrase encore le vs. 38. ainsi „ celui  
 „ qui se marie fait bien ; mais celui qui  
 „ ne se marie pas fait mieux. Pour  
 commencer par ces dernières paro-  
 les, il faut remarquer que les verbes  
 ἐνγαμίζεν, ou γαμίζεν, comme Mr.  
*Locke* voudroit que l'on lût, selon  
 quelques MSS. ne signifient pas se ma-  
 rier soi même, mais donner en ma-  
 riage un autre, comme les peres font  
 leurs enfans. On dit γαμέειν se marier  
 & γαμίζεν donner en mariage. Mais  
 voyons ce que Mr. *Locke* dit, pour  
 soutenir son explication du mot παρ-  
 θένον, pour virginité. Il dit qu'il ne  
 fait pas s'il y en a d'exemple, mais  
 qu'il

qu'il propose cela, comme une conjecture, appuyée sur ces raisons.

1. *La ferme résolution*, dont il est parlé ici, doit être dans la personne à marier & non dans son pere; car comment la ferme résolution du pere empêcheroit-t-elle sa fille, qui n'a pas cette résolution, de tomber dans le desordre? Je répons à cela que cette ferme résolution du pere est fondée sur la disposition de sa fille, qui le prie de ne la point marier, & qu'il juge en effet, qu'il vaut mieux ne le pas faire. Que si sa fille souhaitoit le contraire, il seroit contraint de faire autrement qu'il ne souhaiteroit, en mariant sa fille.

2. Il n'y a que les personnes même intéressées, qui puissent juger de la nécessité, où elles sont de se marier. Un pere ne peut pas sentir le besoin, que ses enfans en ont. Mais un pere peut se fier en sa fille, lors qu'elle le prie de ne la point marier.

3. *Etre le maître de sa volonté* peut, dit Mr. *Locke*, signifier deux choses. La première est, conduire ses desirs, ou être maître de sa propre volonté; mais, selon lui, cette signification ne peut pas avoir de lieu ici, parce qu'elle est assez exprimée en ces paroles,

*a pris une ferme résolution en lui même, & a jugé en son esprit.* La seconde signification des mots, dont il s'agit, est, pouvoir disposer de soi même, sans dépendre de la puissance d'un pere. Mr. *Locke* croit que l'on doit traduire mot pour mot ἐξουσίαν ἔχει καὶ τὸ ἴδιον θελήματι avoir pouvoir touchant sa propre volonté, c'est à dire, de faire ce qu'on veut. Car si S. Paul, dit-il, vouloit marquer le pouvoir qu'on a sur sa volonté, il auroit exprimé sa pensée comme Rom. IX, 21. & ci-dessous. IX, 12. sans καὶ, ou par la proposition ἐπι, comme Luc. IX, 1. Mais Mr. *Locke* cherche dans ces paroles ce qui n'y est pas. Cet Apôtre veut dire que quand un pere est en liberté, par la disposition de sa fille, prête à suivre sa volonté sans peine, d'en faire ce qu'il veut, & qu'il juge qu'il vaut mieux ne la point marier, il fait bien. Autrement si une fille est déterminée à se marier, par son temperament, & le souhaite; son pere n'est pas le maître de suivre sa propre volonté, il faut qu'il s'accommode à la disposition de sa fille. C'est visiblement ce que S. Paul entend.

4. Si garder sa vierge παρθένοι, dit Mr. *Locke*, signifie ici garder ses enfans

fans fans les marier, il auroit été plus naturel de dire *τέκνα*, qui signifie les deux sexes que *παρθένος*, qui ne s'entend que d'une fille. Mais aussi s'agit-il ici directement des filles, & l'on ne peut appliquer le discours de S. Paul, aux garçons, que par conséquence. Jamais personne, que Mr. *Locke*, n'a crû que *παρθένος ἡτέρονος*, *une vierge qui a passé la fleur de sa jeunesse*, qui est le tems auquel une fille se doit marier, pût se dire d'un garçon, qui peut différer beaucoup plus long-tems de se marier.

Mr. *Locke* dit qu'il est difficile de bien lier ces deux versets (le 36 & le 37.) & de les entendre conformément au dessein de S. Paul; fans prendre les mots dans l'un d'eux, ou dans tous deux, d'une maniere très-figurée. Il se trompe, car dans l'un & dans l'autre verset, il s'agit des devoirs d'un pere; qui peut, s'il le trouve à propos, marier sa fille dès-qu'elle est en âge, on ne la marier point, s'il croit cela mieux, en cas que sa fille y consente. On pourroit dire seulement que S. Paul auroit pû parler plus clairement au vs. 37. Cela est vrai, mais si l'on forçoit les expressions de cet Apôtre, toutes les fois, qu'on en au-  
roit

roit pû employer de plus claires , on lui donneroit à tous momens la torture ; & si l'on expliquoit ainsi les livres mêmes de Mr. *Locke* , il n'en échapperoit pas, non plus que S. Paul. Il faut bien être attentif à la suite du raisonnement, il est impossible, sans cela, d'en comprendre le sens ; mais il faut 1. savoir l'usage des mots & ne pas heurter les principes des Langues : 2. suivre les détours de son Auteur, quand il s'écarte un peu du fil du discours, que l'on s'imagine qu'il devroit suivre, & que l'on suivroit soi-même ; & non forcer ses paroles, pour le tenir attaché à un fil, auquel il n'a peut-être pas voulu s'attacher avec tant de rigueur.

Sur le Chap. XI, 27, & 28. Mr. *Locke* propose une nouvelle explication, qui mérite d'être examinée. S. Paul dit que *quiconque mangera le pain, ou la coupe du Seigneur indignement, sera coupable d'avoir traité indignement le corps & le sang du Seigneur. Que chacun donc*, continue-t-il, *s'éprouve soi-même & qu'ainsi il mange de ce pain & boive de ce calice.* Mr. *Locke* dit que *boire & manger indignement*, signifie ici boire & manger à un autre dessein, que celui que *Jesus-Christ*

Christ s'est proposé , en instituant la Cene ; par laquelle il a voulu que nous célébrassions la mémoire de sa mort. C'est ce que ceux qui mangeoient le pain & le vin de la Cene , comme une partie de leurs repas ordinaire, ne faisoient pas. Nôtre Auteur prétend aussi , que l'examen , dont il s'agit dans la suite , n'est autre chose que l'examen que l'on doit faire si l'on célèbre la Cene conformément à l'Institution de Jesus-Christ. Quand on voit que l'on suit cette institution, on peut manger le Pain , & boire le Calice. C'est comme il faut entendre, & ainsi ; c'est à dire , que chacun fasse la Cene de la maniere dont Jesus-Christ l'a ordonné. On ne peut pas dire qu'il ne faille faire ce que Mr. *Locke* dit, mais le mot *indignement* marque plutôt la disposition des Communians, que la maniere de célébrer la Cene. Ceux qui mangeoient & buvoient, dans ces repas publics , sans retenue , & qui communioient ensuite, ne pouvoient que communier *indignement* ; quand ils auroient d'ailleurs observé tout l'ordre extérieur, que S. Paul vouloit qu'on observât dans la célébration de la Cene.

Sur

Sur le Ch. XIV, 15. Mr. *Locke* explique, *prier, τῆς νοῦ, à l'entendement*, prier en sorte que les Auditeurs entendent ce qu'on dit. C'est le sens que j'avois donné à cette expression, dans mes additions sur *Hammond* imprimées en 1697. & dans mon Nouveau Testament, qui a aussi paru long-tems avant la mort de Mr. *Locke*. Je lui avois envoyé l'un & l'autre, dès qu'ils avoient été imprimez. Je ne prétends pas tirer vanité d'avoir expliqué le premier cet endroit de S. Paul, de cette maniere; mais je puis dire, que je n'avois vû cette explication nulle part. Si Mr. *Locke* l'a aussi trouvée, par sa seule méditation, c'est une marque qu'elle est vraie; puis qu'elle est tombée dans l'esprit de deux hommes, qui ne se sont point communiqué leurs pensées. S'il l'avoit lue, dans mes additions sur *Hammond*, il n'auroit pas été mal, qu'il les eût citées; comme je lui ai fait honneur, dans ma Philosophie, des sentimens que j'ai appris de lui. Pour moi, je ne m'en fâche nullement, mais ses ennemis peuvent abuser de cet endroit & de quelques autres; en l'accusant de faire l'Original, lors qu'il n'est que Copiste. Pour les en empêcher, j'aime

mieux déclarer que je lui cede entierement le droit, que je pourrois avoir dans l'invention de l'explication, qu'il a suivie.

Il y a quelque chose de plus nouveau sur le Ch. XV, 42. où Mr. *Locke* fait voir, qu'encore que S. Paul nomme la *résurrection des morts* en général; il ne faut entendre que la résurrection des gens de bien, qui doit être suivie de la gloire. Il est vrai que *Hammond* avoit indiqué, dans sa Paraphrase, sur ce même verset, qu'il s'agit de ceux qui auront part à la résurrection des Justes; mais il ne l'avoit dit qu'en passant.

Sur le vs. 53. Mr. *Locke* soutient qu'il ne faut pas suppléer le mot de *corps*, pour le joindre avec les mots de *corruptible* & de *mortel*, en ces paroles: *car ce corruptible doit revêtir l'incorruptibilité, & ce mortel doit revêtir l'immortalité.* Il veut que cela signifie l'homme corruptible & l'homme mortel; & c'est aussi l'explication de *Jean Crellius*, sur cet endroit. Mais ce dernier, après avoir dit que le genre neutre peut signifier l'individu, ou l'homme, n'est pas éloigné d'accorder, qu'il s'agit du corps; parce que S. Paul ne parle ici directement que des

des corps de ceux, qui se trouveront vivans, au tems de la résurrection; & dont le corps mortel sera revêtu d'un autre immortel, qui consumera le précédent. Mr. *Locke* auroit pû dire la même chose, sans être obligé de se dédire de ce qu'il avoit avancé contre Mr. *Stillingfleet*: qu'il n'est dit nulle part que le corps ressuscite, mais seulement que *les morts ressuscitent*. Mais quoi qu'il en soit, il vaudroit mieux ne pas nier qu'il ne soit dit que le corps ressuscite, puis que S. Paul le dit assez clairement au v. 44.

IV. *A Paraphrase and Notes on the second Epistle of St. Paul to the CORINTHIANS*. A Londres 1706. pagg. 60.

**L**A premiere Epître aux Corinthiens ayant été écrite par S. Paul, comme il le dit lui même, Ch. II, 9. pour voir quel pouvoir il avoit encore dans cette Eglise, où l'on avoit excité une si grande faction contre lui, & qu'il tâchoit d'étouffer; il étoit en peine, en attendant, de savoir le succès de cette Epître, Ch. II, 12, 13. VII, 5. Tite lui en apporta la nouvelle & lui apprit, qu'ils s'étoient repentis, sur

la premiere Lettre, qu'ils s'étoient soumis à ses ordres, & qu'ils étoient fort bien disposez à son égard. C'est pour cela que, dans cette Lettre, il parle de soi même, avec plus de liberté, & qu'il se justifie avec plus de hardiesse, comme on le peut voir Ch. I, 12. II, 14. VI, 10. X, 1. XIII, 10. Il parle aussi à ceux, qui s'opposoient à lui, plus ouvertement & avec plus de véhémence, qu'il n'avoit fait dans la précédente. On peut s'en assurer en lisant Ch. II, 17. IV, 2 -- 5. V, 12. VI, 11 -- 16. XI, 11. XII, 15.

Cette remarque peut servir à nous donner quelques lumieres, pour mieux entendre la 2. Epître aux Corinthiens ; particulièrement si nous ajoûtons à cela, que son principal but est de détacher le peuple du nouveau Conducteur qu'il avoit, & qui s'opposoit à S. Paul, & de mettre fin aux desordres, que ce faux Apôtre avoit causez, dans l'Eglise de Corinthe.

Cette Epître fut écrite la même année, peu de tems après la premiere.

Au Ch. III, 12, 13. S. Paul après avoir comparé la Loi de Moïse avec l'Evangile, parle ainsi : *ayant donc une telle esperance, nous parlons avec beaucoup de clarté, & nous ne faisons pas*  
com-

comme Moïse, qui mit un voile sur son visage, afin que les Israélites n'attachassent pas leurs yeux sur la fin de ce qui devoit être détruit. Il veut dire que Moïse parloit obscurément, de peur que les Israélites ne s'apperçussent qu'il leur donnoit des Lois, qui devoient un jour finir. Mr. Locke a entendu ceci tout autrement, car il prétend qu'il faut traduire: *afin que les Israélites n'attachent pas &c.* & l'entendre des Juifs du tems de S. Paul; qui veut dire que ce n'étoit pas l'obscurité de la prédication de l'Évangile, qui étoit cause que les Juifs n'entendoient pas la Loi à fonds, & qu'ils ne voyoient pas, dans les Écrits de Moïse, Jesus-Christ, qui est la fin de la Loi. Ce que S. Paul dit, dans le verset suivant, de l'endurcissement des Juifs, détermine, selon nôtre Auteur, clairement ses mots au sens qu'il leur donne. Ces paroles: *mais leurs esprits se sont endurcis, car aujourd'hui ce même voile demeure dans la lecture du Vieux Testament &c.* n'ont, selon lui, aucune liaison avec ce qui précède, si on ne l'entend comme il fait. Au contraire, le sens est très-bon, si l'on fait ainsi raisonner S. Paul. „ Nous „ les Ministres de l'Évangile parlons

„ clairement, & ne mettons point de  
 „ voile sur nous, comme Moïse fai-  
 „ soit, pour empêcher par là que les  
 „ Juifs ne voient Jesus-Christ dans la  
 „ Loi. Ce qui les en empêche, c'est  
 „ leur propre aveuglement &c. Mais  
 personne ne pouvoit accuser les Apô-  
 tres de parler obscurément, pour em-  
 pêcher que les Juifs ne vissent Jesus-  
 Christ dans la Loi ; puis que c'étoit  
 leur interêt qu'ils l'y vissent. Les pré-  
 dicateurs de l'Évangile n'avoient pas  
 besoin de se justifier là-dessus. Je ne  
 m'arrête pas au reste de l'explication.

Il y a un passage au Ch. XIII. de  
 cette même Épître, qui est assez diffi-  
 cile à entendre. Ce Chapitre commence  
 ainsi : *1. C'est ici la troisième fois, que je  
 dis que j'irai chez vous. Tout sera arrêté,  
 sur le rapport de deux, ou trois témoins.  
 2. Je vous l'ai dit, par avance, & je  
 vous le dis encore, comme si j'étois pré-  
 sent pour une seconde fois. J'écris étant  
 encore absent à ceux qui ont péché ci-  
 devant & à tous les autres, que, quand  
 je serai arrivé de nouveau, je ne les  
 épargnerai point.* Il semble que S. Paul  
 veut dire, comme Grotius l'a remar-  
 qué, que c'étoit la troisième fois qu'il  
 étoit prêt d'aller à Corinthe, ainsi qu'il  
 le dit Ch. XII, 19. & que comme, se-  
 lon

lon la Loi, tout étoit arrêté sur le rapport de deux ou trois témoins : la troisiéme résolution d'aller à Corinthe seroit effectuée. C'est une sorte d'allusion aux paroles de la Loi, Deut. XVII, 6. Mais Mr. *Locke* prend ces paroles de S. Paul bien plus subtilement, puis qu'il les explique ainsi.

„ C'est ici la troisiéme fois, que je  
 „ vai chez vous, & quand je serai ar-  
 „ rivé, je ne vous épargnerai pas ;  
 „ puis que je me suis conduit, selon  
 „ la regle de Nôtre Sauveur, & que  
 „ j'ai fait ce que j'ai pû pour vous  
 „ ramener par la douceur, avant que  
 „ d'en venir à l'extremité. La pre-  
 „ miere Epître, que je vous ai adres-  
 „ sée, & celle-ci où je dis, comme si j'é-  
 „ tois présent, par avance à ceux qui  
 „ avoient péché auparavant, & à tous  
 „ les autres, à qui j'écris présente-  
 „ ment étant absent, que je ne vous  
 „ épargnerai point ; ces deux Lettres,  
 „ dis-je, sont mes témoins, selon la  
 „ regle de Nôtre Sauveur qui dit,  
 „ que chaque affaire est assurée par la  
 „ bouche de deux ou trois témoins.

Il n'y a personne, qui ne soit surpris de voir que Mr. *Locke* prétende que S. Paul regarde ses deux Lettres aux Corinthiens, comme deux témoins ;

mais il faut entendre ce qu'il dit dans sa note, sur ces mots : *Tout sera arrêté &c.* „ Ces mots semblent être ci-  
 „ tez, dit-il, de la Loi de Nôtre  
 „ Seigneur, Matth. XVIII, 16. & non  
 „ de la Loi de Moïse, dans le Deute-  
 „ ronome. Dans le Deuteronomie, cet-  
 „ te regle est donnée seulement con-  
 „ cernant les examens, qui se font  
 „ dans les jugemens ; mais dans S.  
 „ Matthieu, c'est une regle, pour mén-  
 „ ager un homme, de qui l'on a  
 „ été offensé, par une voie douce,  
 „ avant que d'en venir à l'extrémité,  
 „ ce qui est le cas où se trouve S.  
 „ Saul. Dans le Deuteronomie, le Ju-  
 „ ge doit entendre les témoins, Deut.  
 „ XVI, 6. XIX, 15. mais dans S.  
 „ Matthieu, c'est à l'une des parties d'é-  
 „ couter les témoins. Matth. XVIII,  
 „ 17. ce qui étoit aussi le cas auquel  
 „ S. Paul se trouvoit. Les témoins,  
 „ dont il s'étoit servi pour persuader  
 „ les Corinthiens, étoient ses deux E-  
 „ pîtres.

Mais 1. les paroles de S. Paul sont aussi semblables à celles de la Version des LXX. Deut. XIX, 15. qu'à celles de nôtre Seigneur, qui fait lui même allusion à ce passage de Moïse.

2. S. Paul ne fait qu'employer les termes

mes de Moïse , par forme de *parodie* , comme *Grotius* le remarque fort bien ; & il y a plusieurs semblables citations du Vieux Testament , dans S. Paul , que l'on ne sauroit bien entendre sans cela , comme Rom. I , 17. X , 6. & suiv. Ainsi il ne faut point faire de parallele rigoureux , entre les paroles de Moïse & la conduite de S. Paul. Il suffit qu'on les lui pût appliquer à quelque égard , & qu'il pût dire que comme une chose est assurée , quand elle est déposée , par deux ou trois témoins : les Corinthiens pouvoient tenir pour assuré qu'il iroit chez eux , puis qu'il l'avoit déjà dit deux ou trois fois. Mais voyons ce que Mr. *Locke* ajoûte , pour soutenir sa pensée.

„ Il paroît , dit-il , que par les té-  
 „ moins S. Paul entend ses deux Epî-  
 „ tres aux Corinthiens , par la manie-  
 „ re dont il s'exprime ici , où il mar-  
 „ que soigneusement qu'il le leur  
 „ avoit dit deux fois ; savoir , dans sa  
 „ 1. Epître Ch. IV , 19. & une secon-  
 „ de fois dans celle-ci , au vs. 2. de  
 „ ce Chapitre. Par la regle de Nôtre  
 „ Sauveur , la personne offensée doit  
 „ s'adresser deux fois à celui , qui lui  
 „ a fait tort ; c'est pourquoi S. Paul  
 „ dit

„ dit qu'il parle aux Corinthiens ,  
 „ *comme s'il étoit présent pour une se-*  
 „ *conde fois*, par où l'on voit qu'il  
 „ compte ses Lettres, comme deux  
 „ exhortations, qu'il leur auroit faites  
 „ en personne. Mais si l'on répond  
 à Mr. *Locke* que le 1 & le 2. verset de  
 ce Chapitre n'ont point de liaison en-  
 semble, je ne vois pas qu'il soit pos-  
 sible de prouver le contraire. Dans  
 le 1. il témoigne que c'est pour la troi-  
 sième fois, qu'il parle d'aller à Co-  
 rinthe, comme il l'avoit déjà dit au  
 Ch. XII, 14. Cela n'a point de rapport  
 avec le vs. 2. de celui-ci, *qu'il dit pour*  
*la seconde fois, qu'il n'épargnera pas*  
 les coupables. On ne peut lier ces  
 deux versets, que par des subtilitez  
 forcées, telle qu'est l'explication de  
 nôtre Auteur.

V. *A Paraphrase and Notes on the*  
*Epistle of S. Paul to the ROMANS.*  
 A Londres 1707. in 4°. pagg. 144.

COMME cette Epître est la plus dif-  
 ficile & la plus importante de cel-  
 les de S. Paul, Mr. *Locke* s'y est plus  
 arrêté qu'aux autres, & l'on en don-  
 nera aussi un Extrait un peu plus é-  
 tendu.

Pour

Pour commencer , par les remarques générales, il est bon, selon lui, avant que de s'appliquer à considérer la matiere, qui est renfermée dans l'Épître de S. Paul aux Romains, de remarquer que la naissance miraculeuse de Nôtre Seigneur, sa vie, sa mort, sa résurrection, & son ascension au ciel, étoient des choses qui étoient arrivées en Judée. Outre cela, on citoit les Ecrits anciens de la nation Juive, que les Chrétiens reconnoissoient être de divins Originaux, comme rendants témoignage à la verité de la mission & de la doctrine de Jesus-Christ. Ainsi les Juifs étoient comme les dépositaires des preuves de la Religion Chrétienne. Les Juifs étant ainsi reconnus, pour le peuple de Dieu, même au tems de Nôtre Seigneur; cela ne pouvoit pas manquer de leur donner beaucoup d'autorité parmi les Gentils convertis, qui ne savoient par eux mêmes rien du Messie, auquel ils devoient croire; mais qui l'apprenoient uniquement de la nation, de laquelle Jesus-Christ étoit sorti. Les Juifs ne manquoient pas de se servir de cet avantage, en diverses manieres, pour troubler les Gentils qui avoient embracé le Christianisme.

Ceux-là même d'entre les Juifs, qui avoient reçu l'Évangile, étoient, pour la plûpart, si entêtez de la Loi de Moïse & de leurs anciennes cérémonies, qu'ils ne pouvoient pas se résoudre à croire qu'il les falloit abandonner. Ils prétendoient même qu'elles devoient être observées, par les Chrétiens, s'ils vouloient être agréables à Dieu. Cela caufoit de grands troubles, parmi les Gentils convertis au Christianisme, & faisoit beaucoup de préjudice à l'Évangile. C'est pourquoi S. Paul s'en plaint très-souvent, comme Act. XV, 1. 2. Cor. XI, 3. Gal. II, 4. V, 1, 10, 12. Phil. III, 2. Col. II, 4, 8, 16. Tit. I, 10, 11, 12. Cette remarque peut servir non seulement à entendre mieux l'Épître aux Romains, mais encore toutes les autres, que S. Paul a écrites aux Gentils convertis.

Pour ce qui regarde l'Épître aux Romains, le principal but que l'Apôtre s'y propose, c'est de leur persuader de perseverer constamment, dans la profession du Christianisme; en les convaincant que Dieu est le Dieu des Gentils, aussi bien que des Juifs, & que présentement, sous l'Évangile, il n'y a point de différence entre les  
 Juifs

Juifs & les Gentils. C'est ce que S. Paul prouve, en diverses manieres.

1. Il montre qu'encore que les Gentils fussent extrêmement corrompus, les Juifs, qui avoient reçu la Loi de Dieu, ne l'observoient point, & qu'ainfi ces derniers ne pouvoient pas exclurre les Gentils du droit d'être le peuple de Dieu sous l'Evangile, sous prétexte que les Juifs avoient la Loi; puis que cet avantage ne faisoit que rendre leurs fautes plus grandes, parce qu'ils n'observoient point la Loi, & que cela empêchoit qu'ils ne pussent passer pour être plus gens de bien, que les Gentils.

2. Il fait voir qu'Abraham a été le Pere de tous les croyans, tant incirconcis, que circoncis; en sorte que ceux qui imitoient la foi d'Abraham, quoi qu'ils fussent incirconcis, étoient la posterité de ce Patriarche, à laquelle la Promesse avoit été faite, & devoient avoir part à la Bénédiction.

3. Il prouve que ç'avoit été le dessein de Dieu, dès le commencement, de prendre les Gentils pour être son peuple, sous le Messie, à la place des Juifs, qui l'avoient été jusqu'à lors; mais dont la nation étoit désormais rejetée, parce que cette nation en

corps avoit rejeté le Messie ; que Dieu leur avoit envoyé, pour être leur Roi & leur libérateur. Ce n'avoit été que fort peu de gens, d'entre les Juifs, qui l'avoient reçu ; & ce petit reste avoit été admis dans le Royaume de Jesus-Christ, & avoit continué d'être son peuple avec les Gentils convertis, en sorte qu'ils formoient ensemble l'Eglise & le Peuple de Dieu.

4. Il montre que les Juifs ne pouvoient pas se plaindre de l'injustice, ou de la sévérité de Dieu, qui les avoit rejettez à cause de leur incredulité ; puis qu'ils en avoient été avertis & que les anciens Prophetes les en avoient menacez. Outre cela l'élevation, ou l'humiliation d'un peuple sont des choses, qui appartiennent de droit au souverain pouvoir de la Divinité. Il n'y a aucune sorte d'hommes, qui ait droit de prétendre d'être conservée dans le pais, que la Providence lui a donné, plutôt qu'une autre. Dieu pouvoit, quand il le trouvoit à propos, rejeter la nation des Juifs ; par le même droit, par lequel il avoit choisi auparavant la posterité de Jacob, pour être son peuple. Néanmoins S. Paul assure les Juifs, qu'ils seroient à la fin rétablis.

Ou-

Outre que S. Paul travaille à persuader aux Romains, qu'ils étoient par la foi devenus le peuple de Dieu, sans circoncision, ni autres observances Judaïques; il faut remarquer que cette Epître ayant été écrite à une Eglise de Gentils, qui étoit dans la Capitale de l'Empire Romain, & qui n'avoit pas été fondée, par S. Paul lui même; il mêle dans son discours les principales doctrines de l'Évangile, & leur donne une idée de la conduite de Dieu envers le Genre Humain, depuis le commencement du monde, jusqu'à la fin, par rapport à la vie éternelle. En voici les principaux chefs.

Que par la transgression d'Adam, le péché étoit entré au monde & la mort, par le péché; en sorte que la mort avoit régné sur tous les hommes, depuis Adam jusqu'à Moïse.

Que par Moïse Dieu donna aux Israélites une Loi, par le moyen de laquelle ils pouvoient avoir la vie, s'ils lui obéissoient; c'est à dire, regagner la vie immortelle, qu'Adam avoit perdue par sa transgression.

Qu'encore que cette Loi, qui étoit bonne & juste, fût donnée, pour conduire les Juifs à la vie; néanmoins comme elle ne leur donnoit pas la force

ce

ce d'accomplir ce qu'elle demandoit d'eux ; elle ne pouvoit pas les conduire en effet à la vie, à cause de la foiblesse de la Nature Humaine. Ainsi quoique les Israélites eussent des Lois, par lesquelles absolument parlant ils pouvoient parvenir à la vie ; néanmoins, comme ils ne les observoient pas, ils ne pouvoient obtenir ni la justification, ni la vie, par les œuvres de la Loi.

Qu'à cause de cela, on ne pouvoit pas parvenir sous la Loi, à la vie ; mais qu'on y pouvoit parvenir, par la justice de la foi en Jésus-Christ, par laquelle foi seule, les Chrétiens étoient cette posterité d'Abraham, à qui la bénédiction avoit été promise.

C'étoit là l'état des Israélites ; à l'égard des Gentils, voici ce que S. Paul leur enseigne.

Qu'encore que Dieu eût fait connoître aux hommes son existence & son pouvoir, par les Oeuvres de la Création, néanmoins les Gentils ne l'avoient pas glorifié, ni eu pour lui la reconnoissance qu'ils devoient avoir ; puis qu'ils n'avoient pas adoré le seul Dieu invisible, qui est le créateur de toutes choses ; mais qu'ils l'avoient abandonné, pour adorer des Divinités

tez

tez imaginaires, & des statues de bois & de pierre.

Qu'à cause de cela, Dieu les avoit abandonnez, & les avoit livrez à leurs passions, & à la conduite de leur cœur aveugle, qui les avoit jettez en toutes sortes de vices.

Que les Juifs & les Gentils étant ainsi tous dans le peché, Dieu, en envoyant son fils Jesus-Christ, avoit fait voir qu'il étoit le Dieu des Juifs & des Gentils; puis qu'il justifioit les circoncis & les incirconcis par la foi, en sorte que tous ceux, qui croyoient, étoient justifiez par sa grace.

Qu'encore qu'on soit justifié, par grace, par la foi en Jesus-Christ, néanmoins nous devons faire tous les efforts possibles, pour être saints, & obeïr sincèrement aux préceptes de l'Évangile; par où nous devenons serviteurs de Dieu, car nous sommes serviteurs de ceux à qui nous obeïssons; soit que ce soit au peché, qui nous conduit à la mort, ou à la sainteté, qui nous meine à la vie.

Ce sont là quelques uns des principaux chefs de la doctrine Chrétienne, que nous trouvons dans cette Épître. Il y a ensuite diverses exhortations, conformes à l'état auquel les Chrétiens

tiens de Rome se trouvoient.

Cette Epître fut écrite de Corinthe l'an LVII. de Nôtre Seigneur, le III. de Neron, un peu après la seconde Epître aux Corinthiens.

Mr. *Locke* la partage en quinze sections. On ne peut pas s'attacher à toutes, mais on dira quelque chose des IX. premières, dans lesquelles ce qu'il y a de plus difficile dans cette Epître est renfermé.

La première est l'introduction, où S. Paul témoigne un grand desir de voir les fideles, qui étoient à Rome; & montre en passant que l'Evangile étoit autant destiné aux Gentils, qu'aux Juifs.

Il y a une note remarquable, dans cette Section, sur le *vs. 4.* où l'Apôtre, après avoir dit que Jesus-Christ étoit fils de David, *selon la chair*, ajoûte; *Et qui a été déclaré fils de Dieu, par sa puissance, selon l'esprit de sainteté, après être ressuscité d'entre les morts.* Nôtre Auteur remarque „ que ces termes, *selon l'esprit de sainteté* „ sont manifestement opposez „ à ceux-ci, *selon la chair*, qui sont „ dans le *vs.* précédent, & par conséquent doivent signifier la partie la „ plus pure & la plus spirituelle, qui „ fût

„ fût en lui , & que , par sa divine  
 „ extraction , il tiroit immédiatement  
 „ de Dieu ; sans quoi l'antithese n'est  
 „ pas juste. Mais il n'est pas besoin  
 que l'antithese soit si juste , ni si ri-  
 goureuse. Voyez ce que j'ai dit , sur ce  
 verset.

La *seconde Section* s'étend depuis le  
 16 verset du Ch. I. jusqu'à la fin du II.  
 S. Paul y fait voir que si les Gentils  
 étoient très-blâmables , comme ils le  
 montre , en peignant le monde Payen  
 de très-noires couleurs , jusqu'à la fin  
 du I. Ch. les Juifs n'étoient pas moins  
 coupables qu'eux , ce qu'il prouve dans  
 le Ch. II. de sorte que si les pechez des  
 Gentils les excluient du droit d'être  
 le peuple de Dieu , les Juifs en étoient  
 exclus , par la même raison.

Ch. I, 17. Il est dit en parlant de  
 l'Évangile , que *la justice de Dieu y est  
 découverte de foi en foi ; selon qu'il a  
 été écrit : le Juste vivra par sa foi.*  
 Nôtre Auteur explique ces mots , *de  
 foi en foi* , être entierement d'un bout  
 à l'autre fondée sur la foi ; c'est à dire,  
 que l'on n'aquiert la justice , qui est  
 agreable à Dieu , que par la foi. Il  
 compare cette expression avec celle-  
 ci , du Ch. VI, 19. *esclaves à l'iniqui-  
 té , pour l'iniquité ;* c'est à dire , entie-  
 re-

rement soumis à l'iniquité; & à celle-ci de 2. Cor. III, 18. *de gloire en gloire*; c'est à dire, tout à fait glorieux. Il est vrai que cette dernière expression ressemble à celle, dont S. Paul se sert ici; mais elle marque une augmentation de gloire, par laquelle les Chrétiens sont conduits par degrez *de gloire en gloire*: comme ici la justice de Dieu, qui paroît dans l'Évangile, fait aller les hommes *de foi en foi*, ou les engage à croire en Jesus-Christ, comme ils avoient cru à Moïse, ou à l'autorité de leurs parens.

Au reste, la citation d'Habacuc II, 4. *le juste vivra de sa foi*, est une citation qui n'est pas rigoureuse, comme si le Prophete entendoit parler justement de la même chose, que S. Paul. Cet Apôtre a voulu seulement exprimer plus fortement ce qu'il disoit, par cette application du passage d'Habacuc, & non prouver par là la vérité de sa doctrine. Voiez *Grotius* sur ce Prophete.

Sur le Ch. II. Mr. *Locke* fait parfaitement bien voir que l'Apôtre y montre que les Juifs étoient pour le moins aussi coupables que les Gentils, pour qui ils avoient tant d'aversion; quoi qu'il ménage extrêmement ses  
ter-

termes, pour ne pas choquer ceux de la nation.

Sur le vs. 26. il s'étend beaucoup sur le mot *δικαίωμα*, qui signifie, selon lui, la regle à laquelle on doit se conformer, & qui justifie, ou rend parfaite la personne, ou la chose dont il s'agit, pourvu qu'elle y soit conforme. Il traduit les mots *δικαιώματα νόμου*, la *rectitude morale de la Loi*. Mais il est certain, comme je croi l'avoir montré sur Rom. VIII, 4. dans mes additions sur *Hammond*, que ce mot signifie tous les commandemens de Dieu en général, parce que Dieu ne commande rien que de *juste*, (*δικαιον*) & quelque fois aussi l'observation de ces commandemens, ou les actions justes. Quelquefois il s'agit de commandemens moraux, comme ici; car les Payens n'observoient nullement les commandemens céremoniaux, qui leur étoient inconnus. Quelquefois aussi les Apôtres s'en servent, pour signifier les commandemens céremoniels, comme Heb. IX, 1, 10. Mais il ne faut pas presser la signification originale de ce mot, comme s'il y avoit quelque chose de particulier & d'emphatique, & comme si les Apôtres y avoient eu égard. Quoi qu'il  
tire

tire son origine d'un autre, qui signifie ce qui est *juste*, il ne s'ensuit pas que toutes les fois, que l'on s'en sert, on fasse allusion à l'étymologie du mot. On n'a ordinairement égard qu'à l'usage, qui, parmi les Juifs, qui parloient Grec, avoit déterminé ce mot à signifier tous les commandemens de Dieu, quels qu'ils fussent; sans faire allusion à la justice, qu'il y avoit de lui obeir. Ainsi Heb. IX, 10. les commandemens céremoniels sont nommez *δικαιώματα σαρκός* les *commandemens de la chair*, ou *charnels*. Mr. Locke explique cela *des regles concernant des observances céremonielles, qui, lors qu'on les observe, justifient la chair*. Mais c'est parler bien durement & subtiliser sans nécessité; cette expression est la même, que celle qui se trouve Heb. VII, 16. où la Loi est nommée *ἐντολὴ σαρκικὴ*, un *commandement charnel*, par opposition aux commandemens spirituels.

La *troisième Section* comprend tout le Chapitre III. & S. Paul y fait voir que les privileges *nationaux*, comme parle l'Auteur, c'est à dire, qui regardoient toute la nation Juive en gros, & non les particuliers en détail; que les privileges, dis-je, que les Juifs avoient

avoient par dessus les Gentils, parce qu'ils étoient le peuple de Dieu, ne leur donnoient pas plus de droit, qu'aux Gentils, à avoir part au Royaume du Messie; puis que les Juifs ne pouvoient pas mieux être justifiez, par les Oeuvres de la Loi, que les Gentils.

Mr. *Locke* fait ici une remarque sur le vs. 24. qui est d'un goût tout opposé à celle, dont je viens de parler. S. Paul dit que tous ayant peché & étant destituez de l'approbation de Dieu, sont justifiez gratuitement, par sa grace & par la rédemption, qui a été faite par *Jesús-Christ*. „ Rédemption, dit-il, „ signifie délivrance d'une sujétion, „ ou d'un esclavage. La rédemption „ de *Jesús-Christ* n'emporte pas, avec „ elle une compensation faite à Dieu, „ en lui payant l'équivalent, en con- „ sideration de quoi les hommes aient „ été délivrez; car cela est incompati- „ ble, avec ce que S. Paul dit ici, „ que les pecheurs sont justifiez de- „ vant Dieu *gratuitement* & par sa „ pure bonté. Le même Apôtre nous „ apprend ce que c'est que cette ré- „ demption, *Éphes. I, 7. Col. I, 14.* „ savoir, la remission des pechez. „ Mais quand même S. Paul n'auroit „ pas

„ pas été si exprès à définir ce qu'il  
 „ entend, par le mot de rédemption ;  
 „ néanmoins on jugeroit que ceux, qui  
 „ pressent trop ce mot de l'Original,  
 „ lui donnent un sens qu'il n'a pas.  
 „ Il est si clair que racheter, dans le  
 „ langage de l'Écriture Sainte, ne  
 „ signifie pas payer un équivalent,  
 „ que rien ne peut être plus clair. Je  
 „ renverrai le lecteur à trois, ou qua-  
 „ tre passages, parmi un grand nom-  
 „ bre d'autres, Exod. VI, 6. Deut.  
 „ VII, 8. XV, 15. XXIV, 18. Mais  
 „ si quelcun persiste à presser la signi-  
 „ fication litterale du mot racheter,  
 „ contre l'explication de S. Paul, &  
 „ prétend qu'il le faut nécessairement  
 „ entendre d'un équivalent ; je de-  
 „ mande qu'il considère qui sont ceux,  
 „ à qui ce payement doit être fait, si  
 „ ce n'est pas à ceux qui tenoient en  
 „ esclavage ceux qui ont été rache-  
 „ tez, si nous voulons presser cette  
 „ métaphore à la rigueur ; savoir, au  
 „ Peché & au Diable. S'il ne peut  
 „ pas croire son propre Système, qu'il  
 „ en croye les paroles de S. Paul Tit.  
 „ II, 14. où il dit que Jesus-Christ  
 „ nous a rachetez de toutes sortes de  
 „ vices. Le prix de la rédemption  
 „ ne pouvoit pas non plus être payé  
 „ à

„ à Dieu, selon la rigueur de la jus-  
 „ tice; à moins qu'on ne voulût dire  
 „ que, selon la rigueur de la justice,  
 „ la même personne doit avoir la cho-  
 „ se rachetée & le prix qui a été payé  
 „ pour cela; car c'est pour être à Dieu,  
 „ que Jesus-Christ nous a rachetez.  
 Ces remarques & ces raisonnemens  
 sont bons, mais on fait assez que Mr.  
*Locke* n'en est nullement l'Auteur.

Je m'étonne que sur le vs. 25. il ait  
 mieux aimé expliquer *ἱλασίαιον* le pro-  
 pitiatore, faisant allusion au couver-  
 cle de l'Arche, qui est nommé ainsi  
 par les LXX. Interpretes, qu'une vic-  
 time expiatoire. La chose même pou-  
 voit lui faire comprendre, qu'il faut  
 suppléer ici le mot de *victime*. Jesus-  
 Christ a été une victime expiatoire,  
 par son sang, ou par l'effusion de son  
 sang. Mais il a mieux aimé suivre *Jo-  
 seph Mede*, qui est un Auteur plein  
 d'explications forcées, & qui dans le  
 fonds ne méritoit pas d'être cité en  
 cette occasion; plutôt que *Grotius*, ou  
*Hammond*, qui ont été du même sen-  
 timent, & qui ont écrit avant lui. Je  
 m'étonne encore que notre Auteur ait  
 dit, dans la suite, que la propitiation,  
 sous la Loi, se faisoit par le sang dont  
 on faisoit asperision sur le Propitiatoi-

re, (*on the Propitiatory, or Mercy seat*) Levit. XVI, 14. Il falloit dire *devant le couvercle* de l'Arche, du côté de l'orient, comme il paroît par cet endroit de Moïse. D'ailleurs ce Prophete parle là de l'expiation solennelle, qui se faisoit tous les ans une fois; car autrement on répandoit le sang au pied de l'Autel, & c'étoit là que se faisoit ordinairement l'expiation. Je pourrois montrer que les LXX. ont traduit sans raison le mot Hebreu, qui signifie simplement *couvercle*, par le mot Grec, que nous traduisons *propitiatoire*; de sorte que ce qu'on bâtit sur ce mot est purement chimerique.

La *quatrième Section*, qui renferme le Chap. IV. prouve que les Juifs n'avoient aucun sujet de s'élever au dessus des Gentils, sous prétexte que les Juifs étoient descendus d'Abraham; parce qu'Abraham lui même n'avoit été justifié devant Dieu, que par la foi, & que la véritable posterité d'Abraham étoit celle qui l'imitoit en sa foi, & non celle qui demouroit dans l'incredulité.

La *cinquième* est composée des 11. premiers versets du Ch. V. où S. Paul montre de quoi les Gentils convertis se pouvoient glorifier; savoir, de l'es-

pe-

perance de la gloire , des souffrances auxquelles ils étoient exposez pour l'Évangile , & de ce que Dieu étoit devenu leur Dieu.

Nôtre Auteur prouve très-bien ici que lors que S. Paul dit, au commencement de ce Chap. *nous avons la paix avec Dieu*, il parle au nom des Gentils convertis, aussi bien qu'à la fin du Chapitre précédent. Ce n'est pas que ce qui est dit ici, pris en général, ne quadre à tous les hommes; mais il quadre d'une maniere particuliere aux Gentils. Mr. *Locke* montre fort bien que ce sont eux proprement, qui sont ici nommez ἀσθενεῖς foibles, ou malades, ἀσεβεῖς impies, ἁμαρτωλοὶ pecheurs, & ἐχθροὶ ennemis. Ce n'est pas ici une des moindres découvertes de Mr. *Locke*, & ceux qui y prendront garde en conviendront.

Mais il faut remarquer , avec lui, qu'en ce discours, comme en tous ceux qui sont renfermez dans les XI. premiers Chapitres de cette Epître, S. Paul ne parle pas des Juifs, ni des Gentils en particulier, mais les considere en gros , comme des nations; car au reste tous les particuliers n'étoient pas également corrompus, ni dans l'un, ni dans l'autre peuple.

La *Section sixième* s'étend depuis le 12 verset du Ch. V. jusqu'à la fin du Ch. VII. S. Paul continue à y montrer que les Gentils avoient autant de droit à prétendre à la faveur de Dieu, que les Juifs & qu'ils pouvoient se vanter qu'ils avoient été reconciliez avec Dieu, par Jesus-Christ. S. Paul, pour en convaincre plus fortement les Juifs, les rappelle ici aux tems passez & leur met devant les yeux toute la conduite de Dieu, envers le Genre Humain, par rapport à la vie & à la mort.

Il leur fait voir 1. que, par le peché d'Adam, tous les hommes étoient tombez en un état de mort; mais que, par la mort de Jesus-Christ, ils avoient été rétablis dans un état de vie. Aussi tous ceux qui croient sont, par Jesus-Christ, en état d'obtenir la vie éternelle.

2. Que la Loi, lors qu'elle vint, soumit encore plus fortement les Israélites à la mort qu'auparavant; parce qu'elle défendit plus de choses, & qu'elle attacha la mort à ces défenses. Néanmoins ceux qui croient sous la Loi peuvent obtenir la vie, par Jesus-Christ.

3. Qu'encore que les Gentils fideles ne soient pas soumis à la rigueur de

de la Loi ; néanmoins l'Alliance de Grace, sous laquelle ils sont, demande qu'ils ne soient plus esclaves du péché ; mais qu'ils s'appliquent sincèrement à la Justice, qui sera couronnée de la vie éternelle.

4. Que les Juifs aussi, qui reçoivent l'Évangile, sont dégagés du joug de la Loi, non qu'elle conduise au péché ; mais parce qu'elle défend le péché & condamne les pécheurs à la mort, sans leur donner le moyen de résister aux cupiditez, & qu'ainsi elle est cause qu'ils sont sous la domination du péché, par la mort ; dont ils sont délivrés, par la seule grace de Dieu, qui ne les condamne pas à la mort, pour chaque péché, & qui demande seulement qu'ils obéissent de tout leur cœur à ses Lois & non aux desirs de la chair. Ainsi les Gentils étoient sauvés seulement par grace, sans être aucunement soumis à la Loi. Les Juifs étoient aussi sauvés de même, sans aucun secours de leur Loi, de laquelle Jésus-Christ les avoit délivrés.

C'est là le fil du discours de S. Paul, par lequel on peut voir comment il exécute le dessein qu'il avoit de prouver aux Gentils convertis de Rome,

qu'ils n'étoient pas obligez de se soumettre à la Loi de Moïse, & de les affermir, contre les sollicitations des Juifs, qui causoient des troubles parmi eux.

Mr. *Locke* a divisé cette Section en quatre Articles, selon ces quatre chefs.

Dans le I. de ces Articles, qui va depuis le 12 v<sup>l</sup>. du Ch. V. jusqu'au 9. S. Paul montre qu'Adam ayant violé la Loi, qui lui défendoit de manger du fruit de l'arbre de Connoissance, sous peine de la mort, étoit déchu de l'immortalité; & qu'étant devenu mortel, toute sa posterité, qui est descendue d'un homme mortel, étoit aussi devenue sujette à la mort, & mourroit effectivement; quoi qu'il n'y eût eu qu'Adam, qui eût violé la Loi. S. Paul enseigne ensuite que Jesus-Christ a rétabli les hommes dans l'état de vie, & que Dieu justifiant ceux, qui croient en lui, ils sont remis dans leur premier état de justice & d'immortalité. Ainsi les Gentils, qui étoient les descendants d'Adam, aussi bien que les Juifs, pouvoient jouir de tous les avantages, que Jesus-Christ avoit acquis à la posterité d'Adam, aussi bien que les Juifs; & ni les uns, ni les autres

tres n'y pouvoient avoir de part, que par la seule Grace de Dieu.

C'est-là le sens, selon nôtre Auteur, du raisonnement de S. Paul. Nous ne pourrions rapporter, sans une excessive longueur, ni la Paraphrase, ni les Notes. Nous dirons seulement que Mr. *Locke* paraphrase ces paroles du 12 v<sup>l</sup>. *la mort est passée parmi tous les hommes, parce que tous ont peché*, ainsi : *par ce peché toute la posterité d'Adam est devenue mortelle*. Sa principale raison est que ce passage est parallele à 1. Cor. XV, 22. *comme tous meurent en Adam : de même tous seront ressuscitez en Jesus-Christ*. Ainsi il y auroit ici une Métonymie de la cause, pour l'effet, & le peché seroit mis pour sa peine. On verra, dans l'Original, ce que l'Auteur en dit ; car on ne peut entrer ici dans aucun détail. Tout ce qu'on peut dire en général, c'est qu'en lisant la Paraphrase de Mr. *Locke*, on voit bien la liaison des raisonnemens ; mais qu'il n'est pas toujours facile de la voir, dans les mots de S. Paul.

Dans le II. Article, qui comprend le 20 & le 21. v<sup>l</sup>. S. Paul montre que les Juifs n'étoient nullement délivrez, par la Loi, de l'état de mort,

mais qu'elle les y foumettoit encore davantage ; de sorte qu'ils avoient plus besoin de la Grace de Dieu, qui étoit en effet plus grande envers eux en cela, qu'envers les Gentils. Ainsi les Juifs eux mêmes n'étant point sauvez par la Loi, mais par un excès de grace ; c'étoit-là une nouvelle preuve de ce que S. Paul avoit entrepris de montrer, que les Gentils n'avoient nullement besoin de la Loi, pour obtenir le salut sous l'Évangile.

Dans le III. qui comprend une conséquence, qu'on auroit pu tirer mal à propos de ce qu'il avoit dit de la grandeur de la grace de Dieu ; c'est qu'afin que cette grace abondât encore davantage, il falloit continuer à demeurer dans le peché ; il fait voir le contraire, par la profession même du Christianisme, ou par le Baptême ; dans lequel les Chrétiens étant ensevelis symboliquement avec Jesus-Christ, ils doivent mourir au peché, pour ressusciter à une nouvelle vie. S'ils obeissoient au peché, ils seroient esclaves du peché, & recevraient de ce maître le gage, que l'on en peut attendre, qui n'est autre chose que la mort. Mais s'ils obeissent à la Justice, c'est à dire, s'ils tâchent sincèrement d'être

d'être justes, encore qu'ils ne le deviennent pas parfaitement, le péché n'a plus de domination sur eux, par la mort, ou ne les fait plus mourir; parce qu'ils ne sont plus sous la Loi, qui condamne à la mort chaque péché, mais sous la Grace, qui par la foi en Jesus-Christ les conduit à la vie éternelle; en les justifiant, quoi que coupables de plusieurs pechez. Ainsi S. Paul conclut de là non seulement, qu'il n'y avoit aucune nécessité que les Gentils se soumissent à la Loi, mais qu'il leur étoit même avantageux de n'y être point soumis.

Enfin dans le IV. Article, qui comprend le Ch. VII. S. Paul s'adresse à ceux de sa propre nation. Il leur dit que la mort de Jesus-Christ ayant mis fin à l'obligation d'obeir à la Loi, ils pouvoient quitter ses observances, & n'étoient point coupables d'infidélité, à l'égard de Dieu, en se soumettant à l'Évangile. Ici S. Paul fait voir ce qui manquoit à la Loi, & ce qui obligeoit de la quitter, pour recourir à l'Évangile. Ce n'est pas qu'elle permît aucun péché; au contraire, elle défendoit même la concupiscence, que l'on n'auroit pas sù être un péché, sans la Loi, qui conduisoit à la

mort ceux qui lui étoient soumis ; mais c'est le peché , qui faisoit paroître ses influences malignes , dans la foiblesse de la chair ; puis qu'il engageoit les Juifs à violer la Loi ( qui étoit en elle même bonne & sainte ) quoi que quelque peché dût être puni , par la mort. La Loi , toute spirituelle & toute opposée au peché qu'elle l'étoit , ne pouvoit pas le déraciner ; le peché demuroit dans les hommes , comme auparavant , & par le moyen des cupiditez de la chair , que la Loi n'avoit pas domtées , les portoit à commettre des fautes , qu'ils n'approuvoient pas. Il ne leur servoit rien de condamner ces fautes , ni de combattre leurs cupiditez ; puis qu'encore que leur Esprit y fût opposé , néanmoins cela ne les délivroit point de la mort , qui étoit due aux pechez qu'ils commettoient. On ne pouvoit attendre la délivrance de cet état-là , que de la Grace ; par laquelle ceux qui après avoir abandonné la Loi embrasoient l'Évangile , devenoient agreables à Dieu ; en tâchant d'obeir à ses commandemens , quoi qu'ils les violassent quelque fois , par fragilité.

C'est ainsi que S. Paul prouvoit aux Gentils de Rome , qu'ils n'étoient point

point obligez de se soumettre à la Loi, pour devenir le peuple de Dieu; puis-que les Juifs eux mêmes étoient obligez d'abandonner la Loi, pour être délivrez de la mort, par le moyen de l'Évangile.

\* Quoi qu'il paroisse que Mr. *Locke* a bien senti que S. Paul ne parle pas de lui même, depuis le vers. 7. de ce Chapitre, encore qu'il se serve de la premiere personne; mais qu'il fait le personnage d'un homme irrégeneré, qui auroit d'abord été sans Loi, mais qui l'auroit ensuite reçue; il ne le marque pas si distinctement, qu'il auroit été à souhaiter, dans ses Notes. Il faut d'ailleurs avouër qu'il reste beaucoup de difficultez, qu'il ne touche point, & qu'on pourroit faire quantité de questions & sur la Loi, & sur la conduite de Dieu, envers les hommes; auxquelles il feroit difficile de satisfaire, par le moyen de ce que l'on trouve ici. Mais ce n'étoit pas son dessein de faire des Commentaires Théologiques sur S. Paul. Je ne doute pas que cet Apôtre ne raisonne, en quelques endroits, sur diverses suppositions des Juifs, & je croi l'avoir mon,

\* *Remarque de l'Auteur de la B. C.*

montré en divers endroits \* de mes additions aux notes de *Hammond* sur l'Épître aux Galates. Si l'on n'y prend pas garde, on court risque de se tromper à bien des égards.

La *septième Section* contient le Chapitre VIII. S. Paul avoit montré dans le Ch. VI. que les Gentils, qui n'étoient point sous la Loi, étoient sauvés seulement par la Grace; qui demandoit d'eux, qu'ils ne s'abandonnassent pas au péché, mais qu'ils s'appliquassent sincèrement à obeir aux commandemens de Dieu. Il avoit aussi prouvé, dans le Ch. VII. que les Juifs, qui étoient sous la Loi, étoient aussi sauvés par grace; parce que la Loi ne les rendoit pas capables d'éviter le péché & qu'elle dénonçoit la mort, à la moindre faute. Il fait voir, dans ce Chapitre-ci, que les Juifs & les Gentils, qui étoient sous la Grace, ou convertis au Christianisme, étoient délivrés de la condamnation, s'ils faisoient ce qui étoit demandé d'eux. Là-dessus il rapporte les conditions de l'alliance de Grace & en presse l'observation; c'est de ne vivre pas, selon la Chair, mais selon l'Esprit, comme doivent faire ceux qui sont enfans de Dieu.

\* Voyez sur Ch. III, 10.

Dieu. Cela étant établi, S. Paul en fait usage, pour armer les Chrétiens de patience dans les afflictions; & les assure que, pendant qu'ils demeureront dans cet état, rien ne les pourra séparer de l'amour de Dieu, ni les exclure du droit de vivre éternellement avec Jesus-Christ, dans la gloire; avec laquelle toutes les souffrances de cette vie n'ont aucune proportion.

Il y a, sur cette Section, diverses Notes remarquables, & entre autres celle, qui est sur le vs. 11. *Si l'esprit de celui, qui a ressuscité Jesus d'entre les morts, habite en vous; celui, qui a ressuscité Jesus-Christ d'entre les morts, rendra la vie à vos corps mortels, par son esprit qui demeure en vous.* Mr. Locke n'entend pas ces paroles de la résurrection du corps mort, mais d'un changement qui arrive dans l'usage des membres du corps vivant. Il paraphrase ainsi les dernières paroles de ce verset: „ il vivifiera même vos corps „ mortels, afin que le péché seul ne „ regne pas en eux; mais que vos „ membres deviennent des instru- „ mens vivans de Sainteté. Il y a là-dessus une longue remarque, où l'on fait d'abord un abrégé des raisonnemens de S. Paul, dans les Chapitres pré-

cedens, après quoi l'Auteur parle ain-  
 si : „ De là S. Paul tire la conséquence,  
 „ qui commence ce Chapitre, & qu'il  
 „ continue à pousser à deux égards,  
 „ par rapport au raisonnement, qu'il  
 „ a fait dans les Chapitres précédens,  
 „ & qu'il acheve ici. L'un est de mon-  
 „ trer que la Loi de l'esprit de vie,  
 „ c'est à dire, la nouvelle alliance,  
 „ dans l'Evangile, demande que les  
 „ Chrétiens ne vivent pas selon la  
 „ chair, mais selon l'esprit. L'autre  
 „ est de faire voir comment & par  
 „ qui les Chrétiens deviennent capa-  
 „ bles d'empêcher que le peché ne  
 „ regne dans leurs membres; en quoi  
 „ consiste la sanctification, que Dieu  
 „ demande d'eux. Ici S. Paul montre  
 „ que les Chrétiens sont délivrez de  
 „ la domination des cupiditez char-  
 „ nelles, par l'esprit que Dieu leur  
 „ donne; & qui habite en eux, com-  
 „ me un nouveau principe vivifiant,  
 „ par lequel leurs membres sont ren-  
 „ dus capables d'être les instrumens  
 „ de la Justice.

„ Si ce n'est pas là le sens de ce  
 „ Chapitre, jusqu'au vs. 14. je desire,  
 „ continue nôtre Auteur, de savoir,  
 „ comment *ἀπαρῆν*, donc, peut com-  
 „ mencer le 1. verset, & quelle liai-  
 „ son

„ son il y a entre ce Chapitre & ce  
 „ qui précède. La seule Antithese,  
 „ qu'il y a entre les expressions, fait  
 „ voir que S. Paul avoit en vuë ce  
 „ qu'il avoit dit dans le Chapitre pré-  
 „ cedent. Là il parloit *du peché qui*  
 „ *habitoit en lui*, comme du principe  
 „ qui le conduisoit: ici il parle de  
 „ *l'esprit de Dieu, qui habite dans les*  
 „ Chrétiens, qui est le principe d'u-  
 „ ne vie spirituelle. Là il s'écrioit:  
 „ *qui me délivrera de ce corps de mort?*  
 „ ici il dit, que *Dieu, par son esprit,*  
 „ *vivifiera nos corps mortels*; c'est à  
 „ dire, des corps, qui comme le sie-  
 „ ge des cupiditez de la chair, sont  
 „ morts à l'égard des actions d'une  
 „ vie spirituelle, & tendent naturel-  
 „ lement à la mort. Dans le même  
 „ sens, il appelle le corps des Gen-  
 „ tils *leur corps mortel* Ch. VI, 12.  
 „ où il parle, comme ici, de ceux  
 „ qui sont délivrez du regne du pe-  
 „ ché. C'est pour cela qu'il représen-  
 „ te ces membres, comme *étant vi-*  
 „ *vans, après avoir été morts*. Pour s'af-  
 „ surer encore plus que c'est de la dé-  
 „ livrance du regne du peché, dans nos  
 „ corps, qu'il parle, je souhaiterois  
 „ qu'on lût ce que S. Paul dit aux Gen-  
 „ tils au Ch. VI, depuis le 1. verset jus-  
 „ qu'au

„ qu'au 14. qu'on le comparât avec  
 „ ce qu'il dit dans les 13 premiers  
 „ versets de celui-ci, & qu'on me dît  
 „ si ces endroits n'ont pas un grand  
 „ rapport l'un avec l'autre.

„ Si c'est-là trop de peine, qu'on  
 „ lise au moins les deux versets sui-  
 „ vants, & que l'on voye comment il  
 „ est possible qu'ils soient une con-  
 „ séquence du 11. si la *vivification des*  
 „ *corps mortels*, est autre chose qu'u-  
 „ ne vivification, qui concerne une  
 „ vie spirituelle.

„ Cela étant ainsi, je ne puis qu'ê-  
 „ tre surpris de voir qu'un \* savant  
 „ homme, qui a fait depuis peu des  
 „ Commentaires & une Paraphrase  
 „ sur S. Paul, dise si positivement, que  
 „ ces paroles, *il vivifiera vos corps*  
 „ *mortels*, signifient ici, *il ressuscite-*  
 „ *ra vos corps morts du tombeau*, &  
 „ prétende, dans sa Préface sur les  
 „ Epîtres aux Corinthiens, que  
 „ ζωοποιεῖν signifie la même chose  
 „ qu'ἐγείρεν *ressusciter*. Sa maniere de  
 „ le prouver est remarquable, puis  
 „ qu'il dit que ζωοποιεῖν & ἐγείρεν sig-  
 „ nifient la même chose, lors qu'il  
 „ s'agit de cette matiere; c'est à dire,  
 „ de la resurrection. Mais si S. Paul

„ ne

\* *Mr. Whitby.*

„ ne parle pas ici de la résurrection ?  
 „ Alors, selon l'aveu de cet Auteur ,  
 „ ces deux mots ne signifieront pas né-  
 „ cessairement la même chose. Ain-  
 „ si il ne fait que poser ce qui est en  
 „ question ; ce qui suffit , ce me sem-  
 „ ble, pour un Commentateur, qui  
 „ sort de son chemin pour chercher  
 „ des controverses. Il pouvoit donc  
 „ s'épargner la citation de Jean V, 21.  
 „ jusqu'à ce qu'il eût prouvé que S.  
 „ Paul parle ici de la résurrection des  
 „ corps des hommes, par laquelle ils  
 „ sortiront du tombeau. Je demande  
 „ qu'il me montre *θνητὰ mortels*, dit  
 „ en quelque part, dans le Nouveau  
 „ Testament, d'une chose destituée  
 „ de vie. Le mot de *mortel* marque  
 „ toujours que la chose, à laquelle il  
 „ est joint, vit ; de sorte que *ζωοποιήσας*  
 „ *τὰ θνητὰ σώματα ὑμῶν*, devroit, se-  
 „ lon l'explication de cet habile hom-  
 „ me, signifier ici, *Dieu ressuscitera*  
 „ *vos corps vivans morts* ; ce que per-  
 „ sonne ne peut prendre pour une ma-  
 „ nière de parler, qui soit fort propre :  
 „ au lieu qu'on peut dire, dans un  
 „ bon sens, & avec beaucoup d'em-  
 „ phase : *Dieu, par son esprit, mettra*  
 „ *dans vos corps mortels, un principe*  
 „ *d'immortalité, ou de vie spirituelle* ;  
 „ ce

„ ce qui est le sens de S. Paul. Vo-  
 „ yez Gal. VI, 8. Ainsi l'on trouve  
 „ ζωοποιήσασθαι dans le même sens Gal.  
 „ VI, 21.

„ Je souhaiterois encore de favoir  
 „ de cet habile homme, comment il  
 „ peut faire entrer la résurrection des  
 „ morts en cet endroit, & qu'il me  
 „ montrât la liaison de ces paroles : *is*  
 „ *ressuscitera vos corps morts de leurs*  
 „ *tombeau, au dernier jour.* Il sem-  
 „ ble qu'il a reconnu lui même que  
 „ cela ne feroit aucun sens, en ce  
 „ passage de S. Paul; où il n'a mis  
 „ que la version Angloise, sans y  
 „ joindre aucune paraphrase, pour  
 „ nous aider à trouver un sens si peu  
 „ propre en cet endroit. Il faudroit  
 „ que S. Paul, dans le milieu d'un  
 „ discours très-serieux, très-fort &  
 „ très-suivi, concernant la nécessité  
 „ de ne marcher pas selon la chair,  
 „ mais selon l'esprit, passât subitement  
 „ à parler de la résurrection des morts  
 „ & qu'après en avoir dit un mot, il  
 „ retournât à son premier sujet. Je  
 „ ne croi pas qu'on puisse trouver un  
 „ homme qui se tienne plus attaché  
 „ que S. Paul à son sujet, & qui ait  
 „ les yeux plus fixés sur le but qu'il  
 „ se propose. C'est ce que l'on trou-

„ ve-

„ veroit, si on l'étudioit comme il  
 „ faut, & que l'on eût plus d'égard  
 „ à l'autorité divine, qu'aux hypo-  
 „ theses reçues, ou qu'aux opinions  
 „ du tems. Je ne dirai pas que S. Paul  
 „ est à present par tout clair pour nous,  
 „ dans ses expressions; mais je dirai  
 „ qu'il y a par tout beaucoup de liai-  
 „ son, en ce qu'il dit & qu'il ne dit  
 „ rien mal à propos. Par tout où ses  
 „ Commentateurs & ses Interpretes  
 „ donnent un sens à ses paroles, qui  
 „ ôte la liaison à son discours, ou qui  
 „ le fait écarter de son sujet, ou qui  
 „ semble être une pensée vague: il  
 „ est aisé de voir à qui on doit attri-  
 „ buer cette pensée hors de propos,  
 „ si c'est à lui, ou à ceux qui la lui  
 „ attribuent.

„ Il y a encore une chose, qu'on  
 „ peut tirer de ce texte, c'est que si,  
 „ par la *vivification* des corps mor-  
 „ tels, il falloit entendre leur résur-  
 „ rection; on ne pourroit pas parler  
 „ de cela, comme d'une faveur par-  
 „ ticuliere à ceux qui ont l'esprit de  
 „ Dieu. Dieu ressuscitera les corps  
 „ des méchants, aussi certainement  
 „ que ceux des fideles. Mais ce qui  
 „ est promis ici est promis seulement  
 „ à ceux qui ont l'esprit de Dieu.

„ C'est

„ C'est pourquoi il faut qu'il s'agisse  
 „ ici de quelque chose, qui leur soit  
 „ particulier; savoir, que Dieu vivi-  
 „ fiera leurs corps mortels par son es-  
 „ prit, qui est le principe & le gage  
 „ de la vie immortelle; par le moyen  
 „ duquel ils se sommettent à Dieu,  
 „ comme des gens qui sont ressusci-  
 „ tez de la mort du peché, & dont  
 „ les membres servent à la Justice,  
 „ pour s'appliquer à la Sanctification,  
 „ comme parle S. Paul Ch. VI, 13  
 „ 19.

„ Si quelcun doute à présent que ce  
 „ soit là le sentiment de S. Paul, je  
 „ le renverrai encore, pour l'en con-  
 „ vaincre davantage, à cet Apôtre  
 „ Ephes. II, 4, 5, 6. où il trouvera la  
 „ même pensée exprimée dans les  
 „ mêmes termes, & en sorte qu'il est  
 „ impossible par ζωοποιεῖν, ou ἐγείρειν  
 „ (mots qui sont employez-là, aussi  
 „ bien qu'ici) d'entendre la résurrec-  
 „ tion des morts sortis de sépulcre. On  
 „ peut voir encore l'explication de ce  
 „ verset Eph. I, 10. II, 10. Col. II, 12,  
 „ 13. & Rom. VII, 4.

\* J'ai rapporté toute cette remarque,  
 parce que c'est l'une des plus singu-  
 lieres, qui soient dans cet Ouvrage,

&

\* *Remarques de l'Auteur de la B. C.*

& qu'on peut faire diverses réflexions sur cette explication, par rapport à celui que l'Auteur réfute & par rapport à l'Auteur lui même.

Premierement, si l'on supposoit que cette explication est vraie, comme Mr. *Locke* le croyoit; on pourroit accuser Mr. *Whitby*, selon la méthode qu'il a observée lui même dans une autre occasion, qu'il manque entièrement de respect pour S. Paul, & pour ses Ecrits; puis qu'il fait raisonner cet Apôtre sans ordre & sans liaison, & qu'il lui fait dire des \* *impertinences*, ou des choses, qui n'appartiennent point au sujet qu'il traite. On s'écrieroit en termes tragiques, contre un Théologien, qui fait raisonner S. Paul d'une manière ridicule, & on lui attribuerait de mauvais desseins. Il ne pourroit pas s'en plaindre, † parce qu'il a fait tout de même. Mais on ne l'imitera pas en cela.

Secondement, Mr. *Locke* semble pousser un peu trop son principe, touchant la liaison des discours de S. Paul; puis qu'ils ne sont pas si parfaitement liez, qu'il n'ait pas de coutume d'inferer quelque peu de mots  
par

\* Mr. *Locke* employe ce mot en ce sens.

† Voyez B. C. T. IV. p. 408. & suiv.

par forme de digression, dont il se pourroit passer, absolument parlant, sans faire aucun tort à la suite de son discours; témoin la parenthèse que cet Apôtre met, dans l'inscription même de cette Epître. Je ne dis pas qu'il fût inutile de dire ce que S. Paul dit là, par parenthèse; mais je dis qu'il le pouvoit ranger autrement, & commencer, s'il eût voulu, son Epître par là; sans mettre une parenthèse fort dure, dans l'inscription de sa Lettre. On en pourroit produire divers autres exemples.

En troisième lieu, on peut trouver dans cet endroit de S. Paul, une sorte de liaison, qui n'est nullement absurde, en supposant, qu'il parle ici de la résurrection des morts; comme on le peut voir dans la Paraphrase de *Henri Hammond*, & dans celle de *Jean Crellius*, aussi bien que dans son Commentaire. Je cite ce dernier non seulement parce que, malgré ses sentimens particuliers, on ne peut pas disconvenir que ce n'ait été un homme très-versé dans la lecture du Nouveau Testament; mais parce qu'il explique, comme *Mr. Locke*, les paroles de S. Paul, 1. d'une vie spirituelle que l'esprit de Dieu devoit donner au corps

corps des fideles, & 2. de la résurrection, qui se fera au dernier jour. Je pourrois citer encore *Grotius* & d'autres habiles Interpretes, qui n'ont pas cru diminuer la force du raisonnement de S. Paul, en explicant les mots, dont il s'agit, de la résurrection dernière.

En quatrième lieu, il y a des passages paralleles en quelque chose, mais qui ne le sont pas en tout; de sorte qu'il ne s'ensuit pas, de ce qu'il n'est parlé que d'une chose dans un de ces endroits, qu'il n'y doit avoir autre chose, dans les autres.

En cinquième lieu, on dira, pour la liaison avec les versets suivans, qu'il n'est pas besoin que ces versets soient liez immédiatement avec les dernières paroles du vs. 11. pourvû qu'ils le soient avec la matiere qui precede. Que si néanmoins on y veut trouver une liaison, *Hammond* & *Crellius* en fourniront une, qui n'est pas mauvaise. Dans le fonds, on ne doit pas être si entêté d'une liaison si exacte; & il y a long-tems qu'on est revenu des *Analyses Logiques*, comme on les nommoit, de *Ramus* & des *Ramistes*, qui coupoient tout par particules, pour réduire en forme syllogistique  
les

les raisonnemens des Auteurs qu'ils expliquoient. Il n'y a personne qui écrive des Lettres de la sorte, & qui n'ajoute pas un mot, qui n'entre nécessairement dans la suite du raisonnement, comme une partie essentielle, pour en tirer la conclusion qu'on en tire. Il n'y a presque point d'Auteurs, qui observent cette rigueur mathématique; & ceux dont la méthode n'est point recherchée, entre lesquels est assurément S. Paul, n'y regardent pas de si près. Si cet Apôtre avoit pensé à ranger si finement ses pensées, que Mr. *Locke* le croyoit; il auroit aussi pensé à les exprimer plus clairement qu'il n'a fait, car la clarté étoit encore plus nécessaire que l'ordre des pensées, sans digression & sans mélange de rien d'étranger.

Enfin Mr. *Locke* ne peut pas trouver étrange que S. Paul promette la résurrection aux fideles, comme quelque chose de particulier; parce qu'il faut entendre par là une résurrection, pour le bonheur. C'est ainsi que Jesus-Christ en use Jean VI, 39, 40.

Pour continuer à présent nôtre Extrait, Mr. *Locke* entend, avec les Interpretes, que l'on a nommez, le mot de *créatures*, au vs. 19. des créatures  
rai-

raisonnables, ou des hommes; quoi qu'il differe d'eux, en quelques circonstances. J'ai dit ce que je pensois de ce passage, dans mes additions à *Hammond*.

Les versets 28, 29 & 30. ont été depuis long-tems un sujet de controverse, parmi les Théologiens: 28. *Nous savons aussi que tout contribue au bien de ceux qui aiment Dieu, & qui ont été appellez selon la disposition: (κατὰ αἰσθησιν)* 29. Car ceux qu'il a connus auparavant, il les destine à devenir conformes à l'image de son fils, en sorte qu'il soit l'ainé entre plusieurs freres; 30. & ceux qu'il a destinez, il les appelle; & ceux qu'il a appellez, il les justifie; & ceux qu'il a justifiez, il les glorifie. Nôtre Auteur paraphrase ainsi ce passage: „Supportez donc con-  
 „ stamment vos afflictions, car nous  
 „ savons assurément que toutes cho-  
 „ ses conspirent pour le bien de ceux  
 „ qui aiment Dieu, & qui sont ap-  
 „ pellez selon le dessein, qu'il a eu  
 „ d'appeller les Gentils. 29. Dans ce  
 „ dessein, les Gentils qu'il a précon-  
 „ nus, comme il avoit fait les Juifs,  
 „ dans la vuë de leur faire du bien,  
 „ & de les faire devenir son peuple;  
 „ ces Gentils, dis-je, sont prédesti-  
 „ nez

Tome XIII. G

„ nez à être conformes à l'image de  
 „ son fils, afin qu'il soit l'ainé, & le  
 „ chef entre plusieurs freres. 30. Ou-  
 „ tre cela, ceux qu'il a ainsi prédesti-  
 „ nez à être son peuple, il les a appel-  
 „ lez, en leur envoyant des gens, pour  
 „ leur prêcher l'Évangile; & ceux qu'il  
 „ a appellez, pourvû qu'ils aient obeï  
 „ à la Verité, il les a aussi justifiez,  
 „ en prenant leur foi pour justice; &  
 „ ceux qu'il a justifiez, il les a glo-  
 „ rifiez, dans son dessein. On pour-  
 „ ra comparer avec cette Paraphrase,  
 „ celle des Interpretes, que j'ai nom-  
 „ mez plus d'une fois, aussi bien que  
 „ celle qui est à la fin du 1. Tome des  
 „ Oeuvres d'*Episcopus*. Mr. *Locke* dif-  
 „ fere d'eux à quelque égard, mais il  
 „ convient avec eux, en ce qu'il ne re-  
 „ connoît ici aucune prédestination ab-  
 „ solue des particuliers. Mais on verra  
 „ encore mieux son sentiment, dans  
 „ la section suivante.

Cette *Section*, qui est la *huitième*,  
 „ contient le Chap. IX & le X. jusqu'au  
 „ 21. verset. Voici comme nôtre Auteur  
 „ en explique la matiere.

Il n'y avoit rien qui choquât si fort  
 „ les Juifs, que de se voir éгалer les Gen-  
 „ tils & d'entendre dire qu'ils partage-  
 „ roient avec eux les avantages du regne  
 „ du

du Messie ; & , ce qui étoit encore pire , que les Etrangers seroient reçûs & que ceux qui étoient les Enfans du Royaume en seroient exclus. S. Paul, qui avoit fort insisté sur cette doctrine, dans les Chapitres précédens, pour montrer qu'il ne l'avoit pas fait, par aucune aversion qu'il eût conçue pour les Juifs, marque ici qu'il s'intéressoit infiniment pour leur salut. Il montre néanmoins, que quelques avantages, qu'ils eussent reçus de Dieu, par dessus les autres nations, & quelques esperances qu'ils eussent conçûes, sur les promesses faites à leurs Prédécesseurs ; ils n'avoient aucune raison de se plaindre de la conduite de Dieu, à leur égard, sous l'Evangile, puis qu'il ne faisoit rien qui ne fût conforme à la promesse, qu'il avoit faite à Abraham, & aux prédictions des Prophetes. Dieu ne faisoit aucune injustice à la nation Juive, s'il se servoit du même pouvoir, par lequel il avoit préféré Jacob, qui étoit le plus jeune des fils d'Isaac, sans aucun mérite qu'il eût, & sa posterité, pour être son peuple, à Esau & à ses descendans. Toute la terre est à lui, les nations, qui y possèdent quelque chose & qui jouissent de ses biens, n'ont

d'autre titre pour cela, sinon que Dieu la leur a donnée; & il peut les en chasser, quand il lui plait. Comme il avoit détruit les Egyptiens, pour la gloire de son nom, lors qu'il délivra les Israélites de leur tyrannie; il peut, selon son bon plaisir, élever, ou humilier les différentes nations de la Terre. Pour ce qui regarde la nation des Juifs, elle avoit été entièrement rejetée, excepté un petit reste; & les Gentils avoient été reçus en leur place, pour devenir le Peuple & l'Eglise de Dieu; parce que les Juifs étoient un peuple endurci, qui n'avoit pas voulu recevoir le Messie, qui leur avoit été promis & envoyé, au tems marqué.

Ceux qui liront le Chapitre IX. de cette Epître, avec une attention médiocre, & sans prévention, verront, comme Mr. *Locke* le croit, que ce qui y est dit du pouvoir absolu de Dieu d'agir, selon son bon plaisir, se rapporte seulement aux Nations, ou aux Sociétez Politiques; qui en ressentent les effets dans les prosperitez, ou dans les afflictions de cette vie, & que ces effets ne s'étendent point à l'état de l'autre. Ainsi il ne s'agit pas de l'état des personnes particulieres, dans l'autre

tre monde, où chacun sera jugé à part, & selon ses propres œuvres, au jour du Jugement. Elles peuvent être châtiées sur la Terre, comme faisant part d'une Nation pécheresse, & ces châtimens peuvent n'être que des châtimens temporels pour leur bien; afin qu'elles parviennent au Bonheur éternel, après leur mort.

C'est-là en général la matiere, qui est traitée dans la VIII. Section, où l'on voit que, pour le fonds, Mr. *Locke* convient, avec les Interpretes que l'on a nommez. Je doute beaucoup qu'il eût pû voir le sens & la suite du raisonnement de S. Paul, sans leur secours; encore qu'il eût lû plusieurs fois cette Epître, d'un bout à l'autre. Quoi qu'il en soit, il est très-louable d'avoir pris le bon parti, comme il l'a fait. Mais comme il s'agit d'un des plus fameux endroits de S. Paul, il ne sera pas mal d'en mettre la suite un peu plus en détail.

Sur le vs. 3. Mr. *Locke* explique être *anathème pour ses freres*, être soumis à l'extermination, à laquelle les Juifs endurcis avoient été dévouez par Jesus-Christ; par où il n'entendoit apparemment, que la perte de la vie pré-

sente , quoi qu'il n'en dise rien.

Depuis le v<sup>f</sup>. 7. jusqu'au 13. pour faire voir que Dieu ne laissoit pas d'être constant, dans ses promesses, quoi qu'il eût reje<sup>t</sup>té la nation Juive; S. Paul prouve aux Juifs qu'encore que la Promesse fût faite à Abraham & à sa posterité, ce n'étoit néanmoins pas à toute sa posterité; puisque Dieu avoit d'abord choisi Isaac & ses descendans, & ensuite Jacob avec ceux qui sortiroient de lui, pour être son peuple & jouir de la terre promise.

Après cela, S. Paul montre que Dieu peut choisir, pour être son Peuple, & rejeter les nations qu'il veut, comme il avoit fait la Juive; par trois sortes de preuves. La première est le témoignage de Moïse, où Dieu lui même s'attribue ce droit suprême, v<sup>f</sup>. 15. & suiv. jusqu'au 18. La seconde est tirée de la Raison, qui nous apprend que le Créateur est maître de ses Créatures, v<sup>f</sup>. 19--24. La troisième est fondée sur les prédictions, qui en avoient été faites aux Juifs, v<sup>ff</sup>. 25--29.

Sur le v<sup>f</sup>. 20. on trouve cette remarque : „ S. Paul montre que les „ peuples de la Terre, dont Dieu „ peut disposer, comme il lui plaît, „ avec

„ avec plus de droit qu'un potier de  
 „ terre ne le peut faire de son argile,  
 „ peuvent, sans qu'on puisse trouver  
 „ à redire à la Justice de Dieu, être  
 „ élevez, ou abaisséz, comme il le  
 „ trouve à propos. Il est visible que  
 „ l'Apôtre parle ici des hommes,  
 „ considerez *nationnellement*, & non  
 „ *personnellement*, & par rapport à  
 „ l'autre vie; non seulement par le  
 „ commencement du Chapitre, où  
 „ S. Paul témoigne la douleur qu'il  
 „ avoit que sa nation ne fût plus le  
 „ peuple de Dieu, & par les exem-  
 „ ples d'Isaac, de Jacob, d'Esau, &  
 „ de Pharaon; mais encore par les  
 „ vss. suivans, où les *vases de colere*  
 „ *propres à perir* marquent visible-  
 „ ment les Juifs, qui étoient alors  
 „ prêts à être détruits. Au contraire  
 „ les *vases de misericorde* marquent  
 „ l'Eglise Chrétienne, composée de  
 „ quelque peu de Juifs convertis, &  
 „ de Gentils, qui tous ensemble  
 „ étoient devenus le Peuple de Dieu,  
 „ à la place de la nation Juive, qui  
 „ étoit alors rejetée, comme on le  
 „ voit par le vs. 24. Voici donc le  
 „ sens de ce verset: comment osez-  
 „ vous, ô homme, demander à Dieu  
 „ raison de sa conduite, & révoquer

„ en doute sa Justice, parce qu'il a  
 „ rejeté les Juifs, son ancien peu-  
 „ ple? Si Dieu voulant punir ce Peu-  
 „ ple corrompu, & faire connoître  
 „ par-là sa puissance (car pourquoi ne  
 „ pourroit-il pas l'avoir conservé pour  
 „ cela, comme il fit Pharaon & les  
 „ Egyptiens? ) si Dieu, dis-je, l'a  
 „ supporté long-tems, même après  
 „ qu'il s'est attiré sa colere, & com-  
 „ me il fit Pharaon; afin que sa puis-  
 „ sance fût plus visible, dans sa des-  
 „ truction; pouvez-vous vous plain-  
 „ dre? Pouvez vous trouver mauvais  
 „ que, dans le même tems, il ait  
 „ fait connoître sa bonté & sa mise-  
 „ ricorde aux Gentils, qu'il étoit dis-  
 „ posé à recevoir dans le glorieux état  
 „ de Peuple de Dieu, sous l'Evange-  
 „ lique, selon le dessein qu'il en  
 „ avoit eu?

La *neuvième Section* comprend le  
 Ch. XI. où S. Paul montre dans quel  
 état devoient être à l'avenir les Juifs  
 & les Gentils, par rapport au Christia-  
 nisme. C'est qu'encore que la nation  
 Juive eût été rejetée, à cause de son  
 incredulité, & que les Gentils fussent  
 en sa place le peuple de Dieu; néan-  
 moins il y avoit quelques Juifs, qui  
 avoient crû en Jesus-Christ, & qui

COR-

continuoient d'être le Peuple de Dieu; parce qu'ils avoient été incorporez dans l'Eglise Chrétienne, avec les Gentils. Outre cela, toute leur nation devoit être convertie à l'Evangile; lors que la multitude des Gentils l'auroit embrassé. L'Apôtre prend aussi occasion de la rejection des Juifs d'avertir les Gentils de se tenir sur leurs gardes; car enfin si Dieu avoit rejeté son ancien Peuple, à cause de son incredulité, les Gentils ne pouvoient pas esperer d'être conservez, s'ils renonçoient à la Foi & s'ils n'obeissoient pas fidelement à l'Evangile.

Après ce qu'on a dit, on peut assez facilement comprendre de quel sentiment Mr. *Locke* étoit sur ces Chapitres, qui ont si fort partagé les Chrétiens & qui les partagent encore. Si à l'égard de quelque expression particuliere, qu'il n'a pas assez exactement entendue, on n'est pas satisfait de ses Paraphrases & de ses remarques; on ne peut guere douter, si l'on entend ces matieres, qu'il n'ait bien réüissi ici touchant le fonds des choses, & qu'il n'ait même éclairci divers endroits particuliers. Par exemple, pour finir, il explique fort bien l'exclamation de S. Paul, qui est aux vff. 33,

34, & 35. de ce Chap. XI. *O profondeur des richesses &c.* „ Cette conclusion si emphatique, dit-il, semble  
 „ regarder les Juifs en particulier, à  
 „ qui l'Apôtre veut enseigner la modestie & la soumission à la conduite suprême & à la sagesse souveraine de Dieu, à qui ils n'avoient pas droit de demander raison de ce qu'il traitoit si favorablement les Gentils. Sa sagesse & sa conduite étant infiniment élevées, au dessus de leur intelligence, pouvoient-ils entreprendre d'instruire Dieu de ce qu'il devoit faire? Dieu étoit-il leur débiteur? Il n'avoient qu'à dire pourquoi, & Dieu le leur auroit rendu. C'étoit-là une forte censure pour les Juifs, mais tournée, comme l'on voit, d'une manière douce & nullement offensante; conduite que S. Paul garde par tout, envers ceux de sa nation.

Cette remarque fait que je lui pardonne aisément celle qu'il fait sur le Ch. XVI, 25. où il est dit qu'on n'avoit point parlé de l'Evangile, que S. Paul prêchoit, *ἐν ἑσπερίαις αἰαρίαις*, & où notre Auteur prétend qu'il s'agit du tems, auquel les Juifs avoient été sous la Loi. Il est certain que les mots  
 Grecs

Grecs ne peuvent être traduits que pendant long-tems, ou pendant les siècles passez. Mais Mr. Locke s'appuye sur les fondemens, qu'on a réfutez ci-dessus p. 77, & 87.

VI. *A Paraphrase and Notes on the Epistle to the EPHESIANS.* A Londres in 4°. pagg. 62.

MR. Locke divise l'Epître aux Ephesiens, en douze Sections; mais sans nous engager en aucun détail, nous nous contenterons de mettre ici les remarques générales, qu'il fait sur cette Epître; sur tout parce qu'elle sert aussi à entendre l'Epître aux Colossiens.

Nôtre Seigneur avoit si clairement prédit à ses Disciples la destruction du Temple de Jerusalem, qu'ils n'en pouvoient pas douter, non plus que de ses conséquences; c'étoit que les cérémonies Judaiques seroient détruites, en même tems. C'est ce que S. Etienne semble avoir enseigné, si l'on considère l'accusation, qui fut faite contre lui, Act. VI, 13, 14. Sur ce fondement, il se peut fort bien faire, que les Apôtres & l'Eglise de Jerusalem n'aient exigé des Gentils convertis,

que l'observation de certaines choses, qui suffisoit pour convaincre les Juifs, que les fideles Gentils n'étoient plus idolatres. Pour le reste des cérémonies Mosaïques, ils ne l'exigoiépoint d'eux. C'étoit une conséquence, qu'il étoit facile de tirer ; que le Temple & le Culte des Juifs étant détruits pour toujours, leurs cérémonies tomberoient bien-tôt d'elles mêmes & que le peuple de Dieu ne seroit plus obligé de les observer. Il paroît que tous les Apôtres étoient instruits de cela.

Mais on a sujet de douter, si Dieu leur avoit aussi clairement révélé qu'à S. Paul, que les Juifs eux mêmes étoient déchargés de leur première obligation d'observer les cérémonies de la Loi. La raison de cela est qu'il n'avoient nullement instruit les Juifs, qu'ils avoient convertis, qu'ils étoient entièrement délivrés de ce joug ; ce qu'ils n'auroient pas oublié de faire, s'ils en avoient été eux mêmes convaincus. Dans tous les discours, que l'on tint à Jerusalem, sur cette matiere, Act. XV. il n'est pas dit un mot, qui fasse comprendre que l'on regardât les Juifs, comme déchargés de l'observation des cérémonies, en consé-

féquence de la foi qu'ils avoient au Messie. Il ne paroît pas même que les Apôtres de la Circoncision, ou ceux qui avoient prêché l'Évangile aux Juifs, leur eussent enseigné rien de semblable; ce qu'ils n'auroient pas néanmoins négligé de faire, si cela leur eût été révélé & qu'ils en eussent eu ordre. S. Jaques lui même nous dit Act. XXI, 20. *qu'il y avoit plusieurs milliers de Juifs, qui avoient crû & qui étoient tous zelez observateurs de la Loi.* On peut voir par le vs. 24, ce qu'il en pensoit lui même, & le soin qu'il prenoit pour persuader au monde, que S. Paul observoit ces cérémonies. Il n'auroit pas pu en user ainsi, si Dieu lui avoit révélé, aussi clairement & aussi expressément qu'à S. Paul, que tous ceux qui croyoient au Messie, autant Juifs que Gentils, étoient déchargés du joug des cérémonies, qu'il n'étoit plus nécessaire d'observer dans le Royaume du Messie. Il n'étoit pas aussi nécessaire que les autres Apôtres le fussent, dès le commencement; parce qu'ils étoient assez instruits, pour la conversion des Juifs, par le S. Esprit, qui les faisoit ressouvenir de tout ce qu'ils avoient oui dire à leur Maître, & qui leur en

représentoit le véritable sens. Les envoyer dire aux Juifs que la Loi étoit abolie, ç'auroit été les envoyer pour s'attirer leur aversion, & pour les endurcir dans leur incredulité.

- Pour S. Paul, en recevant la connoissance de tout l'Évangile, par une révélation céleste, il semble avoir eu cette instruction particulière; pour le rendre propre à la fonction, pour laquelle il avoit été choisi. Il avoit besoin de savoir dès lors, pour s'aquiescer de son emploi, que la Loi cérémonielle avoit été abolie; connoissance que les autres Apôtres auroient toujours assez à tems. Mr. *Locke* laisse aux Lecteurs à examiner, si la chose n'étoit pas, comme il le dit. Voyez ce que j'ai dit, dans mes notes sur la 2. aux Cor. XII, 4.

Mais il est au moins certain que S. Paul, plus que tous les autres Apôtres, s'est fait connoître par le zèle qu'il a témoigné contre l'observation des cérémonies de la Loi, & par le soin qu'il a eu de prêcher, que la seule Foi suffisoit pour les Juifs & pour les Gentils, afin d'être admis dans le Royaume du Messie. C'est ce que les Juifs ne pouvoient souffrir, & ce qui fit que les fideles même de la nation  
Jui-

Juive le regardoient, comme un dangereux Novateur & comme un ennemi de la vraye Religion, comme il paroît par le XXI. des Actes.

Ce fut ce qui anima les Juifs contre lui, & qui fut cause qu'il fut arrêté & emmené prisonnier à Rome, d'où il écrivit son Epître aux Ephesiens. Il semble avoir crainct que, pendant que lui, qui étoit Apôtre des Gentils, étoit prisonnier, les Juifs convertis n'inquietassent les Gentils, en les voulant charger de l'observation des cérémonies de la Loi, & n'ébranlassent leur foi. Rien ne les inquietoit & ne les choquoit tant que d'entendre dire aux Juifs, qu'à moins qu'ils ne fussent circoncis & qu'ils n'observassent la Loi, ils ne pouvoient tirer aucun avantage de l'Évangile. C'est pourquoi ayant appris que les Ephesiens demeuroient fermes dans la Foi, ou dans l'assurance qu'ils avoient de jouir des privilèges du Règne du Messie, sans observer la Loi, il remercie Dieu à cause d'eux, il leur représente la grandeur des desseins de Dieu à leur égard & le prie de les éclairer, afin qu'ils voyent ce qu'il avoit fait pour eux, & les grands avantages qu'ils en retiroient. En tout cela,

la, il décrit le glorieux état du Regne de Dieu, non en raisonnant, mais comme s'il étoit en une espece de ravissement, & dans un stile fort élevé au dessus du stile, dont on se sert pour enseigner. Aussi n'enseigne-t-il pas les Ephesiens, mais il leur marque seulement ce qu'il souhaitoit qu'ils fissent entrer dans leurs actions de grace & dans leurs prieres. Comme cela donne plus de liberté à ses pensées, il s'exprime d'une maniere plus relevée & plus sublime, conforme à l'impénétrable Sagesse & à la souveraine Bonté, que Dieu a fait paroître dans la rédemtion des hommes. C'est-ce qui fait peut-être que son stile paroît d'abord un peu obscur; mais par le moyen des deux Epîtres suivantes, que S. Paul a écrites étant dans les mêmes circonstances & à la même occasion, comme pour le même dessein; on peut se former une idée si claire de ce qu'il veut dire, que, si on les examine, & qu'on les compare soigneusement l'une avec l'autre, on trouvera qu'il n'y a aucun sujet d'en douter.

L'Epître aux Colossiens semble avoir été écrite, au même tems, pendant que les mêmes pensées rouloient  
dans

dans l'esprit de S. Paul ; de sorte que les expressions, dont il s'étoit servi, étant encore fraiches dans sa mémoire, il les employe en divers endroits. Le tour, l'expression, la matiere & les parties de ces deux Epîtres se ressemblent si fort ; que l'on ne se trompera point, si l'on croit que l'une est très-propre à éclaircir l'autre.

L'Epître aux Philippiens, que S. Paul écrivit aussi pendant qu'il étoit prisonnier à Rome, si on l'examine bien, paroîtra encore avoir été écrite, dans la même vuë que les deux précédentes. L'on peut voir, dans ces trois Epîtres, le grand dessein de Dieu, dans l'Évangile, mis beaucoup au dessus de la Loi en gloire, en grandeur, en étendue, en grace & en bonté. C'est pourquoi c'étoit s'opposer à l'avancement de l'Évangile, & au regne de Dieu, sous le Messie, que de vouloir renfermer les Chrétiens dans *les pauvres élémens du monde*, comme S. Paul nomme les cérémonies Mosâïques. Le dessein des Epîtres aux Ephesiens, aux Colossiens & aux Philippiens, est de confirmer les Eglises des Gentils dans la foi que S. Paul leur avoit apprise, & de les empêcher de se soumettre aux cérémonies

nies de la Loi, en leur donnant une idée plus noble & plus relevée de l'Evangile.

Ces Epîtres finissent, selon la coutume de S. Paul, par des discours de Morale.

\* C'est-là en général, selon Mr. *Locke*, le dessein de ces Epîtres de S. Paul; & l'on ne peut pas en disconvenir, si l'on entend ce qu'il dit de la première partie de ces Epîtres; car dans la seconde, qui est la plus longue & la plus considérable, au moins dans l'Epître aux Ephesiens, cet Apôtre se propose d'instruire & de confirmer dans les bonnes mœurs les Chrétiens; de peur que vivant aussi licentieusement que les Payens, ils ne deshonorassent la doctrine de l'Evangile, par une si mauvaise vie.

Comme il importe beaucoup, pour bien entendre les Epîtres de S. Paul, de savoir de qui il parle, sous la première personne du pluriel, comme Mr. *Locke* l'a fait remarquer, dans sa Préface, il fait voir ici sur Ch. I, 1. que *nous*, signifie proprement les Gentils, avec qui S. Paul se joint, comme il a accoutumé; parce qu'il étoit membre du même corps spirituel, quoi

\* *Remarques de l'Auteur de la B. C.*

quoi qu'il fût d'une autre nation. Ce pronom signifie la même chose, dans toute cette Epître.

Au vs. 10. S. Paul dit que, par l'Evangile, *Dieu a réuni en Jesus-Christ toutes choses, tant celles qui sont au ciel, que celles qui sont sur la terre.* Il y a en Grec ἀνακεφαλαιώσατο, que Mr. *Locke* croit signifier réunir sous un même Chef. Par ce qui est au ciel, il entend les Anges, & il dit, dans une longue Note, que les Démons s'étant rebellez contre Dieu, ils avoient fait un Royaume à part & s'étoient soumis tout le monde Payen; mais que Jesus-Christ avoit détruit cet Empire, & étoit ainsi devenu le chef de toutes choses, tant dans le ciel, que sur la terre. La chose est sans doute vraie, à la considérer en elle même; mais je doute que le verbe ἀνακεφαλαιῶσιν signifie ce que Mr. *Locke* lui fait signifier.

Ensuite il propose la conjecture de ceux qui par ces termes : *les choses qui sont au ciel, & celles qui sont sur la terre*, entendent les Juifs & les Payens, & il en donne quelques raisons. Mais la plus simple explication & la plus commune est la meilleure; & puis qu'on ne doute point que Jesus-Christ

Christ n'ait reçu pouvoir sur les Anges de lumiere, aussi bien que sur les hommes, je ne vois pas pourquoi chercher des explications forcées.

Je mets aussi, dans le nombre de ces explications, celle de ces mots du *vs. 20. dans les lieux célestes* *ἐν τοῖς ἐπουρανίοις*, qu'il veut que l'on entende de toutes les choses, qui concernent son Royaume céleste; car enfin puisque Jesus-Christ est ressuscité, comme le dit S. Paul en cet endroit, qu'il est monté au ciel & qu'il est assis à la droite de Dieu, pourquoi ne pas entendre ces termes du lieu, où Jesus-Christ est?

Sur le Ch. II, 1. qui commence par *καὶ* *Et*, & où il y a un accusatif, sans verbe, Mr. *Locke* remarque très-bien qu'il faut joindre cet *Et* avec le *vs. 20.* du Chapitre précédent & chercher le verbe, qui manque ici, au *vs. 5. σωζήσω πάντας*, *il vous a ressuscitez avec Jesus-Christ.* On peut voir, en ces mots, un exemple considerable du stile embarrassé de S. Paul.

Il y a de très-bonnes remarques sur le *vs. 8. c'est par grace que vous êtes sauvez, par le moyen de la foi; & cela non de vous mêmes, c'est un don de Dieu.* Après avoir remarqué que le  
mot

mot de *vous* ne peut se rapporter qu'à des Gentils convertis, nôtre Auteur raisonne ainsi sur ce verset : „ Qui-  
 „ conque lira S. Paul , avec attention,  
 „ conviendra qu'il appelle *être sauvé*,  
 „ le retour des Payens à l'obeissance  
 „ de Dieu. Avant qu'ils devinssent le  
 „ Peuple de Dieu, sous le Messie,  
 „ ils étoient, comme S. Paul les dé-  
 „ crit ici , étrangers, ennemis, sans  
 „ esperance, sans Dieu, morts dans  
 „ leurs fautes & dans leurs pechez.  
 „ C'est pourquoi lors que , par la foi  
 „ en Jesus-Christ, ils furent reconci-  
 „ liez avec Dieu , ils se trouverent  
 „ dans le chemin du salut , & ils n'a-  
 „ voient qu'à perseverer en cet état,  
 „ pour en être mis en possession.

„ L'Apôtre, dont le dessein en cette  
 „ Epître est de leur donner une haute  
 „ idée des graces extraordinaires que  
 „ Dieu leur avoit faites , & d'élever  
 „ leurs pensées au dessus des obser-  
 „ vances cérémonielles de la Loi ,  
 „ leur fait voir qu'il n'y avoit rien en  
 „ eux, ni œuvres, ni autre chose; qui  
 „ pût contribuer à les faire rentrer  
 „ dans le Royaume de Dieu, sous  
 „ l'Evangile, & que ç'avoit été un  
 „ pur effet de la Grace de Dieu. La  
 „ Foi, par laquelle seule le Royau-  
 „ me

„ me du Ciel fut ouvert aux croyants,  
 „ étoit un don de Dieu, qu'ils ne pou-  
 „ voient pas aquerir par leurs facultez  
 „ naturelles. C'est la Foi, qui est  
 „ le commencement de cette nouvel-  
 „ le vie; & le monde Payen, qui n'a-  
 „ voit aucune idée de rien de sembla-  
 „ ble, ne pouvoit pas plus se procu-  
 „ rer ce secours, qu'un homme mort  
 „ ne peut se rendre la vie à lui même.  
 „ C'est Dieu, qui fait tout, en  
 „ cette occasion. Par la révélation de  
 „ choses, que les hommes n'auroient  
 „ jamais pû découvrir, par leurs facultez  
 „ naturelles, il leur donne la con-  
 „ noissance du Royaume du Messie  
 „ & de la Foi en l'Evangile; qu'ils  
 „ n'ont pas plutôt reçue qu'ils sont  
 „ dans un nouvel état de vie, de  
 „ sorte qu'étant vivifiez par l'Esprit,  
 „ ils peuvent agir comme des hom-  
 „ mes vivans, s'ils veulent. C'est  
 „ pourquoi S. Paul dit Rom. X. *que la*  
 „ *Foi vient d'avoir oui, & qu'avoir*  
 „ *oui vient de la parole de Dieu*; c'est  
 „ à dire, que la bonne nouvelle du  
 „ salut procuré aux hommes par le  
 „ Messie, & la doctrine de la Foi  
 „ n'étoient point connues & ne  
 „ pouvoient l'être à personne, qu'à  
 „ ceux à qui Dieu les a communi-  
 „ quées

„ quées, par la prédication des Prophe-  
 „ tes & des Apôtres ; à qui il les avoit  
 „ révélées, & qu'il avoit envoyez  
 „ pour les annoncer aux hommes.  
 „ C'est ainfi que Dieu donna la Foi  
 „ aux Ephesiens & aux autres Payens,  
 „ du tems de S. Paul , par le moyen de  
 „ cet Apôtre & des autres , qui leur  
 „ annoncerent l'Evangile. Quoi que  
 „ tout cela eût été revelé, dans l'An-  
 „ cien Testament ; le monde Payen  
 „ avoit été tenu éloigné de cette con-  
 „ noissance, par la Loi céremonielle  
 „ de Moïse , qui en éloignoit les  
 „ Gentils, comme des étrangers &  
 „ des ennemis. C'étoit une muraille  
 „ mitoyenne, qui ayant été abatuë,  
 „ les Gentils eurent communication  
 „ de la doctrine de la Foi , & furent  
 „ reçus dans le Royaume du Messie,  
 „ pour jouir de tous ses privileges.  
 „ Dieu leur fit ces biens, par pure gra-  
 „ ce & sans qu'il y eût aucun mérite  
 „ de leur part. Ceux qui ne cher-  
 „ choient pas Dieu le trouverent, &  
 „ il se fit connoître à ceux qui ne s'in-  
 „ formoient point de lui. Ceux qui  
 „ voudront bien entendre ce Ch. II.  
 „ de l'Epître aux Ephesiens, doivent  
 „ le comparer avec Rom. X, & I. Cor.  
 „ II, 9 -- 16. où l'on verra que la Foi  
 „ est

„ est entierement duë à la révelation  
 „ de l'Esprit de Dieu, & à la commu-  
 „ nication de cette révelation, par ceux  
 „ qu'il lui plait d'envoyer pour cela.

„ On voit donc que la Foi est un  
 „ don de Dieu, & lors que les hom-  
 „ mes étoient baptizez & reçus dans  
 „ son Royaume, l'Esprit de Dieu y  
 „ étoit joint, qui produisoit une nou-  
 „ velle vie. Pour avoir le don de la  
 „ Foi, les hommes ne peuvent rien  
 „ faire, la Grace fait tout, les œu-  
 „ vres en sont entierement exclus.  
 „ Dieu lui même crée de nouveau les  
 „ hommes, pour les bonnes œuvres;  
 „ mais dès qu'ils ont reçu de lui la  
 „ vie & qu'ils sont devenus nouvel-  
 „ les créatures, il attend d'eux qu'ils  
 „ agissent, il exige d'eux de bonnes  
 „ œuvres, non comme si elles étoient  
 „ la cause méritoire du salut; mais  
 „ comme une qualification nécessaire  
 „ & indispensable des sujets du Royau-  
 „ me de Dieu, sous son fils Jesus-  
 „ Christ; parce qu'il est impossible  
 „ d'être, en même tems, soumis & re-  
 „ belle. Quoi que personne ne puisse  
 „ être sujet de ce Royaume, que ceux  
 „ qui retiennent la Foi, qui leur a  
 „ été une fois donnée, & qui tâchent  
 „ sincerement de regler leur vie sur  
 „ les

„ les Lois de Jesus-Christ, & qu'il  
 „ n'y ait que ceux, qui se conduisent  
 „ de la sorte, à qui Dieu donne la vie  
 „ éternelle; néanmoins cette vie est  
 „ un don de Dieu & un effet de sa  
 „ pure grace, puisque les Oeuvres  
 „ d'une sincere obeissance n'y don-  
 „ nent aucun droit, n'étant point par-  
 „ faites, &c.

S. Paul nous apprend Ch. II, 15. de  
 cette même Epître, que *Jesus-Christ*  
*a aboli la Loi*, & parle de même en  
 d'autres endroits. Cependant on ne  
 voit pas que Jesus-Christ ait fait aucun  
 acte formel d'abolition, par lequel il  
 ait déclaré que Dieu ne vouloit plus  
 qu'on l'observât désormais. Cela a  
 donné à Mr. *Locke* occasion de faire  
 quelques remarques là-dessus, qu'il  
 soumet à l'examen du Public. Je les  
 mettrai ici en abrégé, mais sans y rien  
 retrancher que les superfluités, dont  
 le stile de nôtre Auteur est chargé.

„ Après l'apostasie générale du gen-  
 „ re humain, qui cessa de servir le  
 „ seul Dieu invisible, qui a créé tou-  
 „ tes choses; les Israélites se soumi-  
 „ rent à lui, par une soumission  
 „ volontaire, le reconnurent pour  
 „ leur Dieu & pour leur Roi, & de-  
 „ vinrent ainsi son Peuple par une  
*Tome XIII.* H „ al-

„ alliance particuliere. Par-là Dieu se  
 „ forma un Royaume sur la Terre,  
 „ & lui donna ses Loix, par le mi-  
 „ nistere de Moïse; avec dessein néan-  
 „ moins de remettre ce Royaume,  
 „ quand le tems en seroit venu, en-  
 „ tre les mains du Messie, qu'il avoit  
 „ résolu d'envoyer au monde; pour  
 „ être le conducteur de son Peuple,  
 „ comme il le fit prédire aux Juifs.  
 „ Il se proposa aussi, comme il le fit  
 „ encore prédire par ses Prophetes,  
 „ de recevoir dans ce Royaume tou-  
 „ tes les nations de la Terre, aussi  
 „ bien que les Israélites, & de les y  
 „ recevoir à de nouvelles conditions;  
 „ & résolut qu'il n'y auroit que ceux,  
 „ qui y entreroient ainsi, qui seroient  
 „ son Peuple depuis ce tems-là.

„ Ainsi il arriva que la Loi, qui  
 „ avoit été donnée aux Israélites par  
 „ Moïse, ne fut jamais révoquée, &  
 „ ne cessa point d'être la Loi de cet-  
 „ te nation; & que néanmoins elle  
 „ cessa d'être la Loi du Peuple & du  
 „ Royaume de Dieu sur la Terre,  
 „ parce que les Juifs n'ayant pas vou-  
 „ lu recevoir pour leur Roi celui, que  
 „ Dieu avoit envoyé pour l'être, ces-  
 „ serent dès lors d'être le Peuple de  
 „ Dieu. Jesus-Christ donc étant entré  
 „ dans

„ dans son Royaume, par sa mort, &  
 „ ayant accompli tout ce que Dieu  
 „ demandoit de lui pour cela, mit  
 „ fin à la Loi de Moïse, & ouvrit  
 „ une autre voie à tous les peuples  
 „ tant Juifs, que Gentils, pour entrer  
 „ dans le Royaume de Dieu, toute  
 „ différente de la Loi. Ce fut la foi  
 „ en Jesus-Christ, par laquelle seule  
 „ on peut être reçu dans le Royaume  
 „ de Dieu, en pratiquant une cérémo-  
 „ nie très-simple & très-facile; savoir,  
 „ le Baptême. Quoi que cela eût été  
 „ aussi promis, les Juifs ne l’enten-  
 „ doient point, à cause de la haute  
 „ opinion, qu’ils avoient d’eux mê-  
 „ mes, sous prétexte qu’ils étoient le  
 „ Peuple de Dieu, & de la grande l’idée  
 „ qu’ils avoient de leur Loi, comme  
 „ étant donnée par Dieu lui même;  
 „ d’où ils concluoient qu’ils seroient  
 „ toujours le peuple de Dieu, & que  
 „ leur Loi ne souffriroit jamais aucun  
 „ changement. C’étoient-là les rai-  
 „ sons, qui les empêcherent d’enten-  
 „ dre ce qui avoit été prédit du Royau-  
 „ me du Messie, par rapport à la ces-  
 „ sation de la Loi Cérémonielle & à  
 „ l’admission des Gentils dans le Ro-  
 „ yaume de Messie, sur le même  
 „ pied que les Juifs. C’est pourquoi

„ S. Paul nomme souvent cette doctrine *un mystere*, & *un mystere caché depuis long-tems*.

„ Ceux qui considereront de plus près le Royaume de Dieu, sous les deux Economies de la Loi & de l'Évangile, trouveront que Dieu y rapelloit les hommes de leur Apostasie générale, pour le bien de tous ceux, qui obeissoient à cette vocation, & qui étoient par-là en état de parvenir à la vie éternelle, qu'ils avoient perdue en Adam. Il étoit impossible qu'ils rentrassent en cet état, pendant qu'ils servoient le Démon & qu'ils étoient ennemis de Dieu. Le Royaume de Dieu, dans ce monde-ci, étoit, pour ainsi dire, l'entrée de son Royaume dans l'autre monde; & le lieu où il recevoit ceux, qui aspiroient à son héritage céleste. C'est pour cela que les Juifs & les Chrétiens ont été nommez *saints, élus, enfans & aimez de Dieu* &c. Mais il y a cette différence entre eux, c'est que les Chrétiens sont souvent nommez *sauvez*, aulieu que je ne vois pas que les Juifs, ou leurs Profelytes aient jamais eu ce nom. La raison de cela est que la condition de l'al-

„ lian-

„ l'alliance Mofaique étoit : *faites ces*  
 „ *choses & vous vivrez*, & celui qui  
 „ ne fera pas constamment ces cho-  
 „ ses mourra ; aulieu que la condi-  
 „ tion de l'alliance faite sous le Mes-  
 „ sie, c'est : croyez & repentez vous,  
 „ & vous serez sauvé. Dans la pre-  
 „ miere alliance, qui étoit celle des  
 „ Oeuvres, on ne pouvoit pas obte-  
 „ nir l'héritage céleste ; mais dans la  
 „ seconde, ou dans l'alliance de Gra-  
 „ ce, il suffit de demeurer dans l'é-  
 „ tat de foi & de repentance, pour  
 „ être sauvé.

„ Ainsi nous voyons que la Loi de  
 „ Moïse a été abolie par Jesus-Christ,  
 „ sous l'Evangile ; non par aucune  
 „ révocation, mais parce qu'elle a été  
 „ laissée à part, en cessant d'être la  
 „ Loi du Royaume de Dieu, remis  
 „ entre les mains du Messie. Cette  
 „ maniere d'abolir la Loi ne rendoit  
 „ pas les cérémonies Mofaiques illi-  
 „ cites, pour ceux, qui, avant que  
 „ d'embrasser l'Evangile, avoient été  
 „ circoncis. Elles étoient seulement  
 „ devenuës indifferentes & les Juifs  
 „ convertis pouvoient les observer,  
 „ ou ne les observer pas, comme ils  
 „ le trouvoient à propos. Ce qui étoit  
 „ défendu & contraire à l'Evangile,

„ c'étoit de rendre les cérémonies  
 „ Mosaïques nécessaires, comme si el-  
 „ les avoient dû être jointes avec la  
 „ Foi, pour être justifié. C'est ce que  
 „ faisoient les Juifs, comme il pa-  
 „ roît par Act. XV. C'est aussi ce que  
 „ S. Paul blâmoit dans S. Pierre Gal.  
 „ II, 11. où il le reprend d'avoir vou-  
 „ lu contraindre les Gentils de vivre  
 „ à la Juive. Sans cela, il n'auroit pas  
 „ plus blâmé sa conduite à Antioche,  
 „ qu'il n'avoit trouvé mauvais qu'il  
 „ observât la Loi à Jerusalem.

Si l'on examine bien cette doctri-  
 ne, on trouvera que, pour le fonds, elle  
 est conforme à la doctrine commune,  
 quoi que Mr. *Locke* y ait donné un  
 tour nouveau. Il n'avoit apparem-  
 ment pas lû beaucoup de livres de  
 Théologie; autrement il auroit évité  
 de proposer, comme quelque chose de  
 nouveau, ce qui étoit commun. J'ai  
 été surpris de voir que l'idée qu'il s'é-  
 toit formée de la Loi, ne fût pas  
 formée sur la connoissance de la Loi,  
 considérée en elle même & telle qu'elle  
 est dans les livres de Moïse; mais  
 sur les disputes, que S. Paul avoit avec  
 les Juifs, contre qui il pouvoit sup-  
 poser en disputant certaines opinions,  
 sans les croire exactement vraies.  
 J'en

J'en ai parlé sur l'Épître aux Galates & il n'est pas à propos que je m'étende là-dessus. Il ne seroit pas difficile autrement de montrer que Moïse n'a jamais cru qu'il fût impossible d'observer ses Lois, & d'éviter les peines, dont elles menacent; & que Dieu lui-même n'a pas voulu faire avec les Juifs une alliance, qu'il ne leur fût pas possible de garder. Mais cela m'en meneroit trop loin.

On verra souvent que Mr. *Locke* fait des remarques sur des choses assez connues, au moins à ceux qui ont quelque étude de la Théologie & de l'Écriture Sainte, & qu'il passe légèrement sur les endroits difficiles, ou même qu'il n'en dit rien du tout.

Mr. *Locke* a crû que *πλεονεξία*, qui en Grec ne signifie constamment que l'envie d'avoir davantage, ou de biens, ou d'honneurs, signifioit aussi l'envie de jouir des plaisirs défendus. C'est ce qu'il dit sur le Ch. IV, 19, V, 3. Il est vrai qu'il cite *Hammond*, qui a le premier avancé ce sentiment sur Rom. I, 19. Mais je croi l'avoir réfuté assez solidement, pour ne laisser aucune difficulté là-dessus, & je suis persuadé que ceux, qui ont étudié avec quelque soin la Langue Greque, en

conviendront. Mais nôtre Auteur, pour trouver un sens plus suivi, dans S. Paul, donne quelque fois de nouveaux sens aux mots; ce qui est une maniere de Critique un peu violente, & qui ne peut paroître que telle à ceux qui considereront combien peu le stile de S. Paul est recherché, & combien peu il se soucioit de l'exacritude de l'expression. Que si l'on dit qu'il se peut faire que S. Paul employe un mot, contre l'usage ordinaire de la langue Greque, je ne puis pas le nier; mais je soutiens qu'avant que de l'assurer, il faut faire voir que c'est ou par une imitation de la Langue Hebraïque, ou par une coûtume indubitable, ou par un sens tout à fait nécessaire; ce que l'on ne fera pas voir, à l'égard du mot *πλεονεξία*.

Au reste, il faut rendre cette justice à Mr. *Locke*, que de reconnoître qu'il n'y avoit eu aucun Interprete de S. Paul, avant lui; qui eût plus pris de peine pour développer la liaison des discours & des raisonnemens de cet Apôtre, & pour découvrir le but général, qu'il s'est proposé en chaque Epître; & qu'il a employé pour cela la meilleure méthode, que l'on pouvoit prendre. On ne peut même guere dou-

douter, que, pour le gros des choses, il n'ait bien réüffi; quoi que lors qu'il entre dans le détail des expressions il se trompe quelquefois, faute d'avoir assez de connoissance des Langues Originales. Il n'y a que ceux, qui les ont assez étudiées, qui se puissent bien appercevoir de ce défaut; car pour des autres, ils peuvent facilement s'y tromper, parce qu'il ne manque pas de raisons spécieuses, pour défendre ses explications. En tout ce qui dépend du Bon-Sens & de la finesse du raisonnement, nôtre Auteur étoit en état de se tirer parfaitement bien d'affaire; mais lors qu'il s'agissoit de faits qui ne lui étoient pas assez connus, ou de l'usage d'une Langue qu'il n'avoit pas assez étudié, il étoit sujet à se tromper. On dira peut-être qu'il ne devoit donc pas se mêler d'expliquer S. Paul, qui, sans cela, n'est guere intelligible. Mais comme Mr. *Locke* n'étoit pas entièrement destitué de ces secours, qu'il pouvoit consulter les Interpretes, & qu'il avoit beaucoup de justesse d'esprit & de pénétration; il n'a pas laissé de mieux réüffir, que bien des Interpretes moins judicieux, & moins pénétrants, qui savoient plus d'He-

breu & de Grec que lui. Ainsi on doit lui favoir gré de ce travail , & lui rendre la justice qui lui est due.

On ne sauroit encore trop le louer, de ce que s'étant si fort appliqué à la Philosophie, il n'avoit nullement négligé l'étude la Religion, & de ce qu'il a fait tout ce qu'il a pu, pour en convaincre les Incrédules, en leur en représentant la simplicité & l'excellence. Ceux qui liront ce qu'il a fait sur S. Paul, pour ne pas parler de son *Christianisme Raisonné*, verront facilement qu'il parle par tout, en homme tout à fait persuadé de la vérité de la Religion Chrétienne & comprendront que ce n'est que, par une malice grossière, & parce qu'il n'approuvoit pas les idées de certains Partis, que quelques-uns de ses ennemis l'ont voulu accuser d'Irréligion.

### A R T I C L E III.

*Remarques sur le Démêlé qui est entre Mr. de Fontenelle, Auteur de l'Histoire des Oracles, imprimée plusieurs fois à Paris & à Amsterdam; & l'Auteur de la Réponse à l'Histoire des Oracles, dans laquelle*

*le on réfute le Systême de Mr. Van Dale, sur les Auteurs des Oracles du Paganisme, sur la cause & le tems de leur silence; & où l'on établit le sentiment des Peres de l'Eglise, sur le même sujet; imprimée à Strasbourg en 1707 in 8°. pagg. 390. avec les Indices & la Préface. Se trouve chez H. Schelte à Amsterdam.*

L'AUTEUR de ces remarques n'est ni ami, ni ennemi des Auteurs, qui sont intéressés, dans la dispute des Oracles. Il ne connoit personnellement ni l'un, ni l'autre & n'en est pas non plus connu. Il n'a aucun dessein d'entrer dans leur démêlé. Mais il a crû pouvoir communiquer au Public, dans ce Tome de la *Bibliothèque Choisie*, ce qui lui est venu en pensée, en lisant la Réponse à Mr. de Fontenelle, après avoir lû le livre de cet habile homme. Je n'ai pas jugé non plus qu'il y eût aucun inconvenient de l'insérer ici. Si ses remarques peuvent servir à faire juger, avec plus d'exactitude, de la matiere dont il s'agit, il en fera bien-aïse; sinon elles pourront peut-être exciter quelcun à faire mieux. Il ne s'engage point à repliquer à ceux

qui pourroient écrire contre ce qu'il publie ici. Il n'y a point de fin, dans cette sorte de Disputes, où il entre trop de matières problematiques, pour ne pas fournir des moyens à des gens d'esprit, pour se défendre, & attaquer aussi long-tems, qu'ils le trouvent à propos.

Après ce petit avertissement, le Public, ni les Parties interessées ne trouveront pas mauvais que l'on infere ici les pensées de l'Auteur.

*Remarques sur la dispute concernant les Oracles.*

**A**VANT toutes choses, je dirai en peu de mots ce que je pense de toute cette matiere; de peur qu'on n'explique mal mon dessein, & qu'on ne m'attribue des sentimens, que je n'ai point. Cette petite précaution est nécessaire, dans le tems où nous sommes; où l'on attaque souvent les gens non sur les sentimens qu'ils ont, mais sur ceux qu'on s'imagine qu'ils doivent avoir. Je suis donc du sentiment, que l'Auteur de la *Bibliothèque Choisie* a soutenu au commencement de l'Article II. du III. Tome. Je croi qu'il y a pu avoir des Oracles  
ve-

veritablement rendus, par des Démons, ou par des Intelligences, qui sont au dessus de la Nature Humaine; quoi que je ne doute point que des hommes n'aient souvent été les auteurs des réponses que l'on attribuoit à ces Intelligences. Je croi, en même tems, qu'il ne nous est pas possible à présent de distinguer les Oracles rendus par les Démons, de ceux, où il y a eu de la tromperie humaine; soit à cause que les histoires, que l'on nous en raconte, ne sont pas assurées: soit parce qu'elles ne sont pas assez circonstanciées, pour pouvoir juger solidement s'il y a eu de la fourberie, ou non.

Il me semble que ce sentiment tient le milieu, entre celui de Mr. de *Fontenelle* & celui de l'Auteur qui l'a attaqué. Au moins le premier parle souvent, comme si tous les Oracles des Payens étoient dûs à la fourberie des hommes; & son Adversaire semble persuadé que les Démons étoient presque toujours, ou le plus souvent les Auteurs de ces Oracles, & s'appuye sur les histoires qui nous restent, comme si l'on pouvoit être assuré qu'elles ne nous trompent point. Il me semble que ces Messieurs sont al-

lez, chacun de son côté, un peu trop loin. Je m'en vai le montrer, en suivant l'Auteur qui a répondu à Mr. de *Fontenelle*.

I. COMME il a divisé son Ouvrage en trois Parties & qu'il exécute son Projet assez méthodiquement, je proposerai mes remarques dans le même ordre & je suivrai même ses Chapitres. Il y en aura quelques unes, qui regarderont la matière même, indépendamment de la manière dont ces Mrs. l'ont traitée, & quelques unes qui regarderont l'une, & l'autre. Je ne veux ni censurer l'un, ni défendre l'autre, & encore moins les censurer tous deux; mais dire simplement ma pensée & sur le fonds & sur quelques incidens de ce procès littéraire, sans m'engager dans une querelle, qui pourroit avoir des suites.

1. L'Auteur de la Réponse censure Mr. de *Fontenelle*, de ce qu'il a tiré les matériaux de son Livre, de l'Ouvrage de Mr. *Van Dale*, Médecin Anabaptiste, incrédule de profession, & qui passe dans son parti même, pour un homme qui a de mauvais sentimens. Il traite aussi les Protestans, comme des ennemis des miracles, & sur tout du pouvoir merveilleux de chasser les dé-

*démons*, que l'Eglise Catholique exerce encore, à ce qu'il dit, & qu'elle a exercé dans tous les siècles d'une manière éclatante. Outre que tout cela est desobligeant, & ressent l'esprit de Parti, celui qu'il attaque ne se fonde pas sur l'autorité, ou sur le rapport de Mr. *Van Dale*, ni d'aucun autre Protestant, mais sur des raisons. Il n'importe qui lui ait fourni les matériaux, qu'il employe, pourvu qu'ils soient bons, & qu'il les employe, comme ils doivent être employez. Si un Protestant avoit fait un livre, dont il eût pris la matière du P. *Sirmond*, ou du P. *Petau*, fameux Jésuites, & qu'on lui fit querelle dans son Parti là-dessus; les Jésuites trouveroient cette conduite ridicule, & ils auroient raison, parce qu'en matière de faits, ou de raisonnemens, il ne s'agit pas de savoir où on les a pris, mais seulement s'ils sont vrais & solides. Ce sont les choses, qu'il faut examiner, & non les personnes. Quand ce seroient des Chinois, qui auroient fourni des preuves, qu'il n'y avoit que de la fourberie dans les Oracles des Grecs; cela ne feroit rien au fonds de la question, parce que la Vérité est de tous les pays. D'ailleurs il vaudroit mieux

mieux s'abstenir, dans toutes les Societez Chrétiennes, de ces argumens tirez de la haine, que l'on a pour certaines gens; que Mr. *Le Clerc* a nommé *argumenta Theologica ab invidia ducta*, & dont il a fait une Differtation à la fin de sa Logique. On se fâche, avec beaucoup de raison, dans l'Eglise Romaine, quand on les employe contre elle, ou contre ceux qui approuvent quelques unes de ses opinions, parmi les Protestans. On ne doit donc pas les employer dans cette Eglise, contre des Catholiques; à moins qu'on ne s'attribue le droit de faire ce que l'on blâme dans les autres.

2. On fait aussi un crime à l'Auteur de l'Histoire des Oracles, de ce qu'il a bien la hardiesse de se déclarer contre le consentement des Peres, qui ont attribué les Oracles des Payens aux Démons; & de s'être moqué en passant de ceux qui les ont suivis, sans examen. Je vois bien que cela peut faire du desordre, dans l'imagination de certaines gens, qui admirent l'Antiquité, sans la connoître, ou qui croient avec raison qu'il faut l'admirer, pour s'avancer aux Bénéfices, & aux Dignitez de l'Eglise. Mais je ne vois pas que cela puisse nuire à l'Auteur,

teur, dans l'esprit des personnes un peu dégagées des préjugés aveugles de la multitude, ou des Ecclesiastiques interessez.

Dans le fonds, ce n'étoit pas un article de la Religion Chrétienne, que les Oracles eussent été rendus par les Démons; & le consentement des Pères ne peut être pressé, qu'en matieres qui concernent la foi. Quand on voit les Chrétiens des cinq, ou six premiers siècles tous d'accord entre eux & avec l'Écriture Sainte, sur un article de foi; on peut compter que ce dogme a été crû constamment des Chrétiens & qu'il est vrai. Il n'en est pas de même d'autres matieres.

Par exemple, S. *Justin* Martyr, S. *Irenée*, *Tertullien* & quantité d'autres Pères ont assuré, sans que personne de l'Antiquité les ait contredits, qu'on avoit dressé à Rome une statue à *Simon* le Magicien, comme à un Dieu. Cependant les habiles gens reconnoissent aujourd'hui que c'est une fiction, fondée sur l'erreur de quelcun qui avoit pris *Semon Sancus*, ancienne Divinité des Sabins, pour le Magicien *Simon*. Voyez *Henri de Valois* sur *Eusebe* Liv. II. cap. 13. & le P. *Petau* sur l'Héresie des Simonien. Il faut  
avou-

avouër que les Peres posterieurs ont copié *Justin*, ou quelque autre Auteur, sans examen; & que la multitude de ceux, qui ont crû que les Romains avoient dressé une statue à Simon, ne sert qu'à montrer qu'il y avoit trop de gens credules parmi les anciens Chrétiens, aussi bien que parmi nous. Cette credulité aveugle n'est bonne qu'à faire du tort à la Verité, qu'elle confond avec le Mensonge. Il en est de même de la fable du *Phoenix*, qui a trouvé autant d'approbateurs parmi les Chrétiens, que parmi les Payens. On s'en est servi communément depuis *S. Clement*, Ep. I. ch. 24. pour prouver aux Payens la résurrection des morts. *Mr. Fell*, Evêque d'Oxford, aimoit mieux se rendre au consentement des Peres, que consulter sa raison là-dessus, qui lui auroit appris que ce n'étoit qu'une fable. Je croi que peu de gens voudroient aujourd'hui l'imiter.

Ainsi on ne sauroit dire que, parce que les Peres ont crû communément que les Oracles avoient été rendus par les Démons, on soit aujourd'hui obligé de le croire, ni trouver mauvais qu'on prenne la liberté de s'éloigner des sentimens des Anciens, en cela.

3. Mr.

3. Mr. de *Fontenelle* avoit cité l'histoire de *Thamou*s , qui est dans le livre de *Plutarque* , de la cessation des Oracles , & quelques Oracles favorables aux Chrétiens ; pour faire voir que les Peres ont pu prendre un peu trop avidement cette occasion de pousser les Payens , sans examiner la vérité des faits. On le censure d'abord de ce que , par mégarde , il a nommé les *Echinades* , des îles de la mer Egée ; au lieu que ce sont des îles de la mer Ionienne. Il n'étoit nullement besoin de le prouver , par les anciens Geographes. Mr. de *Fontenelle* tombera , comme je croi , facilement d'accord de sa méprise.

On trouve mauvais que parmi les Oracles , en faveur des Chrétiens , il en ait rapporté quelques uns tirez de *Cedrenus* , de *Suidas* & de *Nicephore* ; qui sont des Auteurs des siècles postérieurs. Mais l'Auteur n'a pas voulu dire que les Anciens Chrétiens se sont fondez uniquement sur les Oracles qu'il a citez , mais sur des Oracles de cette sorte. D'ailleurs il se peut bien que ces Auteurs les aient tirez d'Auteurs plus anciens , & *Cedrenus* témoigne avoir pris d'*Eusebe* celui qu'il cite. En tout cas , s'il y a eu des gens ,  
par-

parmi les Chrétiens, qui ont fabriqué de faux Oracles, dans les derniers siècles; il y a pû avoir de semblables imposteurs, dans les premiers, où il faut avouër qu'il s'est fait quantité de suppositions. Ainsi ces exemples servent toujours à comprendre, qu'il ne faut pas se fier trop facilement à ce que les Anciens disent.

D'un autre côté, de ce qu'il y a eu des Oracles manifestement supposés, & des histoires ridicules, comme est l'histoire de Thamous, & tels que sont les Oracles citez par Mr. de *Fontenelle* Diff. I. chap. 4. on ne peut pas conclurre que tout a été de même, comme Mr. *Le Clerc* l'a déjà remarqué dans l'endroit que j'ai cité.

4. Pour excuser *Eusebe* d'avoir cité la fable de Thamous, on dit qu'il ne l'a citée que pour prouver que, de l'aveu même des Payens, les Oracles avoient cessé après la naissance de Jesus-Christ. Cependant dans cet endroit, qui est le Ch. XVII. du V. Livre de la *Préparation Evangelique*, *Eusebe* ne parle que de l'*extermination des Démons*, (*καταίρεσις δαιμόνων*) & se contente de prouver par-là, & par une fable encore plus ridicule des Iles voisines à la Grande Bretagne, qu'il pa-

paroit qu'en ce tems-là les Demons furent détruits ; c'est à dire, comme il semble, que leur Empire fut ruiné. *Eusebe* ne donne aucune marque, qui nous fasse comprendre qu'il rejettoit ces Histoires, comme fabuleuses, & qu'il ne faisoit que s'en servir, comme d'un argument *ad hominem*, contre les Payens.

Il y a même une chose, qui seroit fausse, s'il s'agissoit de la cessation des Oracles. Voici ce que dit *Eusebe* : *Vous avez donc aussi le tems de la destruction des Démons, dont il n'avoit été parlé nulle part auparavant.* Il est certain qu'avant ce tems-là on avoit parlé de la cessation des Oracles, comme il paroît par le I. Livre de la Divination de *Cicéron*, où *Quintus Cicéron*, \* qui soutenoit les Oracles, après avoir dit que celui de Delphes s'étoit acquis autrefois beaucoup de réputation par les réponses, qu'il avoit données, ajoute qu'il y avoit long-tems qu'il n'en faisoit plus : *jam diu idem non facit*, & tâche d'en rendre des raisons naturelles. Dans le II. Livre, où *Marc Cicéron* réfute la doctrine de son Frere, il y a la même chose : \* „ Pourquoi, dit-il, ne „ rend-

\* *Cap. 19.* † *C. 57.*

„ rend-on pas des Oracles de cette  
 „ maniere à Delphes , non seulement  
 „ de nos jours , mais il y a déjà  
 „ long-tems, en sorte qu'il n'y a rien  
 „ à present de plus méprisé? *Cur isto*  
*modo jam oracula Delphis non edun-*  
*tur, non modò nostrâ etate, sed jam*  
*diu, jam ut nihil possit esse contemtiùs?*  
 Il sera bon de se ressouvenir de cette  
 remarque , dans la suite.

5. On objecte à Mr. de *Fontenelle* ,  
 que c'est en vain qu'il suppose qu'*Eusebe*  
 n'a crû que les Démons avoient  
 rendu des Oracles , qu'à cause des his-  
 toires que les Payens mêmes en ra-  
 contoient; parce qu'encore qu'il n'en  
 dise rien , il l'a pu savoir d'ailleurs,  
 & disputer cependant contre les Pa-  
 yens, sur leurs propres principes.

Mais je crains fort qu'*Eusebe* n'ait  
 été dans le fonds , dans un sentiment  
 tout différent, que celui dont on le  
 représente ici. C'est qu'il n'ait crû, avec  
 Mrs. *Van Dale* & de *Fontenelle* , que les  
 Oracles Payens ne fussent de pures  
 fourberies des hommes; & qu'il n'en  
 ait parlé, comme de réponses rendues  
 par des Démons, seulement pour s'ac-  
 commodér à *Porphyre* & aux autres  
 admirateurs des Oracles , & disputer  
 plus facilement contre eux. Voici  
 com-

comme il parle au Ch. I. du Liv. IV. de la *Préparation Evangelique* : *Peut-être qu'un autre, qui entreroit en discours touchant les Oracles, soutiendrait que le tout n'est que pure tromperie, & que ce ne sont que des artifices & des fourberies humaines de quelques imposteurs; & qu'il établiroit ce sentiment général, que tant s'en faut qu'ils soient d'un Dieu, que les Oracles, que l'on débite comme de lui, ne sont pas même d'un mauvais Démon.* Il montre ensuite au long, comment on peut tromper le peuple, par adresse. Il continue encore la même matière, dans le Chap. II. dont voici le titre : *Qu'il seroit facile, à ceux, qui le voudroient, de montrer que ce que l'on dit des Oracles n'étoit qu'une tromperie, & une adresse de quelques imposteurs,* *πλάνη καὶ ψήτων ἀνδρῶν ῥαδιουργία.* Il s'applique à faire voir comment on pourroit soutenir cette Thèse, & rapporte encore, dans le Chapitre suivant, un grand passage de *Diogenien*, Philosophe Peripateticien, qui avoit crû la même chose, & qui avoit réfuté *Chrysispe*, qui soutenoit le contraire. Il ajoute que plusieurs Philosophes Grecs n'ont pas eu meilleure opinion des Oracles, que *Diogenien*.

Voici

Voici enfin de quelle maniere il finit ce discours. *Il seroit facile de ramasser de semblables choses, en abondance, pour détruire l'opinion que l'on a des Oracles; mais je ne veux pas suivre cette méthode, dans ce discours. En continuant, comme j'ai commencé, j'accorderai que ceux qui les défendent disent la vérité, (en disant que ce sont des Etres, au dessus de la Nature Humaine, qui les ont rendus) afin que par leur propre confession, qu'il y a de véritables Oracles & que ceux, dont on a parlé, sont des réponses d'Apollon Pythien & de leurs autres Dieux, nous puissions venir à une explication exacte de ce qui a été dit. Mr. Van Dale avoit déjà cité tout au long ce passage, dans le II. Ch. de son Livre des Oracles.*

Si ces paroles d'*Ensebe* ne suffisent pas, pour en tirer cette conséquence, que quand il parle des Oracles, comme véritablement rendus par des Démons, il s'accommode. aux opinions des Payens; elles suffisent au moins pour disculper ceux, qui ont mieux aimé suivre la méthode, qu'il a négligée. Il est visible que ce savant homme n'auroit censuré, ni *Mr. Van Dale*, ni *Mr. de Fontenelle* pour les livres

vres qu'ils ont faits. Cependant le Censeur du second se sert beaucoup de l'autorité des Peres en général & de celle d'*Eusebe* en particulier, pour le rendre suspect d'Incredulité.

6. Je ne m'arrête pas au livre de *Porphyre*, touchant la *Philosophie tirées des Oracles*, dont *Eusebe* s'est servi contre lui même. Mr. de *Fontenelle* soupçonne ce livre de supposition; parce qu'il semble qu'un habile homme, comme *Porphyre*, n'auroit pas fourni des armes, contre sa propre Religion, comme l'Auteur de ce livre en fournit. Mais dans le fonds *Porphyre* étoit un savant homme, eu égard à la connoissance qu'il avoit de la Philosophie, & à sa grande lecture; mais ce n'étoit nullement un homme, qui sût raisonner avec justesse; comme il paroît assez par les livres, qui nous en restent. Ainsi il a pu dire & ramasser mille choses, qui pouvoient être contraires au Paganisme, & qui se détruisoient l'une l'autre, sans y prendre garde.

7. On est surpris que Mr. de *Fontenelle* ait attribué quantité de livres supposés aux Chrétiens des premiers siècles; comme les Oracles des *Sibylles*, les livres d'*Hermes Trismegiste* & plu-

fleurs autres. On aimeroit mieux, qu'il en eût accusé les Héretiques de ces tems-là. Je croi que cela lui est assez indifferant, & qu'il consentira facilement qu'on attribue les livres supposez à des Héretiques. Ceux qui les ont faits ne méritent pas le nom d'Orthodoxes, qui qu'ils puissent avoir été; puis qu'ils croyoient qu'il leur étoit permis de faire de semblables fourberies. Au reste, il est quelquefois assez difficile de savoir quelle hérésie pouvoient favoriser les Auteurs des livres supposez, parce qu'on n'y en trouve aucun vestige. Divers Anciens s'y sont laissé tromper, comme *Clement Alexandrin*, qui a cité des pieces Apocryphes de S. Pierre & de S. Paul, comme leurs véritables ouvrages; quoi qu'elles continssent des marques assez claires de supposition. Je ne m'arrêterai pas sur ce sujet, parce que ceux, qui s'en voudront instruire à fonds, n'ont qu'à lire \* les Recueils de Mrs. *Fabricius & Grabe*. Il n'est que trop vrai que les Anciens se laissoient très-facilement tromper, en ces sortes de choses. On le verra, par les témoignages, que ces Messieurs citent sur les Ouvrages supposez, qu'ils ont ramassez.

\* Voyez *B. C. T. IV. p. 314. & suiv.*

sez. On le peut voir aussi par ceux, que *J. B. Cotelier* a mis au devant des Constitutions Apostoliques, & des Homilies Clementines.

Il ne faut pas d'ailleurs s'imaginer que tous les premiers Chrétiens Orthodoxes fussent tels, qu'ils devoient être. Les Apôtres se plaignent même de ceux de leur tems, & ceux qui leur succederent ne furent pas plus judicieux, ni d'une meilleure vie. Il se pouvoit bien faire que ceux d'entre les Héretiques, qui n'étoient que trompez & nullement imposteurs, ne cédaient ni en jugement, ni en probité aux plus Orthodoxes. Il en étoit de même alors qu'aujourd'hui, les hommes ne pensoient, ni n'agissoient pas toujours conséquemment.

8. Il importe peu, que le livre de *Porphyre*, dont j'ai parlé, soit un livre supposé, ou non; puis que de quelque sentiment, que l'on soit, on en peut tirer avantage. *Mr. de Fontenelle* a cru qu'il a été fabriqué, par des Chrétiens, dans la supposition qu'il a faite, que la plûpart des Oracles que l'on citoit en leur faveur, en étoient tirez. Cela lui donne lieu de réfuter les Oracles, dont les Payens auroient pû se servir contre les Chrétiens, &

de se moquer de leur credulité. Si on prend ce livre, pour un ouvrage supposé par des Payens, comme \* S. *Augustin* le soupçonnoit; on aura sujet de s'échauffer, contre leurs impostures. Enfin si on le croit de *Porphyre*, comme a fait *Eusebe*, on y trouvera assez de choses, pour s'en servir contre lui. Cependant il se pourroit faire que ce Recueil fût véritablement de *Porphyre* & qu'il y eût quantité d'Oracles, qui n'avoient jamais été rendus; soit que *Porphyre* en eût inventé quelques uns, ou qu'il se fût laissé tromper. C'étoit un homme d'un côté fort credule, à l'égard du Paganisme, comme l'étoient les Pythagoriciens, sur tout de ce tems-là, & dont les idées étoient fort brouillées; & de l'autre fort incredule, à l'égard du Christianisme, & qui ne vouloit acquiescer qu'à une doctrine, qui pût se prouver évidemment.

9. Ainsi le peu de liaison & de conséquence, s'il faut ainsi parler, qu'il y avoit dans les sentimens de cet homme, ont pu donner lieu à Mr. de *Fontenelle* de faire diverses conjectures, qu'on ne doit pas examiner à la rigueur, parce qu'on n'a presque rien de

\* *Vide Lib. XIX. de C. D. c. 23.*

de fixe, sur quoi l'on se puisse appuyer.

10. Ce même Auteur a crû que l'on attribua, parmi les Chrétiens, d'autant plus facilement les Oracles aux Démons; que l'on étoit persuadé qu'il y en a, & que l'on leur pouvoit donner sans peine cette occupation. Si cela n'est pas vrai, ce n'est pas non plus une chose, qu'il soit absurde de supposer; parce qu'on fait que le commun du monde est fort porté à attribuer aux Démons tout ce dont il ne fait pas la cause. D'ailleurs cela dispensoit les Chrétiens d'entrer dans le détail des Oracles, pour en faire voir les fourberies. Il est certain, quoi qu'en dise le Critique de *Mr. de Fontenelle*, que cela étoit plus commode, pour disputer contre les Payens; parce qu'une seule réponse suffisoit, pour renverser tout l'usage qu'ils pouvoient faire de leurs Oracles. Il est sûr qu'il seroit plus long d'essayer de rendre des raisons de chaque Oracle, que l'on rapporteroit, & de montrer qu'il s'est rendu, par quelque tromperie humaine; que de dire en général que ce sont de mauvais Démons qui les ont rendus, & pour le prouver, rapporter, comme a fait

*Eusebe*, quelques Oracles indignes d'une Nature Bien-faisante. Ainsi je ne vois pas ce qu'on peut trouver à redire, dans la pensée de *Mr. de Fontenelle*, à cet égard.

Quand les Peres, qui ont attribué les Oracles aux Démons, auroient été persuadés que ce n'avoient été que des fourberies humaines, on ne pourroit pas les accuser d'agir contre leur conscience, en les attribuant aux Démons; parce qu'en ce cas-là, ils n'auroient attribué à ces Etres Mal-faisans les Oracles, que pour s'accommoder aux Payens, & les presser par un argument *ad hominem*.

On ne peut pas douter, que la Religion Chrétienne & Jesus-Christ par conséquent, qui est l'Auteur de notre Religion, ne soient la cause principale de la destruction de l'Idolatrie & des Oracles; & que sans cela toutes les nations, qui adorent le vrai Dieu, seroient encore plongées dans l'Idolatrie, comme le sont celles à qui l'Evangile n'a pas encore été prêché. Mais cela n'empêche pas que la Philosophie n'ait beaucoup contribué à ruiner & l'Idolatrie & les Oracles. On sait que les Philosophes en général se moquoient du sens propre des  
fa-

fables du Paganisme, sur lequel néanmoins le culte public des Dieux étoit fondé; & en particulier que les Epicuriens rejettoient entierement tout ce qu'on en disoit, & que les Academiciens tâchoient de le rendre douteux. Comme la Philosophie étoit très-estimée, avant & après Jesus-Christ, parmi les Romains, aussi bien que parmi les Grecs; bien des gens ne servoient plus les Dieux, que par forme, & pour s'accommoder à la Multitude, & aux Lois. C'est ce qu'on peut assez voir, dans les livres de *Cicéron* de la *Nature des Dieux* & de la *Divination*; où il traite problematiquement des matieres de la Religion & des Oracles. La Grece & l'Italie étant pleines de gens de cette trempe, qui se divertissoient à découvrir les fourberies des Prêtres, & à se moquer de la Religion reçue; il n'étoit plus si facile de tromper le monde, qu'au-paravant, & les Prêtres n'osoient pas le faire si grossierement qu'autrefois. Ainsi les discours & l'incredulité des Philosophes avoient commencé à ruiner le credit des Oracles, & à diminuer leur multitude. Le Christianisme venant là-dessus, leur fit en suite plus de tort, & les éteignit enfin, dès

qu'il eut le dessus; ce qui n'arriva néanmoins que peu à peu.

II. Le Critique de Mr. de *Fontenelle* lui dit que, quand l'Écriture ne nous apprendroit pas que c'étoient les Démons, qui rendoient les Oracles, la tradition constante de l'Eglise en devoit convaincre les Catholiques. Mais j'ai déjà répondu à cela, sur le Chapitre 2. J'ajouterais que cette tradition n'est pas si constante, que l'on dit, comme il paroît par les paroles d'*Eusebe*, que j'ai déjà rapportées sur le Chapitre 5. Ajoutons encore ici un passage d'*Origene*, tiré de son Liv. VII. contre Celse. Mr. *Van Dale* l'avoit déjà cité, dans le Chap. II. de son Ouvrage. Après avoir rapporté les paroles de Celse, qui accuse les Chrétiens de mépriser les Oracles, il parle ainsi: \* *Sur ces Oracles, dont il fait le dénombrement, nous pourrions alléguer beaucoup de choses, prises d'Aristote & des Peripateticiens; pour détruire ce qu'on dit de l'Oracle de la Pythie & des autres. Je pourrois, en rapportant ce qu'Epicure & ceux qui approuvent ses sentimens en ont dit, montrer que quelques uns des Grecs rejettent ce que l'on croit des Oracles admirer*

\* Pag. 333. Ed. Cant.

rez dans toute la Grece. Mais accordons (*δεδόσω*) que ce qu'on dit de l'inspiration de la Pythie & des autres oracles ne sont pas des tromperies & des fictions des hommes. Voyons si on ne pourroit pas montrer à ceux, qui examinent les choses avec sincérité, que ceux qui admettent les Oracles ne sont pas nécessairement obligez d'ajouter, qu'ils sont rendus par des Dieux, mais au contraire par de mauvais Démons, &c. Si on compare ces paroles avec celles d'Eusebe, on se persuadera facilement que ce dernier les a imitées, & que ni l'un, ni l'autre n'auroit regardé comme un mépris de la Tradition des Peres, ou comme un sentiment dangereux, celui de Messieurs Van Dale & de Fontenelle.

Nôtre Auteur est bien plus sévere qu'eux, & censure le second de ce qu'il s'est fié sur l'autorité du premier, pour mépriser la Tradition. Il falloit au moins dire qu'il a suivi, pour détruire les Oracles, une voie, qui avoit été indiquée par Origene & par Eusebe, comme une méthode, dont on pouvoit bien se servir; quoi qu'ils ne l'eussent pas voulu employer, parce qu'ils croyoient convaincre plus facilement les Payens, en leur accordant

qu'il y avoit quelque chose de surnaturel dans leurs Oracles.

Le Censeur de Mr. de Fontenelle produit ensuite des passages de l'Écriture Sainte, où il est dit que les Payens adoroient des Démons, & que de malins Esprits ont quelquefois inspiré de faux Prophetes. Voyez Pf. XCV, 5. Deut. XXXII, 27. Pf. CXV, 37. dans la Vulgate, & 1. Cor. X, 20. 1. Rois XXII, 22. Ces passages prouvent fort bien que, quoi que les Payens n'eussent pas ordinairement dessein d'adorer de mauvais Démons, néanmoins ils en adoroient. Il s'ensuit de là qu'ils se pouvoit faire que ces Intelligences Mal-faisantes rendoient quelquefois des Oracles à ceux qui les servoient ; car enfin un Etre Intelligent peut communiquer sa pensée à un autre.

L'Auteur ajoûte à cela l'Oracle de *Béel-zebub Dieu d'Accaron*, dont il est parlé 2. Rois I, 3. & conclut de ce que le Prince des Démons est nommé *Béel-zebub* dans l'Évangile, que c'étoit ce mauvais Esprit, qui rendoit auparavant des Oracles, dans la ville d'Accaron, aux Idolatres de la Palestine. De là il prend occasion de censurer Mr. de Fontenelle, d'avoir dit que  
l'E-

l'Écriture ne nous apprend point que les Oracles se rendissent par des Démons. Il y a quelques remarques à faire là-dessus.

Premièrement, il ne s'ensuit pas de ce que les habitans de la Palestine croyoient que le Dieu, qu'ils nommoient *Béel-zebub*, rendoit des Oracles, que cela fût vrai; ou, si cela étoit vrai quelquefois, qu'on n'y mêlât jamais aucune fourberie. Ainsi ce qui est dit, de *Béel-zebub*, dans le 2. Livre des Rois, n'est pas une preuve claire que l'Auteur Sacré ait crû que les Oracles d'Accaron eussent ordinairement quelque chose de surnaturel.

Secondement, de ce que les Juifs, du tems de Nôtre Seigneur, nommoient *Béelzebub* le Prince des Démons, il ne s'ensuit pas, que ce fût justement la même Divinité, que les Accaronites eussent adorée. Il se pouvoit fort bien faire, que les Juifs eussent donné le nom d'un Dieu de la Palestine à cet Être Mal-faisant, pour se moquer de l'Idolatrie des Accaronites, & que ce nom lui soit en suite demeuré; quoi qu'il ne fût pas attaché à la même idée. Ce n'est pas l'Écriture, qui dit que le même Dieu, que les anciens Accaronites avoient

adoré, sous le nom de *Béel-zebub*, & le Démon que les Juifs nommoient ainsi, étoit le même Etre & que cette maligne Intelligence avoit rendu autrefois des Oracles à Accaron. Ce sont des conséquences, que l'on en tire, & qui, comme on l'a vû, ne sont nullement assurées.

Mais je m'étonne que l'Auteur n'ait pas plutôt cité, contre Mr. de Fontenelle, l'Apocalypse, où il est dit \* que la seconde Bête, animée par le Dragon, faisoit des miracles, & que même la Statue de la première Bête parloit. Ajoutez à cela ce qui † est dit du Faux-prophete, de la bouche duquel il sortit un Esprit immonde. Ceux qui entendent cet endroit de l'Idolatrie Payenne croient que S. Jean décrit ici les Oracles des Payens.

12. David a reproché aux Payens qu'ils adoroient des Dieux, qui avoient des membres dont ils ne faisoient point d'usage; en un mot, qui étoient de pures Statues, sans sentiment & sans pouvoir. Mr. de Fontenelle conclut de là que si ces Dieux avoient été des Démons, non seulement capables de faire parler leurs Statues & de prédire l'avenir, mais qui avoient accoutumé de le faire, le Prophete n'auroit pas pu

re-

\* Ch. XIII, 11. & suiv. † Ch. XVI, 13.

reprocher aux Payens qu'ils adoroient de simples Statues. On lui répond que les Démons ne rendoient pas des Oracles par leurs Satues, mais par leurs Prêtres.

Néanmoins, si l'on accorde que les Démons étoient les Auteurs de la plûpart des Oracles; il faudra dire aussi que les mêmes Démons étoient les Auteurs de la plûpart les Miracles, qui se faisoient dans les Statues, ou dans les Temples. Si on nie qu'il s'y fît aucun Miracle, ou aucune action, qui fût au dessus des causses corporelles, & de la puissance des hommes; les mêmes raisons, qu'on apportera pour le prouver, serviront à détruire la réalité des Oracles; parce que les Miracles & les Oracles des Payens sont appuyez sur les mêmes témoignages. Cependant si l'on pose ces Miracles, comme assurez, il ne sera pas difficile de répondre aux reproches de David, pour les Payens. On leur fera dire, qu'en effet les Statues des Dieux sont faites de matieres insensibles, & que les Payens ne prétendent nullement les adorer; mais seulement les Dieux invisibles, qui étoient présens & comme attachez à ces Statues, lors qu'elles leur avoient été consacrées,

qui les faisoient mouvoir, sans qu'aucun homme s'en mêlât, qui les faisoient suer, & tomber, comme ils vouloient, qui les faisoient même quelquefois parler. Un superstitieux, après avoir raconté de semblables Miracles, dans le livre de *Plutarque* \* de la cessation des Oracles, parle ainsi : *J'oserois dire que les choses consacrées, principalement ici, sont émues, & marquent les événemens, avec la providence de la Divinité; & qu'il n'y a aucune partie, qui soit vuide de la Divinité, ou qui soit insensible, mais que tout en est plein.* Il faut dire que la plûpart de ces Miracles étoient de pures fictions, ou des fourberies humaines, aussi bien que les Oracles; ou avouër que l'objection de David ne seroit pas solide.

De même les Peres n'auroient pas pû dire que les Idoles ne pouvoient rien; si des Esprits, plus puissans que les hommes, y avoient été attachez; car enfin les Payens ne croyoient pas que la pierre, le métal, ou le bois, dont les Statues étoient faites, étoit la substance même de leurs Dieux. Ils n'étoient pas si fous, & ceux qui n'ignoient pas tout à fait leur Théologie n'en

\* Tom. 2. p. 398.

n'en peuvent pas douter. On peut même voir comment ils se défendoient eux mêmes, sur le culte des Statues, dans le VI. Livre d'*Arnobé*, & dans les notes de *Didier Herant* sur cet Auteur.

Je ne suis pas de ceux qui prétendent que le culte, que le peuple rend, dans l'Eglise Romaine, aux Statues, & aux Images, ne diffère en rien de l'Idolatrie des Payens; c'est pousser les choses trop loin. Mais quand divers Docteurs Protestans lui ont fait ces reproches, elle s'est défendue à peu près, comme font les Payens dans *Arnobé*.

L'Auteur censure ici & ailleurs Mr. de *Fontenelle*, comme s'il avoit donné à entendre, que les Payens croyoient que les Oracles se rendoient ordinairement, par la bouche des Idoles. Pour moi, je ne croi pas, qu'il ait été dans cette pensée; & s'il attribue des Oracles aux Idoles, selon l'idée des Payens, il entend les faux Dieux considerez non pas tant dans leurs Statues, qu'en eux mêmes. On ne peut pas soupçonner un aussi habile homme de ne savoir pas que plûpart des Oracles ne se rendoient que par des Prêtres, ou par des Prêtresses; parce que c'est une chose

chose trop connue, & que cela même sert à montrer plus facilement que des hommes étoient les auteurs des Oracles.

Mais on ne peut pas nier, que les Payens n'aient dit quelque fois que les Statues avoient parlé, & rendu des Oracles. L'Auteur du livre *de la Déesse de Syrie* le dit formellement, dans un passage que Mr. *Van Dale* en a cité dans le Ch. X. de sa Dissertation des Auteurs des Oracles; où l'on en trouvera encore d'autres exemples, à quoi l'on en pourroit ajoûter quelques uns, si cela étoit nécessaire. Les Peres n'ont pas ignoré cela, car il y en a trop d'exemples, dans l'Antiquité.

Par occasion, l'on censure Mr. *de Fontenelle*, sur ce que l'on croit qu'il suppose que les Démons connoissent l'avenir. On fait voir, par l'autorité des Peres, que les Démons ne connoissent l'avenir que par conjecture, & qu'ils ignorent entierement les choses futures, qui dépendent de la détermination des causes libres. Pour moi, j'avouë que je ne vois pas à quoi cela sert, dans la question dont il s'agit; puisque ce n'est pas Mr. *de Fontenelle*, qui dit que les Démons prédisoient quelque chose. C'est à ses Adversaires

res

res à examiner jusqu'où s'étendoit leur connoissance, pour rendre raison de leurs Oracles, & non à lui. Il y auroit peut-être bien des considerations à faire là-dessus, auxquelles je ne m'arrête pas.

13. Le Censeur de Mr. de Fontenelle trouve fort étrange qu'il dise que les premiers Peres ont été Platoniciens, & que les Platoniciens remplissant tout de Démons, ils ont été portez d'autant plus facilement à leur attribuer les Oracles. Je dirai quelque chose ensuite, de la seconde de ces propositions ; mais pour la premiere, qui concerne le Platonisme des Peres, je ne croyois pas qu'on pût la contester ; & ceux qui ont quelque idée du Platonisme, & qui ont lû quelque chose des plus anciens Peres, comme de S. Justin Martyr, de S. Clement d'Alexandrie, & d'Origene, qui a été ensuite le maître de tout l'Orient, pendant longues années, ne sauroient en douter. L'Auteur montre inutilement qu'ils ont rejeté quantité d'erreurs de Platon ; personne n'en doute, car autrement ils auroient dû être Payens ; mais en même tems, ils ont retenu de sa Philosophie tout ce qu'ils croyoient être compatible avec le Christia-

tianisme, & ils ont même tâché de concilier avec la Théologie Chrétienne des dogmes, qui lui sont contraires; témoin *Origene*, dont Mr. *Huët*, ancien Evêque d'Avranche, parle ainsi dans ses *Origeniana*, Liv. II. chap. III, 17. „ Comme il regloit les dogmes de  
 „ Théologie, sur la Philosophie de  
 „ *Platon*, il se trouva premierement  
 „ engagé lui même dans des opinions  
 „ absurdes, & il troubla ensuite l'E-  
 „ glise. La plupart des anciens Pères  
 „ ont suivi à la vérité les sentimens  
 „ de *Platon*, soit qu'ils aient été plus  
 „ anciens qu'*Origene*, soit qu'ils aient  
 „ vécu après lui, sur tout avant le  
 „ Concile de Nicée. Mais ils ne pri-  
 „ rent de lui, que ce qui étoit confor-  
 „ me aux sentimens de l'Eglise. *Ori-  
 „ gene* semble avoir voulu transpor-  
 „ ter dans l'Eglise toute l'Academie;  
 „ quoi qu'il avouë en quelque part \*,  
 „ que la Philosophie n'est pas en tou-  
 „ tes choses contraire, ni en toutes cho-  
 „ ses conforme à la Loi de Dieu. Je  
 joindrai à Mr. *Huët*, un très-savant  
 homme d'Angleterre, & très-versé  
 dans la lecture des Peres, qu'il res-  
 pecte autant que qui ce soit, & qui en  
 presque tous ses Ecrits, suppose que

la

\* *Hom. XIV. in Gen.*

la Philosophie de *Platon* étoit le plus en usage du tems même des Apôtres, & qu'elle sert infiniment à entendre les *Écrits* des anciens Chrétiens. C'est *Mr. Dodwel*, dont je produirai un seul passage tiré de \* sa Préface sur ses *Lettres* de la maniere d'étudier la Théologie, où en parlant d'un défaut essentiel de la Philosophie Scholastique, il s'exprime ainsi. „ On y ex-  
 „ plique les plus grands & les plus sa-  
 „ crez mysteres, de la Trinité & de  
 „ l'Incarnation, pour ce qui regarde  
 „ leurs conséquences Théologiques ;  
 „ par les principes de la Philosophie  
 „ Péripateticienne, qu'on a tirée des  
 „ versions modernes & des commen-  
 „ taires des Arabes. Il est visible que,  
 „ dans des choses de cette nature,  
 „ tout l'usage, que l'on peut faire de  
 „ la Philosophie, ne va pas jusqu'à dé-  
 „ couvrir quelque nouvelle verité ;  
 „ mais seulement à expliquer le sens  
 „ des Auteurs, de qui nous la tenons.  
 „ En cette occasion, la seule sorte de  
 „ Philosophie, dont ils ont suivi le  
 „ langage, peut être utile. On fait  
 „ que ce n'étoit pas celle d'*Aristote*,  
 „ mais celle de *Platon*, qui étoit sui-  
 „ vie généralement, non seulement  
 „ par

\* §. 13.

„ par le gros des Philosophes de ce  
 „ tems-là; mais encore que les Au-  
 „ teurs Sacrez se sont accommodez à  
 „ son langage, & particulièrement S.  
 „ Jean au Chap. I. de son Evangile,  
 „ aussi bien que la plupart des Peres  
 „ de la plus grande réputation, dans  
 „ les Eglises d'Occident & d'Orient,  
 „ le prétendu *Denys* l'Areopagite, S.  
 „ *Augustin*, à qui l'Ecole est fort ob-  
 „ bligée, S. *Basile*, les deux *Gregoi-*  
 „ *res* de Nazianze & de Nyffe, S.  
 „ *Chrysofome* &c.

Je ne cite pas ces témoignages, pour  
 ceux qui ont quelque lecture des plus  
 anciens Peres, & qui savent ce que  
 c'est que Platonisme; mais pour faire  
 voir à ceux, qui n'ont pas cette con-  
 noissance, que Mr. de Fontenelle n'a  
 rien avancé, dont les plus habiles gens  
 ne tombent d'accord. Après cela, son  
 Censeur ne fauroit beaucoup lui nuire  
 par ses figures de Rhétorique, qui  
 ne détruiront jamais un fait comme  
 celui-là. Dire que les Sociniens par-  
 lent ainsi, c'est vouloir donner bonne  
 opinion d'eux; car dans le fonds, ils  
 ne disent que la verité.

14. Il ne suffit pas de dire que les  
 Peres ont seulement préféré *Platon* &  
 les Platoniciens aux autres Philoso-  
 phes,

phés, & qu'ils y ont trouvé d'ailleurs des erreurs. *Mr. de Fontenelle* ne le niera point, mais il dira qu'ayant suivi dans les choses, qu'ils croyoient compatibles avec la Religion Chrétienne, ces Philosophes, comme on l'a fait depuis à l'égard d'*Aristote*; ils ont embrassé leur sentiment, à l'égard des Démons, qui rendoient les Oracles selon les Platoniciens.

Cette conjecture n'est ni absurde, ni hardie; puis qu'on fait que tous les siècles ont mêlé la Philosophie du tems, avec la Théologie. Mais il ne faut pas s'imaginer que les Chrétiens aient pris leurs opinions, des bons & des mauvais Anges, de *Platon*; puisque l'Ancien & le Nouveau Testament en sont pleins. Si les Platoniciens disoient ce qu'ils ne savoient pas, en donnant beaucoup de part, dans l'administration du Monde en général & en particulier des choses humaines, aux Intelligences qu'ils nommoient des Démons; ceux qui font agir Dieu immédiatement en toutes choses, & qui excluent de tout ce qui se fait ici bas les Etres, qui sont entre Dieu & nous, & peut-être encore d'autres, qui sont entre nos Ames & la Matière, n'agissent pas avec plus de

de prudence. Il y a une infinité de choses, dont on ne sauroit rendre de raison vrai-semblable, supposé seulement Dieu, les Ames des Hommes & la Matière; & d'ailleurs l'Écriture Sainte nous représente par tout Dieu agissant ici bas, par le ministère des Anges. Elle est beaucoup plus conforme aux sentimens de *Platon*, qu'à ceux de divers Philosophes Modernes; qui n'admettent que des mouvemens purement mécaniques de la Matière, & des actions immédiates de Dieu sur les Corps & même sur les Esprits, destituez, comme les Corps, de toute activité. Ces Messieurs sont attaquez d'une maladie, que *Mr. Cudworth* nommoit agreablement *Pneumatophobie*, comme *Mr. Le Clerc* nous l'a dit, dans un des Extraits qu'il a donnez des Ecrits de ce grand homme.

15. Le Censeur de *Mr. de Fontenelle* prétend que l'Écriture Sainte nous apprend, que toutes les Divinitez Payennes étoient des Démons; & que c'est ce qui a déterminé les Peres à dire que les Oracles étoient rendus par cette espece d'Étres. Je ne voudrois pas nier que ce que l'Écriture dit des Démons, adorez par les Payens, n'ait été une des raisons, qui a dé-  
ter-

terminé les Peres à dire qu'ils rendoient les Oracles; mais je n'en voudrois pas exclurre la raison, que Mr. de Fontenelle a alleguée. On fait, comme je l'ai dit, que la Philosophie du tems a toujours eu beaucoup d'influence sur les sentimens des Théologiens.

D'ailleurs l'Écriture ne dit pas que toutes les Divinitez du Paganisme étoient des Démons. Ils adoroient constamment beaucoup de Rois morts, & beaucoup de fictions de leur propre cerveau, qui n'avoient jamais existé. On peut s'en assurer, en lisant la *Théogonie d'Hésiode*, qui est le plus ancien Théologien Payen, qui nous reste. Ainsi tous leurs Dieux n'étoient pas des Démons, si l'on veut parler proprement. Mais comme le vrai Dieu, ni les bons Anges ne s'attribuoient point le culte, que les Payens rendoient à des hommes morts, ou même à de pures Idées, qui n'existoient point; les Démons s'emparoisent d'un honneur, que dans le fonds les Payens n'avoient pas dessein de leur rendre, & devenoient par-là leurs Dieux. Je ne croirois pourtant nullement, que Dieu permît à ces Etres Mal-faisans de faire tout ce qu'ils auroient sou-

souhaité parmi les Payens, & de rendre des Oracles, quand ils vouloient. Quoi que les Payens le méritassent, parce qu'ils s'étoient plongez volontairement dans l'Idolatrie, la souveraine Bonté de Dieu ne les abandonnoit pas entierement à ces Êtres Malicieux. On peut s'en assurer, par une infinité de belles choses, que les Philosophes Payens ont dites de la Divinité & par autant de maximes très-pures de Morale, suivies d'actions très-vertueuses, à proportion de leurs lumieres, qu'on trouve dans leurs Livres & dans leurs Histoires. Ce n'est pas ici le lieu de pousser cette pensée, il suffit de prouver par-là que Dieu n'avoit pas abandonné, à tous égards, les Payens aux Démons.

16. L'Auteur de la Réponse compare ce qui est dit, dans l'Ancien Testament, des Devins & des Devinereffes, qui devinoient par le moyen d'une chose, qui est nommée en Hebreu *Ob* אב, avec la Pythonisse dont il est parlé Act. XVI, 16. Il prétend que c'étoit la même chose, parce que la Vulgate nomme *Pythons* ces Devins, ou Devinereffes de l'Ancien Testament. Mais le même nom peut être donné à diverses choses, sur tout si l'on pense

se

se que les Interpretes ont traduit ce mot, par conjecture. Il paroît, par l'Histoire de Saül, que ces Devins étoient ceux, qui se mêloient de deviner, en évocant, ou en feignant d'évoquer les Ames des Morts. Je m'en rapporte à ce qu'en ont dit les Interpretes du Pentateuque, sur Levit. XIX, 31. Je ne vois pas qu'on apporte aucune preuve, par où il paroisse clairement que la Pythonisse des Actes des Apôtres ait été une *Necromantienne*, comme les Grecs nommoient cette espece de Devinereffes. Nôtre Auteur, qui s'adresse perpetuellement à Mr. de Fontenelle, comme s'il le sermonnoit, & qui lui parle avec beaucoup d'autorité, glisse ainsi, en divers endroits, des suppositions, comme si c'étoient des veritez claires; & se met à le censurer avec gravité, comme si le ton, dont on dit les choses, servoit à les rendre démonstratives. Je croi que Mr. de Fontenelle s'en plaindra, au moins à ses amis, s'il ne le fait pas publiquement. Cet habile homme en peut avoir, qui entendent assez de Grec & d'Hebreu, pour le défendre dans un besoin.

17. Mais nôtre Théologien prend un air encore plus triomphant, dans le  
*Tome XIII.* K rai-

raisonnement qui fuit, & qui est fondé sur ce que les Chrétiens se van-toient publiquement de chasser les Démons du corps des Prêtres & des Prêtresses, qui rendoient des Oracles, & de les contraindre d'avouër qui ils étoient; sur quoi l'un se nommoit *Jupiter*, l'autre *Saturne*, & l'autre d'un autre nom des Divinitez Payennes. L'Auteur le fait voir, par des passages formels de *Tertullien*, de *Lactance*, de *S. Cyprien* & de *Minucius Felix*; qui insultent les Payens là-dessus, & qui les défient d'exposer aux Exorcismes d'un Chrétien leurs prétendus Prophetes. Il témoigne qu'il ne voit pas ce que *Mr. de Fontenelle* peut y répondre, pour soutenir son Paradoxe.

Je m'imagine qu'un homme d'un esprit aussi pénétrant & aussi éclairé, que lui, ne manquera pas de replique, s'il veut se donner la peine d'en chercher. Mais je répondrai pour lui, en attendant, premierement qu'*Origene* & *Eusebe*, qui étoient aussi bien instruits des Exorcismes des anciens Chrétiens, que nôtre Auteur, croyoient pourtant qu'il étoit facile de montrer aux Payens que les Oracles ne se rendoient que par des fourberies hu-

humaines ; ce qui auroit été impossible, selon nôtre Théologien. Les Payens auroient répondu à ces deux favans hommes, qu'ils ne pouvoient pas dire, selon leurs principes, qu'il fût facile de prouver des Oracles ce que je viens de dire ; puis que les Chrétiens se vantoient de chasser des corps des Prêtres & des Prêtresses les Démons, qui les rendoient. Il faudroit abandonner l'honneur d'*Origene* & d'*Ensebe*, ou chercher quelque moyen de les tirer d'affaire ; qui ne plairoit pas, sans doute, à nôtre Théologien.

Par exemple, on pourroit dire, sans impiété & sans irrévérence, que les hommes ayant toujours été les mêmes, à quelques différences près, à l'égard des Passions ; il y avoit alors, parmi les Chrétiens, beaucoup de gens sages, éclairés & sincères, mais qu'il y en avoit aussi quelques uns de credules, & quelques autres qui abusoient de leur credulité pour en tirer de l'avantage ; en un mot, des trompeurs & des trompez. On fait que le filet de l'Évangile amenoit, selon la parabole de Nôtre Seigneur, des poissons pourris, aussi bien que de bons ; que les Apôtres se sont souvent plaints

qu'il y avoit de très-malhonêtes gens parmi les Chrétiens, & qu'ils ont prédit qu'après leur mort il entreroit des loups ravissans, parmi leurs Disciples. Il n'est pas besoin que j'indique ces endroits. Ceux qui ont lû l'Histoire Ecclesiastique, avec attention, savent que les Apôtres ne se tromperent point en cela.

Le profit & l'honneur ont toujours étrangement tenté l'esprit humain, & il n'y a jamais manqué de gens, qui aient tout employé, pour gagner de l'argent & de l'autorité. On peut donc supposer qu'il pouvoit y avoir des Ecclesiastiques, parmi les Chrétiens des premiers siècles, qui se vantoient fausement de chasser les Démons, des corps des possédez, & de leur faire avouër leurs noms, & dire lesquels d'entre les Dieux des Payens ils étoient. Pour en persuader le commun des Chrétiens, & les Credules, il ne falloit qu'apposter quelcun, que l'on payoit bien, qui faisoit le Démoniaque & qui répondoit à l'Exorciste ce que l'on vouloit qu'il répondît. Ceux qui pouvoient réüssir, dans une semblable Comedie, étoient d'abord confiderez, par le commun des Chrétiens, comme des gens saints, & l'on ne  
man-

manquoit pas de porter de bonnes offrandes dans les Eglises, dont ils avoient soin, & de faire de grandes aumônes aux prétendus Possédez. On trompoit même par-là les Payens credules, à la connoissance de qui ces Miracles prétendus venoient. Bien des gens croiront qu'après avoir montré qu'il y avoit de l'honneur & du profit à faire une certaine tromperie, & qu'il étoit facile de la faire; il ne faut pas demander, si on l'a mise en usage.

Cela ayant été fait quelque fois, un homme credule, comme étoit, par exemple, *Tertullien*, le pouvoit mettre dans un livre & enfler même la chose, en attribuant à châque Chrétien la vertu de contraindre les Démons de parler, & autres choses semblables. D'autres ont pû l'imiter, sans examiner le fait d'assez près; & l'on fait d'ailleurs que les Auteurs, que l'on a nommez, se sont copiez les uns les autres, en beaucoup de choses. Cette confiance étoit une marque de foi, dans celui qui parloit; elle lui faisoit honneur, parmi le commun des Chrétiens; & s'il y avoit quelcun, qui fût plus pénétrant, il les laissoit faire, sans dire mot, pour ne pas s'attirer la populace à dos.

Mais on dira que c'étoit une imprudence extraordinaire & dangereuse, que d'insulter là-dessus les Payens, & de les défier, sans être bien assuré de ce qu'on disoit. Pour le danger, il n'étoit pas si grand, que nous l'imaginons aujourd'hui; parce que les livres des Chrétiens n'étoient, selon les apparences, guere lûs, que par des Chrétiens, de sorte que les Payens n'y prenoient pas garde. Peut-être aussi que quelques uns d'entre eux s'en moquoient. L'imprudence étoit plus grande, parce que cela, étant découvert, pouvoit exposer les Chrétiens à être maltraitez, & la Religion Chrétienne à être méprisée. Mais les gens fort credules ne sont jamais fort prudents.

On peut voir un exemple remarquable de cela, en ce que j'ai déjà dit, de la fable de la Statue dressée dans Rome à Simon le Magicien. Le bon *Justin* l'assure hardiment \* dans sa I. Apologie, adressée à Antonin, Marc Aurele, & Lucius Verus, & leur reproche, que les Romains ont mis Simon le Magicien au nombre des Dieux, sous l'Empereur Claude.

S.

\* *Pag. 69. Edit. Par. & cap. 34. Edit. Oxoniensis.*

*S. Irénée & Tertullien*, pour ne pas parler de ceux, qui ont vécu après eux, ont copié sans examen cette fable de *Justin*, sans craindre les moqueries des Payens. Cependant les Romains auroient eu là une belle occasion de couvrir de confusion ceux, qui leur faisoient de semblables reproches; en les convaincant d'ignorance, & de témérité. Il n'est rien venu jusqu'à nous de semblable, du côté des Payens. Peut-être, comme je l'ai dit, ne lisoient-ils pas les livres des Chrétiens, ou par mépris, ou par négligence. Peut-être aussi que ces vanteurs indiscrets de Miracles ont souvent eu de rudes mortifications, de la part des Payens, desquelles l'histoire n'a pas été transmise à la postérité.

Je pourrois ajoûter que, parmi les Chrétiens même, les Exorcistes devinrent en suite un des plus bas Ordres de l'Eglise, & qu'un talent, qui avoit passé auparavant pour miraculeux, dépendoit, comme on le croyoit, de la récitation, ou de la lecture de je ne sai quel formulaire, qui avoit la vertu de chasser les Démons. On peut voir ce que *Mr. Van Dale* a recueilli là-dessus au Chap. VII. de sa Dissertation des Divinations sous l'Ancien

Testament. Je ne m'arrêterai pas davantage à cela. Ce que j'ai dit suffit, pour faire voir que la hardiesse des gens credules n'est pas une bonne preuve de la Verité.

Je pourrois montrer que Jesus-Christ & ses Apôtres en ufoient tout autrement, & que les Exorcistes des tems posterieurs ne leur ressembloient nullement; mais il ne s'agit pas de cela, en cet endroit. Pour moi, je suis persuadé que les Démons ont souvent rendu des Oracles; mais je ne m'appuye pas pour cela, sur le témoignage de ces Possédez, à qui l'on pouvoit faire dire ce que l'on vouloit.

Ce que nôtre Auteur ajoûte du signe de la Croix, qui faisoit fuir le Diable & dissipoit toutes les impostures des Oracles, au rapport \* de *S. Athanase*, n'est pas plus propre à prouver quelque chose, que les Miracles rapportez dans la vie de *S. Antoine*, que personne ne croit. Depuis ce tems-là, le moindre Chrétien, & le moins homme de bien, par le moyen du signe de la croix, faisoit plus de miracles de cette sorte, que Jesus-Christ & ses Apôtres n'en avoient fait. Demander que l'on croye les Miracles du troisiéme

\* *Orat. de Incarn. num. 48.*

me, ou du quatrième siècle & des suivans, c'est trop exiger de la foi des Chrétiens, & c'est ouvrir la porte à toutes sortes de fables; qu'on ne pourroit plus refuser de croire, après avoir laissé passer celles-là. Cette Credulité sans bornes mene aussi droit à croire les plus grands mensonges; que l'Incredulité la plus outrée à rejeter les veritez les plus assurées & les plus importantes. L'une n'est pas plus opposée, que l'autre, à la véritable Foi.

Je ne croi pas que les habiles gens de l'Eglise Romaine se croient obligez, sous peine de damnation, de croire aveuglément cette sorte d'histoires; eux qui voyent tous les jours, s'il le faut dire, tant de Comedies de cette nature, jouées avec autant d'art, que celles d'autres fois.

18. Je ne compte pour rien des Miracles racontez par des Ecclesiastiques, qui y gagnoient, & que l'on n'osoit pas contredire, de peur d'être diffamé comme un Héretique, & même excommunié. L'exemple de *Vigilance* peut nous apprendre s'il y avoit de la sûreté à le faire. Il faut voir comme S. *Jerôme* le traita, pour s'être moqué des Reliques & du culte qu'on leur rendoit.

L'Auteur, qui censure Mr. de *Fontenelle*, critique aussi Mr. \* *Bernard*, qui a crû qu'il se pouvoit bien faire que les Oracles n'osassent pas répondre devant des Chrétiens, de peur que les Chrétiens ne découvrirent leurs tromperies. L'Auteur fait de grandes exclamations là-dessus, mais qui ne sont pas fort propres à gagner les Protestans; qui voyent que par de semblables raisons on pourroit défendre les Miracles modernes, pour lesquels ils n'ont point de foi.

Il est surpris que les Payens, qui avoient fourbé, pendant tant de siècles, toute la terre, n'employassent pas tout, lors qu'il s'agissoit de l'honneur & de la conservation de leur Religion; & pourquoi ils ne répondoient pas, en présence des Chrétiens; si les Démons n'étoient pas tenus en bride, par une puissance surnaturelle. Mais malgré tout ce qu'il dit, la présence d'un seul Incrédule pouvoit tout gêner; parce qu'il seroit allé raconter ce qu'il auroit vû & oui, & que cela suffisoit pour découvrir la fraude, ou pour rendre au moins les Oracles suspects. Un Epicurien auroit peut-être autant réduit au silence l'Oracle, qu'un

\* *Rep. des Lett. Avril de 1699.*

qu'un Chrétien ; comme on le peut conjecturer par l'Oracle d'*Abonoteichos*, dont *Lucien* a fait l'histoire dans son livre intitulé *Alexandre*, ou le *Faux-prophete*, & dont je dirai quelque chose dans la suite.

Mais ils étoient, dit l'Auteur, quelquefois devant leurs Empereurs, comme du tems de Julien ; & les Chrétiens pouvoient craindre d'être assommés sur le champ, s'ils avoient parlé. Cela n'empêchoit pas qu'un Chrétien ne pût ensuite aller raconter à ceux de sa Religion ce qu'il avoit vû, ou oui ; & Julien craignoit dans le fonds ce parti-là. Il se pourroit néanmoins faire que les Prêtres Idolâtres eussent quelquefois rendu de semblables Oracles, en la présence des Chrétiens, lors qu'ils croyoient leur tromperie bien cachée ; quoi qu'il fût de leur intérêt de ne rien dire, non seulement de peur qu'elle ne fût découverte, mais pour inspirer au peuple Payen de la haine contre les Chrétiens. Toutes les histoires de cette nature ne sont pas venues jusqu'à nous, & il ne faut pas établir une regle générale sur quelques discours des anciens Chrétiens ; qui, quoi qu'ils eussent la Verité de leur côté, ne man-

quoient nullement de passion & d'esprit de Parti. Si l'on ne produisoit, dans un Etat Payen, que des passages d'Auteurs Payens, contre les Chrétiens, & que l'on n'entendît que leurs Parties contre eux, pour en juger; les Chrétiens s'en plaindroient hautement & débiteroient tous les lieux communs, qu'on a accoûtumé de débiter contre une semblable conduite. Cependant nous faisons aujourd'hui la même chose, à l'égard de Payens, & parce que personne d'entre eux ne ressuscite, pour nous faire honte de ce que nous défendons la Verité & attaquons le Mensonge, par de mauvaises voies; nous triomphons de ceux, qui ne disent plus mot. Je voudrois que nous détruissions le Mensonge & que nous soutenions la Verité, d'une manière, où il n'y eût rien à reprendre & dont les Incrédules ne pussent jamais abuser.

Je ne voudrois pas néanmoins nier, qu'il ne soit arrivé que la présence d'un Chrétien ait choqué les Démonspresens aux Sacrifices des Payens; comme *Lactance & Prudense* \* citez par l'Auteur le témoignent. Il n'y a rien

\* Voyez encore le Ch. X. du livre de *mortibus persecutorum.*

rien d'absurde là-dedans, pourvû qu'on attribue le silence des Démons à la force de la Religion Chrétienne, & non à la vertu du signe de la croix; qu'un fripon peut faire, comme le plus homme de bien. Mais la vérité des faits particuliers est bien difficile à découvrir, plusieurs siècles après qu'ils sont arrivez. Cela me fait souvenir d'une histoire, que Mr. *Waser*, Voyageur Anglois, rapporte dans sa description de l'Isthme de l'Amérique. Cette histoire a en effet beaucoup de rapport, avec celles que les Anciens font du silence des Oracles, en la présence des Chrétiens. Ce Voyageur \* nous dit qu'ayant demandé aux Indiens; s'ils ne savoient point s'il viendroit quelque vaisseau Européan,

„ ils manderent un de leurs Devins,  
 „ qui se mit en devoir, avec ses camarades, d'évoquer le Diable & de  
 „ savoir de lui en quel tems il arriveroit un vaisseau. La première chose  
 „ donc, dit-il, qu'on fit dans la maison,  
 „ où nous étions alors, ce fut de faire une séparation avec des Hamacs,  
 „ afin que les *Pawawers* (c'est ainsi qu'ils appellent ces Magiciens) pussent être en leur particulier. Ils

K 7

„ em-

\* *Pag. 156. de la version Française.*

„ employerent quelque tems à leurs  
 „ sortileges & nous les entendimes  
 „ pousser des cris & des hurlemens  
 „ affreux. Tantôt ils imitoient le  
 „ chant des Oiseaux, & tantôt le cri  
 „ des bêtes; ils joignoient à ce bruit  
 „ le son des pierres qu'ils frappoient  
 „ ensemble, des conques & d'une  
 „ méchante espece de tambour fait  
 „ de cannes creuses. Tout ce tinta-  
 „ marre étoit accompagné du bruit  
 „ confus de quelques ossemens de bê-  
 „ tes, attachez les uns aux autres avec  
 „ des cordons. Ils se mettoient quel-  
 „ quefois à hurler d'unemaniere ter-  
 „ rible, & tout d'un coup ils tom-  
 „ boient dans un profond silence.  
 „ Après s'être bien fatiguez, sans  
 „ avoir pû obtenir aucune réponse;  
 „ ils conclurent que cela venoit de  
 „ ce que nous (*c'est à dire, quelques*  
 „ *Anglois*) étions dans la maison, de  
 „ sorte qu'il nous en firent sortir & re-  
 „ commencerent tout de nouveau leur  
 „ manège. Ils n'y réüffirent pas mieux  
 „ cette fois, ce qui les obligea, au  
 „ bout d'une grosse heure, de fouil-  
 „ ler encore nôtre appartement, où  
 „ ils trouverent quelques unes de nos  
 „ hardes pendues à la paroi. Ils les  
 „ jetterent avec dédain hors de la  
 „ mai-

„ maison & reprirent d'abord leur  
 „ exercice. Bien-tôt après ils sortirent  
 „ avec la réponse, mais si trempez  
 „ de sueur, qu'ils furent obligez de  
 „ se laver dans la riviere. Ensuite ils  
 „ nous prononcerent l'Oracle, qui  
 „ portoît en substance, que le 10. jour  
 „ suivant il arriveroit deux vaisseaux;  
 „ que le matin du même jour, nous  
 „ entendrions tirer un coup de ca-  
 „ non ; que l'un de nous mourroit  
 „ bien-tôt après & qu'en allant à bord  
 „ de ces vaisseaux, nous perdriens  
 „ un de nos fusils.

„ Tout cela, ajoûte l'Auteur, s'ac-  
 „ complit au pied de la lettre. Le  
 „ 10. jour au matin, nous entendî-  
 „ mes le coup de canon & quelque  
 „ tems après on en tira un autre.  
 „ Nous perdimes un de nos fusils,  
 „ allant à bord des vaisseaux &c. Il  
 raconte ensuite comment ce fusil se  
 perdit, & la mort de celui à qui il  
 étoit.

Ces faits étant supposez vrais, voi-  
 là un Oracle rendu, dans les formes,  
 & refusé d'abord à cause de la présence  
 de quelques Chrétiens. C'est dommage,  
 seulement que ces gens-là étoient  
 d'une nation, qui ne fait pas faire le  
 signe de la croix ; & même que c'é-  
 toient

toient des *Flibustiers*, ou des Pirates, gens qui n'ont pas assurément le don des miracles, devant qui les Démons refuserent de parler. Après cela, il ne faut plus parler de la vertu des signes de la croix. Cependant cette histoire de Mr. *Waser* a autant d'apparence de vérité, que celles des Anciens. Pour le moins, il ne gaignoit rien en Angleterre à mentir de la sorte, & il n'y étoit engagé par aucun intérêt de Parti.

Mais pour ne pas railler, sur une matiere sérieuse, il n'y a rien d'absurde dans cette pensée; que les Démons ennemis de la Religion Chrétienne, qui a détruit leur Empire, en haïssent jusqu'au nom & jusqu'à l'apparence, & tâchent d'en inspirer de l'horreur à ceux qui les adorent.

19. Les anciens Chrétiens prouvoient que les Oracles, supposé, comme les Payens le croyoient, qu'ils fussent rendus par des Intelligences au dessus des Hommes, ne pouvoient venir que de mauvais Démons; parce qu'ils avoient ordonné des choses tout à fait mauvaises, telles que sont les victimes humaines, comme *Eusebe* le montre au Liv. IV. de sa Préparation Evangelique. Le Critique de Mr. de  
Fon-

*Fontenelle* y ajoûte divers autres exemples. Il ne peut comprendre comment de simples fourbes eussent pû commander de si abominables Sacrifices ; qui ne peuvent, selon lui, venir que des Démons, ou de gens inspirez par les Démons. On peut lui accorder, que les mouvemens superstitieux, qui ont fait que les Prêtres ont ordonné de semblables victimes, sont venus des Démons, parce que cette cruauté est contre la nature même. Mais il se pourroit faire que ces pensées fussent venues à ces gens-là, non par une inspiration Prophetique ; mais comme l'on dit, parmi les Chrétiens même, que c'est le Démon, qui pousse les hommes à mal faire. On ne regarde néanmoins pas tous ceux, qui font du mal de cette maniere, comme des personnes semblables aux Prêtres & aux Prêtresses des faux Dieux ; & l'on met une grande difference entre ces suggestions Diaboliques & les inspirations de la Pythie, par exemple. Il se peut faire d'ailleurs qu'un Devin cruel & superstitieux, ou animé par l'envie de se vanger, ou de profiter de la mort de quelcun, ait conseillé de l'immoler aux Dieux, pour faire cesser quelque mal, & que ce mal

mal ayant cessé par hazard, ce prétendu remede ait été mis en usage, pour des occasions extraordinaires & qu'on l'ait ensuite imité. Mais pour moi, je ne ferois pas difficulté d'accorder à nôtre Auteur, que de semblables Oracles ont été quelquefois rendus, par une inspiration particuliere des Démons. Je ne trouve point mauvais, que l'on décharge la Nature Humaine de cet opprobre; quoi qu'il y ait peut-être des gens, qui croiront que les hommes sont assez furieux d'eux mêmes, pour venir à de semblables extrémitez, sans que les Démons s'en mêlent. Si on médite un peu le livre de la *Superstition*, écrit par *Plutarque*, on se persuadera aisément qu'elle produit d'étranges effets.

20. Ces mêmes gens-là croiront qu'il n'a pas non plus été nécessaire qu'ils se mêlassent de commander des impudicitez, d'établir la Magie, de causer des guerres, de mettre de méchants hommes au rang des Dieux, & d'enseigner que tout dépend de la Destinée, sans qu'il y ait aucune liberté. Les hommes sont assez corrompus, & assez fous, pour s'imaginer d'eux mêmes de semblables choses;

ses ; & il s'en fait tant aujourd'hui, même parmi les Chrétiens, où les Démons ne rendent aucun Oracle, par les seules passions humaines, qu'on n'a que faire de recourir aux Démons, pour rendre raison des crimes & des desordres, qui arrivoient parmi les Payens.

Cependant *Eusebe* avoit raison d'attribuer à de mauvais Démons les Oracles, qui commandoient ces sortes de choses, en disputant contre ceux d'entre les Payens, qui vouloient qu'il n'y eût rien que de surnaturel dans les Oracles. Ce ne pouvoit être que des Intelligences Mal-faisantes, qui rendoient de semblables réponses; supposé qu'elles vinssent de Natures, qui fussent au dessus des Hommes. L'Auteur se trompe, quand il s'imagine que des Oracles, qui commandoient des choses mauvaises, ont convaincu directement les Peres qu'ils avoient été rendus par des Démons. *Eusebe* n'a voulu prouver autre chose, sinon que, si des Démons avoient rendu les Oracles, que *Porphyre* avoit ramassés, c'étoient de mauvais Démons.

II. D A N S la Seconde Partie, l'Auteur répond aux autoritez & aux raisons, que *Mr. de Fontenelle* a ap-  
por-

portées, pour prouver directement que les Oracles du Paganisme n'ont pas été rendus par les Démons.

I. Avant que d'entrer en matiere, ce Critique prétend que, quand les Philosophes Payens n'auroint point crû qu'il y eût rien de surnaturel dans les Oracles, comme le dit Mr. de Fontenelle, il ne s'ensuit pas qu'ils aient crû qu'il n'y avoit que de la fourberie; parce qu'ils pouvoient les attribuer à quelques causes naturelles, comme à je ne sai quelles vapeurs de la terre, ou à leur temperament mélancholique. Mais ces causes peuvent bien faire extravaguer & dire même quelquefois par hazard des choses qui réüffissent, entre un million d'autres, qui ne réüffissent point; mais je ne saurois croire que des Philosophes, bien persuadés de la verité des Prédiction des Oracles, aient crû que cela suffisoit pour prédire réglément l'avenir & répondre aux questions, que l'on faisoit aux Devins. Je sai que *Plutarque* & d'autres ont produit cette cause des Oracles de la Pythie, mais cela sent les gens peu persuadés, & qui tâchent seulement de satisfaire le Peuple, qui les questionnoit sur la cessation des Oracles, sans le choquer, en  
avoüant

avoiant qu'il n'avoient pas grande opinion de ces Oracles. Mettons néanmoins qu'ils aient crû ces raisons bonnes, il seroit très-difficile de ne pas accuser ceux, qui demeuroient autour de la Pythie, ou d'autres Devins semblables, de fourberie humaine; puis qu'ils pouvoient facilement s'appercevoir, que la Pythie, ou les autres Devins étoient des Mélancholiques, ou des gens à qui une vapeur de la terre troubloit le cerveau; sans qu'il y eût rien de divin, ou qui les pût instruire de l'Avenir.

Je remarquerai, en passant, que nôtre Théologien cite *Aristote* entre ceux, qui ont crû que les Oracles viennent de la Mélancholie, & met au dessous de la page un passage des *Problèmes* & un autre du livre du *Monde*; ouvrages que bien des gens croyent n'être point d'*Aristote*. Je n'ai pas même trouvé, à la Section XXX. des *Problèmes*, q. 1. ce qu'il en cite. Il faut qu'il y ait quelque faute dans les chiffres.

Ensuite, il demande à celui qu'il critique, si *Eusebe* a dit que les Philosophes, qui n'ajoûtoient pas de foi aux Oracles, croyoient que ce n'étoient que des fourberies? Il répond pour lui :

lui : point du tout. Il dit seulement, qu'ils les ont rejettez, comme inutiles, menteurs & pernicioeux. Il semble qu'il falloit au moins distinguer ; car assurément les Epicuriens les regardoient comme de pures tromperies, & les Academiciens les tenoient pour fort suspects. On le peut voir, par le 2. Livre de la divination de *Ciceron*, qui souûtenoit les sentimens de cette Secte. Le passage même d'*Origene*, que l'on a rapporté sur le Ch. II. de la 1. Partie, montre assez que ces Philosophes regardoient tout cela, comme de pures tromperies. On peut aussi voir assez clairement, dans *Lucien*, ce que les Epicuriens en pensoient. D'ailleurs, comme je l'ai dit, il falloit être bien grue, pour croire que des prédictions de l'Avenir naissoient d'un temperament mélancholique, ou d'une vapeur souûterrine. Mais il n'est pas besoin de raisonnement, pour savoir qu'*Eusebe* croyoit que divers Philosophes regardoient les Oracles comme des fourberies humaines ; il nous le dit \* lui même. Après nous avoir appris que, sous les Empereurs Chrétiens, on avoit découvert des tromperies des Devins, que des Philosophes graves avoient

\* *Præp. Ev. Lib. IV. c. 2.*

avoient été contraints d'avouër, il ajoûte: *si l'on recueille ces choses & plusieurs autres, on pourra dire que ce n'étoient NI DES DIEUX, NI DES DEMONS qui étoient la cause des Oracles en chaque ville, mais la tromperie & la fourberie de quelques imposteurs (ἀνθρώπων ψήτων). Il y a eu en effet parmi les Grecs des sectes illustres &c.* Je rapporterai le reste du passage, quelques lignes plus bas.

Nôtre Auteur ne veut pas que l'on mette les Peripateticiens parmi ceux, qui rejettoient les Oracles, parce que \* *Cicéron* assure qu'ils les recevoient. Mais pour le suivre, il faut donner le démenti à *Origene* & à *Eusebe*, qui disent formellement le contraire. J'ai rapporté les paroles du premier, & voici † comment le second parle: *Il y a eu, parmi les Grecs, des sectes illustres de Philosophie, toutes entières, qui ont soutenu ce sentiment (que les Oracles étoient des tromperies humaines) comme ceux qui ont été depuis Aristote & en suite TOUS LES PERIPATETICIENS, les Cyniques & les Epicuriens, &c.* Il s'agit de savoir si l'on doit plutôt croire *Origene* & *Eu-*

\* *De Div. Lib. I. c. 3.* † *Prep. Evang. Lib. IV. c. 2.*

*Eusebe*, sur cette matiere, que *Cicéron*. Si Mr. de *Fontenelle* étoit ici du sentiment du dernier, on lui feroit une rude leçon, de ce qu'il préféreroit l'autorité d'un Payen à celles des deux plus savans hommes, en ces matieres, que le Christianisme ait eu. Mais les Théologiens ont des privileges tout particuliers.

J'avouë que *Plutarque*, dans son V. Livre des sentimens des Philosophes Ch. I. après avoir dit que *Platon* & les *Stoiciens* avoient admis la divination par enthousiasme, que *Xenophane* & *Epicure* rejettoient, ajoûte qu'*Aristote* & *Dicéarque* ne recevoient que la divination par l'enthousiasme & les songes. Mais son témoignage me paroît un peu suspect, parce que nous avons un livre d'*Aristote*, de la divination dans le sommeil, où il prouve fort bien que les Dieux n'envoyent point les songes.

Quoi qu'il en soit, il est certain au moins que les Cyniques & les Epicuriens se moquoient des Oracles. Quoique nôtre Auteur soupçonne qu'ils pouvoient les attribuer à quelques causes naturelles, indépendantes de la fourberie des hommes; il n'y a nulle apparence à cela, comme je l'ai déjà re-

remarqué. Il faut encore ajoûter à ces gens-là une secte considerable, qui étoit celle des Academiciens ; qui, s'ils ne nioient pas entierement les Oracles, comme les Epicuriens, disoient qu'il y avoit autant de raisons de ne les pas croire, que de les croire ; ce qui, dans le fonds, étoit en détruire la créance. *Carneade* l'un des plus illustres Philosophes de cette secte avoit écrit là-dessus, contre les Stoiciens, comme \* *Ciceron* nous l'apprend.

Outre cela, il y avoit eu nombre de Philosophes des autres sectes, qui avoient témoigné qu'ils ne croyoient point les Oracles ; † comme *Diogenien*, ‡ & *Oenomaüs*, dans la secte des Peripateticiens, supposé que cette secte ne fût pas toute entiere de ce sentiment, comme *Eusebe* l'a crû. Il y en avoit eu, même parmi les Stoiciens ; comme *Panætius*, qui \* disoit qu'il doutoit de l'art de la divination. Un grand nombre de Philosophes avoient écrit ouvertement contre la divination, comme le dit *Eusebe* Liv. IV. de sa *Prép. Evangelique* chap. 2.

Ainsi

\* *De Divin. Lib. I. c. 4.* † Voyez *Eusebe Prép. Evang. Lib. IV. c. 3.* ‡ *Ibid. Lib. V. c. 21.* \* *De Divin. Lib. I. c. 3.*

Tome XIII.

L

Ainsi il ne faut pas parler de ceux, qui se moquoient des Oracles, comme d'un si petit nombre, *de quelques Cyniques, & de quelques Epicuriens*, ainsi que s'exprime l'Auteur.

2. *Mr. de Fontenelle* avoit dit que le témoignage de ceux, qui croient une chose établie, n'a point de force pour l'appuyer; mais que le témoignage de ceux, qui ne la croient pas, a de la force pour la détruire. Pour prouver le contraire, par des exemples, l'Auteur cite premierement l'existence de Dieu; sur laquelle l'autorité de la Multitude est d'un plus grand poids, que celle de quelques peu de Libertins. Mais il faut remarquer qu'il ne s'agit pas ici d'un dogme, mais d'un fait; savoir, *s'il n'y avoit pas des marques assez claires de tromperie humaine, dans les Oracles*; fait qu'il étoit dangereux de soutenir, parmi la populace superstitieuse, persuadée du contraire. Quand ceux qui assurent une chose établie publiquement ont de l'avantage en l'assurant, ou au moins seroient en quelque danger s'ils le nioient; il ne les faut pas plus compter, que des Juges corrompus par des récompenses, ou par des menaces. Deux, ou trois, qui s'op-

po-

posent au torrent, sont d'un plus grand poids, que tous les autres.

Outre cela, lors qu'on produit la multitude de ceux, qui croient qu'il y a un Dieu, pour appuyer cette vérité, & qu'on l'oppose au petit nombre d'Athées, qu'il y a eu parmi les hommes; ce n'est pas proprement l'autorité du plus grand nombre, que l'on considère. On dit qu'il n'y a point d'apparence que des peuples si différens, & si éloignez les uns des autres, par les tems & par les lieux, assurassent d'un commun accord qu'il y a un Dieu; si ce n'étoit pas ou une connoissance naturelle, comme on le croit communément: ou au moins une tradition des premiers hommes, selon le sentiment de quelques autres. L'autorité des hommes n'a aucun lieu, dans ce raisonnement. On ne croit pas qu'il y a un Dieu, simplement parce que la plupart des hommes le disent; mais parce qu'il n'y a point d'apparence qu'ils s'accordassent à le dire, si cela n'étoit pas vrai.

Notre Théologien dit que le Christianisme étant répandu, par tout le monde, l'autorité de quelques Libertins, qui en doutent, ne doit pas être préférée à ceux qui croient le Chris-

tianisme vrai. Il a sans doute raison ; mais ce n'est pas aussi la multitude des croyans, qui nous persuade de sa vérité. Autrement le nombre des Infidèles & des Mahometans, se trouveroit le plus digne de foi en Asie, & en Afrique, & il n'auroit pas fallu croire le Christianisme vrai, quand il commença à paroître parmi les Juifs & parmi les Payens ; parce que les Incrédulés étoient infiniment plus nombreux, que les Croyans.

L'Auteur demande *si les seules lumières du Bon-sens n'apprennent pas qu'en matière de suffrages & d'autoritez, la plus grande & la plus saine partie doit toujours l'emporter ?* Mais il faut ôter de cette demande les mots, *& la plus saine* ; car c'est de quoi il est question, & l'on ne sauroit regarder la populace Payenne, qui n'examinait rien & qui croyoit superstitieusement les plus grandes absurditez, & quelques Philosophes superstitieux & peut-être intéressés à suivre le torrent, comme *la plus saine partie* des Grecs. On ne peut connoître qu'elle est la plus saine partie, que par l'examen, qui n'a point d'égard au nombre, mais aux choses mêmes. Mais si l'on ôte de la question de notre Auteur les  
mots,

mots, qu'il y a glissez adroitement, on niera ouvertement que la Multitude, considérée en elle même, soit une marque de la Verité.

Je ne m'arrêterai pas à ce que l'Auteur soutient qu'on a plus de penchant à l'Incredulité, qu'à la Credulité; c'est un problème, sur lequel considéré en général on peut dire bien des choses. Mais il est certain qu'on a plus de penchant à croire ce que l'on a appris avec le lait, & à suivre les préjugés de l'enfance; qu'à se défier de ce que l'on a appris de la sorte, & à se défaire de ses anciennes opinions. C'est ce qui faisoit qu'*Eusebe* étoit surpris que des Payens eussent pu, dans le milieu du Paganisme, se moquer des Oracles. Après avoir parlé des Peripateticiens, des Cyniques & des Epicuriens, dans le passage que j'ai cité, il ajoute: *j'ai été surpris comment ces gens-là, élevez dans les coutumes du Paganisme, depuis le berceau, & instruits chacun par leurs parens, que ceux, dont nous avons parlé, étoient Dieux, ne se sont entêtés, ni de l'un, ni de l'autre; mais ont montré, malgré cela, que les Oracles, dont on parloit tant, & les lieux, où on les rendoit, & où tout le monde alloit, ne*

renfermoient rien de vrai, & ont déclaré qu'ils étoient inutiles, ou plutôt nuisibles.

Je ne rechercherai pas non plus, si les Credules sont mieux instruits des choses, que les Incredules. Je vois-là du pour & du contre, que je ne discuterai pas. Je dirai seulement que je suis surpris que notre Théologien reproche à Mr. de Fontenelle, que l'autorité de Mr. Van Dale l'a emporté, dans son esprit, sur celle de tous les Peres de l'Eglise, des Chrétiens de tous les siècles, & des Payens même les plus éclairés; parce que rien n'empêche cet habile homme de répondre 1. qu'il n'a eu aucun égard à l'autorité de Mr. Van Dale, mais seulement à ses raisons: 2. que c'est en vain qu'on lui objecte tous les Peres de l'Eglise, puis qu'Origene & Eusebe ne desapprouvoient pas la voye qu'il a suivie, pour montrer la vanité des Oracles; quoiqu'ils ne l'aient pas voulu suivre, pour les raisons que l'on a dites: 3. que l'examen de ce fait, savoir, si les Oracles des Payens se rendoient par les Démons, ou par des hommes qui trompoient les autres, n'est pas celui d'un article de Foi: 4. qu'il est aussi inutile d'objecter les Chrétiens de tous les

les

les ficcles, qui ont répeté, sans examen, ce que leurs Maîtres leur avoient appris sur une matiere comme celle-là : que la foule superstitieuse des Payens, que l'Auteur prend, parce qu'il lui plait, pour la partie *la plus saine & la plus éclairée.*

Il pourroit aussi repousser le reproche qu'il lui fait, de n'avoir pas lû assez exactement *Eusebe* ; en lui disant, que s'il l'avoit lû avec soin, il se seroit bien apperçu qu'*Eusebe* ne condamne nullement la méthode, que l'on a suivie, dans *l'histoire des Oracles*, & qu'il dit que plusieurs Philosophes Payens avoient été dans la même pensée. Comme on aime ordinairement à rendre la pareille, il pourroit prendre à son tour les airs de maître, & faire bien des leçons à son Adversaire. Mais tout cela sert aussi peu à décider le fonds de la question, qu'il sert beaucoup à diffamer le prochain.

3. Mr. de Fontenelle a été surpris de ce qu'*Origene* & *Eusebe* ayant sù, que l'on pouvoit très-bien soutenir que les Oracles n'étoient que des impostures humaines ; ils aient mieux aimé les attribuer aux Démons. Il ne sauroit approuver leur conduite. Mais j'en ai déjà marqué la raison ; savoir,

qu'ils croyoient qu'en accordant aux Payens, que ce sont des Etres au dessus de l'Homme, qui avoient rendu leurs Oracles, ils étoient en état de les réfuter assez fortement; parce qu'ils pouvoient montrer, que dans cette supposition, ce ne pouvoient être que de mauvais Démons.

Nôtre Théologien censure ici fortement Mr. de Fontenelle, comme s'il n'avoit pas lû *Origene*, ni *Eusebe*; qui, dans la suite, nous apprennent, selon lui, pourquoi ils ont crû qu'il valoit mieux attribuer ces Oracles à de mauvais Démons, qu'aux artifices des hommes. Mais il a tort d'insulter ici son Adversaire, comme s'il s'étoit trop fié à Mr. *Van Dale*. Si l'Auteur de l'*Histoire des Oracles* feuillette un peu *Eusebe* & *Origene*, il s'apercevra d'abord que son Censeur a changé l'état de la question. Il ne s'agissoit point de montrer aux Payens, que ce n'étoient pas des hommes, qui avoient rendu les Oracles, ni de rapporter les raisons qu'on avoit de le croire. Il s'agissoit, en leur accordant que c'étoient des Dieux, ou des Démons, qui étoient, selon eux, des Dieux subalternes, dont il y avoit de bons & de mauvais, de montrer, que  
les

les Oracles ne pouvoient être attribuez qu'à de mauvais Démons.

*Eusebe* en particulier, en raisonnant contre les Payens, sur les principes de *Porphyre*, faisoit voir évidemment à ceux, qui les approuvoient, que ce ne pouvoit être que de mauvais Démons. Ceux qui liront le IV. & le V. Livres de la Préparation d'*Eusebe* le pourront voir. Je ne m'y arrêterai pas.

4. On doit tomber d'accord que la découverte de la supposition de quelques Oracles ne prouve pas qu'ils sont tous supposés & de purs effets de la tromperie des hommes. Mais il faut aussi convenir, que la supposition de quelques uns, que l'on a examinés, & l'opinion, que les Grecs eux mêmes avoient de la corruptibilité des Devins, rendent tous les autres suspects; jusqu'à ce que l'on ait des preuves claires, que ce ne sont pas des effets de l'imposture des Devins.

5. L'institution de quelques nouveaux Oracles trompeurs montre aussi très-bien, que les tromperies n'étoient pas si difficiles à établir. Par exemple, les Courtisans d'Alexandre vinrent bien à bout de lui persuader qu'*Hephestion* rendoit des Oracles, quoi-

L § que

que ce fût une pure fiction. L'Oracle d'Antinoüs fut de la même sorte, & montre qu'il ne manquoit pas de fourbes, pour tromper les Credules.

Nôtre Théologien croit que les Imprimeurs avoient fait dire à Mr. de Fontenelle qu'Adrien avoit fait bâtir, en l'honneur d'Antinoüs, une ville nommée *Andrinople*, pour *Antinople*. Il a eu apparemment quelque Edition fautive de l'Histoire des Oracles, comme celle d'Amsterdam; car dans celle de Paris de 1698. il y a *Antinopolis*, & il auroit fallu la consulter, plutôt que celle de Hollande.

Mais nôtre Auteur dit qu'il pouvoit se faire que les Démons eussent rendu des Oracles, sous le nom de nouveaux Dieux; comme *Origene* le dit d'Antinoüs, dans son III. Livre\* contre *Celse*. On ne sauroit nier que cela ne fût possible; mais il s'agit de savoir, si Alexandre & Adrien ayant voulu mettre au rang des Dieux *Hephestion* & *Antinoüs*, & ayant trouvé des flatteurs & des imposteurs, pour favoriser ce dessein; il y a de l'apparence que les Démons ont été prêts à rendre des Oracles, sous le nom

d'He-

\* Pag. 132.

d'Hephestion & d'Antinoüs ; ou si Dieu le leur a permis. On est autant en droit de prendre la négative, comme a fait l'Auteur de l'*Histoire des Oracles*, que l'affirmative, comme son Censeur ; & l'on pourroit dire qu'il n'est pas de la bonté de Dieu d'exposer si fort les hommes à être trompez par les Démons.

6. Mr. de Fontenelle a cru , avec *Eusebe* , & , si je ne me trompe , avec tous ceux , qui ont quelque connoissance de la nature humaine , qu'une erreur , qui commence par peu de personnes , peut se communiquer à toute une nation. *Donnez moi* , a-t-il dit , *une demie douzaine de personnes , à qui je puisse persuader que ce n'est pas le Soleil qui fait le jour , je ne desespererai pas que des nations entieres n'embrassent cette opinion.* L'Auteur dit qu'il y a je sai quel habile homme , qui a trouvé dans ces paroles du *venin caché* , & s'étend à faire voir que l'on ne trompe pas les hommes si facilement , que l'on dit. Mais par ces mêmes raisonnemens on pourroit prouver qu'il ne s'est fait aucune fourberie grossiere , pendant long-tems , par laquelle on ait trompé des nations entieres ; ce qui est contraire à l'Ex-

perience ; & l'on diroit que soutenir une semblable chose, c'est se mettre en état de soutenir les plus grossieres tromperies, & qu'il y a là-dessous *un dessein caché*, qu'on ne veut pas pénétrer.

*Eusebe* dit Liv. IV. c. 1. que pour concevoir comment les peuples ont pû être trompez, „ il faut se représen-  
 „ ter d'un côté la sottise des esprits po-  
 „ pulaires, la foiblesse de leur rai-  
 „ sonnement & l'éloignement que la  
 „ Multitude a pour l'examen ; & d'un  
 „ autre côté, l'adresse & l'habileté à  
 „ mal faire de ceux, qui se faisoient  
 „ une étude de cette pernicieuse oc-  
 „ cupation. Il ne se peut rien de plus  
 fort que les paroles de l'Original, que  
 l'on pourra consulter. J'ajouterai à  
 ces paroles celles d'un célèbre Ora-  
 teur Payen, qui représente très-vive-  
 ment la facilité, qu'il y a à tromper  
 les hommes & la difficulté au con-  
 traire qu'il y a à les faire revenir de  
 l'erreur. C'est *Dion Chrysostome*, qui  
 commence ainsi la Harangue, où il  
 prétend prouver que Troie n'avoit ja-  
 mais été prise : „ Je sai, dit-il, qu'il  
 „ n'y a point d'homme, qu'il ne soit  
 „ difficile d'instruire & qu'il ne soit  
 „ facile de tromper. Si les hommes

„ ap-

„ apprennent quelque chose, ils ne  
 „ l'apprennent qu'avec peine de quel-  
 „ que peu de gens, qui en sont inf-  
 „ truits ; mais ils sont d'abord trom-  
 „ pez, par la multitude de ceux, qui  
 „ ne savent rien ; & non seulement  
 „ par les autres, mais encore par eux  
 „ mêmes. La Verité est amere & def-  
 „ agreable aux ignorans ; au contrai-  
 „ re le Mensonge est doux & a je ne  
 „ sai quoi d'engageant. C'est ainsi que  
 „ ceux, qui ont mal aux yeux ne peu-  
 „ vent souffrir la lumiere, sans dou-  
 „ leur : pendant que les ténèbres ne  
 „ leur font aucun mal, & leur sont  
 „ agréables, parce qu'elles ne leur  
 „ permettent pas de voir. Autrement  
 „ comment tant de mensonges se se-  
 „ roient-ils établis, puis qu'on pou-  
 „ voit savoir la Verité, s'ils n'avoient  
 „ pas eu le dessus par le plaisir, qui  
 „ les accompagnoit ? S'il est difficile  
 „ d'instruire, comme je l'ai dit, il  
 „ est encore plus difficile de faire re-  
 „ noncer à ce que l'on a appris ; sur  
 „ tout lors que ceux, à qui l'on a dit  
 „ quelque fausseté, l'ont oui dire de-  
 „ puis long-tems, & que ce ne sont  
 „ pas eux seulement, mais encore  
 „ leurs peres, leurs ayeux, & presque  
 „ tous leurs prédecesseurs, qui l'ont

„ ouï dire. Il n'est pas facile de dé-  
 „ truire un semblable sentiment, quof  
 „ qu'on le convainque de fausseté.  
 „ C'est ainsi qu'il est difficile de faire  
 „ convenir de la Verité ceux, qui ont  
 „ élevé des enfans supposez, pour  
 „ veritables; aulieu qu'ils ne s'en se-  
 „ roient pas chargez, si on leur avoit  
 „ d'abord découvert la Verité. L'an-  
 „ tiquité d'une opinion a tant de for-  
 „ ce, que bien des gens aiment mieux  
 „ souffrir & avouër des choses, qui leur  
 „ sont desavantageuses, lors qu'ils en  
 „ sont persuadez, depuis long-tems;  
 „ que d'en dire du bien, qu'ils ont  
 „ appris depuis.

Ces paroles sont fondées sur l'Ex-  
 perience. On peut le reconnoître,  
 si l'on considère le Paganisme an-  
 cien & moderne; qui n'a jamais  
 eu que des fables ridicules, pour  
 fondement, & qui a subsisté néan-  
 moins pendant tant de siècles. Les  
 fables extravagantes, sur lesquelles  
 le culte public des Dieux étoit fon-  
 dé, parmi les Grecs & les Ro-  
 mains, sont connues. On fait aus-  
 si ce que disent les peuples Idola-  
 tres des Indes, & leurs Prêtres; com-  
 me les Bramines, les Talapoins, &  
 les Bonzes. Ceux qui ont écrit de  
 l'In-

\* l'Indoustan, de Siam & de la Chine nous en ont instruit, & nous ont raconté, avec étonnement, la stupidité & la credulité de ces peuples, par rapport à la Religion. Si l'on raisonneoit, comme nôtre Théologien, on entreprendroit de prouver qu'il est impossible, qu'il y ait eu des peuples assez grossiers, pour embrasser tant de fables, à moins qu'ils n'en aient été persuadés par des effets surnaturels.

On sait qu'en Europe, sans aller si loin, ni remonter aux siècles passés, il y a des nations entières qui se sont laissées entêter de Reliques & d'Images miraculeuses; dont les gens sages se moquent, en secret, lors qu'ils n'osent pas le faire en public, & que d'autres nations rejettent ouvertement, comme de grossières tromperies. Je sai qu'on peut soutenir ces sortes de choses, avec un air sérieux, & traiter d'Incredules & d'Héretiques ceux, qui ne veulent pas ajoûter foi aux fables, que le peuple raconte là-dessus; mais je sai aussi que ceux-là même, qui font cette comédie, à cause de l'avantage qu'ils y trouvent, ne  
cro-

\* Voyez *Bernier voyage de l'Indoustan*, *Tachard & la Loubere voyage de Siam*, *le Comte Mémoires de la Chine*.

croyent pas tout ce qu'ils veulent, non plus que moi, quoi qu'ils disent tout ce qu'il leur plait. Si leur Conscience avoit une bouche, indépendante de leurs passions, pour faire entendre ce qu'elle pense, en l'entendrait souvent contredire ce qu'ils prononcent avec le plus de hardiesse & d'emportement.

L'envie démesurée, que les hommes ont de savoir l'Avenir, a fait qu'il y en a eu d'autres, qui dans la vue de gagner, ont entrepris de persuader aux simples, qu'ils pouvoient le leur apprendre, par différentes voies; comme, par l'Astrologie Judiciaire, par l'explication des songes, par la Métoposcopie, par la Chiromantie, par l'inspection des entrailles des victimes, par la maniere dont des coqs affamez mangeoient ce qu'on leur donnoit, par le vol & le chant des oiseaux, par le sort, & même en évoquant les Morts.

Personne ne peut douter qu'il n'y ait eu & qu'il n'y ait encore une infinité de gens, parmi les Payens, qui se sont laissé entêter de ces rêveries, qui n'ont aucun fondement solide. Ceux qui ont été assez hardis, pour soutenir ces chimeres, au commencement, ont ren-

con-

contré d'abord quelque peine à en persuader les autres ; mais quelque peu de gens simples s'étant laissé duper , peu à peu ces opinions se sont si bien établies & si fort répandues ; qu'il n'y a eu que peu de gens, qui en aient douté. Dès que la plupart du monde en a été persuadé, elles ont été introduites dans l'usage public. Plusieurs personnes y ont trouvé leur compte, & ont si fort appuyé cet usage , qu'il a été même dangereux de s'en moquer. Dès lors il n'a pas fallu grand artifice, pour le conserver. C'est ainsi que les erreurs s'introduisent & se conservent, & c'est ainsi que les Oracles, qui ont pû avoir, en quelques endroits que nous ne savons pas, & en certaines occasions inconnues, quelque chose de surnaturel, se sont multipliés & soutenus, par la fraude.

On ne doit pas objecter que les cruautés, que les Oracles commandoient quelquefois, devoient être cause de leur destruction ; parce que ces commandemens étoient rares, qu'ils ne se faisoient que par des Oracles & des Devins, dont l'autorité étoit déjà établie, & dans des occasions où les peuples, désesperez de quelque mal-

malheur, ne savoient plus que faire, pour appaiser la colere des Dieux irritez contre eux. En ces cas là on peut persuader aux hommes des crimes, qu'ils ne voudroient pas faire en un autre tems.

La folie des hommes peut même les porter à faire pis que cela, sans que les Démons s'en mêlent, au moins par voie d'inspiration prophetique. Telle est, dans les Indes, la coûtume que les femmes ont de se bruler, sur le bucher de leurs maris; soit qu'elles le fassent de bon gré, soit que leurs parens les y contraignent. C'est une barbarie, qui dure il y a plusieurs siècles, sans que les Chrétiens, ni les Mahometans en aient pû dissuader les Indiens. Les pénitences cruelles & pénibles, que font les Bramines & les Bonzes, & en comparaison desquelles celles des Moines Chrétiens ne sont rien, sont encore des effets de l'imagination troublée de ces gens-là, qui se provigne, par l'exemple, depuis plusieurs siècles; plutôt que des executions d'ordres donnez, par les Oracles des Démons.

7. Je ne m'arrête pas au détail des moyens de tromper, que les Prêtres Payens pouvoient avoir. Ils sont ti-  
rez

rez en partie d'*Eusebe*, qui en parle au Liv. IV. de sa Préparation Evangelique, & proposez comme par conjecture. Il suffit en ces occasions de proposer des choses possibles & qui ne soient pas hors de la vrai-semblance.

Il n'est pas besoin non plus que je releve de nouveau l'Auteur, sur ce qu'il s'imagine, que *Mr. de Fontenelle* a cru que la plupart des Oracles se rendoient par la bouche des Statuës. Je dirai seulement que si l'on peut montrer qu'il est possible de faire rendre par adresse des Oracles trompeurs, par la bouche des Statuës; il est encore plus facile de montrer qu'un Devin faisoit le furieux, par artifice, avant que de rendre un Oracle, & feignoit d'être inspiré, lors qu'il parloit de sa tête.

8. Je croi que *Mr. de Fontenelle* ne fera aucune difficulté d'avouër que les Devins entroient souvent en fureur, avant que de répondre; il n'étoit nullement besoin de prouver une chose si connue, & dont *Mr. Van Dale* avoit déjà parlé, à la fin du Chap. VI. de sa Dissertation sur les Auteurs des Oracles.

L'Auteur dit que l'entreprise d'*Alexandre*, Faux-prophete, dont *Lucien*

*ciens* a fait l'histoire, n'eut point de suite. Il ajoute même au Chap. 13. que si *Lucien* n'en avoit conservé la mémoire, on n'en auroit jamais entendu parler. Il se trompe, car il en reste des médailles, que l'on voit en plusieurs Cabinets, & Mr. *Spon* les a publiées, en ses Antiquitez. L'Auteur fera bien de lire le Chap. X. de la Dissertation de Mr. *Van Dale*, que je viens de citer, où il verra plusieurs exemples de Statuës parlantes; car il semble douter, qu'il se rendît des Oracles de cette maniere.

9. Je suis de son avis, en ce qu'il dit qu'il n'est pas vrai que les Payens crussent ordinairement que les Dieux mangeassent les victimes, qu'on leur offroit. Cela n'est fondé que sur le livre Apocryphe de Bel. Il est vrai aussi que le silence, que l'on exigeoit de ceux qui étoient admis aux Mysteres, ne regardoit pas les Oracles.

Je m'arrêterai aussi très-peu sur ce que les Anciens Peres racontent du silence d'Apollon Daphnéen, à cause des reliques du Martyr Babylas. Si le fait étoit parfaitement assuré, on en pourroit dire ce que j'ai dit sur le Ch. 18. de la I. Partie.

Mr.

10. Mr. de *Fontenelle* a expliqué comment les Oracles, consultez par des billets cachetez, y pouvoient répondre, ou en les décachetant & recachetant adroitement, ou en s'informant sous main de ce qu'il y avoit dans ces billets. L'Auteur prend le parti de ceux, qui consultoient ainsi les Oracles & prétend que ce n'étoient point des fots, mais des gens défiants. J'avouë que j'ai de la peine à comprendre comment on peut faire en quelque façon l'Apologie de ceux, qui consultoient les Oracles parmi les Payens, & de ceux qui les rendoient, & trouver mauvais qu'on traite les uns de fourbes & les autres de fots; car au fonds il faut convenir qu'à bien des égards les uns étoient séduits & les autres des séducteurs. A-t-on intérêt d'empêcher qu'on ne s'apperçoive de quelque fourberie semblable?

Nôtre Théologien cite là-dessus l'exemple de Trajan, qui feignit d'interroger le Dieu d'Héliopolis, par une Lettre cachetée, où il n'y avoit rien dedans; & qui reçut pour réponse un papier blanc bien cacheté. Cet exemple est tiré de *Macrobe* Liv. I. de Saturnales c. 23. Mais premierement, le fait n'est pas fort assuré, parce que  
ce

ce n'est que sur le rapport d'un homme fort superstitieux qu'il est fondé. En second lieu, il se peut faire que les Sacrificateurs, en mettant la Lettre contre la lumière, virent qu'il n'y avoit rien dedans, & que là-dessus ils se résolurent à y répondre de même. Enfin qui nous a dit que cette Lettre ne fut point ouverte si adroitement, que Trajan n'y put rien connoître ?

L'autre exemple est tiré de *Plutarque*, qui dit, dans son *Traité de la Cessation des Oracles*, \* qu'un Incrédule ayant consulté l'Oracle de Mopsus, par une Lettre cachetée, celui qui la porta reçut la réponse en songe, sans savoir ce qu'il y avoit dans cette Lettre; ce qui surprit étrangement les Epicuriens, amis de cet Incrédule. Le mal est que le fait n'est pas assez sûr, car s'il suffit de lire une chose dans un Auteur pour la croire, il n'y aura rien qui ne devienne croyable. Supposer & vouloir qu'on croye qu'il n'y a rien d'omis, ni d'ajouté, ou de changé, dans les circonstances, comme une chose assurée, c'est exiger ce que personne ne peut accorder, avec sûreté. Car enfin ceux-là même, qui racontent une histoire de bon-

\* Tom. 2. pag. 434.

bonne foi, mais qui n'ont pas été assez attentifs à ce qui s'est passé, s'y trompent très-facilement : & ceux qui veulent tromper suppriment, ajoutent & changent ce qu'ils trouvent à propos, dans les histoires qu'ils racontent.

Un Proconsul de Cilicie envoie, dit-on, par le conseil de quelques Epicuriens, un billet cacheté à l'Oracle de Mopsus. Il y avoit ces mots dans le billet : *vous sacrifierai-je un taureau blanc, ou noir ?* Son Affranchi, qui le porte, n'en fait rien. La question est premièrement de savoir si cet Affranchi n'avoit point sù le secret de son Maître, & s'il ne s'entendoit point avec les Prêtres de Mopsus. Mais supposons qu'il n'en ait rien sù, & qu'il ne leur ait rien dit. Cet homme s'étant endormi dans le Temple, un jour après y être arrivé, il voit un bel homme en songe, qui lui dit ce seul mot, *Noir*, & dispaçoit. C'étoit une réponse juste au billet, à laquelle l'Affranchi ne comprenoit rien, mais que le Maître entendit d'abord & admira comme un Oracle tout divin. Il falloit dire, si cet Affranchi n'avoit pas remis le billet aux Sacrificateurs de Mopsus ; il falloit savoir, si l'on ne pou-

pouvoit point lire au travers du papier : ou si on ne le pouvoit point déchiffrer habilement & le recacheter de même ; il falloit enfin être assuré que ce ne fut pas un Sacrificateur, qui dit à cet homme à demi endormi le mot de *Noir*, après avoir lû le billet. Sans être assuré de ces circonstances, on ne peut tirer aucune conséquence de cette histoire. Vous me direz peut-être que je ne dois pas supposer de la fraude, quand on n'en voit point ; mais je ne dois pas supposer non plus qu'il n'y en a pas, sans être parfaitement instruit de l'histoire.

Mais que dira-t-on de l'Oracle de Claros, qui répondoit aux pensées, \* comme dit *Tacite* ? On dira que l'on n'en croit rien ; & que celui qui répondoit disoit, par conjecture, ce qu'il pouvoit & se cachoit dans l'obscurité des termes.

Il faut remarquer en général, à l'égard des Histoires que l'on fait des Oracles, qui ont réüffi, ce que l'on objecte à ceux, qui prétendent que les Songes nous apprennent l'Avenir ; c'est que l'on ne produit que les Oracles qui ont réüffi, parmi des millions d'Oracles trompeurs, que l'on supprime

\* *Annal. II, 54.*

me, comme s'ils n'avoient point été rendus. On n'a conservé à la Postérité, que la mémoire de ceux que l'évenement a confirmé, parce qu'on a oublié le reste ; au lieu qu'il auroit fallu tenir des registres des uns & des autres, pour les comparer. Car enfin si l'Oracle ne rencontre qu'une fois bien, en mille réponses ; on a sujet de croire qu'il ne rencontre, que par hazard.

II. Nôtre Théologien vient ensuite aux Oracles, qui se rendoient en songe & cite particulièrement les songes que des malades avoient eus, dans le Temple d'Esculape ; par lesquels ils avoient appris des remèdes, dont l'usage les avoit guéris. Il prétend que les Démons peuvent envoyer des songes & savoir les remèdes propres à guérir les maladies ; & que ce ne pouvoit être qu'eux, qui rendoient des Oracles de la sorte.

Je ne dirai rien ni du pouvoir, ni du savoir des Démons ; l'étendue m'en est inconnue. Mais je dirai que premièrement il faut être assuré des faits. On cite là-dessus une Inscription, que \* l'on a encore, où il est parlé de diverses cures faites par Esculape ;

*Tome XIII. M &*

*\* Dans Gruter p. LXXI.*

& l'on allegue un passage de *Tertullien*, qui ne disconvient pas de quelques unes de ces cures. Cela ne prouve pas la verité du fait; savoir, que tel & tel ont eu un songe envoy e veritablement, par une puissance surnaturelle; par lequel ils ont appris ce qu'ils devoient faire, pour  tre gueris. L'inscription peut avoir  t e faite par des Imposteurs, qui vouloient aquerir de la r putation   Esculape, pour en profiter; & *Tertullien* peut avoir  t e trop credule, ou raisonner sur les principes des Payens, *dato, non concessio*, comme parlent les Logiciens.

I. On a p u apposter des gens, qui faisoient les malades, ou mettre de veritables malades dans le Temple d'Esculape, qui disoient qu'ils avoient song e ce que les Pr tres, qui pouvoient savoir la M decine, leur avoient conseill e. II. Des malades, qui avoient parl e de leur mal   plusieurs personnes, qui leur avoient conseill e de bons remedes, qu'ils n'avoient pas faits, pouvoient songer ensuite qu'Esculape les leur conseilloit. On fait que l'on songe facilement des choses, qui ont du rapport avec celles, dont on a  t e frapp e pendant la veille, & que l'on sou-

souhaite. III. Si cela n'avoit été, point de livres n'auroient pû contenir les cures, qui auroient été faites par les Démons, dans tous les lieux où Esculape avoit des temples; car enfin il y avoit plusieurs siècles, qu'on le consultoit, & les malades ne manquent jamais. La Médecine auroit été ruinée, par ces Oracles. Mais les Démons, dira-t-on, ne paroissent qu'à ceux à qui ils vouloient. Je réponds que cela étoit contre leur intérêt, à moins qu'ils ne se fussent accordez avec les Médecins, ou ne leur laissent quelque pratique, par pitié. Autrement rien n'étoit plus propre, pour établir leur Empire à perpétuité, que des miracles constans & perpétuels, en faveur de ceux qui alloient chercher leur secours, dans les Temples d'Esculape. IV. Tout cela rend ces Oracles très-suspects, & je ne doute point que les gens d'esprit, parmi les Payens, ne s'en moquassent. Nous en avons un exemple très-remarquable, dans la Scene II. de l'Acte III. du *Plutus d'Aristophane*, où ce Poète fait assez comprendre que c'étoit le Prêtre d'Esculape, qui faisoit des remèdes aux malades.

D'ailleurs cette Inscription, quoi

qu'ancienne, comme il semble, est extrêmement suspecte pour la matiere, ou à l'égard des faits qu'elle contient. Il paroît qu'elle a été gravée sous un *Antonin*; c'est à dire, depuis le tems d'Antonin le Pieux, qui est justement le tems auquel le Christianisme s'é-  
tendoit de toutes parts, dans l'Empire Romain. Pour moi, je soupçon-  
nois beaucoup que les Prêtres d'Escu-  
lape firent faire cette Inscription, après  
avoir apposté des malades feints, ou  
veritables; pour opposer leur Escula-  
pe à Jesus-Christ & à ses Apôtres,  
dont les miracles étoient, avec raison,  
perpetuellement dans la bouche des  
Chrétiens.

Il semble même que Dieu, s'il est  
permis de parler ainsi, n'a pas dû per-  
mettre qu'il se fît de semblables mi-  
racles, par les Démons, après la pu-  
blication de la Religion Chrétienne;  
pour ne pas donner lieu aux Idola-  
tres, d'opposer les miracles des Dé-  
mons à ceux de Jesus-Christ & de ses  
Apôtres.

12. On ne peut pas disconvenir,  
que l'ambiguité des Oracles ne prou-  
ve pas assurément, que les Démons  
n'en sont pas les Auteurs; parce que  
nous n'avons aucune preuve, qui nous  
con-

convainque qu'ils sâchent l'avenir si clairement, qu'ils puissent le prédire sans ambiguité. Mais aussi cette ambiguité pourroit ressentir la fourberie humaine, car les hommes sont aussi capables de faire des Oracles ambigus, que les Démons.

L'Auteur en produit quelques uns, qui étoient assez clairs, parce qu'il s'agissoit de choses qui se passoient en d'autres lieux & que les Démons pouvoient savoir très-prompement; comme quand l'Oracle de Delphes répondit à ceux que Crœsus y avoit envoyez ce qu'il faisoit, à une certaine heure. Si le fait est vrai, il n'y a rien à dire; c'est une marque que cet Oracle étoit rendu par un Démon, & non par un homme, qui ne pouvoit pas savoir à Delphes ce qui se passoit alors à Sardes. C'est ainsi que l'on dit que les Sorciers de Lapponie disent, en peu d'heures, à ceux qui le souhaitent ce que font leurs amis à trois ou quatre cents lieuës du lieu, où l'on interroge ces Sorciers. Si les faits étoient sûrs, il est certain que cette espece d'Oracles seroient des preuves évidentes, que des Intelligences, élevées au dessus de la Nature Humaine, les rendoient.

13. Le Critique de Mr. de Fontenelle convient néanmoins qu'il y a eu souvent de la fourberie, dans les Oracles; ce qui fait voir qu'il en faut venir à ce que j'ai d'abord établi, qu'il y a du vrai & du faux dans ces Histoires, & que nous ne pouvons plus les distinguer. Mais il ajoute que s'il n'y avoit eu que de la fourberie, les Oracles n'auroient pas pû subsister si longtems. Il se peut faire que quelques Oracles, véritablement rendus par des Démons, aient contribué à conserver la réputation & l'honneur des lieux, où ils s'étoient rendus; malgré les faux Oracles, qui s'y rendoient communément.

Cependant il est indubitable que les plus grossieres tromperies, en matiere de Divination, se sont soutenues pendant plusieurs siècles; comme, les Augures, & les Auspices des Romains, dont *Cicéron* s'est si bien moqué, & autres choses semblables. Je l'ai déjà dit auparavant; le peuple est très-facile à tromper, & dès qu'une maniere de le duper est une fois en train, il n'y a rien de si facile que de la faire durer. Il ne faut pas avoir de la foi, comme dit l'Auteur, pour se persuader de cela; il ne faut avoir que quelque

que connoissance de l'histoire de l'Idolatrie Payenne, ancienne & moderne; il ne faut avoit que des yeux, pour voir la maniere dont des peuples, infiniment plus éclairés que les Payens, se laissent dupper par des Images miraculeuses, ou des Reliques supposées. Je sai bien que ceux qui cherchent de l'avancement dans l'Eglise, par leur zele pour les opinions & les pratiques vulgaires, soutiendront hardiment que ce qu'on dit de ces Images & de ces Reliques est vrai; mais je sai bien aussi que les habiles gens n'en croient pas plus que les Protestans, quoi qu'ils ne le disent pas, pour ne pas se faire des affaires, avec les zelez. Nôtre Auteur ne seroit-il point du nombre des derniers, & ne soutiendrait-il point qu'il est difficile de tromper le peuple; de peur que les raisons, que l'on a de se défier des opinions de la populace Payenne, ne servent à détruire quelques opinions modernes, qui ne sont pas mieux fondées? Je ne le veux pas dire, parce que je ne le sai pas; mais ses manieres pourroient peutêtre faire naître ce soupçon.

14. Je suis néanmoins de son avis, en ce qu'il croit que de ce qu'il y a eu de faux Oracles, ou des réponses

faites par des hommes, il ne s'ensuit pas qu'il n'y en a eu aucuns de vrais, ou de véritablement rendus par les Démons. Je suis là-dessus, comme je l'ai dit, du sentiment que Mr. *Le Clerc* a soutenu, au commencement du II. Article du III. Tome de sa *Bibliothèque Choisie*.

Tout ce qu'on peut conclurre de cette II. Partie, c'est que, supposé la vérité de certaines histoires, il s'ensuit que les Démons ont rendu des Oracles; quoi que d'ailleurs on ne puisse pas disconvenir qu'il n'y ait souvent eu des tromperies humaines. Le mal est qu'on ne sauroit s'assurer de la vérité des faits. Mais aussi on ne sauroit prouver qu'ils sont tous faux. Il faut donc suspendre son jugement à l'égard du détail, & s'empêcher de tomber d'un côté dans la Credulité, dont la Superstition est la suite ordinaire: & de l'autre de devenir malade de la *Pneumatophobie*, qui est une maladie qui meine droit au *Materialisme*, pour continuer à m'exprimer à la maniere du savant *Cudworth*.

III. Je ne m'arrêterai que très-peu à la III. Partie, où l'Auteur entreprend de montrer que les Oracles du Paganisme ont cessé après la naissance  
de

de Jesus-Christ , par le pouvoir de sa Croix & l'invocation de son nom, & de répondre aux raisons alleguées au contraire, par l'Auteur de l'Histoire des Oracles.

1. Pour moi, je déclare que je suis du sentiment du Critique de cette Histoire, en ceci; c'est que les Peres n'ont pas enseigné que les Oracles s'étoient tûs tout d'un coup, après la naissance de Jesus-Christ, ni même après son ascension au ciel; mais seulement que depuis ce tems-là, ils avoient commencé à se taire, & qu'ils se turent peu à peu, à mesure que la Religion Chrétienne se répandit. Je ne doute pas non plus que ce ne fût là en partie un effet du Christianisme, comme je l'ai déjà témoigné.

Mais je suis persuadé que long-tems avant que Jesus-Christ vint au monde, les Oracles avoient commencé à se taire & c'est ce qui paroît manifestement, par deux passages de *Cicéron*, que j'ai citez sur le Ch. 4. de la I. Partie. Cet Auteur témoigne, en termes exprès, que non seulement de son tems, mais même long-tems auparavant les Oracles ne se rendoient plus à Delphes, comme aux siècles précédens. Comme *Cicéron* écrivoit ses livres de

la Divination, sous la domination de Jules-César, c'est à dire, plus de quarante ans avant la naissance de Jesus-Christ; il faut que les Oracles eussent commencé à aller en décadence bien près de cent-ans, avant cette même naissance. J'en ai marqué la raison sur le Ch. 9. de la I. Partie, & je ne la répéterai pas ici.

2. *Eusebe* \* prouve son sentiment par un témoignage de *Porphyre*, où ce Philosophe dit qu'il ne faut pas s'étonner de ce qu'il regnoit des maladies dans Rome, depuis tant d'années, „ puis qu'Esculape & les autres Dieux „ n'y demeurent plus; car depuis „ qu'on honore Jesus, dit-il, person- „ ne n'a ressenti aucun avantage pu- „ blic des Dieux. Si l'on pressoit ces paroles à la rigueur, elles détruiroient ce que l'inscription du Temple d'Esculape disoit; mais apparemment *Porphyre* n'a voulu dire autre chose, sinon que les Dieux s'étoient peu à peu retirés, & n'avoient voulu faire aucun bien-fait à l'Etat en général.

3. L'Auteur montre fort bien que *S. Athanase*, & plusieurs autres Peres ont parlé de quelques Oracles, comme subsistans long-tems après Jesus-Christ,

\* *Prep. Evang. Lib. V. c. 1.*

Christ, quoi qu'ils se ruinaient peu à peu.

4. Il continue à montrer la même chose, ce qui sert à faire voir qu'on n'a pas bien pris la pensée des Peres; lors qu'on a cru qu'ils soutenoient qu'à la naissance de Jesus-Christ les Oracles s'étoient entierement tûs.

5. Les Payens même, qui ont vécu au commencement du Christianisme, comme *Strabon*, *Juvenal*, *Statius*, *Plutarque*, & d'autres ont reconnu ce silence. Mais il faut remarquer qu'il n'ont nullement fixé son commencement à la fin de l'Empire d'Auguste; comme on le suppose communément. Les passages de *Cicéron* citez ci-dessus prouvent évidemment le contraire.

6. L'Auteur fait beaucoup valoir les exorcismes des Chrétiens, dans la suite. Comme je ne les veux pas tous rejeter, je ne prétends pas être obligé de croire des faits, de la verité desquels il étoit très-difficile de se bien assurer, dans le tems même auquel on dit qu'ils sont arrivez, & qu'il seroit impossible à présent de prouver. La credulité des uns, & le peu de bonne foi des autres, outre la longueur du tems, nous mettent hors

d'état de nous assurer de ce qu'il faudroit savoir, pour en bien juger. Qu'on en croye ce que l'on voudra, pourvû qu'on distingue toujours les Miracles de Jesus-Christ & de ses Apôtres, de ceux des siecles suivants.

7. On parle beaucoup du pouvoir de la Croix, & du signe de la Croix, comme si les Démons en avoient eu une peur extraordinaire. Il me semble qu'il valoit mieux parler du pouvoir, que Jesus-Christ a au Ciel & sur la Terre & de son regne glorieux, que de son état d'humilité. Car encore qu'il soit parvenu par cet état de foiblesse à la gloire, qu'il possède dans le Ciel; c'est proprement en entrant en cette gloire, qu'il s'est mis en pleine possession du pouvoir absolu qu'il a sur toutes les Intelligences bonnes & mauvaises, qui sont au Ciel, ou sur la Terre. Je croi que nous ne sommes point obligez de croire toutes les histoires, que l'on raconte sur les effets merveilleux du signe de la Croix.

8. Les Peres ont en effet, comme dit l'Auteur, cru que les Oracles avoient commencé à se taire, parce qu'il le voyoient; mais ils n'avoient pas vû le commencement de leur dé-  
ca-

cadence, qui avoit été peut-être plus de cent ans avant Jesus-Christ.

9. Le livre de *Plutarque*, de la cessation des Oracles, nous enseigne bien qu'ils étoient en décadence de son tems; mais il ne nous apprend point quand elle avoit commencé, & il paroît par *Cicéron*, que deux cens ans, avant le tems de *Plutarque*, les Oracles n'étoient pas fort estimez.

10. Il est vrai que quelque étendue, que l'on donne à la durée des Oracles, on peut attribuer leur dernière destruction à la Religion Chrétienne; qui se rendant maîtresse de tout l'Empire Romain, les anéantit entièrement. Quand il n'y eut plus que des Chrétiens, par tout, il ne pouvoit plus y avoir d'Oracles. Cette destruction ne s'acheva pas tant, par un effet miraculeux du Christianisme, que parce que les Idolâtres commencèrent à manquer par tout.

11. On ne peut pas disconvenir que l'autorité des Empereurs Chrétiens ne servît à les éteindre tout à fait; en faisant fermer, ou abattre les Temples Payens, & en défendant les sacrifices publics & particuliers, & les autres cérémonies du Paganisme. On en peut voir des preuves dans le III.

Livre de la vie de Constantin , par *Eusebe* Chap. XLVIII. & suiv. & dans le *Code Théodosien*, aussi bien que dans l'Histoire de l'Eglise, sous les Empereurs suivans.

12. Je ne m'arrêterai point à examiner, s'il y a de l'apparence que les Oracles eussent pris fin, quand même l'Idolatrie auroit subsisté: ou s'ils auroient toujours duré. C'est un problème, que l'instabilité de l'esprit humain, & la variation de ses opinions laissent, comme il me semble, dans une trop grande obscurité, pour en dire rien d'assuré.

Je ferai seulement une remarque, sur un endroit de *Plutarque*, que l'Auteur de la Réponse à Mr. de Fontenelle lui reproche de n'avoir pas entendu, mais qu'il n'a pas entendu lui même; parce qu'il n'a pas pris garde qu'il est corrompu, comme d'habiles gens l'ont remarqué, il y a long-tems. *Plutarque* \* recherche pourquoi il y avoit des Oracles de la Pythie, qui étoient en très-mauvais vers, puis qu'Apollon étoit le chef des Muses; & il introduit un Géometre nommé *Boëthus*, qui panchoit du côté des Epicuriens, & qui s'en moque. Il fait

\* Tom. 2. p. 306.

ressouvenir la compagnie d'une chose, qui étoit arrivée au peintre Pauson; à qui un homme avoit demandé le portrait d'un cheval, qui se vautrât. Ce Peintre fit un cheval qui couroit, & comme cet homme disoit qu'il avoit demandé un cheval qui se vautrât, & non qui courût; Pauson ne fit que tourner le tableau, pour le satisfaire. „ Bion, continue *Boëthus*, „ dit que cela arrive à quelques raisons, „ sonnements, quand on les renverse. C'est pourquoi il y a des gens, „ qui diront que les Oracles sont bien „ exprimez, parce qu'ils sont l'ouvrage d'un Dieu; & d'autres qu'ils „ ne sont pas l'ouvrage d'un Dieu, „ parce qu'ils sont mal exprimez. Διὸ καὶ τὰς χρησμούς ἐνίοι φήσασιν (il faut ici ôter &) καλῶς ἔχειν, ὅτι τῶ Θεῷ εἰσιν. ἄλλοι (& non ἀλλὰ) τῶ Θεῷ μὴ εἶναι, ὅτι φαύλως ἔχασιν. On n'a qu'à comparer cette explication avec celle de l'Auteur, & l'on verra laquelle est la meilleure.

13 --- 16. Je ne dirai rien des raisons, qui auroient pû détruire les Oracles, quand même l'Idolatrie auroit subsisté. Je n'entrie point dans la solution de ce problème; non plus que dans la question si les Romains estimoient

moient, ou méprisoient les Oracles. Il est seulement certain qu'il n'y avoit pas tant d'Oracles en Italie, qu'en Grece; sur tout d'Oracles, qui se rendissent par un Prêtre, ou une Prêtresse en fureur, au nom de la Divinité; & que les Romains étoient ordinairement contens de leurs auspices & de leurs augures.

On peut conclurre de cette III. Partie, si l'on examine bien ce que je viens de dire, que les anciens Chrétiens ont dans le fonds un peu trop fait de bruit du silence & de la décadence des Oracles, après la naissance de Jesus-Christ; parce que cette décadence avoit déjà commencé longtems auparavant, & qu'elle n'est arrivée que peu à peu, à mesure que le nombre des Payens est diminué; & n'a été entièrement consommée, que par l'autorité des Empereurs Chrétiens. On peut consulter là-dessus les loix de ces Princes, dans le Titre de *Maleficis & Mathematicis*, & dans celui de *Paganis Sacrificiis & Templis*, qui sont dans les Codes *Theodosien & Justinien*.

Néanmoins on peut excuser les anciens Chrétiens, parce qu'en cela, ils ne faisoient que profiter de ce que quel-

quelques Payens , comme *Porphyre* , leur accordoient , que depuis qu'on adoroit *Jesus-Christ* , les Dieux s'étoient retirez & ne vouloient plus faire de bien aux hommes. Mais aujourd'hui que les choses ont changé de face & que nous n'avons plus besoin de prendre avantage de ce que les Payens peuvent avoir dit inconsidérément , ni de nous servir contre eux d'argumens *ad hominem* ; il doit être permis d'examiner les choses en elles mêmes , & de dire ce qui paroît véritable ; sauf à ceux qui s'apperçoivent , qu'ils s'étoient trompez , de changer de sentiment.

Je finirai ces remarques par un passage remarquable de \* *Platon* , qui fait ainsi parler *Socrate* grand ennemi des erreurs populaires , dans son *Theæterus* : „ Il y a beaucoup de gens „ qui sont disposés à mon égard , de „ sorte qu'ils sont prêts à me mor- „ dre , parce que je leur ôte quelque „ rêverie de l'esprit , & qui s'imagi- „ nent que je ne le fais pas par bien- „ veillance. Ces gens là sont fort „ éloignez de savoir qu'aucun Dieu (*Socrate* parloit apparemment ainsi , parce qu'il prétendoit se conduire en cela ,

\* Pag. 118. Ed. Lugd. an. 1590.

*cela, par l'inspiration de son Démon, ou de son Genie* ) „ qu'aucun Dieu ne  
 „ veut du mal aux hommes. Je ne  
 „ fais rien de semblable, par mal-  
 „ veillance; mais il ne m'est nul-  
 „ lement permis d'accorder le Men-  
 „ songe, ni de supprimer la Verité.  
 Je ne me veux comparer à *Socrate*,  
 ni en beauté de génie, ni en gran-  
 deur de courage; mais je croi que  
 tous ceux qui ont quelque lumiere  
 sont obligez d'en user comme lui, au  
 hafard d'être mordus par ceux qui ne  
 le veulent pas. Je m'en mets si peu en  
 peine, que je déclare que je ne ré-  
 pondrai rien à ceux, qui pourroient  
 attaquer mes remarques. Si j'ai tort,  
 je saurai me corriger sans bruit; & si  
 j'ai raison, le Public me rendra assez  
 justice.

## A R T I C L E IV.

*Remarques Critiques de Mr. CAPPEL  
 sur le Ps. CXLV. & sur quelques  
 autres.*

**L**E nom de l'illustre *Louis Cappel*  
 est si connu dans le monde sa-  
 vant, que Mr. son fils n'a presque  
 qu'à

qu'à se nommer pour se faire écouter, quand même il n'auroit rien de considerable à dire. Comme son savoir dans la Langue Hebraïque, qu'il a enseignée long-tems dans l'Academie de Saumur, m'étoit connu, je l'ai pressé plus d'une fois de publier quelques unes de ses pensées. Le genre de vie, qu'il a été obligé de mener, depuis qu'il est sorti de France, l'en a empêché; mais enfin se trouvant un peu plus de loisir, il m'a envoyé l'Essai suivant, que j'ai cru devoir communiquer ici au Public, avec la Lettre qu'il m'a écrite. Ceux qui l'auront lû souhaiteront à l'Auteur de la santé & du loisir, pour s'appliquer à de semblables choses le reste de sa vie, & pour faire voir qu'il est digne fils d'un si illustre Pere. J'aurois voulu ôter de son Essai ce qu'il y a de trop obligant pour moi, mais il ne l'a pas voulu permettre. Voici donc une Lettre qu'il m'a écrite, & l'Essai qu'il m'a envoyé. J'ai seulement ajoûté ensuite une version Latine du Ps. CXLV. afin qu'on pût mieux entendre ce qu'il en dit.

L E T-

## L E T T R E

D E

M<sup>r</sup>. C A P P E L.

„ V O S deux dernieres Lettres ,  
 „ Monsieur, m'ont censuré de  
 „ n'avoir presque rien donné au Pu-  
 „ blic. Ma double réponse s'est ren-  
 „ fermée, dans le sentiment humble  
 „ que me donnent mes forces. Ce-  
 „ pendant aiant été prié de finir, pen-  
 „ dant ce dernier hiver, en Nortfolk,  
 „ une carriere que j'ai couruë sept ans,  
 „ avec un jeune Gentilhomme, d'un  
 „ esprit pénétrant; & qui est entré  
 „ avec justesse dans le sens, & dans  
 „ les beautez des meilleurs Auteurs  
 „ Latins & Grecs; j'écrivis un Di-  
 „ manche, & les deux semaines sui-  
 „ vantes, comme par différentes sail-  
 „ lies, ce que je pensai en gros ce  
 „ jour-là dans une Eglise Angloise,  
 „ où je n'entendois rien; & où une  
 „ partie de ma dévotion fut la Lec-  
 „ ture & la méditation d'un Pseaume  
 „ Hebreu. A mon retour en cette  
 „ Ville, faute de Copiste, dont avec  
 „ re-

„ regret je suis privé depuis 22 ans,  
 „ j'ai transcrit, nonobstant la foibles-  
 „ se présente de ma santé, l'Essai que  
 „ je vous envoie. En le commen-  
 „ çant, je n'avois aucun dessein de  
 „ vous le communiquer; mais en le  
 „ finissant, je me suis crû obligé d'y  
 „ justifier, en *deux mots seuls*, mon état  
 „ hors de tout Emploi. J'aime sur  
 „ tout dans cet échantillon la sinceri-  
 „ rité, avec laquelle j'y parle de vous.  
 „ Il n'y en a pas moins dans le zele,  
 „ & dans le respect, qu'aura pour  
 „ vous, sans cesse, Monsieur, vô-  
 „ tre &c.

*A Londres le 15. Mars 1706.*

## PSALMUS CXLV.

Laus Davidis.

1. **E**XTOLLAM te, ô Rex Deus  
*mi, benedicam nomini tuo in  
 perpetuum.*

2. *Singulis diebus benedicam tibi, ac  
 laudabo nomen tuum in perpetuum.*

3. *Magnus est Creator & laude  
 dignissimus, nec magnitudo ejus per-  
 vestigari potest.*

4. *Æ-*

4. *Ætas ætati laudabit opera tua, & potentiam tuam prædicabunt.*

5. *Decus gloriæ splendoris tui, & verba miraculorum tuorum meditabor.*

6. *Potentiam terribilium tuorum factorum dicent & magnitudinem tuam narrabo.*

7. *Monumenta magnitudinis bonitatis tuæ proferent, & justitiam tuam decantabunt.*

8. *Beneficus & misericors est Creator, patiens est & magnus beneficentiâ.*

9. *Bonus est Creator erga omnes & misericordia ejus omnia ejus opera superat.*

10. *Laudabunt, ô Creator, omnia opera tua, & benefici tui tibi benedicent.*

11. *Gloriam regni tui dicent & potentiam tuam proloquentur; 12. ut eam patefaciant hominibus & gloriam decoris regni tui.*

13. *Regnum tuum erit regnum omnium seculorum, & dominatio tua erit in omnes ætates.*

14. *Sustentat Creator omnes cadentes, & erigit omnes inclinatos.*

15. *Oculi omnium in te conversi sunt; tûque victum suum iis tempore suo largieris.*

16. A-

16. *Aperis manum tuam & quid-  
quid vivit favore tuo satias.*

17. *Iustus est Creator, in omnibus  
viis suis, & in omnibus operibus suis  
beneficus.*

18. *Propè adest Creator omnibus eum  
invocantibus; omnibus qui eum invo-  
cant ex animo.*

19. *Faciet quod cupient ejus timentes;  
clamorem eorum exaudiet, eosque ser-  
vabit.*

20. *Servat Jehova omnes ejus ti-  
mentes, & reos omnes perdit.*

21. *Laudem Jehovæ proloquetur os  
meum, & benedicet omnis caro nomi-  
ni sanctitatis ejus, in perpetuum.*

JE dirai ici en un mot, que ce Pseaume n'est pas un de ceux, que je croi composez de vers rimez: & qu'il n'y a, ce me semble, d'autre artifice, que d'avoir fait commencer chèque verset, par une differente Lettre, selon l'ordre qu'elles ont dans l'Alphabeth Hebreu. Mais écoutons Mr. Cappel, sur ce Pseaume.

## JAC. CAPPELLI, L.F.

## Conatus

*ad Psalmum CXLV, pauculos-  
que alios.*

QUÆ huc in acervum congeffimus, quidam quafi foetus est ad aliquam maturitatem, non plenam, progressus, natufque, intra unius & alterius hebdomadæ spatium, folitis negotiis aliquantum occupatæ: postquam is ruri die Dominicâ veluti conceptus effet, in æde facra. Ibi, nempe, cùm eorum, quæ concionator Anglus prælegebat, nihil intelligerem; ipfe plebi inconspicuum, intra feptum generofæ familiæ destinatum, attentè, nec femel perlegi unum Davidis carmen; haud ex aliis felectum, fed fuo quodam ordine meæ meditationi occurrens: Psalmum, fcilicet, CXLV, cui hunc titulum dignè adfcribas, *Encomium Regni Dei*. Præterquam quòd enim huic conjecturæ favent fententiæ, five res, fingulis expreffæ verfibus; fatis clarè id patet ex hoc illius carminis primo initio, *Extollam te, Deus mi, Rex: &*  
 ex

ex medio carmine; ubi versus 11, & duo proximè sequentes quater memorant disertè, celebrantque Dei Regnum. Quæ igitur tunc menti meæ generatim obversata sunt, illa sine mora singillatim atque distinctiùs exaravi, simulque auxi non unius modi observationibus; quæ subsultim, varioque impetu animum meum subibant, & quæ data porta ruebant. Verùm proponamus jam tenuem conatum nostrum, arbores inter & colles, intraque lares luculento foco ac plurimis commoditatibus jucundos, factum: & cujus occasio fuit Ps. CXLV. versus 4, trèsq; hunc proximè sequentes.

Hujus itaque carminis vs. 4. pro קָשַׁתְּ מִשַּׁבָּתִי lege omnino קָשַׁתְּ מִשַּׁבָּתִי. Vs. 5. pro יְדִבְרֶה־יָדֶיךָ lege omnino יְדִבְרֶה־יָדֶיךָ; quamobrem LXX. Interpretes reddunt λαλῆσαι. Hæc utraque emendatio apta prorsus & vera judicabitur, ex una atque altera earum Observationum, quas hîc mox proponemus. Versu 5. insuper pro הַיְשִׁיבֵנִי lege omnino הַיְשִׁיבֵנִי; quamobrem LXX. Intt. reddunt ἀναθήσεινται. Versu 6. pro אֶכְפְּרֶנָּה, cum affixo scœminino הַ, lege יִסְפְּרֶה, vel הַיְסַפְּרֶה. Est enim hæc postrema vox Futurum paragogicum, sive Futurum

Tome XIII.                      N                      rum

290 BIBLIOTHEQUE  
 rum כִּפְּרִי cum Paragoge Arabicâ : hoc  
 est, qualem nonnumquam Arabes,  
 potissimum Poëtæ, adhibent in fi-  
 ne Imperativi, aut Futuri. Exempla  
 habes in Erpenii Grammatica Arabi-  
 ca: quod alibi à me notatum est. Et  
 sanè illud כִּפְּרִינָה potest hîc in grandi,  
 augustoque argumento, scilicet, Dei  
 encomio, usurpari idonea de causa  
 atque propria. Nempe, hujusmodi Fu-  
 turum paragogicum, auctum duabus  
 consonis in fine vocis, potuit apud  
 Hebræos Poëtæ habere emphasin, ut  
 vulgò dicunt; hoc est, significationis  
 vim & granditatem quamdam. Hoc  
 enim ipsum aiunt Arabes Grammati-  
 ci de suo Imperativo, & Futuro pa-  
 ragogico: cujus utriusque forma simi-  
 lis est Hebræicæ, qualem modò pro-  
 posuimus; sed longè frequentior apud  
 Arabas, quàm in Veteri Testamento.  
 Verùm quamquam conjectura de Fu-  
 turo paragogico: quæ animum meum  
 olim subiit, & nunc argumento non  
 levi à nobis fulta est: alicui forsan  
 placitura sit, tamen nullus ferè dubi-  
 to legendum esse כִּפְּרִי. Quippe sic hu-  
 jus elegantissimi carminis 4 versus,  
 nempe 4, 5, 6, 7 habent singuli in me-  
 dio & extremo versu 3 pluralem maf-  
 culinam Futuri in Pihel, Hiphil, aut  
 Kal,

Kal, desinentem in <sup>1</sup>. Sicque 4. illi versus mirè conveniunt cum eâ Hebraicæ Poëseos ratione, quam *Joan. Clericus* ingeniosè ostendit fuisse antiquissimis Hebræis usitatam; & cujus ait vestigia non pauca superesse in Sacro Codice Hebræo. Primùm enim 4. illi versus numero syllabarum sibi invicem similes sunt: deinde illi in medio, & fine, desinunt singuli eodem modo, atque sono, <sup>1</sup>. Quarta porrò similitudo, præter tres modò memoratas, hîc minimè prætereunda est; quâ illi quatuor versus accuratè & manifestè conveniunt inter se. Nempe, quemadmodum illi singuli in medio & fine habent eandem futuri temporis personam, eodem modo desinentem; sic octies ante Futurum illud, proximè præcedit affixum <sup>7</sup>. Nec parum confert hæc convenientia, ad probandam primam & secundam emendationem superiùs hîc propositam. Manifestè verò confert nonnihil ad hujus carminis elegantiam copiosa illa varietas, quâ in quatuor illis versibus, cùm octies usurpetur Futuri temporis verbum aliquod, significans laudare, prædicare, canere; octies itidem mutatur verbum; & ne semel quidem ullum iteratur.

Quatuor emendationibus supra confirmatis quidni adjiciatur quinta? Scilicet, in hujus carminis versu 5 pro  $\text{וְנִפְלְאוּ אֱלֹהֵינוּ}$  legendum videri  $\text{וְנִפְלְאוּ אֱלֹהֵינוּ}$ . Nam in 4, 6, 7, versu, penultima vox, quam antecedit proximè, & proximè sequitur, futurum tempus, præfixam habet copulam Vau. Quidni igitur idem fiat in versu quinto? Sic enim hujus prior dimidia pars cum altera dimidia parte connectetur, per illam copulam. Quod ipsum accuratè servatur, per totum hoc carmen: nempe, in uno & viginti versibus singulis, si 8 & 18 eximas. Et in 8 quidem ea exceptio rectè adhibita fuit, quoniam 2 & penultima vox præfixum habet Vau copulativum. Hoc itaque ter usurpari, in brevi versu, nimium videri poterat. Quapropter id numquam factum est, in quoquam versu hujusce hymni.

Ejus porrò versus duodecimus sextæ emendationi dat occasionem, quippe qui hac voce claudatur  $\text{מְלִכֹתוֹ}$ , pro quâ haud temerè legas  $\text{מְלִכֹתָי}$ . Primum enim sic legerunt LXX. Interpretes, cum reddant *βασιλείας οὐ*. Præterea hoc modo versus 12 desinit, 13 incipit eodem planè, nec ullatenus dissimili vocabulo: quam figuram, *ἀναδίπλωσις*, facundissimi Scriptores non

non rarò usurpant. Hic autem illa figura crescit, eoque fit elegantior; quòd unum idemque nomen, מלכות, continuo & indivulso tenore ter usurpetur. Postrema hæc emendatio confirmabitur haud parùm ex iis, quæ de metricâ hujus Psalmi ratione infra differemus.

Conjiciendi, & corrigendi hîc tandem mihi futurus erat finis, cùm perlecto vs. 13. oculosque animùmque de repente subiit omissus in hoc Psalmo vs. 14. qui in exemplaribus Codicis Sacri Hebraïci, cùm impressis, tum manu exaratis, à longo jam tempore prætermisus fuit, neque deinceps restitutus. Cùm tamen is defectus facillimè & cognosci & suppleri queat. Cognosci, inquam, ex structurâ carminis: quod, non secus ac aliquot alii Psalmi, paucaque alia V. Testamenti carmina, ita contextus est, ut ejus versus accuratè sequantur ordinem atque numerum duarum & viginti litterarum Alphabeti Hebraïci. Facillimum ergo fuit defectum illum vs. 14. hinc intelligere, quòd in hoc Ps. nullus nunc versus incipiat à littera Nun, quæ in illius Alphabeti ordine 14 est. Suppleri autem facilè potest idem ille defectus ex LXX. Interpretibus, quos

Augustinus, & Vulgatus Interpres hinc sequuntur. Illorum enim Græca versio post 13. versum, sic enunciat 14, Πιπίς ὁ Κύριος ἐν τοῖς λόγοις αὐτοῦ, καὶ δόσι ἐν πᾶσι τοῖς ἔργοις αὐτοῦ. Unde apparet clarè, uti parens meus in Critica Sacra docuit, hujus Ps. versum 14. in contextu Hebraïco olim à litterâ Nun incepisse; atque adeò, his verbis fuisse scriptum, נֶאֱמַן יְהוָה בְּדַבְּרָיו יוֹסִיד בְּכֹל מַעֲלָלָיו. Quarum vocum dimidia pars repetitur versu 17. Hinc factum ut non acutùm cernentes scribæ, neque singula accurato examine perpendentes, temerè putarint versum 14. esse omittendum, utpote eundem prorsus cum 17; cùm tamen discrimen inter hos 2 versus appareat ex prima, tertia, & sexta voce versûs omiffi & supplendi. Porrò hic defectus non ex vatis Sacri, manifestè accurati, ulla negligentia ortus; sed ex Librariorum incuria aut inscitia; facilè etiam supplendus, ut modò ostendimus; excusat sanè, atque adeò comprobat emendationes illas, quas suprâ adhibuimus ad hujus Psalmi versus 4, 5, 6, 7; necnon 12. In carmine enim præstantissimo, sive argumenti majestatem, sive sententiarum nobilem perspicuitatem, sive orationis limpide leniterque fluentis amœ-

innoentiam; five aded perpetuum, varium, simplex tamen & quasi nativum artificium fpectes, ex antè dictis clarè apparens; quis jure culpet quæri, & reftitui artem iis in locis, unde fcribarum ofcitantia & imperitia illam egerat? Detur mihi venia, fi parentis mei Critica Sacra obfcuram, inutilem, fæpe quoque noxiam Religionem animo meo minimè indiderit; fed homine Chriftiano, & rerum Sacrarum amante dignam libertatem.

Eam igitur nunc alio transferentes, exemplis aliquot, partim quæ mox indagabimus; partim ex eorum numero, quæ diverfis temporibus fparfim fe fe mihi obtulerunt minimè quærenti, & quibus alia innumera adjici poffunt; demonftrabimus proximè ad verum accedere memoratam fuprà de antiquiffimâ Hebræorum Poëfi fententiam *Joan. Clerici*: quem perenni laude ornabit exquisita eruditio, & fagacitas, acre judicium, difficilium operum numerus & varietas, invidiæque contemtrix fortitudo in propugnandis Veritatis Chriftianæ nonnullis capitibus maximi momenti. Ille igitur exiftimat eam Poëfin, cujus veftigia multa Sacer Codex Hebraicus exhibet, hac re duplici conftitiffe maximè: numero fyl-

labarum, & sono similiter desinente. Ac numerum quidem illum sæpe ita certum existisse compertum est, ut plures versus numero syllabarum profus, aut fermè pares essent inter se. Sæpe etiam numerum illum varium fuisse constat, & quasi incertum; quia versusum mensura major, minor, mediocris diversimodè fiebat: itidem ac in Italorum, Gallorumque versibus, quos ii nuncupant Irregulares: at in quibus tamen aliqua lex est, etiam longitudinis; pendens à proportione & venustate quadam. Quod ad sonum similiter desinentem spectat, hæc similitudo erat non unius modi, sed triplicis. Sæpe enim ea adhibita fuit in versusum fine, sæpe in medio, interdum in principio. Tertia hæc lex debet adijci: quæ quidem gemina est, non secus ac duarum præcedentium prior. Nempe 1. in Sacro Codice Hebraico sæpe numerosæ orationis, seu metricæ ratio iterat semel, bis, ter, aut amplius, simulque eodem ordine disponit unam eandemque vocem, aut easdem voces. 2. Metricum illud artificium sæpe disponit eodem ordine, nec sine certâ proportione, voces non easdem, sed aliquatenus similes. Ad facilius clariúsque pernoscendas 3. proximè

ximè expositas leges, artemque iis fundatam, haud leve adjumentum est hæc. 4. lex, vel potius veriffima observatio. Nimirum, si spectemus eam verfum divisionem, quæ in omnibus Sacri Codicis Hebraïci exemplaribus per aliquot sæcula ad nos usque permanfit, sed quam tamen divino afflatu factam fuisse nemo prudens, aut antiquitatis gnarus dixerit; manifestum erit Hebraïcorum carminum Vet. Testamenti versibus singulis quàm sæpissimè contineri distinctos duos versiculos, sive duo hemistichia. Interdum unus versus tres continet versiculos. Interdum quatuor. Hujus postremi modi aliquot exempla sunt in Threnis, seu Jeremiæ Lamentis; & alibi nonnulla sparsim. 2. Modi haud rara sunt exempla, hîc illîc sparsa: in quibus est Psalmi CIII. versus postremus: & Psalmi CXLVI. versus 6, 7, 8, 9. Psalmi I. versus 1; & Ps. LXXXIV. vs. 4. commodè in 3, vel 4. versiculos dividatur. Psalmi XLIV. versum 4. commodiùs multò, & elegantius, in 4. versiculos divides: ita ut 2. postremæ voces 4. faciant versiculum. Itidem Ps. I. versum 12, sive postremum, in 4. versiculos aptiùs multò divides, quàm in tres. Hoc autem utrumque de 2. illis vsf.

## 298 BIBLIOTHEQUE

Pfalms II, & XLIV, ex iis patebit quæ ad metricam ejus Psalmi rationem infra notabimus. 1. Modum, quo versus unus 2. versiculos complectitur, passim, ac ferè ubique reperias in Psalmis, Jobo, Cant. Canticorum, Proverbiis; exempli gratiâ, in hujus Libri postremis versibus duobus & viginti, quibus continetur uxoris virtute præstantis encomium. Itidem in Mosis, Deborahæ carminibus, aliisque. Nunc ad se nos vocat exemplorum copia, quibus confirmantur 4. Leges à nobis modò expositæ. Sed cum illorum multitudo sit infinita, & quàm plurima forsàn à Doctis jam collecta sint; sat erit mediocrem illorum numerum huc proferre, ut quodque primùm occurreret. Nulla autem producam, nisi quæ nescius ero à quoquam fuisse occupata, sive antehac indicata. Ad quas autem Leges ex quatuor illis, quas modò declaravimus, pertineant aut hæc aut illa exempla mox adferenda, facile per se Lector attentus, nec judicio carens intelliget.

Primum Specimen ducatur ex Pf. I, vs. 1. & penultimo. Finge enim, quod est longè verisimillimum, Psalmi I, versu 1. contineri tres versiculos, hi aptè sic distinguentur

77/8

אֲשֶׁר־י הָאִישׁ אֲשֶׁר לֹא הִלֵּךְ בְּעֵצַת רְשָׁעִים  
 וּבִדְרֹךְ חַטָּאִים לֹא עָמַד  
 וּבְמִוֶשֶׁב לֵצִים לֹא יָשָׁב :

Hoc modo extremus versiculus primus eodem sono desinit cum medio versiculo 2, medioque itidem versiculo 3. Nam hæc 3 vocabula,

רְשָׁעִים-חַטָּאִים-לֵצִים

eodem sono desinunt. Præterea primi versiculi mediæ voces sunt 2. : לֹא הִלֵּךְ : 2. postremæ לֹא עָמַד : tertii postremæ לֹא יָשָׁב. Tres autem hi vocum complexus multimodis & perfectè conveniunt. Constant enim singuli duabus vocibus, quarum prior in eorum uno quoque est לֹא : posterior est הִלֵּךְ, vel עָמַד, vel יָשָׁב. Hæcque tria verba, simillima inter se, respectu Grammaticæ flexionis, eundem habent syllabarum, litterarum, vocalium numerum, easdemque vocales, ac proinde eodem sono desinunt. Propiùs tamen aliquantò ad verum accedere videtur primi Psalmi primo illo versu quatuor contineri versiculos; quorum secundus hic sit, בְּעֵצַת רְשָׁעִים : tres autem reliqui iidem sint ac suprâ sunt positi. Et in quatuor versiculis ars & convenien-

300 BIBLIOTHEQUE  
 tia metrica haud minùs conspicua est,  
 quàm in tribus versiculis quos modò  
 excuffimus: imò utrobique est similli-  
 ma, ac ferè eadem: sed aliquantulò  
 concinnior videri potest in quatuor  
 versiculis, quàm in tribus. Hæc igi-  
 tur aptè, & diversimodè inter se con-  
 venientia, quis forti temerariæ; non  
 industriæ, & arti tribuat? Quemad-  
 modum autem Ps. I. vs. 1. in 3, vel  
 4. versiculos: sic penultimus versus  
 in 2. versiculos commodè dividatur;  
 nempe,

עַל בֵּן לֹא יִקְמוּ רִשְׁעִים בְּמִשְׁפָּט  
 וְחַטָּאִים בְּעֵרַת צְדִיקִים :

Prioris versiculi voces duæ postremæ,  
 simulque tres, quibus constat poste-  
 rior versiculus, eodem sono desinunt  
 alternis: hoc est, quinque illarum vo-  
 cum 1, 3, 5, רִשְׁעִים וְחַטָּאִים צְדִיקִים, si-  
 militer cadunt. Itidémque 2, 4,  
 בְּמִשְׁפָּט בְּעֵרַת eodem sono desinunt, sed  
 qui ab illo altero diversus est.

Itidem, quod secundum erit speci-  
 men, in fine Psalmi postremi, mani-  
 festa est vocum similiter cadentium  
 quædam alternatio. Nam versus pe-  
 nultimus terminatur vocabulo תְּרוּשָׁה :  
 versus autem ultimus sic se habet

כל הנשמה תהלל יה הללר יה

Igitur versus penultimi vox ultima תרושה; & sex vocum quibus constat ultimus, 2, 4, 6; nempe, יהנשמה יה יה; hæ 4, inquam, eodem sono desinunt; distinctæ à se invicem singulæ interjectâ unicâ voce soni ab altero illo diversi, & trifariam dissimilis. Nam hæ 3. voces כל תהלל יה הלל terminantur 3. modis, qui singuli diversi sunt à terminatione ה. Reliquum hunc Psalmum *Clericus* ad metricæ artis leges revocatum, & juxta eas ordinatum, ante annos 18 edidit. Sed licet ejus Libellus mihi non sit ad manum, nec in vicinia; tamen ne coctam cramben recoquam, Psalmum illum postremum haud attingam amplius; postquam unum monuero, quod 3. legem à nobis adjectam duabus præcedentibus, luculentè comprobat. Scilicet, hujus Psalmi quinque primi versus singuli 2. versiculos continent, manifestè distinctos. Horum autem decem versiculorum, sive hemistichiorum, 1. vox ubique est יהללהו, excepto horum 1. hemistichio: quod cum haudquaquam possit habere initio יהללהו, pro ea voce habet has 2. ferè cum illa easdem, הללו יה הללראל. Alterum est, minimè

indignum quod observetur de hoc postremo Psalmo, deque 4 Psalmis hunc proximè antecedentibus: nempe, hæc quinque carmina inchoari & claudi hac duplici voce הַלְלוּ־יְהוָה.

Tertium Specimen erit Ps.CXLIX. In eo versûs tertii 1. vox & penultima desinunt in ך: 2. & ultima desinunt affixo ך. Sicque hujus versûs 2. primæ voces הַלְלוּ שְׂמוֹ, & 2. postremæ יִמְרוּלוּ sibi mutuò similes sunt admodum. Vñ. 5. prima vox hemistichii prioris יַעֲלוּ, & posterioris 1. יִרְנְנוּ, eodem sono desinunt, ך: & utraque Futurum est ejusdem numeri, personæ, generis. Versu 5 & 6. tria hemistichia desinunt affixo ך: nempe, versûs 5. posterius hemistichium hac voce desinit, מִשְׁכְּבוֹתֵם: sexti prius & posterius hemistichium desinunt his vocibus בְּגִרְוֹנִים & בְּיָדִים. Itidem Psalmo CXLVI. versûs sexti hemistichium 2 & 3 tres voces habent desinentes in ך. Secundi enim hemistichii 2 vox est הַיָּם, ultima בָּם: tertii hemistichii ultima vox est לְעוֹלָם. Versu 7 & 8, tria hemistichia desinunt triplici nomine substantivo, masculino, plurali, ac proinde desinente in ך. Nempe 7 versûs, hemistichium prius sic desinit בְּגוֹיִם: posterius sic בְּלִאֲמֵיִם: octavi versûs hemistichium prius

prius sic definit בְּזָקִים. Versus 7, 8, 9. incipiunt singuli à Gerundio, quod fit ex litera ל̄ præpositâ infinitivo Kal. Eorum Gerundiorum primum & tertium est לַעֲשׂוֹת, secundum est לְאָסוּר.

Quartum specimen ducetur ex Psalmo CXLVIII. Hujus singuli versus in duo hemistichia distinctè sunt divisi, si postremos duos eximas, 13 & 14. uterque enim tres versiculos clarè complectitur. 1. autem versus sic incipit, הַלְלֵדָה הַלְלוּ אֱתֵיהוָה : sex verò proximè sequentia hemistichia incipiunt ab הַלְלוּהוּ. Itidem Psalmo CL. primi versus hoc initium est, הַלְלֵדָה הַלְלֵדָה : novem verò hemistichia proximè sequentia incipiunt ab הַלְלוּהוּ. Versu quarto prioris hemistichii ultima vox, itidemque posterioris est הַשָּׁמַיִם : & posterioris hemistichii prima vox est הַיָּם. Versu 11. duæ primæ voces sunt מַלְכֵי אֶרֶץ : duæ postremæ sunt hæ שִׁפְטֵי אֶרֶץ : proinde hoc in versu 1. & penultima vox eodem sono desinunt, nempe י : 2. verò & ultima sunt una eademque. In hoc insuper versu 11, prioris hemistichii postrema vox לְאָמִים, & posterioris prima שָׁרִים, eodem sono desinunt. Versus 12. prius hemistichium constat tribus vocibus, posterius totidem. Prioris 1. vox בְּחַוִּירִים ;  
 poste-

posterioris 1. זָקְנִים; & 3, quæ postrema est, נְעָרִים, eodem sono desinunt: suntque tria nomina substantiva, masculina, pluralia. Versus 13 & 14. constant uterque tribus versiculis. Et in 13. versu tres voces, continuo tenore, desinunt affixo 1: nempe, versiculi 2 penultima & ultima vox; tertiique prima, scilicet, שָׁמוּ לְבָרוּ הַזֶּה. Eodemque modo & sono, nempe, affixo 1, desinunt in versu 14. primi versiculi vox ultima לְעָמוּ, & tertii vox ultima קִיְבוּ.

Quintum specimen dabit Psalmus CXLVII. Hujus versus 2, 3, 4. constant singuli duobus hemistichiis: & cujusque hemistichii prima vox est participium: si eximas versum 2 & 4, in quo utroque postrema vox Futurum est. Versus 6. utrumque hemistichium incipit à participio, cui ה non est præfixum. Versus 8. distinctè continet 3. versiculos: hi singuli constant 3. vocibus & singulorum prima vox est participium, cui præfixum est ה demonstrativum: nempe, הַמְכַסֶּה הַמַּכִּין הַמְצַמֵּחַ. Versus 14, 15, 16. incipiunt singuli à participio, cui præfixum est ה demonstrativum; nempe, הַשֶּׁם הַשְּׁלֹחַ הַנֶּחֱטָן. Versus 17 & 19. incipiunt uterque à participio Hiphil: nempe 17. אֶשְׁלֵךְ; 19. אֶשְׁלֵךְ.

19. à מְנִיר. Versus 17, 18. constant uterque septem vocibus: uterque constat distinctè duobus hemistichiis: in utroque versu prius hemistichium constat 3. vocibus, posterius constat 4. vocibus. In his autem quatuor hemistichiis singulis, 2. vox desinit affixo י: nempe, קָרְחוּ קָרְחוּ יְקָרְחוּ יְקָרְחוּ רָחוּ רָחוּ.

Sextum specimen erit Pf. CXLVI. versus 6, 7, 8, 9. qui versus continent singuli 3 versiculos distinctos. In 6 versu, 2 versiculi 2 vox הִיָּם, & postrema בָּ; 3. autem versiculi postrema vox לְעוֹלָם eodem hoc sono desinunt, ם. In 7 versu, tres versiculi, in 8 tres versiculi, in 9 primus versiculus, desinunt singuli terminatione plurali masculinâ ם. Et harum septem vocum, quæ hoc eodem sono desinunt, 1, 3, 5. sunt participia Pahul Kal; nempe, כְּפֹסֵם, עֲשׂוּקִים, אֲסֻרִים: quatuor reliquæ sunt nomina adjectiva. In eodem illo versu 9, secundus versiculus & tertius his vocibus desinunt, יְעוֹרֵר, & יְעוֹרֵר: quæ verba sunt ejusdem conjugationis, temporis, numeri, personæ, & generis, sonumque edunt aliquatenus eundem: ambo enim iisdem ferè litteris & vocalibus, eodem ordine dispositis constant, & in fine habent *Tsere* ante consonam dentalem.

Præ-

Præterea in 4 illis Psalmi CXLVI: versibus, 6, 7, 8, 9, primus & tertius versiculus 6 versûs, 1 & 2 septimi incipiunt singuli à participio. Versûs septimi 3 versiculus; octavi 1, 2, 3, noni 1. versiculus incipiunt singuli sanctissimo nomine יהוה, proximè post se habente participium. Et hæc quidem novem participia sunt Benoni Kal, eisdémque prorsus vocales habent: excepto מְתִיר, quod in illo numero medium est.

Septimum specimen erit Psalmus CXLV: cujus singuli versus, unus & viginti, constant 2 versiculis, seu hemistichiis. Postremus autem versus his vocibus desinit לְעוֹלָם וָעֶד, haud secus ac versus 1 & 2. Porro hic uterque versus constat septem vocibus. Utriusque 3 postremæ voces sunt omnino eadem. In 1 autem versu, vox 1 & 4 אֲרוּמֶיךָ וְאַבְרָכָה: & in 2 vox 3 & 4 אֲבָרְכֶךָ וְאַהֲלִלָה sunt quàm maximè affines; similesque, non tantùm quia eodem sono desinunt; sed & quoad formam, seu flexionem Grammaticam. In versu 4, 5, 6, 7, hemistichia octo; nec non in versu 11 hemistichia duo terminantur singula Futuro desinente in י; & habente proximè ante se nomen, vel participium, cui ad-

junctum

junctum est affixum ך. Quatuor enim  
 emendationes supra à nobis expositæ  
 ad 4 illos priores versus, habendæ  
 sunt pro veris; si his in rebus, atque  
 adeò ubique & semper, homines decet  
 verisimilitudini summæ fidem habere  
 potius, quàm derogare. Versûs deci-  
 mi 1, 4, 5, 6 vox, quæ & postrema,  
 terminantur singulæ affixo ך: cui 1 &  
 6 vox præponunt 3 Futuri pluralem  
 masculinam; 4 & 5 vox præponunt  
 nomen plurale masculinum, in regi-  
 nine. 1. igitur vox prioris hemistichii,  
 & postrema posterioris hoc sono desi-  
 nunt ך: vox verò postrema prioris  
 hemistichii, & 1 posterioris hoc sono  
 desinunt ך: ita ut in utraque illa ter-  
 minatione sit gemina similitudo soni;  
 nempe, in ultima & penultima sylla-  
 ba. Simile quid occurrit Psalmi CIII.  
 versu 10, qui cùm 8 vocibus constet,  
 2, 4, 6, 8. terminantur affixo ך: & ita  
 quidem ut 2, 6, 8. sic desinant ך: 4.  
 verò sic ך. Reliqua prætereo, quibus  
 etiam similes sunt inter se partes hujus  
 10 versûs Psalmi CIII. Cuncta autem  
 illa nemo, quamlibet contentiosus,  
 forti tribuat, non arti; hoc est, legi  
 metricæ illius temporis. Versu 12, pro  
 נְבוֹרָתִי. LXX. Interpretes legerunt  
 נְבוֹרָתִי; reddunt enim δυναστεία σκ: &  
 pro

pro מלכות Iegerunt מלכות, sic reddunt enim βασιλείας σμ. Utrumque sanè convenientissimè. Sic enim postquam in versu 10. quatuor voce terminatæ sunt affixo ך; idem hoc affixum sexies occurrit in sex hemistichiis, quibus constant 3 proximè sequentes versus; semel, nimirum, in uno quoque hemistichio. Et ita quidem ut in tribus his versibus singulis illud affixum adjungatur nomini מלכות: quod in his 3 versibus quater usurpatur, idè quia hoc carmen verè & propriè est Encomium Regni Dei; uti hunc conatum nostrum auspicientes clarè ostendimus. Quapropter silentio præterimus in hujus Psalmi, 8 versibus, 2 vocem esse augustissimum Dei nomen יהוה: cujus vera pronuntiatio, & vocales, temporibus Prophetarum, erant יהוה: quod Pater meus peculiari diatribâ demonstravit. Octo illi versus sunt 3, 9, 10, 14, 17, 18, 20, 21. His autem omnino addendus est versus proximè post 12. collocandus, & à litera ך sic incipiens יהוה נאמן. Quem versum supra probavimus perperam omissum fuisse, imperitiâ, aut negligentia scribarum. Novem illis versibus addatur & 8; ubi non 2 quidem vox, sed 3 est יהוה. Versu 14. prius & posterius hemistichium

chium eodem hoc sono desinunt, D'. Præterea vox 1, 3, 4, quæ postrema est prioris hemistichii; & tres voces, quibus constat posterius hemistichium, sunt inter se partim eadem omnino, partim similes admodum quoad vocales, & Grammaticam rationem. Exemplum huic simillimum habetur versu 17, & in versu 9 aliquid affine.

In his igitur speciminibus, aliisque tam multis, quæ hîc ob oculos posuimus, elucet multiplex, perspicuus, certus, aptaque proportione constans ordo, *quem non Fors ignara dedit*; sed metrica ratio numeris adstricta, legibusque quas supra explicuimus; & quibus alias forsân addat diligens prudensque Lector, qui Sacra Codicis Hebræi carmina accurato examine perpendat.

Psalms CIII, & II. haud minùs scitent copiâ exemplorum illustrium, idoneorumque, ut ex iis antiquissimæ Poëseos Hebræicæ cùm gustum aliquem hauriamus, tum aliquam ideam, seu speciem adumbremus, ac delineemus. Verùm quæ ex utroque illo Psalmo recentissimè selegimus, videntur ferè omnia hîc esse omittenda; ne argumentorum multitudo obruat, aut defatiget: ubique enim *id adprimè est*

*est utile, ut ne quid nimis.* Totum igitur agmen superiùs à nobis productum claudemus trino argumento, ex totidem Psalmis petito, nempe, II, XLIV, & CIII. Et ex hoc quidem numero carminis II versus postremus aptissimè dividatur in hos 4 versiculos,

נִשְׁקַרְבַּר פֶּן יֵאָנֶף  
וְחֵאבְרוּ דָרֶךְ  
כִּי יִבְעַר כְּמַעַט אֶפֶס  
אֲשֶׁרִי כָּל חוֹסֵי בּוֹ :

Primus versiculus 8 syllabis constat : 2 sex : 3 novem : 4 septem. Neque id sanè absque aliquâ proportione. Adhæc ambo versiculi primi his vocibus incipiunt eodem sono desinentibus, נִשְׁקַרְבַּר & וְחֵאבְרוּ. Contrà ambo postremi versiculi clauduntur his vocibus eodem sono, nempe, affixo ו, desinentibus, אֶפֶס & בּוֹ.

Psalmi XLIV, versus 4. aptissimè itidem in hos 4 versiculos dividatur,

כִּי לֹא כִתְרַבִּים יִרְשׁוּ אֶרֶץ  
וְרוּעִים לֹא הוֹשִׁיעָה לָמוֹ  
כִּי יִמְיִנֶךָ וְרוּעֶךָ וְאוֹר פְּנֵיךָ  
כִּי רִצִּיתָם :

Primus versiculus undecim syllabis constat : 2. decem : 3. quindecim : 4. qua-

4. quatuor. Primi autem vox media, quam duæ antecedunt, duæ sequuntur: nempe **בְּחִרְבֵּךְ**; secundi vox **וּדְרִיעִים**: quarti ultima **רְצִיָּתִים** terminantur eodem affixo **־**. Tertii versiculi, quinque vocibus constantis, 2, 3, 5. terminantur itidem eodem affixo **־**; quod ne semel quidem occurrit in reliquis tribus versiculis hujusce versûs.

Unicus superest Psalmus aliquâ parte examinandus, nempe, CIII: cujus versus manifestè constant singuli duobus hemistichiis; si postremum excipias versum, qui duobus hemistichiis addit insuper versûs 1. prius hemistichium; ut claudatur carmen iisdem planè verbis, quibus inchoatur. Hujus autem carminis quinque primi versus prorsus apti sunt, ut inde eliciatur duplex specimen Sacræ Poëseos Hebraicæ. Nam in ambobus quidem primis versibus hemistichia 4, quorum duo 1. versum, duo sequentia 2. versum clarè & distinctè componunt, constant singula decem syllabis. Præterea utriusque illius versûs hemistichium iisdem planè verbis constat, nempe his 4. **בְּרִבְּי נִפְשׁ אֶת־יְהוָה**. Denique in utroque illo versu, 1 & 2. vox prioris hemistichii, & 2. posterioris eodem sono definunt. Nam in 1. versu,

fu, 1, 2, & 6. vox est קָרְבִי, נֶפֶשׁ; in 2. versu, 1, 2, & 6. vox est הַשְּׂכָחִי, קָרְבִי, נֶפֶשׁ. Tertiam autem hanc ad-  
 jeci convenientiam, seu similitudi-  
 nem, quòd in 1. versu 6. vocem quæ  
 hodie scribitur קָרְבִי, haudquaquam  
 dubitem legere קָרְבִי: iisdem planè ma-  
 nentibus litteris, seu consonis; quæ  
 solæ in Scriptura Hebraïca à Prophe-  
 tis abhibebantur. Nec immeritò sanè  
 pro illo plurali קָרְבִי reponas singulare  
 קָרְבִי. Primùm enim sic servatur ratio,  
 & convenientia metrica à nobis mo-  
 dò indicata: quam sine ulla causa re-  
 lictam fuisse à præstanti Poëtâ minimè  
 est verisimile. Insuper nomen קָרְבִי nu-  
 mero singulari frequentissimè usurpa-  
 tur: at in plurali numquam, si hunc  
 unum excipias locum, de quo contro-  
 versia est, quique omnino videtur esse  
 corrigendus. Illud porrò singulare  
 קָרְבִי, sive cum affixo קָרְבִי, de homine  
 usurpatum, signat unicè humani cor-  
 poris mediam partem, interiorè,  
 intimam; nimirum, pectus: nec non  
 cor, reliquaque viscera, seu præcordia,  
 sita in pectore. Usitatissimâ autem fi-  
 gurâ Hebræis cor, in mediâ pectoris  
 regione situm; itémque *hominis me-  
 dium*, ut hîc; significat animum. Hîc  
 igitur קָרְבִי קָרְבִי idem est ac קָרְבִי, to-  
 tus

*tus animus meus.* Propero tandem alacriter ad curriculi, in quo nunc verfor, metam; scilicet, ad Psalmi CIII, versum 3, 4, 5; qui luculentum nobis suppeditant metricæ Sacrorum Carminum Hebraïcorum artis documentum, seu specimen; in quo expendendo, si quibus fortè videamur plus æquo accurati, aut prolixi; ea tamen diligentia, ut spero, neque obscura erit; neque firmo fundamento, aut fructu carebit; & finem dabit exemplis, quibus Sacræ Poëseos Hebraicæ Leges, modúmque declarare & confirmare studuimus. Illius igitur Psalmi CIII, versus 3, 4, 5. constant singuli duobus hemistichiis; quæ singula initio habent *He* demonstrativum præfixum participio singulari masculino; in his vocibus המַעֲטָר, הַנּוֹאֵל, הַרְפָּא, הַפִּלַח, הַמְּשַׁבֵּעַ, הַמְּחַדֵּשׁ: quæ participia referuntur singula ad nomen הַיְהוָה usurpatum versu 2. Eadem illa sex hemistichia desinunt singula affixo foeminino כִּי, quod refertur ad foemininum nomen נֶפֶשׁ usurpatum versu 2. Et affixum quidem illud ter adjungitur nominij plurali masculino in his vocibus נֶעֱרַיְכִי, חֲיִיכִי, תְּחַלּוּאֵיכִי; quæ singulæ non modò in ultima syllaba eundem sonum edunt, sed & in penultimâ:

ter verò idem illud affixum adjungitur nomini vel participio singulari, in his vocibus עֹנֵכִי, הַמְעַטְרִי, עֲרִיבִי; quæ itidem singulæ in ultima syllaba eundem sonunt edunt, nec non in penultima. Omitto non modò 1. vocem in versûs 3. utroque hemistichio esse ferè eandem; si, nempe, Grammaticam rationem spectes, quam modò indicavimus: sed & in utroque illo hemistichio 2. vocem esse omnino eandem. Versûs enim 3. prius hemistichium sic incipit: הַפְּלִיחַ לְכֹל: posterius sic דְּרָפָא לְכֹל. Verùm ad convenientias, sive similitudines octodecim, quas ostendimus in versûs 3, 4, 5. sex hemistichiiis distinctè conspici; unum quid excipi potest tenue admodum; occurrens in hemistichio 4. Ibi enim affixum ׀ non adjungitur hemistichii voci postremæ, quæ in eo 3 est; sed 1. Quod sanè est levissimum: nec sine aliqua mètrica convenientia & consuetudine factum. Sic enim in eodem versu postrema vox prioris hemistichii, & posterioris prima eodem modo desinunt. Cujus rei manifesta sunt exempla in hujus Psalmi versu 21, in Psalmi CXLV versu 10, in CXLVI versu 5. in Psalmi CXLVIII versu 4, 11, & 13; nec non in Psalmi I versu

su 2, & 4. Nolo enim excurrere extra carmina, quæ supra jam expendimus. Exceptioni modò discussæ alteras duas quis adjiciat, non ego. Prior hæc est, hemistichium 5. non terminari affixo ך; sed affixo ך., in voce ך.׃. Nunc sanè sic legitur; at proximè ad verum accedit scriptum fuisse à sacro vate ך.׃׃, uti postulabat lex metrica. Sed cum ך., non secus ac ך., sit affixum 2 personæ fœmininum; nomini, aut participio singulari adjungi solitum; facillimum fuit ut pro ך.׃׃ Librarii, sæpenumero indiligentes aut indocti, scriberent ך.׃: primùm quòd temerè opinarentur convenientius esse ut Jod scriptum proximè ante litteram Caph, non repeteretur proximè post eandem litteram. Secundò, quòd illi scribæ minimè animo reputarent, aut adedò prorsus ignorarent metricam legem, quam ostendimus, diligenter servari in sex hemistichiis supra memoratis. Altera exceptio quam quis huc afferat, non ego, hæc est, sexti hemistichii 1. vocem non esse *He* demonstrativum præfixum participio, sed futurum ך.׃׃׃. Hic verò quadrat apprimè eadem responsio, quâ exceptionem proximè antecedentem modò dissolvimus.

Nempe, nunc quidem legitur תַּחְתָּוֶשׁ ,  
 at perquam verisimile est à divino va-  
 te scriptum fuisse, uti requirebat lex  
 metrica, תַּחְתָּוֶשׁ. Primò enim hoc mo-  
 do hemistichium 6. habet *He* demonf-  
 trativum. præfixum participio : quam  
 rem lege metricâ hîc requiri demonf-  
 travimus : & simul hemistichii 6. ini-  
 tium, תַּחְתָּוֶשׁ, quoad rationem Gram-  
 maticam, fimillimum est initio hemif-  
 tichii 4. תַּחְתָּוֶשׁ. Præterea scribæ me-  
 tricarum legum ignari, aut ad eas  
 minimè attenti, facilè potuerunt in  
 animum inducere hemistichii 6. ini-  
 tium esse תַּחְתָּוֶשׁ, ut sic locum ibi ha-  
 beret syntaxeos Hebraicæ Lex quæ-  
 dam veriffima, Codicis Sacri pluribus  
 locis manifestè comprobata; quam  
*Clericus*, ut me benignè & honorifi-  
 cè commemoraret, in Indice sui Com-  
 mentarii ad Libros Mosis ait sibi à me  
 fuisse indicatam. Ea lex sic se habet,  
*Plurale inhumanum gaudet fœminino  
 singulari*; hoc est, Nomen plurale,  
 non significans homines, gaudet jungi  
 cum fœminino singulari; sive nomine,  
 sive pronomine, sive participio, sive  
 verbo cujuscumque conjugationis, tem-  
 poris, personæ. Hæc ipsa lex apud  
 Arabes, si non perpetuò, certè ferè  
 semper servatur : & inter Arabicæ syn-  
 taxeos

taxeos leges i. recensetur à *Thoma Erpenio*, in sua Grammatica Arabica. Eadem lex accuratè servatur in illo, quod nunc examinamus, hemistichio 6, si hodiernam lectionem sequamur. Nam postremum vocabulum נְעִירֵי licèt hominis conditionem quamdam, nempe, vatis Sacri juventutem significet; est tamen nomen plurale non significans homines: proindeque legitimè adjungatur verbo הִתְחַדֵּשׁ, singulari & foeminino. Verùm ut eam, quã uti fas est, libertatem sequamur duccem, verius puto admittendam esse, in 6 & 5 hemistichio jam perpenso, utramque emendationem à nobis modò propositam; quàm à sacro vate neglectas fuisse, sine ulla causa, metricas leges toties tamque distinctè servatas, in sex illis hemistichiis de quibus nunc agitur. Illa verò ab una earum legum declinatio levicula, in 4 hemistichio occurrens, haudquaquam facta est sine causa, & quidem pertinente ad rationem metricam; ut suprà probavimus. Porrò ex emendatione, quã sex hemistichiorum modò perpenso- rum postremum sic inchoatur, הִתְחַדֵּשׁ, exsurgit oratio hæc longè aptissima, *Renovans, seu qui renovat juventutem tuam sicut aquila*; supplendum enim

enim est, *renovat suam juventutem*. Nimirum, hæc volucris suam juventutem renovat mutando pennas; hoc est, pennarum defluvio, quibus succrescunt novæ: idque consueto naturæ ordine, & singulis illius generis avibus communi: atque adeo singulis illis avibus, quæ ob sublimem, pernicem, rapidum, rapacemque volatum, non secus ac aquila *præpetes* nominantur; quasi *æternis*, seu *præcipites*. Cùm diversè omnino sancti vatis juventutem renovaret Deus, proprio & singulari beneficio; quo reliquorum hominum quàm plurimos minimè dignabatur afficere. Hodierna igitur, quæ 6. illud hemistichium occupat lectio *שׁוֹמְרֵי תּוֹרָתְךָ*, hoc est, *renovatur*, vel *renovat se*, nempe, juvenus tua, orationem efficit haud æquè aptam; neque distinctè opponit perpetuo naturæ ordini proprium ac peculiare Dei beneficium. Quâ tamen oppositione similitudo, 6. illo hemistichio contenta, redditur illustrior, elegantior, & divinæ gratiæ celebrandæ convenientior.

Stadio quod ingressi eramus, jam decurso, mihi ne quis vitio vertat si *metam*, non *fervidis quidem rotis, evitem*; sed subiens discrimen, & periculum

culum faciens unius atque alterius vel emendationis, vel novæ interpretationis, in Psalmo II, & in penultimo; proximo utroque aut carceribus aut metæ, ut ita dicam, nostri curriculum. Neutrum sanè illud carmen ambitiosè quæsitum fuit; nec loca innox à nobis explicanda, nempe, Psalmi II. versus postremus, & Psalmi penultimi, versûs 5. Antehac enim loca illa duo jam sub nostrum examen venerunt, quoad metricam rationem. Nunc verò utriusque illius loci sententiam & mentem aperire conabimur. In Psalmo igitur II. postremi versûs dimidia pars prior his verbis constat, *osculamini filiam, ne fortè irascatur, & pereatis viâ.* Ad quam vocem ultimam manifesta est ellipsis, aptissimè supplenda insertâ præpositione *in*, hoc modo, *& pereatis in viâ*: hoc est, derepente, confestim, sine morâ. Primùm enim hæc dicendi formula, *in via*, Hebræis potuit idem significare ac Latinis *illico*: quod vocabulum ex his duobus compositum est *in loco*; idémque sonat ac continuò, nullâ interpositâ morâ. Hancque illius Latini vocabuli cùm originem, seu compositionem; tum vim atque sensum Galli utrâque hac formulâ accuratè

exprimunt, *sur la place, sur le champ*. Præterea, quod imprimis facit ad Hebraicæ locutionis, quam nunc interpretamur, rationem notionemque intelligendam, *perire in via* loquendi genus est ex viatoribus petitum: quibus interdum accidit ut in itinere, viaque ipsa, morbo corripiantur exitiali, eoque priùs extinguantur, quàm ope ullâ levari, ullâmve accersere possint ex urbe, villa, viciniâve aliqua. Veluti cùm quis, ut *Eutropii* verba usurpem, *subito ictu sanguinis, quem casum ἀπίωνξιν vocant*, repente interit in via. Vatis igitur sacri loquentis, *ne pereatis in via*, hæc una apertaque mens est, ne subito, repentino exitio intereatis: sicut ubi — *horæ momento cita mors venit*, — ut ait *Horatius*, initio primi Sermonis sui, seu i. Satiræ. Illic enim *hora* est minutissimum tempus: ibidémque *momentum* idem est, ac durationis spatium. Quo priori sensu hora, apud optimos Auctores Latinos, non infrequenter usurpatur; posteriori momentum. Adeò ut illa *Venusini* vatis verba *horæ momento* significant præcisè, & de verbo ad verbum, ut vulgò aiunt, *minutissimi temporis spatio*. Quam rem ipsam Latini sæpissimè sic  
ex-

exprimunt, *extemplo*. Hujus autem autem vocis origo certa, proindéque longè aptissima significandi ratio cùm acutissimos, omnigenaque laude præstantes viros, *Vossium*, exempli gratiâ, Etymologici Auctorem fugerit; dabitur mihi venia, spero, si de illâ re meam hîc aperiâ sententiam. Præfens enim dissertatio, quam in solem & ventum damus, nil nisi *Conatus* est, nullâ lege arctâ & servili confictus; sed libertate & aliqua excursionem gaudens. Jucundè hîc recordor conjecturam Generosi Adolescentis *Martini Folkes*; qui per septem annos, Magistro me, & convictore perpetuo in domo paternâ usus, utensque etiamnum, fons fuit egregiæ benignitatis, quæ ab ejus parentibus in me manavit; & cui adjuncta est subsidii per reliquam meam uxorisque ætatem bona spes, fidesque. Is jam jam futurus est Academiæ Cantabrigiænsis alumnus; sed ante triennium cùm puer adhuc, critico acumine non carens, unâ mecum *Æneida* legeret, interroganti unde oriretur vocabulum *extemplo*, respondit ex tempore, & à nullo unquam monitus, istud vocabulum ex tribus hisce conflatum esse atque contractum, *ex tempore illo*.

Ingeniosè, ut ille solebat; aptèque ad fugiendam operosæ disquisitionis mollestiam; quem morem nimis multi veritati anteponunt: at ille tamen haud verè, si, ut nobis quidem videtur, rem acu tetigerit hæc nostra cogitatio. Nempe, *Templum* dicitur quasi *tuemplum*, à tuendo, hoc est, intuendo. Scilicet, Augures cœlum, id est, aëra in 4. dividebant partes; atque adeo in 8, quod & faciunt Astronomi, Geographi, Nautæ. Simulque illi observabant ex qua parte, & in quam partem volarent aves, & cujus generis aves, aliásque circumstantias. Ex hac observatione judicabant, juxta Auguralem disciplinam, hujusque leges ineptissimè sanctas, quis futurus esset consiliorum, inceptorúmque negotiorum exitus. Porrò 8 illas partes appellabant *templa*: ex quorum uno in proximum avis celerrimè transvolabat. Igitur *extemplo* potest significare tam celeriter, tam brevī spatio, quàm volucris ex uno templo in proximum transvolat; maximè verò ex confinio unius templi in proximum templum: hoc enim fit horæ momento, quo sensu hæc duo vocabula exposuimus modò; hoc est, minutissimo tempore. Vel secundò, quod

quod malim, *extemplo* significat tam celeriter quàm Augur ex uno templo in proximum templum oculos transfert, conjicit: uno oculi conjectu, motu, niçtu: quod ipsum Galli sic exprimunt, *en un clin d'œil*. Porro aëris illas 8 partes, & quælibet aëris ingentia spatia dicta fuisse templa, patet ex *Terentii Eunuch*, ubi de Jove hæc dicuntur, *quæ templa cæli summo fonitu concutit*. Illic enim *templa cæli* significant, vel unicè, vel partim & præcipuè, aëris spatia ubi existunt nubes, fiuntque tonitrua. Eodem modo, sed translato vocabuli sensu ab unâ re ad aliam, *Acherusia templa* sunt immania, seu ingentia inferorum spatia.

Optatum portum jam video, ubi conquiescam, Psalmi CXLIV. versum 5. *Hic labor extremus, longæque hæc meta viâi*, ut *Maronis* numeros, & quem hic imitatus est, *Lucretii* metricam inflexionem jungam. Hebraicus versus sic habet, *Exsultabunt Sancti gloriôsè, & canent super cubilia sua*: hoc enim exprimitur duabus postremis vocibus, על-משכנותם. Verùm pro ultima nullus dubito legendum esse, & à sancto vate scriptum fuisse משכנותם, ita ut extremus versûs

clarè significet, *prope tabernacula sua*. Non modò autem nullam omnino vocalem mutat hæc emendatio: at insuper, quod palmarium est, aut adedò solum alicujus momenti, illa hoc unum audet quòd postremi in  $\zeta$  versu vocabuli mediæ litteræ  $\alpha$  substituatur, inque ejus locum restituatur litteram  $\beta$ . Quæ ambæ, haud exiguâ affinitate, se mutuò referunt aliquatenus. Habent enim ambæ eadem lineamenta, sive eosdem ductus; sed aliquantò magis extensos in  $\alpha$  quàm in  $\beta$ . Verùm illa emendatio, quam levissimâ unius litteræ mutatione fecimus, sensum fundit longè convenientiorem, quàm hodierna lectio, quique adedò unicè videtur admittendus. Hæc enim verba, *Sancti canent super cubilia sua*, quò respiciunt? Quid faciunt ad materiam, totùmque contextum hujus luculenti carminis? Quid ad res egregiè illic depictas? Est quippe evidentissimè hoc carmen militare. Sive illud fingas esse *ἐπιθύκιον* & triumphale; publicè celebrandi, venerandique causâ supremi Numinis; à quo nuper cultoribus suis victoriæ decus datum fuisset, novæque deinceps insignes victoriæ sperandæ essent; sive (quod multò verius est, & apertè patens ex totâ carminis

serie,

ferie, verbis, sententia, maximè que ex sex postremis versibus) carmen illud dicas factum fuisse in rem præsentem, urgentemque; ad acuendos militum animos, stricto gladio paratorum ad pugnam, simulque Dei laudes canentium; cujus hostes, eosdemque suos, impietate & injustitiâ ferocientes, confidebant illi divinâ ope, & lege, mox à se acerbissimis pœnis, cæde, vinculis domitum iri; cum summâ gentis sanctæ victricisque gloriâ. Nunc igitur, ut modò enarrata ad emendationem accommodemus, quæ extremo versu 5 pro על משכבותיה *super cubilia sua*, legit על משכנותיה, *prope tentoria sua*; quæso, quid cubilibus convenit cum publico hominum, musicorumque instrumentorum cantu, cum bello, strictis ensibus, pugna, cæde, vinculis, ferreis compedibus? At profectò cum his omnibus ad militiam, ad castra, ad bellicam sævitiam, cædemque pertinentibus aptissimè commemorare tabernacula, sive tentoria. Proximè que ad verum accedit in hunc finem usumque destinatum fuisse hoc carmen, ut datâ occasione cani soleret à militum instructa acie, strictis ensibus parata ad prælium; sive ea in castris staret prope tentoria

sua, sive castris egressa staret tamen adhuc suis tentoriis aliquantum propinqua.

Sed tandem manum de tabula. Satis superque hæc sint homini futuro post biennium septuagenario, pauculosque jam hibernos menses degenti absque libris, in marinâ & boreali Angliæ parte. Hic tamen jucundos habeo mearum deambulationum comites Psalmos Hebraicos; & plenas purissimi salis, fructusque, Arabicas sententias *Alis*, Imperatoris Muslimici, sive Muhammedani. Dicamne his socias adjunctas esse ingeniosissimas, ac perutiles Aristophanis fabulas duas, *Plutum* & *Nubes*? Has ante 35 annos more suo, hoc est, excellenter, domi suæ interpretantem audiavi *Tanaquillum Fabrum* in gratiam filii, filiæ *Annæ Daceriæ*, *Dacerii*, meique; qui omnes hæctenus, sic volente Deo, sumus superstites. Verùm easdem illas comedias, postquam per septem jam lustra mihi fuissent intactæ, denuo tandem à me diligenter tractari voluit vitæ meæ conditio, ab alienis opibus in exilio pendens; sed nemini, nullique superstitioni, aut *temerariæ subscriptioni*

*tioni* mancipata; morbifve, aut curis vexata.

*Optimus ô utinam nobis Deus  
hæc bona fervet.*

In Nortfolk'eni Comitatu hæc perſcripſi,  
in Hillington-hall. Februario menſe  
anni juxta veterem purandi rationem  
1706, juxta novam 1707.

## ARTICLE V.

- I. JOAN. ALBERTI FABRICII *S. Theologiæ D. & Prof. Publ.*  
BIBLIOTHECA GRÆCA, *sive*  
*notitia Scriptorum Veterum Græcorum, quorumcumque monumenta integra, aut fragmenta edita exstant, tum plerorumque è MSS. ac deperditis. Accessit EMPEDOCLEIS SPHÆRA & MARCELLI SIDETÆ carmen de medicamentis è piscibus, Græcè & Latinè, cum brevibus notis.* Hamburgi 1705. in 4<sup>o</sup>.  
pagg. 900. *Se trouve chez Schelte.*

**E**N parlant de la *Bibliothèque Latine* de Mr. Fabricius, dans le Tome III. de cette *Bibliothèque Choisie*, je dis que l'Auteur promettoit une *Bibliothèque Grecque*. On en voit déjà  
les

les trois premiers livres, dont les deux premiers font le volume, dont on vient de lire le titre, & le troisiéme un autre, dont je parlerai aussi. Tout le monde souhaite de voir cet Ouvrage complet, car on n'a encore rien publié de plus utile, pour donner une connoissance exacte des Auteurs Grecs, qui nous restent, des différentes éditions, qui s'en sont faites, & de tous ceux, qui ont travaillé à les éclaircir. Je commencerai par en donner une idée générale, après quoi je parcourrai ces deux volumes.

Dans le I. Livre, *M. Fabricius* traite des Auteurs Grecs qui ont vécu, à ce que l'on dit, avant *Homere*, & principalement des Ecrits attribuez à *Hermes Trismegiste*, aux *Sibylles* & à *Zoroastre*; dans le II. des Auteurs, qui ont vécu depuis *Homere* jusqu'à *Platon*; & dans le III. depuis *Platon*, jusqu'au tems d'*Auguste*.

Dans le IV. Livre, l'Auteur parlera des Ecrivains Grecs, qui ont vécu depuis *Auguste*, jusqu'au tems de *Constantin le Grand*, entre lesquels il y a quantité de Grammairiens & de Rheteurs. *Mr. Fabricius* donnera, dans cet endroit, une Histoire plus exacte & plus étendue des Dictionnaires

res

res Grecs, qu'il n'avoit fait auparavant. Le V. livre comprendra les Auteurs Grecs, qui ont vécu depuis Constantin, jusqu'à la prise de Constantinople par les Turcs, ou jusqu'au milieu du XV. Siècle. Il y aura là les Auteurs de divers Romans, des Chronologues, & les Ecrivains de l'Histoire de Constantinople.

Le VI. traitera des Jurisconsultes, des Médecins, des Chimistes, de ceux qui ont écrit touchant l'Agriculture, & il y aura une liste de quelques Auteurs Grecs Anonymes, ou supposez, & des recueils, qui ont été faits de divers Auteurs Grecs, ou de leur fragmens. Enfin il y aura à la fin une triple addition, dont la première contiendra ce que l'Auteur pourra avoir omis, ou qu'il souhaitera que l'on corrige dans son Ouvrage; la seconde une Table Chronologique des Auteurs; & la troisième un Indice, dans lequel on suppléera encore ce qui pourroit avoir été oublié; ce qui peut arriver très-facilement, en cette sorte de recueils.

I. I. IL n'y a aucun Poète, entre ceux, qui nous restent, qui soit plus ancien qu'*Homere*; quoi que *Ciceron* & *Sextus l'Empirique* aient eu raison de

de croire que les vers d'*Homere* sont trop beaux pour être les premiers, qui aient été fait en la Langue Greque. On ne vient pas tout d'un coup à un si haut degré de perfection. Les Anciens ont cité plusieurs Auteurs plus anciens qu'*Homere*, de la plupart desquels il ne reste rien du tout, & dont plusieurs sont supposez. On cite néanmoins quelques fragmens de quelques uns de ces Auteurs, que Mr. *Fabricius* a recueillis soigneusement, avec tout ce que les Anciens & les Modernes en ont dit. On ne peut guere y apporter plus de lecture, plus de travail & plus de diligence, qu'il l'a fait; & c'est aussi ce que l'on peut dire de tout cet Ouvrage. On y pourra ajouter quelque chose par-ci, par-là; mais on ne fera jamais un si grand recueil, ni si exact que celui-ci. Il y a ici soixante neuf noms d'Auteurs, que l'on prétend avoir précédé *Homere*, qui sont mis par ordre Alphabetique; parce qu'on ne peut pas savoir exactement le tems auquel ils ont vécu, pour ne pas dire que la plupart sont peutêtre fabuleux, & n'ont jamais été. Je ne m'arrêterai pas à de purs noms, mais je dirai quelque chose de ceux dont il

reste

-reste quelques fragmens, vrais ou supposés.

2. On a attribué au Centaure *Chiron* des avertissemens moraux adressez à Achille, qu'il avoit élevé. D'autres ont cru qu'*Hesiodé* en étoit l'Auteur, mais il y a de l'apparence qu'il n'étoient ni de l'un, ni de l'autre. Mr. *Fabricius* prend ici occasion de publier, en Grec & en Latin, un petit Poëme d'un \* *Marcellus de Side* en Pamphylie, où il est traité des remedes tirez des poissons. Quoi qu'il eût été autrefois publié à Paris, par *Morel*, il étoit devenu très-rare. M. *Fabricius* l'a collationné avec un MS. de la Bibliothèque de *Markard Gudius*, l'a traduit en Latin & y a ajoûté quelques petites remarques.

3. On sait que l'on a des livres supposés de *Darès Phrygien*, & de *Dictys de Crete*. Nôtre Auteur rapporte tout † ce que les Savans ont dit de ces deux Auteurs, & remarque diverses fautes, que d'habiles gens ont faites, en parlant d'eux.

4. Mr. *Fabricius* ‡ traite, dans le Chapitre suivant, de *Hannon*, Général Carthaginois, dont nous avons la na-

\* *Cap. III, 5. † Cap. V, 1. & seq. 7. & seqq. ‡ Cap. VI. 8. & seqq.*

vigation ; & comme il rejette avec raison le sentiment d'*Isaac Vossius*, qui étoit un homme rempli de paradoxes, qui croyoit ce *Hannon* plus ancien qu'*Homere* : il n'approuve pas non plus la pensée de Mr. *Dodwel*, qui juge ce livre supposé. Il croit que le *Hannon*, à qui on l'attribue, vivoit du tems d'Agathoclès, environ trois cents ans, avant Jesus-Christ, & que la version Greque, que nous en avons, a été faite, ou pendant sa vie, ou quelque tems après sa mort. Ce sentiment paroîtra sans doute le plus vraisemblable à ceux, qui n'aiment pas les extremitez.

5. Nôtre Auteur parle au long d'*Hermes Trismegiste*, dans le Ch. VII. & les quatre suivans. Sans s'arrêter trop à sa personne, sur laquelle les Savans n'ont jamais été d'accord, il donne la liste des Ecrits qu'on lui attribue, & dit de chacun d'eux en particulier ce que l'on avoit remarqué avant lui ; à quoi il joint ses remarques particulieres, & compare les éditions qui se sont faites de ces fragmens les unes avec les autres. On ne peut entrer en aucun détail de tout cela & il suffit d'avertir les Lecteurs de ce que l'on peut chercher dans ce livre.

6. Ou-

6. Outre les Auteurs, dont il ne reste rien & de qui, comme je l'ai dit, je ne parlerai pas, on verra ici diverses remarques sur *Hesiodé*, *Horus*, *Hostanes*, *Isis*, *Linus*, *Melampe*, *Musée*, *Orphée*, *Palephate*, & *Phemonoe* que divers Auteurs prétendent avoir écrit avant *Homere*.

7. L'Auteur traite aussi de *Sancho- niaton* & de *Mochus*, Auteurs Phéniciens, & rapporte ce que *Bochart*, *Ursinus* & *Mr. Dodwel* ont dit du premier. Il parle en peu de mots de *Mochus* & ne touche point la question; savoir, si *Mochus* est le même que Moïse, & s'il n'y a pas de l'apparence que l'Historien ainsi nommé est différent du Philosophe, à qui l'on attribue l'invention de la *Physique Corpusculaire*. On en a dit quelque chose, au Tom. I. de cette *Bibliothèque Choisie* p. 75.

8. Il parle plus au long, au Ch. 29. & aux quatre suivans, des Sibylles & des Ecrits Sibyllins. L'Auteur a ramassé tout ce qui a été dit de plus remarquable des Sibylles, par rapport à leurs personnes & à leur manière de deviner; de leurs Oracles, tels qu'on les voyoit parmi les Payens; de la manière dont ils étoient gardez & con-

consultez chez les Romains; de leur perte, dans l'incendie du Capitole & de ce que l'on fit pour la réparer; des faux Oracles, que l'on publia sous leur nom, & dont on accusa les Chrétiens d'être les Auteurs; de ces Oracles, tels qu'ils sont parvenus jusqu'à nous, & de ce que l'on en doit juger. L'Auteur réduit ses pensées à seize propositions, que l'on ne peut pas rapporter, mais où il a renfermé, avec beaucoup de netteté & de méthode, tout ce qu'on en peut dire d'assuré. Cet endroit est l'un des plus exacts de l'ouvrage & ceux, qui souhaiteront d'être instruits à fonds de cette matiere ne peuvent pas se dispenser de le lire.

9. Le dernier Auteur, dont il est parlé dans ce Livre, est *Zoroastre*, qui n'a peut-être rien écrit, mais à qui l'on a attribué quantité de livres, dont l'Auteur parle. Il a raison de dire qu'il seroit facile de publier, en meilleure forme, les *Oracles*, que l'on attribue à *Zoroastre*, en lisant les MSS. d'où *Patricius* les a tirez. C'est ce que j'avois déjà remarqué, après *Stanley*. Mais il les faut non seulement avoir, mais encore bien du loisir & bien de la patience, pour les lire avec attention.

tion. Si quelcun se trouve dans ces circonstances, il fera plaisir au Public de prendre cette peine pour les autres, qui ne sauroient s'y appliquer. Quand je les ai publiez, comme *Stanley* avoit fait, en y corrigeant néanmoins quantité de fautes, je n'ai eu ni le moyen, ni le loisir de recourir aux Originaux. J'ai remarqué depuis qu'*Hierocles*, dans son Commentaire sur *Pythagore*, les a citez. Voyez la p. 293. de l'Édition de *Pearson*.

II. I. LES sept premiers Chapitres du Livre second concernent la personne & la vie d'*Homere*; ses Ecrits vrais & supposez, leurs correcteurs & leurs lecteurs publics; ses Scholiastes & ses Interpretes, tant MSS. qu'imprimez; les éditions différentes de ses Ouvrages; les Auteurs citez dans les petits Scholiastes, & dans *Eustathe*; les Commentaires sur ce Poëte, qui se sont perdus; le grand savoir d'*Homere* & l'autorité que les Grecs lui attribuoient; l'imitation de ce Poëte, les Parodies, & les vers composez de fragmens des siens; les additions à *Homere*, ou les Supplémens que l'on y a faits, & ceux qui en ont mal parlé, comme *Zoile* & autres. L'Auteur fait paroître en tout cela beaucoup de con-

connoissance des Livres, de lecture & d'exactitude. On lui est encore obligé des Indices des Auteurs citez, dans les anciens Scholiastes des Poëtes, dans les Editions desquels il n'y a ordinairement aucun de ces Indices, qui sont très-utiles pour ceux, qui cherchent les fragmens des Anciens, qui s'y trouvent. Si ces Indices sont exacts, on ne sauroit trop remercier ceux qui les ont faits, ni ceux qui les publient; & s'ils ne le sont pas tout à fait, il vaut néanmoins mieux les avoir tels qu'ils sont.

2. Mr. *Fabricius* traite de la même manière d'*Hesiode*, dans le Chapitre suivant. Il en produit deux vers omis parmi les fragmens, qu'on en a publiez; mais j'en ai encore quelques autres, que j'ai découverts depuis par hazard; car on trouve souvent ces sortes de choses, quand on ne les cherche point.

3. Je ne puis entrer en aucun détail du reste. Je me contenterai de mettre ici les noms des autres Poëtes Grecs dont il parle, & ensuite de ceux, qui ont écrit en prose. Ces Poëtes sont *Theognis*, *Phocylide*, les autres Gnomologues; *Pythagore*, *Pindare* & les autres Lyriques; *Thespis*, *Eschyle*,

*schyle, Sophocle, Euripide* & les autres Tragiques; *Aristophane* & les autres Comiques Grecs, qui se sont perdus. Mr. *Fabricius* donne des listes alphabétiques de tous ces Poètes, & à l'occasion de *Pythagore* il fait de même le Catalogue de ses disciples. Il a aussi ajouté ici *la Sphere* en vers Jambiques, attribuée à *Empedocle*. *Morel* l'avoit publiée à Paris en 1584.

4. Les Auteurs en prose sont *Esope, Phalaris* & les autres, à qui l'on attribue des Lettres; *Zaleucus, Charondas, Zamolxis* & d'autres Législateurs; *Herodote*; divers Philosophes qui ont vécu avant *Socrate*, ce Philosophe & quelques uns de ses disciples; *Hippocrate, Thucydide* & *Ctesias*; & les dix Orateurs Athéniens, que l'on joint ordinairement ensemble.

II. BIBLIOTHECÆ GRÆCÆ Liber III. *De Scriptoribus, qui claruerunt à Platone, usque ad tempora Christi Sospitatoris nostri. Accedunt Albini introductio in Platonem & Anatolii quædam nunc primum edita, tum Poëta Vetus de viribus Herbarum Diis Sacrarum, cum Latina versione & notis.* A  
Tome XIII. P Ham-

**C**E troisiéme Livre de la *Bibliothèque Greque* de Mr. *Fabricius* n'est guere moins gros, que les deux précédens, & ne contient pas des matieres moins utiles.

1. Il commence par *Platon* & par ses Disciples & employe à cela les trois premiers Chapitres. Après avoir fait, en peu de mots, la vie de *Platon*, & donné la liste de tous ceux, qui ont été nommez de ce nom; il parcourt les *Ecrits de Platon*, selon l'ordre des *Tetralogies de Thrasille*, rapporte diverses remarques sur chacun de ces *Ecrits*, & en fait connoître les *Interpretes anciens & modernes*. Il parle aussi des *Ouvrages*, que l'on a fausement attribuez à *Platon*, & de ceux, qui se sont perdus, donne un catalogue alphabethique des personnages, que *Platon* introduit parlans en ses *Dialogues*, & parle des différentes éditions de ses *Oeuvres*, & des *Ecrits*, que l'on a faits sur lui & sur sa *Philosophie*.

Dans le second Chapitre, il y a une petite introduction qui n'avoit jamais vu le jour, faite pour ceux, qui

qui souhaitent de lire les Dialogues de *Platon*, composée par un Platonicien nommé *Albinus*, contemporain à *Galien*. Mr. *Fabricius* l'a copiée sur un MS. de *Luc de Holstein*, & la publie ici en Grec & en Latin, avec de petites notes.

Le troisième Chapitre contient une liste alphabétique des Philosophes Platoniciens, avec de petites remarques, qui renferment ce que l'Antiquité nous en apprend.

2. Le quatrième Chapitre regarde *Xenophon*, le plus illustre disciple de *Socrate* après *Platon*, sa vie, ses Ecrits véritables & supposés, que nous avons encore & que nous avons perdus; avec leurs différentes éditions, & ceux qui ont contribué à les éclaircir.

3. On trouvera, dans le Chapitre V. ce que l'on peut savoir d'*Endoxe* & de quantité d'autres Astronomes anciens, qui ont vécu devant & après lui.

4. Les deux Chapitres suivans contiennent ce que l'on a pu ramasser de l'Antiquité, concernant *Aristote* & ses Ecrits, & ce que l'on a publié, pour les éclaircir. On trouvera ici, comme ailleurs, beaucoup de choses particulières.

5. Le Chapitre VIII, nous apprend ce que les Anciens ont dit de quelques Lettres, & de quelques Ordres d'Alexandre le Grand, & nous fournit un recueil de ceux qui avoient écrit sa vie, tiré de *Raderus*, de *Freinshemius* & de *Reinesius*; avec les remarques particulieres de l'Auteur, & une liste alphabethique des Rois, qui se sont nommez Alexandre.

6. Le Chapitre suivant regarde *Theophraste* & ses Ecrits. On fait que ce Philosophe a été le successeur d'*Aristote* & le plus fameux des Peripateticiens. Il se pourra bien faire, que, dans quelque tems, on donnera une nouvelle Edition de ses *Caracteres*; avec les notes de *Casaubon*, & quelques remarques nouvelles. Les notes de cet habile homme sur ce livre sont si doctes, si judicieuses, & si utiles, qu'il n'y a guere de livre, qu'on puisse plutôt conseiller de lire à ceux, qui veulent apprendre la Langue Greque.

7. Dans le Chapitre X. Mr. *Fabricius* traite d'*Aristoxene* de Tarente, & des autres anciens Auteurs, qui ont écrit concernant la Musique. Il s'en est beaucoup perdu, il y en a quelques uns, qui ont été publicz, & quelques autres que l'on garde

garde encore MSS. dans certaines Bibliothèques.

8. Le Chapitre XI. contient un catalogue alphabétique des Peripatéticiens, avec des remarques. En parlant d'*Anatolius*, Mr. *Fabricius* a publié en Grec un fragment de cet Auteur, où il traite des Mathématiques.

9. Dans le suivant, il parle des Versions Grecques de l'Ancien Testament, & commence par les LXX. Intt. après avoir dit quelque chose du livre d'*Aristée*. On verra ici les questions, que l'on a accoutumé de faire sur la version des LXX. examinées clairement & en peu de mots, & les différentes Editions que l'on en a faites. Ensuite l'Auteur parle des versions d'*Aquila*, de *Symmaque*, de *Théodotion*, de la cinquième & de la sixième Version, de la manière dont *Origène* rétablit la Version des LXX. de ses *Tetraples*, *Hexaples* & *Octaples*. On donne même ici un essai des *Hexaples* sur le Chap. I. de la Genèse, tiré principalement du Commentaire de *Philoponus* sur l'*Hexahéméron*. On parle ensuite des Editions de *Lucien* d'*Hesychius* & d'*Eusebe*; de la version Latine, que S. *Jérôme* avoit faite de cette traduction Grecque, & de la version

Greque, que *Sopbronius* fit de quelques uns des livres de celle de *S. Jérôme*. Quoi que beaucoup de Modernes aient traité de cette matiere, comme il y a peu de gens qui les aient tous lûs, & qui aient même fait un résultat exact de ce qu'il ont lû, & que l'Auteur marque par tout les Originaux, qu'il a suivis, & y joint plusieurs remarques judicieuses; cet endroit ne laissera pas d'être fort utile, pour ceux qui voudront rappeler leurs idées, sur ces matieres, & s'en rafraichir la mémoire, & pour ceux qui auront besoin d'en parler en leçon, ou autrement.

10. Le Chapitre XIII. renferme une liste des Philosophes Cyniques.

11. Dans le XIV. l'Auteur traite d'*Euclide*, de ses Commentaires, de ses Editions, & de ses versions, & de quelques autres Géometres.

12. On trouvera dans le XV. une liste alphabétique des Philosophes Stoiciens.

13. Depuis le Ch. XVI. jusqu'au XXI. l'Auteur traite de divers Poëtes, de *Lycophon*, de *Théocrite*, de *Bion*, de *Moschus*, d'*Aratus*, de *Callimaque*, de *Manethon*, & d'*Apollonius Rhodius*. En parlant de ces Auteurs, il traite aussi

aussi de ceux qui ont eu le même nom, ou qui ont écrit autrefois sur les mêmes matieres, de leurs ouvrages perdus, & de leurs Scholiales & donne des Indices des Auteurs, qui y sont citez.

14. Dans le Chap. XXII. & les deux suivans, il traite de divers Mathematiciens, d'*Archimede* de Syracuse, d'*Apollonius* de Perge, & d'*Eutocius* d'Ascalon, de leurs Interpretes & des éditions de leurs Ouvrages. Ensuite il met le projet, que Mr. *Bernard*, Théologien d'Oxford, avoit fait, pour publier les anciens Mathematiciens en quatorze Volumes. Il parle enfin d'*Athende* le Machiniste, d'*Apollodore* l'Architecte, de *Philon* de Byzance, de *Biton*, de *Ctesibius*, de divers Auteurs nommez *Heron*, de *Jules l'Africain* &c. & joint à tout cela un catalogue de ceux, qui avoient écrit de l'art de faire des statues & de peindre.

15. Mr. *Fabricius* met ensuite une inscription Greque de Ptolemée Euergete, que ce Prince avoit mise à Adule, ville maritime d'Éthiopie, près de l'embouchure de la Mer Rouge. Elle avoit été publiée deux ou trois fois, mais d'une maniere très-fauti-

ve. L'Auteur la donne ici sur l'Édition du P. de *Montfaucon*, qui l'a publiée à Paris en M DCC VI. dans son *Cosmas*, & y ajoute quelques notes. Il traite aussi, en peu de mots, de *Cosmas*, & montre que \* *Photius* en avoit fait mention, sans le nommer. C'est à quoi le P. de *Montfaucon* n'avoit pas pris garde. Mr. *Fabricius* doute que son véritable nom fût *Cosmas*; car pour *Indoploustes*, on voit bien que c'est un surnom, qui marque un homme, qui a navigué dans les Indes. Comme ce n'est pas ici le lieu de parler de cet Auteur, qui a vécu sous l'Empereur Justin, Mr. *Fabricius* ne s'y arrête pas long-tems.

16. Dans le Chap. XXVI. il traite du Poëte *Nicandre*, de ses *Theriaques*, sur lesquelles il y a eu non seulement les Scholies, que nous avons encore, mais aussi d'autres que nous avons perdus; de ses *Alexipharmques*, avec les Scholies, & la paraphrase d'*Eutechnius*, qui n'a pas encore paru; de ses Ecrits, qui se sont perdus; des Editions de ceux qui nous restent; d'autres Auteurs, qui se sont nommez *Nicandres*; d'*Andromaque* & des autres qui avoient écrit des *Theriaques*.

H

\* *Cod. 36.*

Il joint à cela un ancien Poëte Anonyme, qui a écrit des Plantes consacrées à de certains Dieux, avec la version & les notes de Mr. *Rentorf* de Hambourg. *Aldus* l'avoit publié en 1518. & l'avoit mis à la fin de *Dioscoride*, mais cette édition étoit si rare, que bien des gens ne savoient pas que ce Poëte eût jamais été imprimé. Ce Poëme est de 190. vers & est accompagné de quelques Scholies Grecques, outre les notes de Mr. *Rentorf*, qui sont très-bonnes. On ne peut que l'exhorter, avec Mr. *Fabricius*, de faire part au Public des autres choses qu'il a, sur de meilleurs Auteurs que celui-ci.

17. Dans le Chapitre suivant, Mr. *Fabricius* parle d'*Apollodore* d'Athenes, dont nous avons la Bibliotheque, des autres Auteurs qui ont eu le même nom, d'*Antigonus* de Caryste, de *Parthenius* de Nicée, & d'*Antonin Liberalis*, qui ont été imprimez en un seul volume, par les soins de Mr. *Gale*.

18. Dans le Chapitre XXVIII. l'Auteur traite des differens recueils d'Epigrammes Grecques, que l'on ait jamais faits, & il se sert pour cela de ce que l'on en trouve dans le Ch. XVI.

346 BIBLIOTHEQUE  
du livre de *Epigrammate* du P. *Vavassor*, sur lequel il fait de petites notes. En suite il parle des Editions, qui ont été faites des Epigrammes Greques, de celles que l'on a promises, & du projet que l'on a donné dans le Tom. VII. de cette *Bibliothèque Choisie*. Enfin le Chapitre finit, par une liste alphabethique de ceux, qui ont écrit des Epigrammes Greques, avec des remarques. Cette liste sera très-utile pour l'Edition de l'*Anthologie*.

19. Le Chapitre XXIX. est comme une Histoire Critique des Livres Apocryphes, que l'on joint ordinairement aux Livres Hebreux de l'Ancien Testament. Quoi que l'Auteur parle ici, plutôt en Critique qu'en Théologien, on ne laissera pas d'y trouver les principales questions, que l'on a accoutumé de former sur ces livres, résolues en peu de mots.

20. Le XXX. concerne *Polybe*, *Enée* le Tactique, *Onofander*, & autres Auteurs, qui avoient écrit de l'Art militaire & dont on donne ici une liste; soit qu'on les trouve encore dans les Bibliothèques, soit qu'ils soient à présent entierement perdus.

21. Le XXXI. Chapitre est de *Diodore* de Sicile & des autres ainsi nom-

nommez ; le suivant de *Denys* d'Hallicarnasse & des autres *Denys*.

22. Le XXXIII. enfin est une liste des Epicuriens, des Cyrenaiques, des Sceptiques, des Megariciens & d'autres Philosophes de sectes moins considerables.

On peut voir, par ce détail, que la *Bibliothèque Greque* de Mr. *Fabricius* est un livre tout à fait nécessaire 1. pour ceux qui veulent lire les Auteurs Grecs, & qui, avant que de commencer aucune lecture, feront très-bien de lire ce qu'il dit de l'Auteur qu'ils auront choisi ; parce qu'ils en trouveront ici la meilleure Edition & apprendront les secours, qu'ils peuvent avoir, pour le lire avec plus de facilité & de fruit : 2. pour ceux, qui ont dessein de donner de nouvelles éditions des anciens Auteurs Grecs ; parce que Mr. *Fabricius* leur indique les précédentes, & ceux qui ont travaillé sur ces Auteurs. Comme il est presque impossible qu'un seul homme puisse s'instruire à fonds, par lui même, de tant de choses ; il seroit à souhaiter que les Curieux de cette sorte de choses, qui vivent en des lieux, où il y a de grandes Bibliothèques, & pleines d'anciennes Editions,

comme à Paris, à Rome & à Florence, s'empresassent à rendre ce recueuil le plus complet qu'il est possible, pour les livres déjà imprimez; en marquant ce qui manque ici & en l'envoyant à Mr. *Fabricius*, qui ne manqueroit pas d'en profiter, dans la suite.

Il paroît, dans tout cet Ouvrage, beaucoup de savoir, de lecture, d'exactitude, de travail & de bon goût; ce qui fera sans doute souhaiter qu'il soit bien-tôt achevé, principalement si l'on ajoute que l'Auteur est un Critique doux & modéré, qui relève les fautes des autres, sans aigreur, & sans emportement. Ceux qui se serviront de son Ouvrage reconnoîtront que cet Eloge lui étoit dû.

III. BIBLIOTHEQUE *Universelle des HISTORIENS, contenant leur vie, l'abregé, la Chronologie, la Géographie & la Critique de leurs Histoires; un jugement sur leur style & leur caractère & le dénombrement des différentes éditions de leurs Oeuvres, avec des Tables Chronologiques & Geographiques, à Paris 1707. en deux Tomes, in 8<sup>o</sup>. qui seront suivis de quelques autres*  
sem-

semblables. On les aura in 4°. comme la *Bibliothèque Ecclesiastique de Mr. DU PIN*, qui en est l'Auteur, en peu de semaines, & on les trouvera chez *François l'Honoré* à Amsterdam.

**J**E n'ai encore vu de cet Ouvrage, que le titre & la Préface, où l'Auteur promet de ne représenter pas seulement la vie des Historiens & le Catalogue de leurs Ouvrages, mais d'entrer dans le détail des Histoires & d'en faire l'Abregé; en sorte que l'on y pourra voir en raccourci non seulement l'Histoire Générale, mais encore les Relations particulières, & différentes des Historiens; ce qui n'a pas encore été fait, jusqu'à présent.

L'Auteur croit que cette méthode d'apprendre l'Histoire sera d'autant plus utile, & plus sûre, qu'on la pourra, pour ainsi dire, dans les sources & que l'on y verra les différentes manières; dont les mêmes faits sont rapportez, par différents Auteurs. L'on pourra enfin rappeler tous ces faits à leurs véritables époques, & les placer dans les lieux, où ils sont arrivez, par le moyen des Tables Chronologiques & Géographiques,

350 BIBLIOTHEQUE  
que l'on mettra à la fin de chaque  
volume.

Le I. Tome, que l'on relie en deux  
volumes, contient les Historiens de  
l'Histoire Orientale & Greque, jus-  
qu'au regne d'Alexandre *le Grand*.  
Chaque sorte d'Historiens y est mise  
à part, & l'on peut voir ainsi de suite  
l'Histoire du même pais. On s'y est,  
dit-on, fort étendu sur l'ancienne  
Chronologie des Empires & des Ro-  
yaumes; matiere fort obscure, que  
l'on a tâché d'éclaircir. On ajoute que  
cette partie de l'Ouvrage est celle qui  
a le plus coûté, & qui doit être le  
plus du goût des Savans.

Comme je n'ai pas lû le livre mê-  
me, je n'en puis rien dire davantage;  
mais la réputation de Mr. l'Abbé *du*  
*Pin* est un gage, pour le Libraire, du  
bon débit de ce livre; parce que ceux,  
qui ont la *Bibliothèque Ecclesiastique*  
de cet Auteur, voudront sans doute  
avoir celle-ci.

A R-

## ARTICLE VI.

*Remarques sur le Bois Incombustible  
& sur le Bois Fossile.*

I. **O**N m'a fait quelques objections, sur ce que j'ai dit du *Bois Incombustible*, auxquelles j'ai crû devoir répondre ici, en peu de mots.

Premierement, on a dit qu'il se pouvoit faire que ce que je prenois pour du Bois Incombustible de sa nature ne fût autre chose que du bois imbu, ou induit d'Alun, qui, comme l'on fait, résiste à la violence du feu. On cite là dessus une histoire qui se trouve dans *Aulu-Gelle Liv. XV. c. 1.* où il est dit que Silla assiegeant Athenes ne put jamais mettre le feu à une Tour de bois; parce qu'Archelaüs, qui défendoit cette ville, avoit fait enduire cette Tour d'Alun, *omnem materiam obliterat alumine.* Il y a encore quelque chose de semblable dans *Ammien Marcellin Liv. XX. ch. dernier*, où il est dit que quelques machines de bois, dont on se servoit, au siege d'Amida, avoient été enduites soigneusement d'Alun, afin que le feu glissât par dessus,

lus, sans y faire de dommage : *alia (materia) unctæ alumine diligenter, ut ignis in eas laberetur innoxius.*

Je répons à cela 1. que si l'on mâche du Bois Incombustible, on n'y apperçoit aucune sorte de goût ; ce qui ne manqueroit pas d'arriver, s'il avoit été imbu d'Alun, dont le gout est extrêmement aigre & astringent : 2. Qu'on ne voit aucun vestige par dessus, non plus qu'en dedans, qui puisse faire comprendre qu'il ait été induit d'Alun : 3. Que le dedans est aussi incombustible que le dehors, qui le devrait être seul, si cette qualité venoit à ce Bois d'avoir été induit extérieurement : 4. Que des morceaux de Sapin, de Chêne & d'une espece de Larix ayant été plus de quinze jours dans de l'eau, où l'on avoit dissout de l'Alun, en grande quantité, ont brûlé comme de l'autre bois, quoi qu'avec un peu plus de peine : 5. Que ces morceaux de Bois furnageoient toujours sur l'eau, quoi qu'imbus d'Alun, au lieu que le Larix de *Vitruve* va à fonds : 6. Qu'enfin l'Alun se fond & se calcine au feu, en assez peu de tems, au lieu que ce Bois ne se calcine point. Pour ce qui est des passages d'*Aulu-gelle* & d'*Ammien Marcellin*,

il

il ne prouvent autre chose, finon que l'on a de la peine à enflammer du bois enduit d'Alun, sur tout lors qu'on n'a pas le tems d'aider l'action du feu, en le soufflant; comme assurément on n'en avoit guere le tems, quand on essayoit de bruler les Tours, ou les Machines des ennemis. Mais si on en avoit pris les morceaux & qu'on les eût mis dans le feu, & soufflé autour, il est certain qu'on auroit fondu & calciné l'Alun & brulé le bois. L'Alun ne faisoit que retarder la force du feu, mais il ne la détruisoit pas; autrement il auroit été impossible de bruler les Ouvrages & les Machines de bois, que l'on employoit dans les sieges, parce qu'on les auroit constamment induits d'Alun: aulieu qu'il est certain que les Assiegez ont très-souvent brulé les Machines & les Ouvrages des Assiegeans; comme on le pourroit faire voir, par plusieurs histoires.

On m'a objecté, en second lieu, que le Bois Incombustible pourroit bien être un bois pétrifié. On fait qu'il y a de certaines fontaines, qui pétrifient les morceaux de bois, que l'on y jette, quand ils y demeurent quelque tems. Il y a une fontaine de  
cette

cette nature , à demi-lieuë de *Jene*, dans la Thuringe; qui pétrifie le bois, que l'on y laisse pendant quelques semaines.

Mais ni en raclant le Bois Incombustible, ni en le coupant, on ne sent aucun sable, ni aucune dureté extraordinaire; comme à le considérer, on ne voit rien du tout, qui puisse faire soupçonner, qu'il y ait quelque pétrification. Ainsi je ne croi pas avoir sujet de diminuer l'admiration, où je suis de la propriété surprenante du *Larix* de *Vitruve*. On assure qu'il croit de ce même bois, dans les Iles Moluques; mais comme je n'ai pû en savoir ici des nouvelles assurées, je n'en dirai rien.

II. *Trattato del* LEGNO FOSSILE e MINERALE, *nuovamente scoperto, nel quale brevemente si accenna la varia e mutabil natura di detto legno, rappresentatovi con alcune figure, che mostrano il luogo dove nasce, la diversità dell' onde, che in esso si vedono & le sue così varie è maravigliose forme.* Di FRANCESCO STELLUTI *Acad. Linceo da Fabriano.* In Roma 1637. in fol. pag. 12. avec treize planches en taille douce.

L'oc-

**L'**OCCASION du Bois Incombustible me fait parler ici d'une autre sorte de bois, que l'on peut nommer *fossile*, ou *mineral*, puis qu'il se trouve sous terre. Sa description est tirée d'un petit livre Italien, imprimé depuis long-tems, mais devenu rare à Rome même, où il a paru, & encore plus en Hollande. C'est Mr. *Boendermaker*, le Fils, qui m'a fait la grace de me le prêter, aussi bien que d'autres livres rares en ce pays, dont il a un joli recueil, lors que j'en ai eu besoin. J'ai cru devoir l'en remercier ici, pour ne pas imiter ceux qui profitent bien en particulier de cette sorte d'honêteté; mais qui n'en témoignent rien en public, lors que l'occasion s'en présente.

Avant que de parler de la nature du *Bois Fossile*, cet Auteur nous apprend qu'il se trouve dans l'*Ombrie*, au territoire de *Todi*, en divers endroits, dont il donne une petite carte. Mais il y en a la plus grande quantité, entre deux châteaux, dont l'un est nommé *Collesecco* & l'autre *Rosaro*, qui ne sont pas fort éloignés du chemin de Rome.

La génération de ce Bois, dit l'Auteur,

teur, autant que je l'ai pu remarquer, ne vient ni de graine, ni de racine d'aucune plante, mais d'une certaine sorte de terre pleine de craye, qui peu à peu se change en bois; ce qui se fait par le secours de quelques feux souterrains, qui sont là & qui envoient perpetuellement de la fumée, qui se répand sur la terre, & quelquefois même de la flamme, particulièrement dans un tems pluvieux. Il y a encore là des eaux souffrées & minerales, qui peuvent contribuer.

Si la chaleur est assez grande, le Bois se noircit, ou se brule un peu & demeure comme du charbon. Si néanmoins cette matiere terrestre n'est pas encore changée en bois, ce feu la cuit, & elle ressemble de la brique. On reconnoît encore manifestement que la matiere de ce Bois n'est autre chose que de la terre; parce qu'on en voit des morceaux, qui sont en partie de craye pure, en partie de bois, & le reste comme un charbon.

On peut se convaincre, que ce Bois ne naît d'aucune semence, ni d'aucune racine, ni de branches; parce qu'on n'en trouve aucun morceau, qui ait des racines, ni des branches, ni des  
fi-

fibres, comme les autres bois. On ne voit que des troncs de différentes figures, & qui ne sont pas droits, comme les tiges des plantes, mais couchés en terre. Les ondes, ou les veines, qui y sont, ne sont pas continuées de la même manière par tout le Bois, mais sont différemment disposées & sont diverses figures. Elles sont longues, droites, étroites, larges, elles tournent en rond, elles serpentent, & sont rangées de mille manières différentes. Au contraire dans les autres bois, on voit des ondes principalement dans les nœuds, & dans les parties, qui sont près des racines, & leurs fibres sont étendues, selon la longueur du bois, de bas en haut, depuis la racine, par où ils tirent leur nourriture. Mais ce *Bois Mineral* tire de tous côtes sa nourriture de la terre, & c'est pourquoi ses ondes sont si variées.

On ne peut pas croire non plus que ces morceaux de Bois soient des troncs, ou des morceaux d'arbres, qui par accident aient été ensevelis sous la terre, & dans lesquels ces ondes aient été formées par les eaux minérales, dont il y a des sources en ces lieux-là, & par les faux souterrains.

Je

Je me l'étois imaginé d'abord, dit *Stelluti*, parce que j'avois trouvé quelques Ormes couverts de terre, dans les lieux d'où l'on déterre ce Bois. La variété de sa forme & sa grandeur me persuadent du contraire; puis que l'on en trouve de si gros morceaux, qu'il n'y a point d'arbre de cette grosseur, comme il paroît par la Planché VII. où il y a un morceau de Bois large de plus de huit pieds & long de plus de seize. On doit donc dire que la matiere, dont ce Bois est formé, est la terre même; ce que l'on peut confirmer, par sa pesanteur, car il va au fonds de l'eau.

Une autre chose surprenante, que l'on y remarque, c'est que les ondes, que l'on y voit, ne sont pas continuées d'un bout à l'autre, d'une maniere uniforme. Pour peu qu'on en coupe, on voit que l'onde se change, & cela continue ainsi jusqu'à l'autre côté du Bois. Il faut de plus observer que le côté de ce Bois n'a aucune onde, ni aucune veine, étant tout d'une couleur rongéâtre sombre. On n'y voit que de petits points blancs, dont le nombre est inégal; qui semblent être de petits morceaux de craye, qui ne sont pas encore changez en bois.

On

On doit encore remarquer que, quand on travaille ce Bois, lors qu'il est nouveau, & qu'il ne s'est pas perfectionné pendant plusieurs années; il se plie comme un arc, du côté auquel on ne voit aucune onde, pourvu qu'on en fasse quelque chose de long & d'étroit & non de large. C'est ce que l'on a remarqué, en des croix faites de ce Bois, qui avoit été tiré depuis peu de la terre.

Si on le met alors au feu, il se brule, mais lentement, en jettant beaucoup de fumée, & en rendant une odeur désagréable. Quand le Bois est plus sec, l'odeur en est agréable, & le feu si âpre, qu'on ne peut pas en approcher, comme l'on fait auprès du feu, où il y a de l'autre Bois. Il ne se consume pas non plus si promptement, & conserve la chaleur plus long-tems, qu'aucune autre matiere combustible; mais quand il a commencé à se pétrifier, il demeure deux ou trois jours au feu, sans se consumer.

Sur cela, il faut remarquer qu'on trouve divers morceaux de ce Bois, petits & grands, pétrifiés, & qu'on a de la peine de dire si quelques uns sont du bois ou de la pierre, à cause de la  
na-

nature mitoyenne que l'on y trouve. Quelques troncs ressemblent en dehors du bois, & sont en dedans de pierre, & au contraire. On diroit que ce sont des jeux de la Nature, qui se plaît à se faire admirer, par des ouvrages si divers. L'on a trouvé quelques morceaux de Bois, où il y avoit des veines de métal, d'autres qui ressembloient à la Marcasite, & qui étoient pleins de fils de métal, comme du fil d'archal, mais fragiles. Ces fils étoient selon la longueur du Bois, & si ronds & si polis, qu'on eût dit qu'on les avoit faits passer par la filiere, comme les Tireurs d'or font l'argent.

Dans les rives de quelques fossez, près de Todi, où il y a de l'eau, que l'on voit, on trouve un lit de ce Bois, qui s'étend plus de quinze cannes, (*c'est ainsi que parle l'Auteur*) dont une partie est moitié bois, & moitié craye & l'autre toute de bois. L'écorce, qui l'environne, est ordinairement mêlée de l'un & de l'autre.

On voit quantité de troncs d'étranges & de diverses figures. Les uns sont longs & d'une circonference très-variée. Les uns sont d'une forme pyramidale, les autres sont entortillez & finissent en pointe, les autres sont ovales,

les, les autres ronds & spheriques, d'autres cylindriques, d'autres pleins d'angles & terminez par un demi-cercle d'un côté, d'autres comme des colonnes canelées, & d'autres enfin de figures si irrégulieres, qu'il n'est pas possible de les décrire. Dans les uns, le dehors est poreux & fragile; en d'autres, très-dur, & plein d'inégalité. Le dedans de quelques uns est dur, comme un os; & dans d'autres il est noir, comme un charbon.

Quand il n'y auroit point d'autre preuve, pour montrer que ce bois se forme de craye, que celle-ci, elle seroit seule suffisante; c'est qu'ayant pris une certaine quantité de terre humide, qui étoit autour d'un morceau de Bois, & l'ayant mise dans une chambre du Palais d'*Acquasparta*, qui appartient au Duc de *Cesi*; quelques mois après, on la trouva toute changée en bois; non sans étonnement du Duc & d'autres personnes, qui la virent.

Après cela, l'Auteur explique, en peu de mots, les planches, qui sont à la fin de ce petit livre. La XIII. n'est pas du *Bois Fossile*, mais de pierres semblables à des coquillages, & particulièrement à une corne de Belier

entortillée spiralement autour de sa pointe, & qu'on nomme à cause de cela *cornes d'Hammon*. Elles sont si régulières, qu'on les prendroit pour quelque chose d'artificiel; si l'on n'en trouvoit pas en terre, dans le territoire d'*Aquasparta*, & dans celui de *Fabriano*. L'Auteur remarque qu'un Duc de *Cesi*, qui avoit vécu de son tems, avoit entrepris d'écrire de la génération de ces pierres & de plusieurs autres, aussi bien que du Bois dont nous avons parlé; mais que la mort empêcha ce Seigneur d'achever l'ouvrage, qu'il avoit commencé. Bien des gens croient que ces sortes de pierres naissent de semences, répandues dans les lieux où on les trouve.

J'AI crû qu'on ne seroit pas fâché de voir cet étrange phénomène de la Nature, aussi bien que celui du *Bois Incombustible*. Je laisse aux curieux, & sur tout à ceux qui peuvent se transporter sur les lieux, où l'un & l'autre croit, & les examiner avec le soin, & le tems nécessaires pour cela, à en rechercher la cause.

## ARTICLE VII.

JAMBLICHI *Chalcidensis ex Cœle Syria, de Vita* PYTHAGORÆ *liber Græcè & Latinè ex Cod. MSS. à quamplurimis mendis, quibus Editio Arceriana scatoibat, purgatus, Notisque perpetuis illustratus à LUDOLFO KUSTERO. Versionem Latinam, Græco textui adjunctam, confecit Vir Illustris Ulricus Obrechtus. Accedit MALCHUS, sive PORPHYRIUS de vita Pythagoræ, cum Notis LUCE HOLSTENII & CONR. RITTERSHUSII, itémque Anonymus, apud Photium, de vita Pythagoræ. Amstelod. apud Petzoldum 1707. in 4<sup>o</sup>. pagg. 416. avec les Préfaces & les Indices.*

IL y avoit environ cent & huit ans, que cette vie de *Pythagore*, par *Jamblique*, n'avoit été imprimée, lorsque *Mr. Kuster* a entrepris de la donner au Public, en meilleur état qu'elle n'avoit paru. *Jean Arcerius* l'avoit publiée en 1598, chez *Commelin*: mais comme il n'avoit pas un assez bon

bon exemplaire, ni assez de connoissance de la Langue Greque, cette Edition étoit très-mauvaise & pour le texte & pour la version. Cependant elle étoit devenue très-rare, & on l'achetoit assez cherement, faute d'en avoir une meilleure.

Feu Mr. *Gale*, qui est mort Doyen d'York en Angleterre, avoit eu dessein d'y travailler; mais il mourut, sans executer son dessein. Mr. *Obrecht*, Préteur Royal à Strasbourg, avoit aussi entrepris la même chose, & avoit même traduit de nouveau cet Ouvrage de *Jamblique* & fait imprimer sa version. Il en avoit fait tirer un très-petit nombre d'exemplaires, apparemment à dessein de la corriger plus commodément, avant que de la faire imprimer avec le Grec. Il abandonna ensuite ce dessein, qui n'auroit eu aucune suite, si Mr. *Kuster* n'avoit pas eu l'occasion de collationner l'Édition d'*Arcerius*, avec un MS. de la Bibliothèque du Louvre, par le moyen duquel il y a corrigé quantité de passages. Il m'en parla par hasard, en passant ici pour aller à Berlin, il y a environ deux ans; \* & je lui donnai un exemplaire.

\* On ne met ici cette particularité, que parce qu'elle a été oubliée, dans la Préface.

plaire de la version de Mr. *Obrecht*, que j'avois, à condition de me le rendre, s'il ne publioit pas *Jamblique*. Il a présentement executé ce dessein, dans lequel il a aussi été secouru de quelques conjectures d'un habile homme, qu'il croit être *Joseph Scaliger*, & que *Nicolas Rigaut* avoit écrites à la marge d'un exemplaire, sur lequel il avoit aussi collationné le MS. de Paris. La Bibliothèque de Mr. de *Spanheim* à Berlin lui a fourni cet exemplaire.

I. POUR parler présentement un peu plus en détail de ce qu'il y a, dans ce Volume; Mr. *Kuster* remarque fort bien, au commencement de ses Notes, que ce Livre de *Jamblique* n'est que le premier de ceux, que ce Philosophe a écrits de la secte Pythagoricienne. Cet Ouvrage renfermoit quatre Livres, dont le second est une *exhortation à la Philosophie*, qui a été publié avec le premier par *Archerius*; le troisième de la science arithmétique de *Nicomache*, que *Samuel Tennulius* a donné au jour; & le quatrième, de la science mathématique, qui n'a point encore été imprimé. Ces quatre livres se trouvent joints, dans le MS. de la Bibliothèque du Louvre. Il seroit à souhaiter qu'on les publiât tous. Mr.

*Fabricius*, Auteur de la Bibliothèque Greque, promet de donner bien-tôt le second au Public. Il ne resteroit plus que le dernier, que quelque Mathématicien, habile dans la Langue Greque, pourroit publier.

Quoi que le premier livre renferme la vie de Pythagore, ce n'est pas la seule chose que *Jamblique* s'est proposée, mais encore de décrire la maniere de vivre de ses disciples. On a fait diverses remarques sur la Chronologie de cet Auteur, au Tome X. de cette *Bibliothèque Choisie* pag. 147. & suiv. par où l'on voit qu'il n'étoit nullement versé dans la science des tems. Il est encore à craindre que les faits même, qu'il raconte, ne soient en grande partie fabuleux. Mr. *Kuster* \* croit aussi bien que Mr. l'Evêque de *Worcester*, qu'il n'avoit fait cette vie, que pour l'opposer à celle de Jesus-Christ; & dans cette vuë, il débite gravement tout ce qu'on a dit de plus fabuleux de *Pythagore*, comme des veritez. Il y a de l'apparence que *Jamblique* n'avoit pas eu le tems de mettre la dernière main à cette vie, parce qu'il y a divers endroits, comme M. *Kuster* le remarque dans sa Préface, où il redit la

\* *In Num.* 10.

la même chose dans les mêmes termes; ce qu'il n'auroit pas fait, s'il avoit eu le tems de la revoir. Il est encore surprenant qu'en divers endroits il ait copié la vie du même Philosophe écrite par *Porphyre*, sans jamais le nommer.

*Jamblique* traite souvent son Philosophe de \* *Dieu*, de *filz de Dieu* & de *Démon*; & l'on conçoit facilement qu'il ne parloit ainsi, que pour l'opposer à *Jesus-Christ*, dans un tems où le *Christianisme* avoit commencé à avoir le dessus; malgré les Philosophes, comme son maître *Porphyre*, & d'autres qui étoient ennemis jurez de la Religion Chrétienne.

Cela rend suspect tout ce qu'il en dit, qui n'est autre chose qu'un panegyrique perpetuel, & les discours qu'il lui fait faire, si sages & si composez, qu'il gaignoit d'abord les cœurs de ceux à qui il parloit. D'ailleurs ces beaux discours sont mêlez de tant de superstitions & de bizarreries, qu'on a de la peine à comprendre comment il se trouvoit tant de sagesse & tant de rêveries dans le même homme. Aussi les

Q 4

plus

\* *Numm.* 10, 16, 30, &c..

plus \* habiles gens ont-ils jugé qu'il falloit qu'il y eût eu beaucoup de fourberies dans *Pythagore*, ou dans ses disciples, ou peut-être dans toute cette secte. Cela n'empêche néanmoins pas que nous ne puissions à présent profiter de ce que ces Philosophes ont dit de bon; d'autant plus que nous ne sommes plus en danger de nous laisser surprendre par leurs fables. On trouvera dans *Jamblique* & les principaux dogmes de *Pythagore*, & la maniere, dont il choisissoit & dont il instruisoit ses disciples; & depuis le Ch. XXXIV. jusqu'à la fin diverses aventures arrivées à ceux qu'il avoit instruits. Je ne m'y arrêterai pas, parce qu'il vaut mieux qu'on les lise dans l'Original, & que ceux qui ne l'entendent pas en pourront trouver une grande partie, dans la vie de *Pythagore* écrite par Mr. *Dacier*, dont on a parlé dans le Tome X.

Les notes de Mr. *Kuster* ne sont proprement que des notes de Critique, dans lesquelles il rétablit une infinité de passages, remplit quantité de vuides, qui étoient demeurez dans l'édition d'*Arcerius*, & redresse les deux versions de *Jamblique*, quoi qu'il re-

prenne

\* Voyez B.C. T. X. p. 91. & suiv.

prenne plus rarement celle de Mr. *Obrecht*, qui est beaucoup meilleure que l'autre, comme on l'a déjà dit. Nôtre Auteur se sert, pour cela, de l'autorité du MS. du Louvre, & de la conjecture; sans oublier de rapporter les remarques, que divers savans hommes, comme *Didier Heraut*, & autres ont faites sur *Jamblique*. Ceux qui jetteront seulement les yeux sur cet ouvrage, & qui le feuilleront tant soit peu remarqueront facilement les avantages que cette Edition a par dessus la précédente, & reconnoîtront que ceux, qui voudront lire désormais *Jamblique*, auront beaucoup d'obligation à Mr. *Kuster*. Comme la Langue & les Antiquitez Greques font, depuis longtems, sa principale étude, & qu'il s'y applique, avec une assiduité extraordinaire, sans s'épouvanter d'aucun travail, pourvû qu'il serve à ses vuës; on peut se promettre qu'il ne touchera rien, sans l'améliorer de beaucoup. Son *Suidas*, dont nous avons parlé dans le Tome IX. de cette B. C. peut servir de gage au Public, pour l'assurer qu'il ne sortira rien de sa plume, qui ne mérite que l'on y fasse attention.

On ne peut pas rapporter ici en détail

tail ce qu'il y a dans ses Notes, parce que pour être entendu il faudroit être trop long, & que ceux, qui se plaisent en ces sortes de choses, les liront plus volontiers dans l'Original. J'en toucherai néanmoins quelques endroits.

Sur le Nomb. 15. l'Auteur remarque fort bien que les Carmes abusoient d'un passage de *Jamblique*, où il dit que son Philosophe alla sur le mont Carmel, étant encore jeune; pour prouver par-là que *Pythagore* se fit Carme, sur cette montagne, où le Prophete *Élie* avoit établi depuis longtemps cet Ordre. Il cite là-dessus la réponse du P. *Papebroch* Jesuite, au P. *Sebastien de S. Paul*, Carme, qui avoit soutenu cette chimere. Je me souviens d'avoir aussi oui dire la même chose au P. *Ange de S. Joseph*, Auteur du Dictionnaire Persan. Il prétendoit même que les *Druides*, Sacrificateurs des anciens Gaulois, avoient été Carmes; à cause de je ne sâi quelle legere ressemblance, qu'il trouvoit entre eux & l'Ordre des Carmes.

Au Nomb. 47. *Pythagore* donne un très-bon avis à ceux qui se mêloient de l'administration des affaires publiques, „ qui est de conduire en sorte „ leur propre maison, qu'ils puissent

„ POR-

„ porter le même esprit à la conduite  
 „ de l'Etat : τὴν ἰδίαν οἰκίαν ὅπως οἰκονο-  
 μῆν, ὥστε τὴν ἀναφορὰν ἐξείναι τῷ πατρι-  
 στίῳ εἰς ἐκείνῳ (sousentendez πόλιν)  
 ἀνεγκεῖν. *Arceus* avoit traduit : *do-*  
*num cuique suam ita gubernandam*  
*esse, ut in eam inferre liceat propositum*  
*subsidium.* Ce qui est un parfait gali-  
 matias, & *Obrecht* n'a pas mieux fait,  
 puis qu'il a ainsi tourné ces paroles :  
*rem autem domesticam sic administrant,*  
*ut proventum ejus animi sui proposito*  
*tueri liceat.* Il auroit fallu mettre :  
*domum suam ita administrandam, ut*  
*idem vitæ propositum ad illam* (nempe,  
 Rempubliam) *referre liceat.* C'est à  
 dire, qu'il ne faut pas avoir d'autres  
 maximes pour la conservation de l'E-  
 tat; mais se conduire en sorte chez  
 soi, que sans changer de conduite on  
 puisse bien administrer ce qui regarde  
 la République. Mr. *Kuster* a vu que  
 ce sens doit être renfermé dans les pa-  
 roles de *Jamblique*, quoi qu'il l'ex-  
 plique un peu autrement. Ce Philo-  
 sophe n'écrit pas mal, mais il n'ap-  
 proche pas de la netteté & de la sim-  
 plicité des anciens Auteurs Athe-  
 niens.

On trouve divers mots rares & di-  
 verses expressions, qui ne sont pas

mûnes, dans *Jamblique*, que l'Auteur des Notes remarque avec soin. Tel est le mot ἀφυσισμός pour *guerison* au Nomb. 64. & celui de ἐπιχὴ pour les orbes des planetes au Nomb. 65. Telle est la phrase κατεχορεσὸν μέλῳ pour dire une musique d'un ton fort élevé, dans le même Article. Πινῶ pour un discours fort & mâle, que l'on voit au Nombre 157. n'est pas non plus un mot commun, quoi qu'il se trouve dans de bons Auteurs. C'est ce qui a fait que ce mot a été souvent changé en πόνῳ, *travail*, qui est commun.

L'Auteur remarque sur le Nomb. 196. qu'*Henri Etienne* a omis le mot ῥικνός, qui signifie *maigre*, & ses dérivez dans son *Thrézor de la Langue Greque*. *Robert Constantin* ne l'a pas omis, mais il l'explique *ridé, tortu*. La première de ces deux significations pourroit avoir lieu, en cet endroit de *Jamblique*. Quoi qu'il en soit, on peut apprendre par cet exemple, & par plusieurs autres, que l'on trouve bien des choses dans *Constantin*, qui ne sont pas dans *Henri Etienne*. Mr. *Kuster*, qui a lû & qui lit tous les jours avec application l'Antiquité Greque, sans être détourné par d'autres soins, ne  
 .. fau-

fauroit rendre un meilleur service au Public, que celui de ramasser tout ce qu'il peut trouver d'omis, ou de mal expliqué par les Lexicographes, & de donner son recueuil comme un Supplément & une Critique des Dictionnaires. Tous ceux qui estiment la Langue Greque & qui lisent les bons Auteurs Grecs, lui en sauroient beaucoup de gré; & les Libraires même, qui cherchent à imprimer quelque chose de nouveau, ne sauroient rien imprimer de meilleur.

L'une des belles corrections, qui soient dans ses Notes sur *Jamblique*, pour en donner encore cet exemple, est sur le Nomb. 260. Un des calomniateurs des Pythagoriciens, les accusoit *d'avoir de l'aversion pour les fèves, parce qu'elles regloient les élections, & qu'elles établissoient dans l'administration de l'état ceux qui y parviennent par le sort.* Il vouloit dire que les Pythagoriciens blâmoient les élections populaires, qui se faisoient par le moyen des fèves; sans examiner si les personnes, que l'on éliroit, étoient capables de l'emploi, qu'on leur donnoit. Cette accusation n'étoit pas fausse, comme Mr. *Kuster* le fait voir, par des exemples. Dans cet endroit, qui est clair,

comme je viens de le rapporter, conformément à sa correction, il y avoit une lourde faute. Aulieu de *κράμεις πολεμῆν* avoir de l'aversion, ou être ennemis des fèves, il y avoit ridiculement *ἀγάμεις πολεμῆν*, être ennemis de ceux, qui ne sont pas mariez; ce qui ne faisoit aucun sens.

II. APRES la vie de *Pythagore*, par *Jamblique*, on trouve ensuite celle qui avoit été composée par *Porphyre*, de laquelle il semble que *Jamblique* n'étoit pas content; puis qu'il entreprit d'en composer une autre après lui, dans laquelle néanmoins il a souvent pillé son Maître, comme *Mr. Kuster* l'a remarqué. Elle est en effet beaucoup plus courte, que celle que *Jamblique* a composée, & l'on y trouve plutôt ce qui concernoit la personne de *Pythagore*, que l'explication de sa doctrine & la maniere de vivre de ses Disciples, sur lesquelles *Jamblique* s'étend fort au long. Il trouvoit peut-être que son Maître n'avoit pas composé une vie, qui fût propre à opposer à celle de *Jesus-Christ*, qui est presque toute composée de sa doctrine.

*Connard Rittersbusius*, célèbre Professeur en Droit à *Altorf* avoit publié en

en Grec cet Ouvrage de *Porphyre*, avec un long Commentaire en 1610. Comme cette édition étoit rare, Mr. *Kuster* a trouvé à propos de faire rimprimer ces Commentaires à la fin de ce Volume, en quoi il a rendu un bon service à ceux qui n'avoit pas l'édition d'Altorf; c'est à dire, à la plupart de ceux qui ont des Bibliothèques. *Rittershusius* ne s'est pas seulement appliqué à la Critique des mots, mais encore aux choses, & a ramassé tout ce qui se trouvoit de la vie & de la doctrine de *Pythagore*, dans les livres qu'il avoit lus. Il ne manque pas de le citer sur les endroits où *Porphyre* dit quelque chose de semblable. Cela est utile pour vérifier les faits, car on voit là ce que les Anciens en ont dit, ce en quoi ils s'accordent & ce en quoi ils ne conviennent pas.

*Luc de Holstein*, en publiant le livre de *Porphyre*, touchant l'abstinence de la Chair, à Rome en 1630. y joignit aussi la vie dont on a parlé, qu'il traduisit & qu'il accompagna de nouvelles notes; que l'on a fait mettre ici, au dessous du texte. Il s'étoit attaché à dire ce que *Rittershusius* avoit omis, & à suppléer à ce qui lui manquoit, par la grande lecture qu'il avoit. Mais  
il

il ne put composer des Notes , que sur la moitié de cette vie , à cause d'un voyage , qu'il croyoit devoir faire en Pologne.

On a aussi ajouté à la fin l'abregé de la vie d'un Anonyme , que l'on trouve dans la Bibliotheque de *Photius* , & qui est le Livre CCLIX.

Ainsi si l'on joint ces Ouvrages , avec ceux dont on a parlé dans le Tome X. de cette *Bibliothèque Choisie* , où il s'agit de *Pythagore* ; on aura toutes les pieces nécessaires , pour juger de ce Philosophe & de sa doctrine.

## A R T I C L E VIII.

CONJECTURES PHYSIQUES, *par* NICOLAS HARTSOEKER. Chez H. Desbordes à Amsterdam 1706.

J'AI fait l'Extrait des deux premiers Livres de cet Ouvrage , dans l'Article X. du Tome XI. & je croyois en parler , dans le suivant ; mais l'étendue , que je fus obligé de donner à quelque autre matiere , m'en empêcha. Je dirai donc ici en peu de mots

ce

ce qu'il y a dans le troisiéme & le quatriéme.

III. Mr. *Hartsoeker* commence son troisiéme livre, par un Discours des principes Physiques du corps naturel, qu'il n'a pas voulu mettre au devant, pour ne pas trop effaroucher, dit-il, S. A. E. Palatine, par la nouveauté & par la difficulté de la chose.

I. Il suppose que tous les corps sont composez de particules d'une certaine nature, qui ne changent jamais. Par exemple, l'Air, l'Or & le Verre sont composez de particules d'une certaine sorte, qui ne changent point, ou qui demeurent toujours les mêmes. Ces corpuscules, selon Mr. *Hartsoeker*, sont solides & durs par eux mêmes; de sorte qu'ils ne peuvent être ni brisez, ni écornez, mais que ceux qui sont cubiques demeurent toujours cubiques, que les sphériques sont toujours sphériques & ainsi du reste.

En ne supposant qu'une étendue, sans aucune qualité réelle, on en pourra former, selon l'Auteur, des corps géométriques, qui auront des figures différentes, mais jamais on ne pourra en former des corps physiques; comme les métaux, les pierres, les arbres, les animaux &c. parce que tous ces

ces corps doivent avoir de la solidité, & qu'il est impossible, qu'ils en aient, à moins que des élemens, durs par eux mêmes, n'entrent dans leur composition. L'Auteur rejette le sentiment de *Descartes*, qui croyoit que la dureté vient du seul repos des particules situées les unes auprès des autres, & réfute celui du P. *Malebranche*, qui prétend que cette quantité vient de la pression de la Matière Subtile.

Mais si les corpuscules, dont les corps sensibles sont composez, sont durs par eux mêmes, selon l'Auteur; il est aussi absolument nécessaire, selon lui, qu'ils se meuvent dans un vuide, ou dans un Etre, quel qu'il soit, qui leur puisse tenir lieu de vuide. Comme il n'admet point de vuide, parce que ce seroit un rien qui auroit des proprietés, ce qui est impossible; il dit que ce Monde visible est distingué en deux sortes d'Etres immuables, & entierement différens; dont l'un est absolument liquide, ou fluide, & l'autre est absolument dur & solide. Il donne à ces deux especes de corps, le nom de premier & le second Element.

Il croit qu'il n'y a que les petits corps du second Element, dont les

par-

parties soient contigues, car au reste chacun de ces corps nage dans la matiere du premier. Mais à l'égard des corps sensibles, il n'y a aucune contiguité. L'Auteur prétend aussi que liquidité & la dureté de ses Elemens sont absoluës & immuables, & different entierement de la liquidité & de la dureté accidentelles & sensibles des corps naturels; parce qu'elles y peuvent être & n'y être pas, & que ces corps naturels de durs peuvent devenir liquides & au contraire; étant sujets au changement, par la differente mixtion, addition ou séparation, qui se peuvent faire des petits corps qui entrent dans leur composition.

Les Lecteurs se feront beaucoup de difficultez contre ces suppositions, & l'Auteur en a prévu quelque unes, qu'il a tâché de foudre, comme on le verra dans son livre; car le peu d'espace, qui me reste, ne me permet pas de m'y étendre. Un liquide à l'infini, sans qu'il y ait aucune partie, qui soit jointe à une autre n'est peut-être que la même chose que le vuide, que l'Auteur rejette; & il avouë lui même qu'on ne sauroit s'en former une idée claire.

2. Le Discours suivant contient les  
re-

regles du Mouvement disposées en ordre mathématique, & expliquées avec beaucoup de netteté. Ceux qui voudront savoir ce que c'est doivent avoir recours à l'Original, car c'est une chose qu'on ne peut pas abréger. Ils trouveront que l'Auteur a expliqué plus clairement bien des choses, que de grands Géometres, qui savoient bien penser, mais qui ne savoient pas parler d'une manière à se faire entendre.

3. Le troisième Discours traite de la nature & des propriétés du Feu, qui n'est autre chose que ce que l'Auteur a nommé le premier Element.

Si l'on approche un corps sensible composé de particules legeres, hétérogenes, branchues & irrégulieres, & parsemé d'air grossier, d'un lieu, où il y a assez grande abondance du premier Element, ou que ce corps s'en trouve assez près, ou en soit enveloppé; il ne se peut, selon l'Auteur, que cet Element liquide ne pénétre ce corps, à peu près comme l'eau pénétreroit un corps rare & spongieux, qu'on y auroit plongé. Ainsi l'air, qui s'y trouve, dit l'Auteur, sous une figure fort ovale prenant aussi-tôt une figure circulaire, doit dans l'instant séparer plusieurs

sieurs parties de ce corps, & obliger par conséquent le premier Element de s'y glisser de tous côtez, & de s'y élancer avec violence, pour remplir les intervalles que ces particules laissent entre elles.

S'il n'y avoit néanmoins que le peu d'Air, qui se trouve d'ordinaire dans les corps combustibles, pour écarter les particules de ce corps en se dilatant; le premier Element, qui entreroit dans ce corps tout seul & sans être accompagné de nouvel air, y agiroit fort peu, & ne l'enflammeroit pas. Mais s'il arrive que l'Air environne la matiere combustible, de tous côtez; il ne se peut qu'il n'y entre avec le premier Element, qui s'y élance, pour remplir les intervalles que l'Air, qui s'y étoit trouvé, avoit fait naître en se débandant. Cet Air, qui s'étoit glissé entre les particules, & qui y étoit en figure ovale, prend tout aussi-tôt une figure circulaire, sépare ces particules les unes des autres, & par leur moyen, comme par autant de leviers, les voisines, & oblige par conséquent le premier Element de s'y glisser encore de tous côtez, de la maniere dont on l'a déjà dit.

C'est ainsi que le Feu s'allume,  
selon

selon Mr. *Hartsoeker*, & c'est là la raison pour laquelle l'Air est si nécessaire pour l'allumer & pour l'entretenir. On jugera par ces conjectures, des autres, que les Curieux chercheront dans l'Original, où ceux qui aiment cette sorte de raisonnemens en trouveront de quoi les amuser pendant long-tems, s'ils les veulent un peu méditer.

Je ne mettrai plus de ce Discours que l'explication de la lumiere, selon Mr. *Hartsoeker*, parce que la lumiere est une propriété de la flamme. Pendant que le premier Element entre, par une infinité d'endroits, dans le corps enflammé; rien n'empêche que la pesanteur de l'Atmosphere ne le pousse dehors, par une infinité d'autres endroits, où il étoit entré un instant auparavant; après y avoir séparé les particules, par le secours de l'Air, qui y étoit entré avec lui, & qui, ayant trouvé, par cette séparation, moyen d'échapper, laisse à l'Atmosphere une entière liberté de comprimer l'Element liquide, qui s'étoit fourré dans ces intervalles & de le pousser bien loin, avec une rapidité inconcevable. C'est ainsi que notre Auteur a déjà expliqué la lumiere du Soleil. Il explique encore quelques autres Phénomènes

menes de la lumière, auxquels je ne m'arrêterai pas.

4. On ne peut non plus faire d'extrait du quatrième Discours, où l'Auteur traite de la Réfraction, de la Réflexion, & du point Optique. Pour être entendu, il faudroit rapporter tout les raisonnemens de l'Auteur, avec les figures dont il se sert pour démontrer ses pensées.

5. Le dernier Discours est des Couleurs. Pour en expliquer la nature Mr. *Hartsoeker* suppose d'abord que les rayons de lumière, qui sont sans doute la source des couleurs, ne se ressemblent pas en vitesse. Il y a apparence, selon lui, que la plupart des corps combustibles, qui en tombant dans le soleil nourrissent sa flamme, brûlent inégalement & voltigent avec tant de confusion dans le premier Element; que l'Atmosphère, qui environne & comprime ces corps enflammés, pousse fort inégalement ce premier Element dehors, & qu'ainsi tous les rayons ne vont pas avec la même rapidité.

L'Auteur suppose encore qu'un rayon de lumière souffre d'autant moins de réfraction, en passant d'un corps transparent dans un autre, que sa vitesse

telle est grande; parce qu'il est plus en état de continuer son chemin en ligne droite, & d'empêcher qu'il n'en soit détourné de côté on d'autre, par quelque cause étrangere.

Ainsi les rayons de lumiere entrant avec plus, ou moins de vitesse dans nos yeux, & agissant par conséquent avec des mouvemens differens sur les organes de la vuë, nous peuvent faire avoir des sensations differentes & autant differentes qu'ils en faut, pour nous faire appercevoir une diversité infinie de couleurs, sans qu'il soit nécessaire de rechercher autre chose.

Il s'ensuit de là I. qu'entre les rayons ceux, qui sont les plus vigoureux, parce qu'ils ont plus de vitesse, souffrant la moindre réfraction, en passant d'un corps transparent dans un autre, se séparent du reste des rayons, qui vont plus lentement, & excitent en nous une sensation de lumiere qu'on appelle couleur rouge: II. Que ceux qui sont plus foibles d'un degré se séparent encore des autres, & causent en nous une sensation de lumiere, qu'on nomme couleur jaune: III. Que ceux, qui sont encore plus foibles d'un degré & qui tiennent le milieu, entre les rayons rouges, jaunes,

nes, bleus & violets, se séparent encore des autres, & font la couleur verte : IV. Que ceux qui sont plus foibles, que les verts, font la bleuë : V. & enfin que les plus foibles de tous, souffrant la plus grande réfraction, se rangent à l'opposite de l'endroit, où ceux qui font la couleur rouge se sont rangez, & produisent en nous une sensation de lumiere, qu'on appelle couleur violette.

Si cette conjecture est vraie, c'est là la raison, qui fait qu'un prisme est propre à séparer les différents rayons du Soleil; experience qui a été la source de mille belles remarques sur la lumiere, que l'on a rapportées dans le Tome IX. Art. 8. en parlant des pensées de Mr. *Newton* sur ce sujet. Mais on demandera toujours, pourquoi un rayon plus fort est propre à produire en nous la sensation, que l'on nomme couleur rouge, & pourquoi il en faut de plus foibles, pour causer les sensations de la couleur jaune, verte, bleuë & violette. C'est à quoi on ne sauroit répondre, car dire que c'est Dieu, qui fait tout cela, c'est dire que rien de ce qui est dans la nature n'est bon à rien, puis qu'il faut que Dieu fasse tout; ce qui

*Tome XIII.* R dé-

386 BIBLIOTHEQUE  
détruit entierement les Ouvrages de  
Dieu.

Mr. *Hartsoeker* propose ensuite diverses conjectures, touchant la nature des couleurs dans les corps colorez, & touchant le Point Optique ; mais je ne m'y arrêterai pas. Il avoit déjà traité de la lumiere & des couleurs, dans son *Essay de Dioptrique*, imprimé à Paris en 1694. mais il y a fait quelques changemens, en ce qu'il avoit dit, comme on le pourra remarquer, en comparant ses deux Ouvrages.

IV. LE quatrième Livre traite des Méteores, & de l'origine des fontaines, des puits & des rivieres.

I. NÔtre Auteur, qui croit que l'eau est toute composée de particules rondes & creuses, fait voir facilement que ces particules étant élevées en l'air, par la chaleur, ou par le mouvement, il s'en forme des vapeurs, de la rosée, des nuës, des brouillards, de la neige, de la pluye, de la grêle, des frimats &c.

Mais comme outre les vapeurs, il y a des exhalaisons de particules de divers sels & de divers souffres, qui voltigent en l'air & qui s'y élèvent plus, ou moins, selon ses divers degrez de cha-

chaleur; ces exhalaisons se mêlant avec les vapeurs, y causent ensuite des fermentations, qui produisent diverses sortes d'orages, selon leurs différentes dispositions, ou mélanges. Quand au lieu de se dissoudre dans les vapeurs, elles viennent à s'enflammer, elles causent dans l'air des feux, des éclairs, des tonnerres, & des foudres. Mr. *Hartsoeker* explique par tout en passant divers phénomènes, & il le fait en si peu de paroles, qu'il faudroit le copier, d'un bout à l'autre, pour en donner une juste idée au Lecteur. Ainsi nous le renverrons à l'Original, où il verra que, quoi que ses conjectures aient quelque chose de commun avec celles de *Descartes* & de ses disciples, il y a néanmoins beaucoup de choses qui lui sont particulières; telle qu'est la fermentation des exhalaisons avec les vapeurs, qu'il regarde comme la cause des bouffées, que l'on remarque dans le vent & des tempêtes, comme des Ouragans, & autres mouvemens extraordinaires de l'Air.

2. Le Discours suivant est de l'Arc-en-ciel, que l'Auteur explique, comme on a fait depuis le siècle passé, par la double réfraction, & par la ré-

flexion des rayons du Soleil, qui se fait dans les gouttes de pluye; ou par deux réfractions, & deux réflexions. Il faudroit transporter ici ses figures, pour se faire entendre, & y mettre les Tables qu'il a données; pour montrer comment doit être placé l'œil du Spectateur, pour recevoir la lumiere rompue & réfléchie de la sorte.

3. Le dernier Discours est des fontaines, des puits & des rivieres, que l'Auteur tire, avec les plus habiles Physiciens, de l'eau, qui tombe du Ciel en forme de pluye, de neige, de grêle, de rosée, ou en quelque autre maniere que ce puisse être.

Mr. *Hartsoeker* nous promet un autre Tome de Conjectures, qui est déjà commencé à imprimer.

## ARTICLE IX.

JOAN. ERNESTI GRABII  
*Epistola ad Clariss. Virum Joannem  
 Millium S. T. P. Aulae S. Edmunda,  
 apud Oxonienses, Principalem,  
 & Ecclesiae Cantuariensis Canonicum,  
 quâ ostenditur Libri Judicium  
 genuinam LXX. Intt. Versionem eam  
 esse, quam MS. Codex Alexandrinus*

ex-

*exhibet; Romanam autem Editionem, quod ad dictum librum, ab illa prorsus diversam, atque eamdem cum Hesychiana esse. Subjecta sunt tria novæ τῶν ὀ. editionis specimina, cum variis adnotationibus. Oxoniæ 1705. pagg. 94. in 4<sup>o</sup>. outre 12. pagg. in folio.*

**I**L y a long-tems qu'il nous manque une bonne Edition des LXX. Interprete<sup>r</sup>. & qu'on l'a en vain souhaitée, à cause des grandes difficultez qui s'y rencontrent. On se sert communément de l'Edition de Rome, faite sur un très-ancien MS. du Vatican, dans laquelle, comme l'on verra, il y a de grans défauts; ou, ce qui est encore pire, des Editions d'Angleterre, de Hollande & d'Allemagne, que l'on dit avoir été faites sur l'Edition de Rome; mais dans lesquelles, outre les fautes d'Imprimerie, les Correcteurs ont pris de grandes libertez. *Usserius* s'en étoit déjà plaint & *Mr. Grabe* le fait voir, dans cette Lettre à feu *Mr. Mill*, par quelques exemples remarquables.

*Mr. Grabe* n'avoit d'abord dessein, que de publier le Pentateuque, sur le fameux MS. qui est dans la Bibliothe-

que Royale de Londres, parce qu'il s'étoit apperçu que la version des LXX. y étoit plus pure, que dans les Editions tirées du MS. de la Bibliothèque Vaticane. Il y vouloit aussi joindre les Prophetes, quoi que ces deux MSS. ne different pas si fort dans ces livres, & les corriger seulement avec plus d'exactitude, que l'on n'avoit fait auparavant. Mais il changea de sentiment, après avoir comparé plus exactement les livres Historiques, selon qu'ils se trouvent dans ces deux anciens Exemplaires. Il s'apperçut qu'ils différoient extrêmement, dans le Livre des Juges, & il reconnut par-là que le MS. de Londres est à cet égard meilleur que celui de Rome; en le comparant avec les citations de la plupart des Anciens, qui s'accordent mieux avec ce MS. qu'avec celui de Rome; d'où il conclut que le Livre des Juges, tel qu'il est dans le MS. d'Angleterre, avoit été tiré des Hexaples d'*Origene*, où se trouvoit l'Edition la plus pure & la plus correcte, que l'on eût des LXX. Interpretes: & que celui, qui est dans le MS. de la Bibliothèque du Pape, avoit été tiré d'une autre Edition. Cela fit que l'Auteur se résolut de donner une Edition

tion complete des LXX. Intt. sur le MS. d'Angleterre, que l'on nomme communément le MS. d'Alexandrie; parce que *Cyrille Lucar*, Patriarche d'Alexandrie en ce tems-là, en fit présent à Charles I. Roi d'Angleterre. Le Public, sera très-obligé à Mr. *Grabe*, s'il execute un si beau dessein, & ceux qui aiment cette sorte d'étude doivent contribuer généreusement à en procurer l'Edition, en s'obligeant d'en acheter des Exemplaires dès qu'elle paroîtra. Pour moi, je voudrois déjà en avoir un, & ceux, qui me croiront, se disposeront à en prendre, comme moi. Cette Edition, supposé qu'elle soit executée, selon le projet que l'on en voit ici, effacera toutes les autres, excepté celle de *Nobilius*, qui vaudra toujours son prix; & ceux qui les ont les doivent regarder comme des Livres surnumeraires, dans leurs Bibliothèques. Il ne faut pas qu'ils se chagrinent de cette perte, puis qu'il n'y a personne, qui n'ait quelques livres, qui ne servent qu'à faire nombre. D'ailleurs quand il arrive quelque sujet de douter d'un passage, par une faute d'imprimerie, ou autrement, on a nécessairement besoin de plusieurs Editions, pour se fixer l'esprit. Ceux

qui ont quelque teinture de la Critique savent quelle est la conséquence de ce que je viens de dire, & ne font pas difficulté d'acheter plusieurs Editions du même Livre, pourvû qu'elles n'aient pas été faites l'une sur l'autre.

Pour faire voir que la bonne opinion, que j'ai de l'Edition, que Mr. *Grabe* prépare, n'est pas mal fondée, je dirai en peu de mots ce que cette Lettre renferme. Mr. *Grabe* y a fait imprimer par colonnes les endroits des Juges, dans lesquels les deux MSS. dont on a parlé, varient. On sera surpris de la grande différence que l'on y trouve, seulement en jettant légèrement les yeux sur ces deux textes; mais on le sera encore plus, quand on lira les notes de Mr. *Grabe*, qui font voir, qu'excepté quelques Egyptiens du IV. & du V. siècles, les citations des Peres Grecs & Latins s'accordent constamment mieux avec le texte Alexandrin, qu'avec le Vatican.

Il s'est servi non seulement de ces deux MSS. comparez ensemble, & des citations des Peres; mais encore d'un fragment tiré des Hexaples d'*Origene*, qui est dans un ancien parchemin de  
la

la Bibliotheque de Mr. *Colbert* & qui va depuis le Chap. IX, 48. jusqu'au Ch. X, 6. Ce fragment est aussi beaucoup plus conformé au MS. d'Angleterre, qu'à celui de Rome. On remarque encore la même chose, dans d'autres fragmens des Hexaples, qui se trouvent dans un Ancien MS. de la Bibliotheque d'*Isaac Vossius*, qui est présentement à Leide. Ces fragmens contiennent quelques endroits du Livre des Juges, depuis les trois derniers versets du Ch. XVI. jusqu'au vs. 12. du Ch. XXI.

Il est visible par la comparaison, dont je viens de parler, que le MS. d'Alexandrie n'est autre chose, dans le livre des Juges, que l'exemplaire même des Hexaples d'*Origene*, dont la plûpart des Eglises Chrétiennes se sont servies. Il faut donc que ce même Livre, tel qu'il se trouve dans le MS. Vatican, soit tiré de quelque autre Version, ou de quelque autre Edition. Ce ne peut être des Versions d'*Aquila*, de *Symmaque*, ou de *Theodotion*; parce qu'il ne s'accorde pas avec les fragmens de ces anciens Interpretes, que l'on trouve dans *Theodoret* & dans *Procope*. On auroit pu douter si c'étoit de l'édition de *Lucien*,

ou de celle d'*Hesychius*, que ce livre avoit été tiré, si l'on ne trouvoit pas des citations du livre des Juges dans les Oeuvres de S. *Athanase* & de S. *Cyrille* d'Alexandrie, qui sont conformes au texte de Rome, & si l'on ne savoit pas, par un endroit de S. *Ferôme* dans sa préface sur les Paralipomenes, qu'on se servoit en Egypte de l'Edition d'*Hesychius*. *Alexandria & Ægyptus*, dit-il, *in Septuaginta suis, Hesychium laudat auctorem. Constantinopolis usque Antiochiam Luciani Martyris exemplaria probat. Mediæ inter has Provinciæ Palestinos Codices legunt, quos ab Origene elaboratos Eusebius & Pamphilus vulgaverunt.* Mr. *Grabe* rapporte diverses citations de S. *Athanase* & de S. *Cyrille*, qui sont conformes au MS. de Rome, & différentes de celui d'Angleterre. Cette Edition d'*Hesychius* n'étoit pas au reste une simple révision de la Version des LXX. Intt. sur les anciens MSS. pour en ôter les fautes, qui s'y étoient glissées ; mais une version retouchée par tout, où *Hesychius* avoit crû que cela étoit nécessaire.

Après cela, Mr. *Grabe* a raison de reprendre *Isaac Vossius*, qui dans une préface, qu'il a mise au devant de  
l'Ap-

*l'Appendix* à son Livre des LXX. Intt. dit qu'*Hesychius* & *Lucien* ont seulement corrigé la Version des LXX. sur des MSS. & que les Editions de l'un & de l'autre existent encore; puisqu'il le MS. d'Alexandrie contient l'Edition d'*Hesychius*, que plusieurs Eglises de l'Orient lisent celle de *Lucien*, & que la Reine *Christine* en avoit un exemplaire. L'air d'autorité, avec laquelle ce savant homme dit tout cela, n'empêche point que ce ne soient de pures fables. Les manieres décisives ont toujours été le caractère particulier de cet habile homme. Mr. *Grabe* dit ensuite de quelle maniere en imprimera son Edition, par où l'on voit qu'il suivra son original, avec une exactitude scrupuleuse; sans y rien changer, que des fautes manifestes d'orthographe. Je n'entrerai pas dans ce détail, parce qu'on ne pourroit bien l'entendre, sans avoir l'Original devant les yeux.

Je dirai seulement que pour Essai, il a fait imprimer *in folio* les trois premiers Chapitres de la Genese, & une partie du XXXII. avec les XL. & XLI. Chapp. de Jeremie, selon les LXX. & une partie du XLII. Sous le I. Ch. de la Genese, il y a les pas-

pages paralleles, avec des notes, & sous le reste il n'y a point de notes. Mais à la fin il y a des remarques sur tous trois, où il fait voir 1. l'excellence du MS. d'Alexandrie, par dessus les autres : 2. les varietez des MSS. ou des conjectures, qui ne sont pas bien fondées : 3. celles qui sont conformes au texte Hebreu : 4. la maniere dont *Aquila*, *Symmaque* & *Théodotion* avoient traduit divers endroits. Ces Notes sont très-utiles, & Mr. *Grabe* ne doit pas craindre d'en trop mettre ; puis que l'on n'y voit guere de digressions, ce qui rend ordinairement les notes fatigantes & inutiles.

## ARTICLE X.

HADRIANI RELANDI  
*Dissertationum pars altera.* A Utrecht, chez Broedeleet, in 8°. pagg. 378. avec la Dédicace & les Indices.

J'AI parlé de la I. Partie de ces Dissertations au Tome XI. dans l'Article VIII. Celle-ci contient la VII, VIII, & IX. Dissertations, dont je dirai le contenu en peu de mots, parce qu'il

qu'il ne s'agit pas de matieres , dont on puisse faire de longs extraits ; sur tout à l'égard de ce qui est dans les deux dernieres Differtations , quoi que les curieux des Antiquitez Orientales aient sans doute du plaisir à les lire.

Après avoir dit que l'on peut diviser l'histoire des Samaritains, en trois periodes , dont la première regarde le tems de leur Idolatrie , qu'ils avoient apportée de delà l'Euphrate ; la seconde celui de leur réformation , par le moyen des Juifs , qui se jetterent parmi eux , du tems de Manassé, frere de Simon ; & la troisième celui de leur état moderne ; Mr. *Réland* parle d'un MS. Arabe , qui contient leur Histoire d'une maniere fabuleuse , depuis Josué. Il y en a un semblable , dans la Bibliotheque de Leide , parmi les MSS. que *Joseph Scaliger* lui a légué , & celui-ci en est une Copie.

Mr. *Réland* croit que cette histoire a été écrite en Hebreu en divers tems , & par divers Auteurs , dont on a ramassé les pieces en un volume , environ trois cents ans après Jesus-Christ. Il a été ensuite traduit en Arabe , comme il croit , dans le tems du Mahometisme ; ce qui fait qu'il y a plusieurs

expressions , qui ressentent l'*Alcoran*. Quoi qu'il y ait peu d'ordre, de grands vuides & beaucoup de fables, on en peut néanmoins tirer de l'usage, pour s'instruire des sentimens & des coûtumes des Samaritains, comme Mr. *Réland* le fait voir, dans toute cette Dissertation.

On \* a accusé, par exemple, les Samaritains de ne pas croire qu'il y ait des Anges. C'est ce que leur reproche *Leontius*, qui a écrit des Sectes, sous l'Empereur *Maurice*. Cependant *S. Epiphane* dit qu'ils en croyoient, & quelques favans hommes, de ces derniers tems, les ont voulu justifier de cette accusation; parce que dans leur Pentateuque & dans la Chronique, dont parle Mr. *Réland*, il est souvent fait mention d'Anges.

. Mais Mr. *Réland* remarque que la premiere fois, qu'il est parlé d'Anges dans cette Chronique, l'Auteur s'exprime ainsi: *Et Dieu envoya un Ange de ses Anges, c'est-à-dire, un commandement de ses commandemens*. Ensuite il omet le mot d'*Ange*, & se sert du seul mot de *commandement*; après quoi il dit que c'étoit *l'instrument du Createur, qui parloit*; par où il semble marquer

\* §. VII. & seq.

assez clairement que par le mot d'*Ange*, il n'entend pas parler d'une substance distincte de Dieu; mais de sa puissance, par laquelle il se communiquoit aux hommes, & leur donnoit ses commandemens; ou tout au plus l'instrument dont il se servoit, pour leur parler, ou même son commandement. Aussi mettent-ils ces trois choses l'une pour l'autre, ce qu'ils ne feroient pas, s'ils croyoient qu'il y a des Anges.

\* Il faut bien que les Samaritains aient eu quelque semblable explication du mot *Ange*, pour nier l'existence des Anges, en recevant néanmoins le Pentateuque, aussi bien que les Samaritains. Voyez *Grotius* sur Matth. XXII, 8.

Mr. *Réland* croit voir des vestiges de cette opinion dans la version Samaritaine du Pentateuque; parce qu'en des lieux, où Moïse attribue certaines choses à Dieu, l'auteur de cette version l'attribue aux Anges. Voyez Gen. V, 1, 24. IX, 16. XVII, 22. Il seroit à souhaiter qu'on pût plus approfondir à cet égard la créance des Samaritains. S'il étoit bien sûr qu'ils ne crussent point d'Intelligences subsistantes, on

\* *Remarques de l'Auteur de la B. C.*

on auroit là un exemple remarquable qu'on peut se servir de mêmes expressions, quoi qu'on ne croye pas la même chose.

La huitième Dissertation de Mr. *Réland* est un recueil de tous les mots de l'ancienne Langue Persanne, qui se trouvent dans les Auteurs Grecs & Latins; & la neuvième de ceux, qui se trouvent dans le *Tbalmud*. Mr. *Réland* les compare avec le Persan Moderne & l'Arabe, & y trouve des vestiges clairs de quantité de ces noms, quoi qu'il soupçonne que d'autres n'ont jamais été Persans. S'il nous restoit des livres dans la Langue, que l'on parloit en Perse, sous Cyrus & ses successeurs, nous pourrions sans doute découvrir bien d'autres choses. Je sai que feu Mr. *Hyde*, Bibliothecaire d'Oxford, a publié des caractères étranges des *Pharsis*, & des noms de quantité d'Anges, comme des choses fort anciennes; mais il y auroit bien des choses à dire là-dessus, s'il s'agissoit d'entrer dans cet examen.

## ARTICLE XI.

## LIVRES DE THEOLOGIE.

I. L'HISTOIRE & LA RELIGION DES JUIFS, depuis *Jesus-Christ* jusqu'à présent, pour servir de supplément & de continuation à l'Histoire de JOSEPH, par Mr. BASNAGE. A Rotterdam, 1707. en 5. volumes in 12. & se trouve chez H. Schelte.

COMME c'est ici un livre François & un grand Ouvrage, je ne ferai presque qu'en mettre le titre, & qu'indiquer en général ce que châque Livre contient. Ceux qui sont curieux de cette sorte de choses auront recours, s'il leur plait, à l'Original, qui est écrit dans une Langue connue à tout le monde. Mr. *Basnage* y a ramassé, avec beaucoup de soin & de peine, tout ce qu'il a pû découvrir de l'Histoire & des sentimens des Juifs, depuis *Jesus-Christ* jusqu'à présent. Il a rapporté les sentimens d'un très-grand nombre d'Anciens & de Modernes, sur les matieres qu'il a traitées, & en a jugé. On

On voit bien que cela demande beaucoup de tems , de travail & de pénétration.

I. QUOIQUE Mr. *Basnage* se soit principalement proposé ici de compléter & de continuer *Joseph*, il s'est crû néanmoins obligé de reprendre la fin de son Histoire, & dans le I. Livre il traite de l'état & du gouvernement de la Judée, sous *Herode le Grand* & ses descendans, jusqu'à la ruine de *Jerusalem*. Mr. *Basnage* a eu occasion de réfuter ici divers paradoxes du P. *Hardouin*, sur *Herode*, & sur sa postérité.

Le Livre suivant contient l'histoire des sectes, qui subsistoient du tems de *Jesus-Christ* & de la ruine de *Jerusalem*; savoir, des Samaritains, des Sadducéens, des Pharisiens, des Esséniens & des Herodiens. Ajoûtez à cela les Caraites, dont l'Auteur traite dans le Chapitre VIII & IX. & dont il met l'origine sous le regne de *Ptolomé Philadelphe*. C'est une chose qui mérite d'être examinée. On trouvera de plus, à la fin du Tome II. un Supplément à ce qui avoit été dit des Samaritains, & de nouvelles remarques sur le même peuple au Chap. XXV, & XXVI.  
du

du Livre VII. dans le V. Tome.

II. LE second Volume renferme le Livre III. où Mr. *Basnage* fait l'Histoire des Patriarches, qui gouvernoient en Judée les restes des Juifs, qui y étoient; des Chefs de la Captivité à Babylone & des principaux ordres de Docteurs, qui ont fleuri, depuis la ruine de Jerusalem. Il donne les Ouvrages & le caractère des *Thalmudistes*, des *Gemaristes*, des *Seburim* ou *Doutans*, des *Geonim* ou *Excellens*, des *Massorethes* & des *Cabbalistes*, avec un détail de la Cabbale & des Cabbalistes les plus célèbres. Il s'étend le plus sur ces derniers, & montre le bon & le mauvais usage, que l'on peut faire de la Cabbale. La méthode cabbalistique des Rabbins, dans l'explication de l'Ancien Testament, lui donne occasion de parler aussi des manieres cabbalistiques qu'il y a eu, parmi les anciens Egyptiens, d'expliquer leur Théologie; des explications allegoriques, que les Grecs donnoient à leurs fables; des allegories des Chrétiens, qui ressemblent aux discours cabbalistiques des Juifs; de la coûtume de marquer un mot, par une seule lettre; de l'Alphabet du Ciel, imaginé par quelques

ques rêveurs, comme *Postel & Gaf-farel*.

III. DANS le troisiéme Volume, il y a le IV. & le V. Livre. Dans le Livre IV. Mr. *Basnage* a traité de la Théologie des Juifs, de leur Confession de foi, de leurs variations & en un mot de l'histoire de leur Religion jusqu'à présent. L'Auteur, par occasion, examine diverses questions; comme si la Trinité a été connue aux anciens Juifs & aux Payens, comme Mr. *Cudworth* & d'autres l'ont crû; si les Juifs, du teins de Nôtre Seigneur, la souénoient, comme Mr. *Allix* le prétend. La plupart de ceux, qui considereront bien ces matieres, feront scrupule, avec l'Auteur, d'appuyer ce dogme sur des fondemens aussi chancelans, que ceux que l'on pose pour appuyer la Trinité, par la créance des Payens & des Juifs.

Mr. *Basnage* rapporte aussi bien des rêveries de quelques Juifs Cabbalistes & Gemaristes, où ils disent autant de mal de leurs Patriarches, & de leur Prophetes, qu'ils en disent d'ailleurs de bien. Il ne faut pourtant pas prendre ces fadaïses, & ces médisances pour la créance commune des Juifs. Tout le monde fait qu'ils sont fort éloi-

éloignez d'avoir mauvaise opinion des Patriarches, \* & des Prophetes. Mais il est vrai qu'il y a eu des Docteurs, parmi eux, qui ont dit mille choses contraires au respect, qu'on doit avoir pour les uns & pour les autres, selon leurs propres principes. C'est là un privilege des Juifs, de ne faire presque aucun usage de leur Raison, de débiter, sans honte, toutes sortes de rêveries, & de passer néanmoins pour habiles gens. On peut dire que c'est là une des principales causes de leur entêtement, pour leur Loi, de la maniere, dont ils l'expliquent. Ne point raisonner est un des plus grands préservatifs, qu'ils aient contre tout amendement.

Mr. *Basnage* traite ici au long du Messie, & en développe les vrais & les faux caractères.

Il commence son Liv. V. par des recherches sur l'origine, l'autorité, la durée, & les différentes translations du Sanhedrin. Je ne lui rendrai pas ici des louanges, pour la maniere obligeante dont il parle de moi; elles ne seroient d'aucun poids, non seulement parce que ce n'est pas à moi à dis-

\* Voyez les Art. 6, 7, & 8. de leur Confession de Foi.

distribuer les recompenses de la République des Lettres, mais parce qu'on pourroit les prendre, pour un effet de reconnoissance. Je souhairois que l'Imprimeur eût été plus exact, en cet endroit, aussi bien qu'en beaucoup d'autres. Les membres du \* Grand Sanhedrin, sont deux fois nommez *Synedrii*, au lieu de *Synedri*, en Grec *σύνεδροι*, qui signifie des gens qui sont assis dans le même Conseil, nommé *συνέδριον*, en Latin *Conseffus*.

Dans le reste du livre, Mr. *Basnage* traite des Cérémonies des Juifs, de leurs Synagogues, de leurs Academies, de leurs Profelytes, de leurs Fêtes &c.

IV. LE Livre VI. remplit le Tome quatrième & est divisé en deux parties. Dans la première, l'Auteur donne une idée générale de la dispersion des Juifs dans l'Assyrie, dans la Perse, dans la Medie, dans les Indes, dans l'Ethiopie, dans l'Egypte, dans l'Arabie, dans l'Empire Grec & Ottoman, dans la Tartarie, dans l'Italie, l'Espagne, l'Allemagne, la France & l'Angleterre. L'Auteur en cette occasion réfute les rêveries des Rabbins, qui ont placé les dix Tribus en je ne  
fai

\* *Pag. 507.*

fai quel pais inconnu, au delà d'un fleuve, qu'il nomment *Sabbation*. Comme les Juifs n'ont conservé, ni peut-être jamais écrit aucune Histoire suivie de leurs malheurs, il faut rechercher par-ci par-là les fragmens, que l'on en peut trouver sans fuite & sans liaison, & rapporter même souvent des histoires, qui ne sont fondées que sur le rapport de gens, qui ont vécu plusieurs siècles après.

C'est ce que l'on pourra remarquer, particulièrement dans la seconde partie de ce livre, où *Mr. Basnage* entre dans le détail des dispersions des Juifs, en Orient & en Occident; depuis la prise de Jerusalem, jusqu'au huitième siècle.

V. LE VII. & dernier Livre, renfermé dans le Tome cinquième, continue à faire l'histoire des dispersions des Juifs en Orient & en Occident, & la pousse jusqu'à notre tems.

On trouvera d'abord, dans ce livre, l'histoire fabuleuse de je ne sai quel Roi d'un pais nommé *Chozar*, que l'on place dans la Tartarie. Ce Roi se fit Juif, comme dit le Roman, avec tout son peuple au VIII. siècle, & la Religion Juive s'y conserva, pendant plusieurs siècles. L'Auteur de ce

Ro-

Roman est un Juif Espagnol, nommé R. *Juda*, le Levite, qui l'écrivit en Arabe, vers l'an MCXL. & qui l'intitula *le Chuzrite*. Il fut traduit depuis en Hébreu par *Juda ben Thibbon*, qui demeuroit à Lunel, & imprimé à Venise. *Jean Buxtorf*, le Fils, l'a traduit en Latin.

On verra aussi, dans ce Livre, les plus habiles Rabbins, qui aient été parmi les Juifs, leurs faux Messies, les persecutions qu'ils ont souffertes, & un recueil \* des Canons des Conciles & des Edits des Princes contre les Juifs. S'ils n'avoient fait qu'empêcher les usures des Juifs & reprimé leurs mauvaises mœurs, ou puni des crimes bien averez, il n'y auroit rien à redire; mais comme on les a souvent mal traitez, sous prétexte de Religion, pour les dépouiller de leur bien, & qu'on les a voulu obliger de changer de sentiment par la force; Mr. *Basnage* a raison de blâmer la conduite des Chrétiens à cet égard, & tous ceux qui s'intéressent véritablement en l'honneur du Christianisme, ne manqueront pas d'entrer dans ses sentimens. Tout ce qu'on peut dire, en faveur des Souverains qui les ont mal-

\* *Chap. XII, & XIII.*

mal-traitez ; c'est premierement que les Juifs ne pouvoient pas se plaindre de ces mauvais traitemens, selon leurs principes, parce qu'ils se croient permis de traiter de même tout le genre humain, s'il leur étoit possible ; de sorte que c'est par pure impuissance, qu'ils ne le font pas. Secondement, la Morale des Juifs est beaucoup pire que celle des Payens, qui ont plus de principes d'humanité & de justice qu'eux ; de sorte qu'on ne peut pas dire que l'on persecute des innocens, lors qu'on les persecute. Mais si ces raisons peuvent leur fermer la bouche, elles ne peuvent pas rendre les Chrétiens excusables devant Dieu ; à cause de la douceur, que l'Évangile nous a prescrite, même envers nos ennemis.

Au reste on trouvera encore, dans cet Ouvrage, quantité des petites Digressions curieuses, qui méritent d'être examinées. S'il étoit en Latin, avec toutes les preuves & les verifications tirées des sources mêmes, citées avec exactitude ; il feroit encore plus d'honneur à son Auteur, parmi les gens de Lettres. Mais on ne le sauroit blâmer d'avoir écrit en François, parce qu'il n'est pas moins jus-

410 BIBLIOTHEQUE  
te d'instruire ceux, qui n'entendent pas le Latin, que ceux qui le savent.

Au reste, Mr. *Basnage*, s'est déjà fait connoître au Public, par divers Ouvrages, dont quelques uns, qui regardent la controverse, sont Anonymes. Il publia en 1687. la Lettre de *S. Chrysostome* à *Casarius*, avec des Dissertations Latines, l'une sur l'hérésie d'*Apollinaire*, & l'autre contre *M. Simon*, in 8°. Il fit imprimer en 1690. l'histoire des Eglises Réformées en 2. voll. in 8°. pour répondre à l'histoire des Variations de Mr. l'*E-vêque de Meaux*. Il la commençoit aux Albigeois & aux Vaudois, que Mr. *de Meaux* avoit fort mal traitez. Depuis il a mis ces deux volumes à la fin de son *Histoire de l'Eglise*, imprimée en deux volumes in fol. en 1699. Cet Ouvrage contient l'histoire du gouvernement Ecclesiastique, dès son origine, celle des principaux dogmes controversez avec l'Eglise Romaine, & celle du culte.

En attendant que cet Ouvrage parût, Mr. *Basnage* fit imprimer à Amsterdam un *Traité de la Conscience* en 1696. ou il mit une réfutation, de plusieurs Chapitres, contre le *Commentaire*

re

*re Philosophique* de Mr. Bayle , où il sembloit avoir pris à tâche d'excuser tout à fait la Consciente Errante. On a rimprimé deux fois cet Ouvrage à Lion , sans qu'on y ait retranché autre chose , que le titre de Ministre. Un Prêtre de Rouen a aussi fait rimprimer sa *Communion Sainte* , comme un Ouvrage utile à tout le monde.

En 1701. Mr. *Basnage* publia un *Traité des préjuges faux & légitimes*, en 3 voll. in 12. ce qui est une réponse aux Lettres Pastorales de quatre Prélats de France. Cet Ouvrage roule sur les promesses, que Jesus-Christ a faites à son Eglise, & sur la nécessité de l'examen, en matiere de Religion.

En 1704. il publia son Histoire de la Bible , qui a été rimprimée de puis augmentée d'une Histoire Universelle, Sacrée & Profane.

On voit par-là que Mr. *Basnage* n'est pas de ceux, qui se croyent assez chargez de faire quelques prêches; puis qu'en faisant sa charge, il n'a pas laissé de publier tant de volumes. Il nous dit encore au Chap. I. du I. Livre, qu'il avoit dessein de faire l'*Histoire de toutes les Religions, qui sont*

*sorties du Christianisme*, mais qu'il avoit cru devoir faire auparavant l'histoire des Juifs; de qui plusieurs des premiers Héretiques avoient emprunté une grande partie de leurs dogmes. Cet Ouvrage ne devra être guere moins gros, que celui-ci, si l'Auteur y employe la même méthode. Personne ne lui peut refuser les louanges, que tant de travaux méritent, que ceux qui ne font rien, & qui sont fâchez que l'on fasse ce qui est au dessus de leurs forces.

II. FIDES & RATIO *Collatæ, ac suo utraque loco redditæ adversus principia Joannis Lockii, insertis non paucis, quibus revelationis divinæ ac Religionis Christianæ capita digniora profundius confirmantur & explicantur. Cum accessione triplici. 1. de Fide implicita, sive nuda: 2. de SS. Scripturarum certitudine ac sensu: 3. de Perfectione & Felicitate in sua vita. Edidit & præfatus est PETRUS POIRET. Amstelædami ex Officina Wetsteniana. 1707. in 8<sup>o</sup>.*

**C**EUX qui voudront savoir en peu de tems ce qu'il y a dans ce volume, n'ont qu'à parcourir les *Sommaires*,

res, qui sont très-grands ; pour ne pas parler de l'Indice des choses, qui est aussi très-long. Je n'en veux faire aucun extrait, ni réfuter non plus ce qu'il y a contre Mr. *Locke* & contre moi. C'est à cette occasion, que je dis : *causa se ipsa defendat*. Je suis persuadé que ceux, qui raisonnent contre la Raison, sont du même sentiment, dans le fonds, que ceux qui la défendent, contre leurs attaques ; & que si l'on ôtoit toute ambiguité, on trouveroit qu'on ne differe que de mots, supposé qu'on agît de bonne foi.

On dit que c'est une personne de la première qualité en Allemagne, qui a fait les remarques, contre Mr. *Locke*, & les trois Traitez accessoi-res qui les suivent. Mr. *Poiret* y a ajouté une Préface, où entre autres choses, il découvre assez bien le caractère de Mr. *Bayle* ; dont le dessein étoit dans le fonds de ruiner la Foi, & d'élever le Pyrrhonisme, ou la faculté de parler beaucoup contre tout.

III. *Nouveaux Entretiens sur les différentes Méthodes d'expliquer l'Écriture & de prêcher de ceux, qu'on appelle COCCÉIENS & VOE-*

TIENS, dans les Provinces-Unies ; où l'on répond aux objections qu'on a faites à l'Auteur des premiers Entretiens, sur cette matiere, & l'on donne une idée précise & abrégée de cette controverse. A Amsterdam. 1707. in 8°. pagg. 192. avec l'Avertissement. Se trouve chez H. Schelte.

ON a parlé des Entretiens, que l'on défend en ceux-ci, au Tome XI. Art. II. Comme quelques personnes, zelées pour la réputation de *Cocceius*, se sont échauffées contre ce Livre, sans d'ailleurs le réfuter, un Ami de l'Auteur prend sa défense & fait voir 1. qu'un Placard des Etats de Hollande du 18. de Decembre 1694. qu'on avoit voulu presser contre lui, n'a aucun rapport à son livre : 2. qu'il ne s'agit d'aucune doctrine de la Confession de Foi des Eglises Réformées; puis qu'il ne demande pas qu'on fasse aucun changement dans la doctrine, ni n'accuse même *Cocceius* d'Heterodoxie, mais seulement d'avoir été un homme peu propre à écrire, & à expliquer l'Écriture Sainte. Comme les qualitez personnelles de ce Professeur ne sont pas un article de foi : il croit qu'on ne peut pas

pas traiter cette controverse, par l'autorité des Synodes, qui ne regarde pas ces sortes de choses, & encore moins y interesser les Magistrats. Il y a aussi des pensées détachées assez divertissantes & pleines de railleries, contre ceux, qui veulent que *Cocceius* ait été un grand esprit, & contre je ne sai qui, qui avoit voulu le défendre, en disant des injures à l'Auteur des Entretiens.

IV. *Réponse à deux Objections, qu'on oppose de la part de la Raison, à ce que la Foi nous apprend sur l'Origine du Mal & sur le Mystere de la Trinité; avec une Addition, où l'on prouve que tous les Chrétiens sont d'accord sur ce qu'il y a de plus incomprehensible, dans le Mystere de la Prédestination. Par JEAN LA PLACETTE, Pasteur de l'Eglise François de-Coppenhague. A Amsterdam, 1707. in 12. pagg. 410. avec la Préface.*

C E livre avoit été fait avant la mort de Mr. *Bayle*, mais heureusement, il n'a pas été imprimé auparavant. Si Mr. *Bayle* l'avoit vû, je suis sûr que, de l'humeur dont il étoit, il se seroit

mis à couvert de la réputation de l'Auteur. Il auroit dit qu'il étoit prêt à souscrire à ce livre, sans changer de sentiment, & auroit prétendu être aussi orthodoxe que *Mr. de la Placette*; à qui d'ailleurs personne ne le comparera. Je ne dirai autre chose de ce livre, sinon que les *Luthériens* & les *Arminiens* ne conviendront jamais qu'ils soient d'accord sur ce qu'il y a de plus incompréhensible dans la Prédestination, de la manière dont les *Calvinistes* l'expliquent. Parce qu'on ne peut pas répondre à *Mr. Bayle*, selon un certain Système, il ne faut pas vouloir que tout le monde soit dans le même embarras.

V. *Réponse aux Entretiens composés par Mr. BAYLE, contre la Conformité de la Foi avec la Raison, & l'Examen de sa Théologie. A Amsterdam chez F. l'Honoré, 1707. in 12. pagg. 312. avec la Préface.*

**M**R. *Faquelot* n'avoit nullement besoin de faire un nouveau livre, pour répondre aux objections de *Mr. Bayle*; car il ne lui en avoit fait aucune nouvelle, dans ses *Entretiens*,  
&

& il avoit entierement réfutées celles qu'il lui avoit opposées auparavant. Mais il falloit dire quelque chose, pour montrer que, malgré les loüanges que cet esprit faux & insolent se donnoit à lui même, il étoit terrassé, & avoit été obligé d'abandonner le champ de bataille. Cela étoit nécessaire & pour ceux, qui favorisent l'Atheïsme de cet homme, & pour ceux qui, par un travers tout particulier d'esprit, ne veulent pas qu'on lui puisse répondre; seulement parce qu'ils ne sont pas eux mêmes en état de le faire, selon leurs principes. Dieu veuille qu'ils apprennent enfin à préférer les idées du Bon-Sens & de la Religion à leurs Systèmes! Cependant Mr. *Jaquelot* a parfaitement bien montré ici, que le fier Pyrrhonnien, qu'ils laissoient tranquillement attaquer Dieu & les Hommes, étoit entierement hors de combat, quand il est mort.

J'ajouterais ici, en faveur du Libraire, qu'il a sous la Presse *La Science des Personnes de la Cour de l'Épée & de la Robe*, en deux Tomes in 12. qui vont paroître.

*L'Histoire de l'Academie Royale des Sciences* de l'an 1704. imprimé chez *G. Kuyper*, qui fait le VI. Tome de cet Ouvrage, paroît aussi.

Il y a quelque tems, que l'on voit les *Odes de Mr. de la Motte*, avec un *Discours sur la Poësie & sur l'Ode en particulier*, imprimé ici chez *L. Renard*. On n'avoit pas vû, depuis bien des années, tant de si belles Odes ensemble, ni tant d'enthousiasme & de bon sens, dans le même livre.

F I N.



TA-

# T A B L E

## D E S

# M A T I E R E S

*Contenuës dans le XIII. Tome.*

### A.

<b>A</b>	<i>'Iàn</i> , ou <i>aiânēs</i> , pour dire <i>long-tems.</i>	88
	<i>Albinus</i> son introduction à la lecture de Platon.	339
	<i>Alexandre</i> , faux-prophete.	260
	<i>Alexandrie</i> , MS. des LXX. écrit en cette ville, contient l'exemplaire des Hexaples, dans le livre des Juges.	394
	Arabismes dans le V. T.	290. 316.

### B.

<b>B</b>	<i>Eel-zebug</i> , remarques sur ce mot.	202
	<i>Bonfrerius</i> (Jaques) loué.	1, & <i>suiv.</i>
	<i>Bois fossile</i> , remarques là-dessus.	355, & <i>suiv.</i>
	<i>Bois incombustible</i> , remarques là-dessus.	351, & <i>suiv.</i>

### C.

<b>C</b>	Hapitres & versets causent de l'obscurité dans la Bible.	44, & <i>suiv.</i>
----------	--	--------------------

## T A B L E

Chrétiens anciens n'étoient pas tous gens de bien. 195. 219. souvent trop credules.	221, & suiv.
<i>Claros</i> , Oracle de cette ville.	264
<i>Colossiens</i> , dessein de l'Epître que S. Paul leur écrivit.	160
Commentateurs de l'Ecriture trompent souvent. 49. sont néanmoins utiles.	65
<i>Constantin</i> a des mots, qui ne sont pas dans <i>H. Etienne</i> .	372
<i>Corinthiens</i> dessein de la 1. Epître, que S. Paul leur écrivit. 84, & suiv.	
1. <i>Corinthiens</i> II, 6, 7. expliqué. 86, & suiv.	
VII, 37. expliqué. 90, & suiv.	
XI, 27 & 28. expliqué. 95, & suiv.	
XIV, 15. expliqué. 97. XV, 42, 53. expliqué.	98, & suiv.
<i>Corinthiens</i> , dessein de la 2. Ep. que S. Paul leur écrivit.	99, & suiv.
2. <i>Corinthiens</i> III, 12, 13. expliqué. 100, & suiv.	
XIII, 1, 2. expliqué.	102, & suiv.
<i>Cornes de Hammon</i> .	362
<i>Cosmas Indopleustes</i> .	344
Couleurs d'où elles viennent.	383
Credules n'ont point d'autorité.	242
Croix, & signe de croix, s'ils sont d'une grande vertu.	276

Dé-

DES MATIERES.

D.

- D**émoniaques, s'ils étoient obsédez  
par les Dieux des Payens. 218,  
& *suiv.* tromperies qui se pou-  
voient commettre dans leurs exor-  
cismes. 220
- Dieu du Paganisme, qu'ils n'étoient  
pas tous des Démons. 214
- Diogenien* se moquoit des Oracles.  
241

E.

- E**conomies de Dieu envers les  
hommes. 169
- Elemens de Mr. *Hartsoeker*. 377
- Empedocle*, sa Sphere en vers Jambiq-  
ues. 337
- Ephesiens*, dessein de S. Paul, dans  
l'Épître qu'il leur écrivit. 155, &  
*suiv.* 159, & *suiv.*
- Ephes. I, 1.* expliqué. 162. *I, 10.* ex-  
pliqué. 163. *II, 1.* expliqué. 164.  
*II, 8.* expliqué. *Ibid. II, 15.* expli-  
qué. 169
- Esculape*, s'il ordonnoit des remedes  
aux Malades, en songe. 266
- Eusebe*, son livre de *locis Hebraicis*.  
4, & *suiv.* fautes qu'il y a commi-  
ses. 7. 18. 24. 28. 32. 33. rétabli.  
15, & *suiv.*
- Eusebe* qu'il a crû que les Oracles  
pouvoient bien avoir été des effets  
de

T A B L E

de la tromperie des hommes. 191.

	239
Exorcismes suspects.	220. 275
Exorcistes méprisez.	223
<i>Extemplo</i> , d'où vient ce mot.	321

F.

<b>F</b> eu, comment il s'allume, selon Mr. <i>Hartsoeker</i> .	380, & <i>suiv.</i>
Foi comment elle est un don de Dieu.	165, & <i>suiv.</i>
Fourberies reçues de peuples entiers.	254, & <i>suiv.</i> 270, & <i>suiv.</i>

G.

<b>G</b> alates, dessein de l'Epître que S. Paul leur écrivit.	74, & <i>suiv.</i>
<i>Galates</i> Ch. III, 20. expliqué.	79
<i>Garizim</i> & <i>Hebal</i> , leur situation.	7

H.

<b>H</b> <i>Annon</i> , Voyageur Carthaginois.	331
<i>Heliopolis</i> , oracle de ce lieu consulté par <i>Trajan</i> .	261, & <i>suiv.</i>
<i>Hesychius</i> , son travail sur l'Ancien Tes- tament.	394

I.

<b>J</b> <i>Amblique</i> , sa vie de Pythagore.	367, & <i>suiv.</i> 374
S. <i>Jerôme</i> , sa traduction du livre de <i>locis Hebraicis</i> . 4. fautes qu'il y a commises. 7. 11. 18. 21. 22. 23. 24. 29. 31. 32. 33.	374
	<i>Illu-</i>

DES MATIERES.

*Illico*, d'où vient ce mot. 319

Incredules font taire les Oracles. 226

Interprete de l'Ecriture, ce qu'il faut qu'il fasse. 65

*Juifs*, leur histoire, depuis la ruine de Jerusalem, imparfaite, incertaine, & fabuleuse. 407. injustement persecutez, quoi que méchantes gens. 408, & suiv.

K,

**K** *Uster* (Mr.) loüé. 369

L.

**L** Ivres supposez, aux premiers siecles du Christianisme. 194

*Locke*, sa Méthode d'expliquer S. Paul. 51, & suiv. 65, & suiv. loüé.

176

Loi Mosaique de quelle maniere anéantie. 170, & suiv.

M.

**M** *Arcel* de Side, son poëme sur les remedes tirez des poissons.

330

Miracles du 3 & 4. siecles indignes de foi. 224, & suiv.

*Mopsus*, son oracle consulté. 263

Multitude si elle prouve quelque chose, par elle même. 243. & suiv.

Ob,

T A B L E

O.

- O***B*, pourquoi traduit esprit de Python. 216
- Oenomaus* se moquoit des Oracles. 241
- Oracles des Payens, idée générale qu'on s'en peut former. 181
- Oracles, comment ils répondoient à des billets cachetez. 261, & *suiv.*
- Oracles ont cessé long-tems, avant Jesus-Christ. 189. 273. comment ils ont cessé. 274
- Oracles, achevez d'être détruits par les ordres des Princes Chrétiens. 278. 280
- Oracles pourquoi attribuez généralement aux Démons. 197. 235. raisons de leur cessation. 198, & *suiv.* si la tradition constante les attribue à de mauvais Esprits. 200
- Oracles, difficulté de distinguer ceux qui ont été rendus par les Démons, de ceux que les hommes ont rendus. 272
- Oracles, se taisoient en présence des incredules. 226, & *suiv.* histoire remarquable là-dessus. 227. rejettez par plusieurs Philosophes. 238
- Oracles, pourquoi attribuez à des vapeurs. 236

Ora-

DES MATIERES.

- Orages, d'où ils viennent, selon Mr. *Hartsoeker*. 387
- Origene* croyoit qu'on pouvoit attribuer les Oracles Payens à la fourberie des hommes. 200
- P.
- P***Anætius* doutoit des Oracles. 241
- S. Paul*, que l'anéantissement des cérémonies lui fut plus clairement revelé qu'aux autres Apôtres. 156, & *suiv.*
- S. Paul*, pourquoi il n'a pas écrit, selon les regles de l'Eloquence. 69. 72
- S. Paul*, raisons de son obscurité. 38, & *suiv.* moyens de la vaincre. 51, & *suiv.* 57, & *suiv.* qu'il écrivoit avec ordre & liaison. 59. 68. & *suiv.* se sert d'argumens *ad hominem*. 71
- Payens, comment ils défendoient leur Idolatrie. 105, & *suiv.*
- Peres, quand leur consentement doit être suivi. 184. erreurs communes à plusieurs. 185
- Personnes ne font rien aux choses. 182
- Peuple très-facile à tromper. 251, & *suiv.*
- Phæno*, mines d'Arabie. 36
- Philippiens* dessein de l'Epître que *S. Paul* leur écrivit. 161
- Phi-

T A B L E

Philosophes , qui rejettoient les Ora- cles.	238
Philosophie a obscurci l'Écriture.	61
Plantes, Anonyme des plantes con- sacrées aux Dieux.	345
<i>Platoniciens</i> remplissoient tout d'Es- prits.	213
<i>Platonisme</i> des Peres reconnu par les plus habiles gens.	209, & <i>suiv.</i>
<i>Plutarque</i> , passage de cet Auteur sur le stile des Oracles expliqué.	279
Poësie des Hebreux, remarques là- dessus par Mr. <i>Cappel.</i>	290, & <i>suiv.</i>
<i>Porphyre</i> , jugement de cet Auteur.	196
<i>Porphyre</i> sa vie de Pythagore.	375
Pseaume II, 12. expliqué.	319
Pseaume CXLIV, 5. expliqué.	323
Pseaume CXLV. expliqué.	288, & <i>suiv.</i>
<i>Pythagore</i> qu'il n'a point été Carme. 370. avis qu'il donne à ceux, qui veulent gouverner l'Etat.	371
<i>Pythons</i> ce que c'étoit.	216, & <i>suiv.</i>
R.	
<b>R</b> Ayons de differentes vîtesses, pour- quoi produisent de differentes couleurs.	385
<i>Romains</i> dessein de l'Épître que S. Paul leur écrivit.	107, & <i>suiv.</i>

*Rom.*

DES MATIERES.

*Rom.* I, 17. expliqué. 115. II, 26. expliqué. 117. III, 24, 25. expliqué. 119, & *suiv.* V, 1, & *suiv.* expliquez. 123. V, 12, & *suiv.* expliquez. 124, & *suiv.* VII, 1, & *suiv.* expliquez. 129, & *suiv.* VIII, 11. expliqué. 133, & *suiv.* VIII, 28, 29 & 30. expliquez. 145, & *suiv.* IX, 1, & *suiv.* expliquez. 147. IX, 3. expliqué. 149. XI, 34, 35. expliquez. 154

S.

**S**acrifices de victimes humaines venoient des Démons & des imposteurs. 232, & *suiv.*

*Samaritains*, leur histoire. 397. qu'ils ne croyoient pas qu'il y a des Anges. 398

*Septante*, nouveau projet d'une nouvelle Edition de leur version. 389

*Siecle à venir* ne signifie que l'autre vie. 78. 86.

*Siecle présent* ne signifie que cette vie. 77. 86

Statues parlantes. 208

T.

**T***Hamous*, fable concernant cet Egyptien. 188

*Tertullien*, sa credulité. 266

Va-

TABLE DES MATIERES.

V.

- V***atican*, MS. des LXX. de la  
Bibliotheque du Vatican, con-  
tient dans le Livre des Juges l'E-  
dition d'*Hesychius*. 394
- Verfets causent de l'obscurité dans S.  
Paul. 44, & suiv.
- Vossius* (Isaac.) bévuës de ce savant  
homme & son caractère. 395
- Z.
- Z***Oroastre*, ses Oracles. 334

F I N.

















